

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

FACTEURS DE RISQUE ET DE PROTECTION DE LA SANTÉ MENTALE ET  
DES CONDUITES SUICIDAIRES DES AGRICULTEURS QUÉBÉCOIS ET  
SUISSES ROMANDS :  
UNE ÉTUDE PAR MÉTHODES MIXTES

THÈSE  
PRÉSENTÉE  
COMME EXIGENCE PARTIELLE  
DU DOCTORAT EN PSYCHOLOGIE

PAR  
GINETTE LAFLEUR

JUILLET 2021

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL  
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de cette thèse se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.04-2020). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

L'identification des facteurs de risque et de protection est un élément essentiel de toute stratégie nationale de prévention du suicide qui peut, en outre, aider à déterminer la nature et le type d'interventions nécessaires. (Organisation mondiale de la santé [OMS], 2014b, p. 13)

## TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES .....	iii
LISTE DES TABLEAUX.....	ix
RÉSUMÉ .....	xii
INTRODUCTION .....	1
Problématique .....	3
CHAPITRE I.....	8
ÉTAT DES CONNAISSANCES.....	8
1.1 Contexte agricole occidental.....	8
1.1.1 Contexte agricole suisse .....	11
1.1.2 Contexte agricole québécois .....	13
1.1.3 Contexte laitier.....	15
1.2 Ampleur du phénomène de suicide chez les exploitants agricoles de sexe masculin .....	16
1.3 Modèles théoriques des conduites suicidaires.....	25
1.3.1 Modèle biopsychosocial .....	25
1.3.2 Modèle écologique.....	26
1.3.3 Critiques des modèles de facteurs de risque et de protection des conduites suicidaires .....	28
1.3.4 Modèle diathèse-stress des conduites suicidaires en milieu rural (avec composante psychologique).....	31
1.3.5 Théorie psychologique — Shneidman.....	34
1.3.6 Suicide et travail .....	36
1.3.7 Conclusion .....	38

1.4 Facteurs de risque liés à la vie professionnelle .....	39
1.4.1 Niveau et facteurs de stress.....	40
1.4.2 Risque de perte de la ferme .....	47
1.4.3 Absence de reconnaissance de son travail .....	50
1.4.4 Perte de contrôle .....	52
1.4.5 Peu d'espoir dans l'avenir de l'agriculture.....	54
1.4.6 Conditions de travail.....	54
1.5 Facteurs de risque au niveau individuel .....	58
1.5.1 Trouble mental.....	58
1.5.2 Antécédents de tentatives de suicide .....	62
1.5.3 Problèmes de santé physique .....	63
1.5.4 Vieillesse .....	65
1.5.5 Exposition au suicide.....	66
1.6 Facteurs de risque au niveau relationnel .....	67
1.6.1 Isolement de l'agriculteur .....	67
1.6.2 Manque de soutien social.....	71
1.6.3 Relations conflictuelles, mécontentes ou pertes.....	73
1.7 Facteurs de risque aux niveaux culturel et sociétal .....	78
1.7.1 Barrières à la demande d'aide.....	78
1.7.2 Accès aux moyens létaux.....	84
1.7.3 Représentation positive du geste suicidaire .....	86
1.7.4 Couverture médiatique inadéquate .....	87
1.8 Bilan des facteurs de risque.....	88
1.9 Facteurs de protection .....	92
1.9.1 Liens sociaux .....	93
1.9.2 Bonne santé physique et mentale.....	96
1.10 Conclusion .....	97
1.11 Questions de recherche et objectifs.....	99
1.11.1 Questions de recherche .....	99
1.11.2 Objectifs.....	99
CHAPITRE II .....	101
MÉTHODOLOGIE.....	101

2.1 Stratégie et devis de recherche .....	101
2.1.1 Stratégie mixte .....	101
2.1.2 Devis de triangulation.....	103
2.2 Enquête par questionnaire .....	104
2.2.1 Répondants .....	104
2.2.2 Procédure .....	110
2.2.3 Mesures.....	112
2.2.4 Prétest .....	126
2.2.5 Plan d'analyse des données .....	127
2.2.6 Considérations éthiques .....	129
2.3 Dossiers de suicide.....	132
2.3.1 Source de données .....	132
2.3.2 Procédure d'accès aux données .....	132
2.3.3 Population à l'étude .....	134
2.3.4 Plan d'analyse des données .....	135
2.3.5 Considérations éthiques .....	137
<b>CHAPITRE III .....</b>	<b>138</b>
<b>RÉSULTATS DU QUESTIONNAIRE .....</b>	<b>138</b>
3.1 Aspects négatifs de la santé mentale.....	139
3.1.1 Stress élevé au quotidien et facteurs associés.....	139
3.1.2 Principales sources quotidiennes de stress .....	144
3.1.3 Sources de stress liées à l'exercice du métier .....	145
3.1.4 Niveau élevé de l'indice de détresse psychologique et facteurs associés .....	146
3.1.5 Témoignages.....	151
3.2 Comportements suicidaires .....	166
3.2.1 Idées suicidaires et facteurs associés .....	166
3.2.2 Acceptabilité du suicide et facteurs associés .....	171
3.2.3 Connaissance d'agriculteurs décédés par suicide .....	177
3.2.4 Situation financière à la suite d'un décès par suicide .....	178
3.2.5 Tentatives de suicide.....	180
3.2.6 Témoignages.....	180
3.3 Aspects positifs de la santé mentale.....	182

3.3.1 Niveau élevé de bien-être (EMMBEP) et facteurs associés .....	183
3.3.2 Satisfaction à l'égard de la vie en général et facteurs associés.....	188
3.3.3 Satisfaction des domaines de la vie .....	192
3.3.4 Satisfaction de l'activité professionnelle et facteurs associés .....	193
3.3.5 Sentiment d'être fréquemment ou presque toujours en santé et en pleine forme et facteurs associés .....	197
3.3.6 Sentiment d'appartenance à la communauté et facteurs associés.....	202
3.3.7 Soutien social émotionnel et informationnel et facteurs associés .....	206
3.3.8 Reconnaissance de son travail par la société et facteurs associés .....	211
3.3.9 Stress, détresse, idées suicidaires selon des indicateurs du milieu social .....	216
3.3.10 Perception de contrôle .....	220
3.4 Comportements en matière de consultation ou de recherche d'aide.....	222
3.4.1 Ressources professionnelles consultées à des fins de santé mentale .....	222
3.4.2 Recours à une ressource communautaire.....	223
3.4.3 Utilisation des services de santé à la suite d'une tentative de suicide ...	223
3.4.4 Témoignages.....	224
3.5 Facteurs de protection selon les répondants.....	225
3.5.1 Facteurs individuels de protection de la santé mentale .....	225
3.5.2 Facteurs environnementaux de protection de la santé mentale .....	225
3.5.3 Facteur individuel de protection du suicide : se départir de l'exploitation agricole .....	226
3.5.4 Facteur environnemental de protection du suicide : l'amour des enfants .....	227
3.6 Résumé des résultats .....	227
CHAPITRE IV .....	232
RÉSULTATS : DOSSIERS DE SUICIDE.....	232
4.1 Caractéristiques sociodémographiques .....	233
4.1.1 État matrimonial .....	233
4.1.2 Âge au décès .....	233
4.1.3 Région ou canton .....	234
4.1.4 Production principale.....	235
4.2 Problèmes précédant le suicide .....	236
4.2.1 Problèmes de santé mentale.....	237
4.2.2 Problèmes de santé physique .....	244

4.2.3 Problèmes professionnels .....	250
4.2.4 Problèmes financiers.....	258
4.2.5 Perte ou crainte imminente de perdre la ferme .....	259
4.2.6 Problèmes relationnels.....	263
4.2.7 Isolement ou solitude.....	267
4.2.8 Décès d'une personne significative .....	268
4.3 Notes de suicide .....	270
4.4 Traits de caractère ou de personnalité.....	273
4.4.1 Peu d'impulsifs et agressifs .....	273
4.4.2 « Renfermés » pour qui la verbalisation n'est pas aisée.....	273
4.4.3 Autres caractéristiques.....	274
4.5 Exposition au suicide .....	274
4.6 Manifestations suicidaires.....	275
4.6.1 Tentatives antérieures .....	275
4.6.2 Propos suicidaires et indices comportementaux .....	275
4.7 Utilisation des ressources professionnelles.....	276
4.8 Lieux du suicide et moyens utilisés .....	278
4.8.1 Lieux .....	278
4.8.2 Moyens .....	278
4.9 Faisabilité d'établir le taux de suicide des agriculteurs .....	280
CHAPITRE V .....	282
DISCUSSION.....	282
5.1 Mise en perspective des résultats de l'enquête .....	283
5.1.1 Comparaison entre producteurs de lait .....	283
5.1.2 Santé mentale et idées suicidaires : similarités entre producteurs laitiers .....	290
5.1.3 Comparaison des producteurs laitiers québécois avec la population générale masculine.....	291
5.1.4 Santé mentale, idées suicidaires et caractéristiques du milieu social ....	292
5.2 Mise en perspective des résultats d'analyse des dossiers de suicide .....	296

5.2.1 Culture et socialisation agricoles .....	298
5.2.2 Problèmes professionnels ou liés au travail .....	301
5.2.3 Problèmes de santé mentale .....	308
5.2.4 Problèmes de santé physique .....	311
5.2.5 Problèmes au niveau relationnel .....	314
5.3 Implications pour la recherche .....	317
5.4 Forces et limites de l'étude .....	319
CONCLUSION .....	323
ANNEXE A .....	328
AUTORISATIONS D'ACCÈS À DES LISTES NOMINATIVES .....	328
COMMISSION D'ACCÈS À L'INFORMATION .....	328
OFFICE FÉDÉRAL DE L'AGRICULTURE (OFAG) .....	328
Contrat relatif à la communication des données d'exploitations agricoles provenant du système d'information sur la politique agricole (SIPA) .....	332
ANNEXE B .....	335
LETTRE DE SOLLICITATION .....	335
LETTRE DE RAPPEL .....	335
PAGE COUVERTURE DU QUESTIONNAIRE .....	335
QUESTIONNAIRE .....	335
ANNEXE C .....	357
AUTORISATIONS D'ACCÈS À DES DOSSIERS DE SUICIDE .....	357
CORONER EN CHEF DU QUÉBEC .....	357
TRIBUNAL PÉNAL DU CANTON DE FRIBOURG (POLICE) .....	357
TRIBUNAL PÉNAL DU CANTON DE FRIBOURG (OFFICE DES JUGES D'INSTRUCTION) .....	357
ANNEXE D .....	364
GRILLE DE COLLECTE DE DONNÉES .....	364
DANS LES DOSSIERS DE SUICIDE .....	364
RÉFÉRENCES .....	366

## LISTE DES TABLEAUX

Tableau	Page
Tableau 1.1 Prévalence de suicide chez les hommes agriculteurs .....	22
Tableau 2.1 Description des répondants selon des caractéristiques sociodémographiques et professionnelles .....	109
Tableau 3.1 Proportion de répondants percevant un stress élevé au quotidien selon des facteurs associés et le pays .....	143
Tableau 3.2 Comparaison des principales sources quotidiennes de stress selon le pays .....	144
Tableau 3.3 Niveau moyen de stress selon les sources liées à l'exercice du métier et le pays .....	146
Tableau 3.4 Proportion de répondants au niveau élevé de l'indice de détresse psychologique selon des facteurs associés .....	150
Tableau 3.5 Proportion de répondants ayant des idées suicidaires selon des facteurs associés .....	170
Tableau 3.6 Proportion de répondants ayant des idées suicidaires selon le stress et la détresse .....	171
Tableau 3.7 Pourcentage de répondants jugeant le suicide acceptable selon des facteurs associés et le pays .....	174
Tableau 3.8 Pourcentage de répondants jugeant le suicide acceptable selon la représentation du suicide et le pays .....	177
Tableau 3.9 Proportion de répondants au niveau élevé de bien-être selon des facteurs associés et le pays .....	187

Tableau 3.10 Proportion de répondants satisfaits ou très satisfaits de leur vie selon des facteurs associés et le pays .....	191
Tableau 3.11 Pourcentage de répondants satisfaits ou très satisfaits des divers domaines de la vie selon le pays .....	193
Tableau 3.12 Proportion de répondants satisfaits de leur activité professionnelle selon des facteurs associés et le pays.....	196
Tableau 3.13 Proportion de répondants en santé et en pleine forme selon des facteurs associés et le pays .....	200
Tableau 3.14 Proportion de répondants ayant un fort sentiment d'appartenance à la communauté selon des facteurs associés et le pays .....	205
Tableau 3.15 Pourcentage de répondants percevant un soutien social <i>élevé</i> selon des facteurs associés et le pays.....	209
Tableau 3.16 Pourcentage de répondants percevant un niveau élevé de reconnaissance de leur travail selon des facteurs associés et le pays.....	214
Tableau 3.17 Proportion de répondants percevant un stress élevé au quotidien selon des indicateurs du milieu social et le pays .....	217
Tableau 3.18 Proportion de répondants au niveau élevé de l'indice de détresse psychologique selon les indicateurs du milieu social et le pays.....	219
Tableau 3.19 Proportion de répondants ayant des idées suicidaires selon les indicateurs du milieu social et le pays.....	220
Tableau 3.20 Associations les plus fortes avec les aspects négatifs et positifs de la santé mentale.....	231
Tableau 4.1 Répartition des décès par suicide selon l'âge et le pays, 1998-2013 .....	234
Tableau 4.2 Répartition des décès par suicide selon la région ou le canton, 1998-2013.....	235
Tableau 4.3 Répartition des décès par suicide selon la production principale, Québec, 1998-2013 .....	236

Tableau 4.4 Problèmes apparaissant aux dossiers dans l'année précédant le suicide .....	237
--	-----

## RÉSUMÉ

Les exploitants agricoles de sexe masculin constituent un groupe professionnel régulièrement identifié comme étant plus à risque de suicide. Le principal objectif de cette recherche est d'identifier la contribution de la vie professionnelle, au regard de l'enchevêtrement complexe des sphères de vie professionnelle, privée, familiale et sociale, dans la santé mentale et les conduites suicidaires des agriculteurs. De façon à améliorer la compréhension des facteurs pouvant constituer un risque ou une protection pour la santé mentale comme pour le risque suicidaire, cette recherche est réalisée à l'aide d'un devis mixte (approche quantitative dominante doublée d'une approche qualitative concomitante venant enrichir la première). Ce devis comprend deux études indépendantes : une enquête par questionnaire auto-administré auprès de 1074 exploitants agricoles québécois et suisses romands actifs en production laitière (fin 2010 - début 2011) ; une analyse des données documentaires tirées de 93 dossiers de suicide d'agriculteurs entre 1998 et 2013 de façon à identifier les éléments ayant contribué à divers niveaux à leur décès par suicide. Un portrait chiffré des aspects tant positifs que négatifs de la santé mentale est réalisé. Il est complété par une analyse thématique de témoignages des répondants au questionnaire. Le groupe d'agriculteurs québécois est également comparé avec la population masculine québécoise. Les résultats de l'enquête lèvent le voile sur la réalité des exploitants agricoles et de leurs éléments de fragilisation en temps de changements structurels importants. Ils montrent bien davantage de similitudes que de différences entre les producteurs laitiers de deux continents différents. D'une part, avec des scores élevés sur les aspects négatifs de la santé mentale (stress, détresse psychologique, présence d'idées suicidaires) et des scores faibles sur les facteurs positifs (bien-être, satisfaction à l'égard de la vie, soutien social), les résultats des producteurs laitiers sont préoccupants d'un point de vue santé publique. La santé et la forme, l'équilibre entre les sphères de vie, la situation financière et les relations familiales sont particulièrement associés à leur santé mentale positive comme négative. S'il existe peu de différences lorsqu'on compare les producteurs de lait québécois aux producteurs suisses, il semble que ce soit tout autre chose lorsqu'on les compare aux hommes de la population générale. En effet, toutes choses étant égales par ailleurs, les répondants québécois sont proportionnellement plus nombreux à éprouver un stress quotidien élevé, à se situer au niveau élevé sur l'échelle de détresse, à avoir eu des idées suicidaires que les travailleurs ou les hommes de la population générale québécoise. Certaines pertes ou craintes de pertes, particulièrement intolérables et déstabilisantes, sont à l'origine d'une fragilisation de l'équilibre émotionnel

d'agriculteurs ayant mis fin à leur vie. Celles reliées à l'exploitation agricole, au patrimoine familial et à l'identité (ferme, terres, troupeau et maison familiale), à la santé et aux capacités de travail, ont joué un rôle important dans l'apparition de troubles psychiques et de comportements suicidaires. Les enjeux d'être gardien du patrimoine familial, le surinvestissement de la sphère professionnelle, l'identité reposant uniquement sur le statut d'agriculteur, l'absence de frontières entre la vie familiale et la vie professionnelle sont autant d'éléments intervenant dans les trajectoires suicidaires. Une surmortalité des agriculteurs par suicide a été établie dans plusieurs études épidémiologiques. L'analyse des données documentaires tirées des rapports de suicide mène à une contribution inédite en démontrant que le mode de vie professionnel contribue au suicide des agriculteurs tout comme le contexte dans lequel il s'insère. Cette thèse illustre la pertinence de combiner les approches tant sur le plan de la théorie que de l'empirie afin de rendre compte avec justesse de dynamiques complexes. Les résultats soulignent la nécessité d'interventions spécifiques liées à la santé mentale et la prévention du suicide des agriculteurs. Les constatations sont importantes pour les décideurs politiques, la santé publique, les organismes subventionnaires, les médecins, les regroupements agricoles, les intervenants psychosociaux en agriculture, les intervenants en prévention de suicide et en santé publique et mentale. Nous croyons qu'ils peuvent guider la prise de décisions et l'affectation de ressources tout comme améliorer les connaissances dans les milieux de pratique.

Mots-clés : Agriculteurs - Santé mentale - Stress - Détresse - Suicide - Soutien social

## INTRODUCTION

Que ce soit au Québec ou en d'autres sols, les manchettes des journaux ou de la télévision font état d'un important problème de suicide chez les agriculteurs<sup>1</sup>. Diverses recherches internationales appuient ces affirmations parfois sensationnalistes des médias. Ainsi, les exploitants agricoles de sexe masculin constituent un groupe professionnel régulièrement identifié comme étant plus à risque de suicide (Bossard, Santin et Guseva Canu, 2013 ; Browning, Westneat et McKnight, 2008 ; Charlton, Kelly, Dunnell, Evans et Jenkins, 1993 ; Gunderson *et al.*, 1993 ; McIntosh *et al.*, 2016 ; Page et Fragar, 2002 ; Stark, Belbin *et al.*, 2006).

Pour quelles raisons les exploitants agricoles seraient-ils à risque plus élevé de suicide que la population masculine générale ou des membres d'autres professions ? Afin de mieux comprendre ce phénomène, des agriculteurs de deux régions, le Québec et la Suisse romande, sont étudiés. Quels sont les facteurs de risque et de protection de leur santé mentale et des conduites suicidaires ? Est-ce que ce sont des éléments propres aux agriculteurs ? Qu'est-ce qui entraîne une grande souffrance à l'origine du passage à l'acte ? Quels sont les événements de vie liés à leur suicide ? À l'instar de la psychologie communautaire, cette étude se situe dans une perspective écologique abordant les différents systèmes ayant une influence sur l'individu.

---

<sup>1</sup> Par exemple : Le Téléjournal Radio-Canada (2004, 29 novembre). *Le stress de la vie agricole fait des victimes* ; Le Nouvelliste (2006, 18 novembre). *Le suicide frappe fort chez les agriculteurs* ; Le Figaro [De la Chesnais] (2010, 26 avril). *Un paysan français se suicide chaque jour* ; France Soir (2009, 18 septembre). *Suicides en série chez les producteurs de lait* ; Radio Sputnik (2016, 3 février). *Taux de suicide en France : les agriculteurs payent le plus lourd tribut*.

Afin de répondre à ces questions, la santé mentale et les conduites suicidaires (idées, tentatives et suicides) des agriculteurs sont étudiées sous divers angles. D'une part, une enquête par questionnaire auto-administré a été réalisée auprès du plus important groupe d'agriculteurs en Suisse et au Québec, les producteurs de lait, afin d'étudier les facteurs de risque et de protection pouvant nous éclairer sur la santé mentale et les comportements suicidaires des agriculteurs dans ces pays. À cette fin, 485 producteurs laitiers du Québec et 589 de la Suisse romande sont comparés sur une série d'aspects positifs et négatifs de la santé mentale dont le bien-être psychologique, le soutien social, la détresse psychologique, les idées suicidaires et les tentatives de suicide. Outre l'objectif de faire ressortir les similitudes et les différences entre ces producteurs de lait, le groupe d'agriculteurs québécois peut être comparé avec la population masculine québécoise en présence des mêmes indicateurs utilisés dans les enquêtes nationales de santé des populations. Finalement, l'analyse de contenu des témoignages écrits par ces agriculteurs permet d'améliorer notre compréhension des facteurs pouvant constituer un risque ou une protection pour la santé mentale comme pour le risque suicidaire. D'autre part, 93 dossiers d'agriculteurs décédés par suicide entre 1998 et 2013 (70 québécois et 23 suisses) sont étudiés de même que les documents qui y sont joints (par exemple les lettres laissées par les personnes ayant mis fin à leurs jours). Les données ont été recueillies dans les archives du Bureau du Coroner (Québec, Canada), de l'Office des juges d'instruction (canton de Fribourg, Suisse) et de la Police cantonale (canton de Neuchâtel, Suisse).

Cette étude débute avec une description du contexte dans lequel évoluent les agriculteurs. Puis, l'ampleur du phénomène de suicide des agriculteurs à l'échelle internationale est abordée. Ensuite, les modèles théoriques des conduites suicidaires sont présentés, suivis par l'éventail des facteurs de risque du suicide des agriculteurs issus de la revue de littérature. Subséquemment, la méthodologie est décrite. Les résultats tirés de l'analyse des questionnaires et des dossiers de suicide sont par la

suite communiqués et discutés d'après la revue de la littérature. L'amélioration des connaissances des facteurs de risque et de protection associés à ces conduites aidera à formuler des recommandations pour une meilleure prévention de ce problème complexe. Pour finir, les limites et les forces de cette recherche sont soulevées.

### Problématique

Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), les agriculteurs sont l'un des groupes professionnels les plus à risque de suicide (OMS, 2001, 2002a)<sup>2</sup>, notamment en raison de leur environnement de travail stressant, de leur isolement et de leur accès aux moyens létaux (OMS, 2006a). Il ressort de maintes études un excès de risque de mortalité par suicide chez les exploitants agricoles de sexe masculin, comparativement à d'autres groupes de travailleurs ou à la population générale (Bossard *et al.*, 2013 ; Browning *et al.*, 2008 ; Charlton *et al.*, 1993 ; Cohidon, Santin, Geoffroy-Perez et Imbernon, 2010 ; Gunderson *et al.*, 1993 ; Kelly et Bunting, 1998 ; McIntosh *et al.*, 2016 ; Meltzer, Griffiths, Brock, Rooney et Jenkins, 2008 ; Page et Fragar, 2002 ; Stallones, 1990 ; Stark, Belbin *et al.*, 2006). Par ailleurs, Pickett *et al.* (2000) constatent qu'au cours de la période 1971-1987, le taux de suicide des agriculteurs québécois est le double des hommes du même âge dans la population québécoise, et que ce taux a augmenté au fil du temps.

Si le risque de surmortalité par suicide de cette population a été exposé dans de nombreuses études, force est de constater que nous en savons encore peu sur les facteurs pouvant contribuer à ce risque accru de suicide, plusieurs facteurs explicatifs ne reposant que sur des hypothèses à explorer. Parmi les facteurs de risque avancés

---

<sup>2</sup> L'OMS ne fait pas de distinction en ce qui concerne l'origine géopolitique ou culturelle des agriculteurs.

pour expliquer le suicide des agriculteurs, notons un amalgame complexe des facteurs suivants : les problèmes financiers et de travail (Malmberg, Simkin et Hawton, 1999 ; Page et Fragar, 2002) ; les conflits familiaux (Malmberg, Hawton et Simkin, 1997) ; les multiples facteurs de stress et la réduction de contrôle sur leur travail (Barbançon, 2002 ; Lobley, Johnson, Reed, Winter et Little, 2004 ; Judd *et al.*, 2006 ; OMS, 2006a) ; les difficultés d'adaptation aux changements de politique agricole (Malmberg *et al.*, 1999) ; le difficile rapport aux savoirs professionnels (Jacques-Jouvenot, 2014) ; la prévalence supérieure de dépression comparativement à la population générale (Lobley *et al.*, 2004 ; Sanne, Mykletun, Moen, Dahl et Tell, 2004 ; OMS, 2006a) ; la nature de plus en plus solitaire du travail agricole conduisant à la solitude et l'isolement social (Gallagher et Sheehy, 1994 ; Judd *et al.*, 2006 ; Page et Fragar, 2002) ; l'absence d'un proche confident (Malmberg *et al.*, 1997, 1999) ; la réticence à exprimer le désarroi et à demander de l'aide (Gregoire, 2002 ; Peck, Grant, McArthur et Godden, 2002 ; Sturgeon et Morrissette, 2010) ; l'accès aisé à des moyens létaux (Kelly et Bunting, 1998 ; Malmberg *et al.*, 1999 ; OMS, 2002a) ; l'accessibilité restreinte à des services de santé mentale (Behere et Bhise, 2009 ; Gregoire, 2002 ; Judd *et al.*, 2006) et la connaissance d'un autre agriculteur ayant commis un suicide (Lobley *et al.*, 2004).

Ce risque plus élevé de suicide que la population masculine générale ou des membres d'autres professions laisse soupçonner l'existence de facteurs de risque liés à la pratique du métier d'agriculteur et à leur environnement de travail intriqué à leur milieu de vie. Puisque de multiples composantes sont à l'origine de comportements suicidaires, parfaire la connaissance de la dimension professionnelle permettrait d'améliorer notre portrait des déterminants du suicide. La recherche des facteurs de risque devrait également nous permettre d'explorer les liens éventuels entre, d'une part, les crises économiques agricoles ou les changements structurels dans l'exercice de leur profession et, d'autre part, la santé mentale et les conduites suicidaires. En

dépit de certaines variations culturelles et géographiques, les auteurs indiens Behere et Bhise (2009) avancent que le suicide des agriculteurs devrait s'observer dans une perspective mondiale en raison d'une vaste gamme de risques semblables dans tous les pays et ayant un impact sur leur santé physique et mentale.

S'ouvrir à l'influence des facteurs sociaux ou environnementaux n'implique pas de faire écran au caractère individuel du suicide. En effet, c'est un geste posé par un être pensant ayant perdu un sens à sa vie et voulant avant tout mettre fin à une grande souffrance (Séguin, 2009). Ainsi que l'a souligné Tousignant (2010) :

Le premier point à retenir est que le suicide est le produit d'un être pensant qui vit dans un univers de sens. Ce qui définit le découragement et l'abandon de la vie est dicté par une perception de ce qui fait le succès et construit la fierté dans la vie. Le stigma de la maladie mentale, l'abandon par les siens, l'échec amoureux ou professionnel sont de puissants déclencheurs du suicide dans nos sociétés. Ces facteurs n'opèrent pas de façon mécanique, ils sont dotés de sens (ou de non-sens selon le cas) en fonction des normes culturelles, sociales et religieuses. (p. 50)

Qu'est-ce qui a contribué à la perte du sens de la vie chez ces agriculteurs ayant mis fin à leurs jours ? De quoi ces hommes ont-ils été dépouillés pour en arriver à l'idée que le suicide était la seule option dont ils disposaient pour mettre fin à leur souffrance ? À la suite de quelles adversités, leur équilibre émotionnel a-t-il basculé et favorisé une vision en « tunnel » où l'on ne voit plus rien d'autre que l'objet de sa souffrance (Shneidman, 1999) ?

Afin de dégager des facteurs pouvant contribuer à augmenter le risque de problèmes de santé mentale et de conduites suicidaires ou au contraire à diminuer ce risque, les agriculteurs du Québec sont comparés à ceux de la Suisse romande. Ce pays a suscité notre intérêt parce qu'il paraissait faire exception, le phénomène suicidaire au sein du

groupe d'agriculteurs y semblant quasi inexistant. C'est du moins ce que laissent entrevoir des entretiens exploratoires menés à l'été 2008 auprès d'interlocuteurs du monde paysan suisse romand, tout comme des données initiales obtenues des Polices cantonales suisses<sup>3</sup>. Est-ce que cette population agricole était mieux protégée face à cette option radicale de résolution de problèmes ? Est-ce que, par exemple, les agriculteurs suisses étaient confrontés à moins de facteurs de risque et à plus de facteurs de protection ? Des recherches supplémentaires étaient nécessaires pour confirmer ou invalider cette première impression, d'autant plus que le contexte suisse de la production laitière allait fortement changer en 2009, comme nous le verrons ultérieurement. L'observation de similitudes ou de divergences entre les groupes d'agriculteurs de pays différents permettra d'en apprendre davantage sur la dimension professionnelle de la santé mentale et des conduites suicidaires.

D'autre part, si le risque de surmortalité par suicide de cette population est exposé dans plusieurs études, nous ne connaissons pas l'ampleur actuelle du problème, ni au Québec, ni en Suisse. De fait, le Québec et la Suisse ne possèdent aucune étude contemporaine sur le suicide en milieu agricole<sup>4</sup>, même s'il y a lieu de s'interroger sur les facteurs de risque générés par les changements importants apportés au cours des dernières années au mode de production agricole. À ce propos, alors que les dommages à l'environnement sont fréquemment ciblés comme un des coûts de l'intensivité du développement économique agricole, on néglige les « coûts

---

<sup>3</sup> Dans le même ordre d'idées, au Canada et dans de nombreux autres pays, les décès associés au suicide sont plus nombreux à mesure que le degré de ruralité augmente (Institut canadien d'information sur la santé [ICIS], 2006), alors qu'en Suisse, ils augmentent avec la hausse du degré d'urbanité (Office fédéral de la santé publique, 2005).

<sup>4</sup> L'étude canadienne de Pickett *et al.* (2000) s'arrête en 1986 et elle ne contribue guère à une compréhension de la trajectoire suicidaire, se limitant à établir les taux de suicide et à les comparer à la population générale masculine. L'enquête de Lafleur et Allard (2006) sur la santé psychologique d'un échantillon de 1338 producteurs agricoles québécois avait relevé un taux d'idéations suicidaires assez élevé au cours des douze derniers mois (5,7 %), mais n'avait pas approfondi la question.

mentaux »<sup>5</sup> du passage de cultivateur québécois ou de paysan suisse, maîtres de leurs travaux, au statut d'agriculteurs, de producteurs agricoles<sup>6</sup> et plus récemment d'entrepreneurs soumis aux aléas d'une mondialisation de l'agriculture et à des exigences élevées de performance. En outre, il convient de se questionner sur la pertinence pour le Québec et la Suisse de se doter de statistiques de mortalités par suicide par occupation, comme cela a été le cas en Écosse ou en France lorsqu'ils ont adopté un plan national de prévention du suicide (Mutuelle sociale agricole, n.d. ; Stark, Belbin *et al.*, 2006).

Le but de cette recherche est de faire progresser la compréhension des facteurs de risque et de protection associés à la santé mentale et aux conduites suicidaires des agriculteurs québécois et suisses romands. Plus les connaissances sur les agriculteurs et leur environnement, sur les contextes et les événements entraînant un mal-être ou un mieux-être seront améliorées, plus il sera possible de concevoir des stratégies efficaces de prévention du suicide. En définitive, nous espérons par cette étude pouvoir répondre à la question fondamentale que posaient Koskinen et ses collaborateurs en 2002 : « *Is occupation relevant in suicide?* ».

---

<sup>5</sup> Pour reprendre l'expression de la psychologue Michèle Salmona, pionnière sur la question de la souffrance en milieu agricole.

<sup>6</sup> Au Québec, l'Union catholique des cultivateurs (l'UCC) devient en 1972 l'Union des producteurs agricoles (UPA). Le changement de nom se veut le reflet de la progression des connaissances techniques et hautement spécialisées et de la généralisation d'une production unique et de masse, c'est-à-dire une production d'une grande quantité de quelques denrées, plutôt qu'une petite quantité de plusieurs denrées. Ainsi, la nouvelle appellation caractérise mieux la pratique quotidienne des agriculteurs écoulant leurs denrées au sein des grandes entreprises de transformation et de distribution (Dupont, 2009). En Suisse, le terme « agriculteur », comparativement au terme paysan, a des connotations à la fois professionnelle ou moderne et productiviste (Droz et Forney, 2007). En ce sens, il rejoint celui de producteur agricole québécois.

## CHAPITRE I

### ÉTAT DES CONNAISSANCES

Ce chapitre débute par une description du contexte dans lequel œuvrent les agriculteurs. Puis, l'étendue du phénomène de suicide chez les agriculteurs occidentaux est présentée. La partie suivante permet d'éclairer les principaux fondements théoriques des facteurs de risque et de protection des conduites suicidaires. Finalement, sont exposés les facteurs de risque et de protection de la santé mentale et des conduites suicidaires des agriculteurs recensés dans la littérature. Cet état des connaissances inclut la littérature, souvent négligée, de langue française.

#### 1.1 Contexte agricole occidental

Les agriculteurs ne fonctionnent pas en « silo » ou en vase clos ; ils font partie d'une culture spécifique et vivent dans un environnement très changeant depuis, entre autres, la libéralisation accrue des marchés agricoles. Ils sont notamment soumis aux aléas des changements de politiques et de réglementations agricoles (Droz, Miéville-Ott, Jacques-Jouvenot et Lafleur, 2014 ; Malmberg *et al.*, 1999). Certaines particularités de l'environnement social, politique, économique, culturel et de travail peuvent nous éclairer sur le phénomène du suicide des agriculteurs. En l'occurrence, les éléments environnementaux de même que certains événements de vie peuvent influencer négativement sur la santé physique et mentale et constituer ainsi des facteurs

de risque dans une trajectoire suicidaire. Lors du développement et de la mise en œuvre des stratégies de prévention du suicide des agriculteurs, cette compréhension de l'interdépendance des divers facteurs de risque dans un contexte environnemental plus large est nécessaire (Kunde, Kølves, Kelly, Reddy et De Leo, 2017).

Les agriculteurs ont vécu d'immenses transformations de leur activité, particulièrement depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale (Spoljar, 2014, 2015). Depuis ce temps, on a vu croître les fermes orientées vers le marché, particulièrement vulnérables au stress financier, avec une place de plus en plus importante accordée au capital comme substitut au travail des membres de la famille (Belyea et Lobao, 1990). Selon Lobao et Meyer (2001), la diminution constante du nombre de fermes reflète cette incursion de capitaux dans le dernier secteur économique national dominé, au moins numériquement, par des entreprises familiales. Déjà en 1967, le sociologue rural Henri Mendras prévoyait *La Fin des paysans*, pour ne laisser dans les campagnes que des agriculteurs-producteurs obéissant aux règles du marché et de la technique.

Le monde agricole traverse ainsi une période de changements structuraux, causée également par la mécanisation croissante de la pratique agricole et la baisse continue du nombre d'exploitations et d'agriculteurs (Booth et Lloyd, 2000 ; Logstein, 2020). Les communautés agricoles québécoises et suisses vivent cette période de restructuration majeure dont l'intensification de la production et la réduction drastique du nombre de fermes<sup>7</sup> n'en sont que deux manifestations. La mondialisation

---

<sup>7</sup> Entre 2001 et 2006, on a constaté une réduction du nombre total de fermes québécoises de 4,6 %. On assiste à la diminution constante de leur poids démographique dans la société. Au 20<sup>e</sup> siècle, les agriculteurs passent ainsi de quasi-majoritaires à un statut de minoritaires, même à l'intérieur des campagnes. Ce processus se poursuit de façon inexorable au 21<sup>e</sup> siècle. Au Québec, la population agricole rurale en pourcentage de la population rurale totale est passée de 6,5 à 5,7 % entre 2001 et 2006 et la population agricole est réduite à 1,2 % de la population totale québécoise. (Statistique Canada, 2006). En Suisse, la proportion des agriculteurs dans la population est à peine plus de 3 %

et la libéralisation des marchés<sup>8</sup> ont eu pour effet d'accélérer ce processus de transformation de l'agriculture et de l'agriculteur mis en place à l'après-guerre et ce, en instaurant un climat de compétition sans précédent (Favreau, 2010). Parallèlement, le travail agricole devient de plus en plus solitaire et conduit à davantage d'isolement et de solitude (Gallagher et Sheehy, 1994 ; Judd *et al.*, 2006). À partir des récits de vie d'agriculteurs bretons, Campéon et Batt-Moillo (2008) avancent que ce ne sont pas tant les changements générés par la modernisation des méthodes de travail qui sont responsables de l'apparition de problèmes de santé mentale que la rapidité avec laquelle les changements dans les modes de production ont été introduits. Selon Page et Fragar (2002), il importe de mieux connaître les effets de la restructuration de l'économie agricole (entreprises dont le nombre diminue constamment mais dont la taille et la spécialisation augmentent, celles-ci devant répondre à d'exigeants impératifs commerciaux) sur la santé mentale tout comme d'approfondir le rôle des facteurs de stress sur le suicide agricole.

Les résultats d'une étude très récente auprès d'agriculteurs norvégiens révèlent que la santé mentale de ces derniers s'est dégradée entre 1982 et 2012, période où le secteur agricole norvégien a connu un certain nombre de changements structurels importants (Logstein, 2020). Selon cette chercheuse, ces résultats pourraient notamment s'expliquer par une charge de travail plus élevée, des pressions psychologiques accrues, de plus grandes préoccupations financières et de pires conditions météorologiques en 2012 par rapport à 1982. L'impact potentiellement négatif de ces

---

(Droz et Forney, 2007). Le nombre des exploitations agricoles y diminue également alors que leur taille augmente (Office fédéral de la statistique, 2006).

<sup>8</sup> La signature de l'Accord international sur l'agriculture, en 1994, amorce l'ouverture des marchés agricoles intérieurs à la concurrence internationale (Cycle d'Uruguay 1986-1994). On assiste depuis, lors de chaque négociation de l'OMC, à la remise en question de « l'exception agricole ». Les négociations débutées en 2001 (Cycle de Doha) visent à aller plus loin et menacent tout soutien aux agricultures nationales, et donc par ricochet, tout soutien étatique aux agriculteurs (par exemple, sous forme de protections tarifaires) (Droz et Forney, 2007 ; Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture [FAO], 2001, 4,2).

changements sociaux, économiques et structurels sur le travail, le mode de vie et les comportements suicidaires des agriculteurs a cependant été très peu étudié en épidémiologie (Klingelschmidt *et al.*, 2018).

Il appert que les agriculteurs ont toujours été exposés à plusieurs éléments incontrôlables générateurs de stress dont l'imprévisibilité des conditions météorologiques. Les contraintes météorologiques sont encore, sinon plus en raison des sécheresses et des variabilités climatiques, une préoccupation majeure pour les agriculteurs (Logstein, 2016). D'autres facteurs de stress se sont ajoutés au fil des décennies tels que les exigences de performance, les changements majeurs et rapides dans leur pratique, les diverses réglementations gouvernementales, l'imposante charge administrative, les critiques des médias et les conflits avec les nouveaux habitants des zones rurales (Behere et Bhise, 2009 ; Booth et Lloyd, 2000 ; Bossut, 2002 ; Fraser *et al.*, 2005 ; Gray et Lawrence, 1996 ; Gregoire, 2002 ; Lobley *et al.*, 2004 ; Raine, 1999). Ces ajouts font de l'agriculture une occupation à haut degré de stress (Behere et Bhise, 2009). L'importance du « transgénérationnel », c'est-à-dire la possibilité d'avoir ou non un successeur ou une « relève », de transmettre ou non à son tour l'exploitation dont on est l'héritier, se greffe aux divers risques psychosociaux auxquels sont confrontés les exploitants agricoles (Lenoir et Ramboarison-Lalao, 2014). D'autre part, l'image de cette profession se dévalorise : de métier noble, on passe à celui de destructeur de l'environnement, provoquant chez certains agriculteurs des crises identitaires profondes (Barbançon, 2002 ; Bossut, 2002) et un sentiment d'abandon (Hervieu, 2009).

### 1.1.1 Contexte agricole suisse

Du côté de la Suisse, les conditions-cadres de l'agriculture ont fondamentalement changé au cours des dernières décennies (Barjolle, Chappuis et Eggenschwiler, 2008 ;

Droz et Forney, 2007 ; Droz et Miéville-Ott, 2001). Ce pays, anticipant la libéralisation internationale du commerce des produits agricoles, a entrepris depuis 1992 une révision en profondeur de sa politique agricole. Cette nouvelle orientation politique se traduit entre autres par une baisse du prix des produits agricoles. De fait, malgré une pression à l'agrandissement des exploitations de façon à accroître leur productivité et leur efficacité, et malgré des prestations supplémentaires sous forme de « paiements directs »<sup>9</sup>, les agriculteurs suisses peinent à maintenir leur revenu depuis de nombreuses années (Droz *et al.*, 2014). Dans le revenu de l'exploitation agricole suisse, on a assisté à une diminution de la part issue de la vente de produits agricoles et à une dépendance accrue envers des « paiements directs » gouvernementaux ou des revenus annexes. Or, le soutien étatique est incertain, car il peut être retiré en tout temps avec le système de démocratie directe de la Suisse. Cependant, les agriculteurs ne pourraient plus se passer de ces « paiements directs » puisque ceux-ci représentent maintenant environ les trois quarts de leur revenu agricole (Droz *et al.*, 2014). Outre la dépendance économique et politique accrue, cette forme directe de soutien implique davantage de contrôles administratifs et de bureaucratisation de l'agriculture. L'accroissement des contrôles et de la paperasse tout comme le fait que l'aide étatique soit désormais directe et tangible remettent aussi en question l'idéal d'indépendance que se sont forgés au fil du temps les agriculteurs (Droz *et al.*, 2014 ; Droz et Forney, 2003, 2007).

En raison de l'ouverture de leurs marchés, de la cessation des prix garantis par l'État pour les produits agricoles et des changements structurels conséquents de l'agriculture, de nombreuses exploitations agricoles sont vouées à la disparition. Certains agriculteurs ont ainsi vu leur avenir menacé, ou à tout le moins, vu

---

<sup>9</sup> Ces aides sous forme de « paiements directs » ne sont plus liées à la production et la commercialisation de leurs produits, mais dépendent du respect de diverses prescriptions gouvernementales, dont des contributions écologiques. Les paiements directs sont liés à la taille de l'exploitation et au nombre d'UGB (unités de gros bétail).

s'écrouler plusieurs de leurs repères (Droz et Forney, 2007). Des changements dans le mode de production et de représentation entraînent un déséquilibre dans la vie des agriculteurs et constituent alors des facteurs de vulnérabilité au plan individuel. D'ailleurs, suite à cette évolution de la politique agricole suisse mettant l'accent sur une libéralisation de la filière agricole, Droz et Forney (2003) ont observé la fragilisation sur les plans politique, technocratique, bancaire, industriel, médiatique, économique ou juridique de la situation des agriculteurs. Cela ne pouvait que conduire, selon ces auteurs, à une situation où l'incertitude prévaut avec ses conséquences psychologiques et sociales. « Tous les producteurs rencontrés par *Le Matin* le confirment : c'est bien l'incertitude qui les mine, avant toute chose » rapporte Renaud Malik, journaliste de ce quotidien suisse en 2012.

#### 1.1.2 Contexte agricole québécois

On peut lire, dans le rapport de la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois (CAAAQ, 2008), qu'au cours des dernières années, l'agriculture québécoise a été profondément secouée par l'émergence de nouvelles puissances agricoles exportatrices, l'augmentation spectaculaire du commerce et de la concurrence des prix non plus uniquement au niveau local ou national mais également au niveau mondial. En outre, les commissaires soulignent plusieurs éléments de tension : la baisse des revenus agricoles ; la difficulté de transférer les fermes à la relève ; la production agricole intensive subordonnée au respect de l'environnement et à son acceptabilité sociale ; les pressions exercées, par exemple à l'Organisation mondiale du commerce (OMC), en faveur d'une plus grande ouverture des marchés agricoles et, enfin, la montée inquiétante de la détresse psychologique en milieu agricole, phénomène méconnu jusqu'alors chez les agriculteurs.

De surcroît, le rapport de cette commission constate une disparition massive des exploitations agricoles, une substitution du travail par le capital, une hausse de la productivité, de la spécialisation et de la mécanisation tout comme un endettement<sup>10</sup> sans précédent des agriculteurs. La précarisation de la situation financière des producteurs agricoles réduit leur capacité à faire face aux imprévus et augmente leur dépendance envers les programmes étatiques de soutien à l'agriculture. Cette situation est particulièrement préoccupante dans un contexte d'endettement accéléré des entreprises agricoles et « dans un environnement économique de plus en plus libéralisé, mondialisé et notamment assujéti à des règles internationales restrictives sur les politiques de soutien à l'agriculture » (CAAAQ, 2008). L'importance de l'endettement rend les entreprises agricoles québécoises fragiles et leurs propriétaires anxieux et parfois même dépressifs (Saint-Pierre, 2009).

La mutation de l'agriculture et les politiques agricoles changeantes entraînent dans leur sillage des sentiments d'incertitude, d'insécurité et d'inquiétude. Qui plus est, les bouleversements dans le monde agricole vont de pair avec des transformations dans l'ensemble du milieu rural. Dans son mémoire devant la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire du Québec, la coalition Solidarité rurale du Québec énumère divers problèmes de la ruralité : exode de la population et problèmes

---

<sup>10</sup> L'acquisition de très coûteux quotas, tout en assurant une stabilité des revenus, contribue certes à l'endettement des producteurs sous gestion de l'offre (Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois [CAAAQ], 2008). Notons que la valeur moyenne des quotas par ferme laitière au Québec en 2005 était d'environ 1,3 million \$ (OCDE, 2008). De 1995 à 2005, on enregistre une augmentation de 173 % de l'endettement moyen des exploitations agricoles québécoises et cette tendance semble se poursuivre (Statistique Canada, 2006, 2011). En outre, le taux d'endettement a été en croissance soutenue au cours de la période 1997-2006, et ce, en dépit d'une baisse significative du revenu tiré du marché au cours de la même période (Saint-Pierre, 2009). Parmi les facteurs contribuant à « l'explosion de l'offre de crédit en agriculture » on note « la formule du prêt tandem permettant aux institutions [financières] privées de bénéficier de la pleine garantie gouvernementale » sur les prêts agricoles à long terme. C'est ainsi, constate Saint-Pierre, « qu'on a vu arriver dans les campagnes une véritable escouade de jeunes conseillers en financement agricole qui, encore aujourd'hui, pratiquent une surenchère pour s'accaparer les parts de marché du crédit agricole, accroissant pour la clientèle les bonnes raisons d'emprunter » (p. 24).

de relève agricole, diminution de la disponibilité et de la viabilité de services de proximité, cohabitation parfois difficile avec les néo-ruraux (Solidarité rurale du Québec, 2007).

### 1.1.3 Contexte laitier

Dans cet univers agricole changeant et globalisant, le secteur laitier est un secteur intéressant pour la comparaison entre la Suisse et le Québec. En effet, les politiques agricoles canadiennes et suisses qui régissent ce secteur sont très différentes. Alors que dans le cadre de la mondialisation des marchés, le gouvernement helvétique a opté pour une libéralisation du marché du lait (il a entre autres mis fin à son système étatique de contingentement de la production laitière et de soutien des prix du lait en 2009), les producteurs de lait québécois luttent pour maintenir à tout prix leur système de gestion de l'offre (système de quotas)<sup>11</sup>. En conséquence, dans le secteur laitier suisse, les années 2009 et 2010 ont été très mouvementées et ont été marquées par des manifestations et mouvements de grève<sup>12</sup>. Au Québec, le secteur laitier craint d'éventuels accords internationaux qui l'obligeraient à modifier substantiellement son système de gestion de l'offre. Un véritable « tsunami »<sup>13</sup> menacerait alors les producteurs de lait. La possibilité de perdre le système de quotas est anxiogène pour plusieurs agriculteurs québécois ayant investi des centaines de milliers de dollars dans l'achat de ces quotas (Lafleur et Allard, 2006). Plus récemment, en 2015, plusieurs

---

<sup>11</sup> La gestion de l'offre est un mécanisme par lequel les producteurs de lait québécois planifient et contingentent leur niveau de production avec des quotas de façon à éviter les surplus et les pénuries. Conséquemment, les producteurs de lait doivent posséder un permis de production pour chaque litre de lait vendu aux usines. Des tarifs douaniers élevés sont fixés par le gouvernement fédéral pour contrôler les importations de lait. Voir les informations proposées par le Mouvement de la gestion de l'offre sur son site Internet (<https://mouvementgo.ca/gestion-offre/>).

<sup>12</sup> Voir entre autres le site Internet du syndicat agricole Uniterre (<http://www.uniterre.ch/Actualites/actu.html>).

<sup>13</sup> Expression utilisée par Marcel Groleau, alors président de la Fédération des producteurs de lait du Québec, lors du Colloque sur la santé rurale tenu à Drummondville le 1er février 2007.

manifestations de producteurs de lait ont eu lieu pour dénoncer la négociation d'un accord de libre-échange transpacifique qui ouvrirait une brèche dans le système canadien de gestion de l'offre. D'un point de vue psychosocial, pour paraphraser un agriculteur (cité par Lafleur et Allard, 2006, p. 17), est-ce que la tempête en Suisse est pire que l'attente de la tempête au Québec ?

Le contexte d'incertitude économique et politique tout comme la complexification et l'évolution perpétuelle de l'agriculture mettent à l'épreuve les capacités d'adaptation et la résilience des agriculteurs (Gallagher, Kliem, Beautrais et Stallones, 2008 ; Vivéa, 2007). C'est dans ce contexte déstabilisant et « fragilisant » (Vivéa, 2007) que certains agriculteurs sombrent dans le désespoir.

## 1.2 Ampleur du phénomène de suicide chez les exploitants agricoles de sexe masculin

Quoiqu'on ne sache pas avec une précision suffisante comment chaque profession particulière agit sur la tendance au suicide, on peut regarder pourtant comme établi que la profession où l'on se suicide le moins est l'agriculture... (Durkheim, 1888, p. 20)

Les fonctions industrielles et commerciales sont, en effet, parmi les professions qui fournissent le plus au suicide [...] elles sont sensiblement plus éprouvées que l'agriculture. C'est que l'industrie agricole est celle [...] où la fièvre des affaires a le moins pénétré. (Durkheim, 1897, p. 108)

L'analyse sociologique des suicides par profession effectuée par Durkheim montre que l'agriculture semble épargnée par ce phénomène au 19<sup>e</sup> siècle. Il faut attendre le dernier quart du 20<sup>e</sup> siècle pour que le suicide des agriculteurs préoccupe des chercheurs américains. Ces recherches ont été réalisées dans le contexte de la récession ayant frappé les agriculteurs américains durant les années 80 (hauts niveaux

d'endettement alliés à des taux d'intérêt élevés, saisies de fermes, etc.). Par exemple, Stallones (1990) signale que le taux de suicide des fermiers blancs du Kentucky entre 1979 et 1985 (42,2 par 100 000) est nettement supérieur à celui des hommes blancs non-agriculteurs du Kentucky (30,1) et celui des hommes américains en général (19,2). Gunderson *et al.* (1993) arrivent à des taux semblables pour les agriculteurs à temps plein de cinq états du centre-nord américain. Les crises économiques sévissant dans le secteur agricole sont vues comme un facteur supplémentaire de déstabilisation pour certains individus. En effet, une crise économique crée un contexte d'incertitude dans lequel les agriculteurs peuvent avoir de grandes décisions à prendre : agrandissement ou non de l'exploitation (impliquant davantage d'endettement), hausse des heures de travail, vente ou non de l'exploitation, changement de production, etc.

L'anticipation de tels changements peut être très anxiogène et faire perdurer des symptômes dépressifs (Lorenz, Conger, Montague et Wickrama, 1993). Pendant les périodes de crise, les agriculteurs perçoivent également un manque de contrôle sur les facteurs liés à la réussite agricole et développent un sentiment d'impuissance (Hirsch, 2006). Là où perdurent les rôles traditionnels de genre, le rôle masculin de gagne-pain familial est aussi mis à l'épreuve. Ainsi, le fait de devoir compter sur les gains extérieurs à la ferme de l'épouse pour vivre a un impact négatif sur l'estime de soi des agriculteurs (Alston, 2012).

Une recension récente de la littérature sur les effets de la crise économique et financière de 2008 effectuée par l'Observatoire national du suicide de France (ONS, 2014) montre une fragilisation de la santé mentale et une hausse des décès par suicide, et ce, davantage chez les hommes que chez les femmes. L'ONS précise toutefois que des analyses qualitatives autant que quantitatives sont nécessaires car il persiste encore bien des lacunes au niveau des connaissances « sur les canaux par

lesquels la crise pourrait impacter la santé mentale et le suicide » (p. 183). Selon l'ONS, une piste prometteuse, du moins pour les hommes, est de prendre en considération les conséquences financières et d'ordre relationnel. L'apparition de problèmes financiers au quotidien, l'échec de remboursement de crédits immobiliers ou encore les pertes financières peuvent entraîner des problèmes de santé mentale tels que l'anxiété ou la dépression. De surcroît, des difficultés financières peuvent contribuer à détériorer des relations matrimoniales, celles-ci jouant traditionnellement un rôle de protection pour la santé mentale et les conduites suicidaires des hommes : « Les liens entre la conjoncture économique, l'institution matrimoniale et le suicide mériteraient sans doute d'être creusés » (ONS, 2014, p. 183). Un « désespoir » pourrait être aussi « induit par la manière dont les médias communiquent sur l'ampleur et la durée du déclin économique » (p. 184). Ces pistes d'analyse pourraient être étudiées lors des crises agricoles.

Dans un même ordre d'idées, Hartley (2001) constate que le taux de suicide parmi les éleveurs de bétail et les producteurs laitiers britanniques a connu une hausse brusque en 2001 lors de l'abattage des animaux pour prévenir la propagation de la fièvre aphteuse et celle de la « maladie de la vache folle » (encéphalopathie spongiforme bovine). Les études sur le suicide selon l'occupation en Angleterre et au Pays de Galles, entre 1982 et 2005, situent constamment les agriculteurs de sexe masculin parmi les groupes professionnels à plus haut risque (Charlton *et al.*, 1993 ; Kelly, Charlton et Jenkins, 1995 ; Kelly et Bunting, 1998 ; Meltzer *et al.*, 2008).

En Australie, on établit qu'un agriculteur se suicide tous les quatre jours (Judd *et al.*, 2006). Le taux de suicide des exploitants agricoles australiens a augmenté continuellement au cours des années 90, avec pour résultat, un taux atteignant le double de celui de la population masculine générale en fin de décennie (de 24,8 pour 100 000 en 1988 à 51,4 pour 100 000 en 1997) (Page et Fragar, 2002). Les

agriculteurs australiens masculins seraient notamment plus à risque de suicide en raison des sécheresses récurrentes et de leurs impacts négatifs sur l'entreprise, la famille et les individus (Alston, 2012 ; Fragar, Kelly, Peters, Henderson et Tonna, 2008 ; Guiney, 2012 ; Kunde *et al.*, 2017). À cet égard, une crise qui perdure peut conduire à la déstructuration du milieu rural et celle-ci a été associée depuis Durkheim à un risque accru de suicide (Barbançon, 2002 ; Gallagher et Sheehy, 1994 ; Lobley *et al.*, 2004 ; Middleton *et al.*, 2004 ; Stark, Riordan et O'Connor, 2011).

Les pays anglo-saxons ne sont pas les seuls touchés par la problématique du suicide en agriculture. Une étude française révèle que la catégorie sociale des exploitants agricoles masculins est la plus affectée par les mortalités par suicide ; ils ont de fait un risque de décès par suicide trois fois plus élevé que celui des cadres (Cohidon *et al.*, 2010). Un excès de mortalité par suicide observé à partir de 2008 chez les éleveurs français de bovins (viande et lait) « pourrait être pour partie associé aux fortes contraintes financières, liées à la crise économique, subies par le monde agricole depuis 2007 » (Bossard *et al.*, 2013) et à un épisode de tuberculose affectant le cheptel bovin (Khireddine-Medouni, Breuillard et Bossard, 2016). Le plus grand nombre de suicides dans le secteur de l'élevage bovins-lait a du reste été observé lors d'une période où les prix du lait étaient les plus bas. Les fluctuations économiques à la baisse et les maladies touchant certains élevages ont pu avoir des effets nuisibles sur la santé mentale des éleveurs touchés (Khireddine-Medouni *et al.*, 2016). En revanche, il semble que la hausse des suicides en période de crises en agriculture ne se constate pas dans toutes les régions françaises. Ainsi, « malgré les différentes crises agricoles, le suicide en agriculture n'augmente pas » en Franche-Comté (Jacques-Jouvenot et Laplante, 2009).

Le Canada (hormis le Québec) semble aussi une exception qui confirme la règle en ce qui concerne les taux de suicide en milieu agricole. En étudiant une cohorte de 326 256 exploitants agricoles canadiens de sexe masculin entre 1971 et 1987, l'équipe de Pickett (2000) constate que les taux provinciaux de suicide chez les agriculteurs sont généralement inférieurs ou comparables à ceux observés au sein des groupes d'hommes canadiens. Toutefois, comme nous l'avons déjà mentionné, le Québec fait exception : le taux de suicide des agriculteurs québécois est non seulement le plus élevé parmi la communauté des exploitants agricoles de sexe masculin au Canada, mais il est le double de celui des hommes dans la population québécoise. On y dénombre 382 suicides et le taux de suicide passe de 29,5 à 77,9 par 100 000 entre 1971 et 1987, la fin de la période correspondant à une récession (hauts taux d'intérêt, augmentation du prix des quotas, déclin des prix agricoles) (Pickett, Davidson et Brison, 1993). Les taux québécois ont surpris les chercheurs qui ont émis l'hypothèse de certains « faux positifs » en raison d'une moins grande variété de noms de famille au Québec<sup>14</sup> (Pickett *et al.*, 2000). Cependant, l'importante différence de taux avec les autres provinces canadiennes ne peut être expliquée par cette seule raison méthodologique. Dans un article écrit pour un journal agricole québécois, Pickett (1999) avance que les suicides d'agriculteurs québécois pourraient être reliés aux difficultés financières des fermes. De même, il émet les hypothèses (non vérifiées) que les crises économiques aient été plus aigües au Québec que dans les autres provinces, que les agriculteurs québécois aient été plus isolés et aient connu plus de problèmes psychologiques.

Même si les études consultées ne sont pas toutes convergentes, il ressort généralement un excès de risque des agriculteurs comparativement aux autres

---

<sup>14</sup> Lorsque les méthodes de couplage de données, pour identifier les personnes ayant mis fin à leurs jours, font appel aux noms de famille, les risques d'un mauvais couplage seraient plus élevés au Québec où l'ensemble de noms de famille est plus restreint que dans les autres provinces (Pickett *et al.*, 2000).

groupes socioprofessionnels ou à la population masculine générale (voir tableau 1.1), du moins dans certaines régions et à certaines périodes du 20e siècle. En outre, cette recension de la littérature sur l'ampleur du phénomène de suicide illustre la nécessité d'être aux aguets lors de crises économiques en agriculture, celles-ci semblant être un facteur de fragilisation important.

Les auteurs d'une méta-analyse récente portant sur études entre 1995 et 2016 ont confirmé un excès de risque de suicide chez les travailleurs de l'agriculture, de la foresterie et de la pêche (taille d'effet combiné = 1,48 ; IC à 95 % : 1,30-1,68). (Klingelschmidt *et al.*, 2018). La majorité des études concerne des suicides masculins du secteur agricole. Par contre, des analyses en fonction du statut de travail (travailleurs indépendants versus salariés) n'ont pu être réalisées. L'absence de distinction entre les travailleurs salariés et les exploitants agricoles incite à la prudence quant à l'interprétation du résultat de cette méta-analyse.

Tableau 1.1 Prévalence de suicide chez les hommes agriculteurs

Auteurs Lieu de l'étude	Population à l'étude	Groupe de comparaison	Méthode de calcul	Groupe d'âge	Période	Résultats
Stallones, 1990 États-Unis (Kentucky)	Hommes agriculteurs « blancs » décédés par suicide N=302	Population masc. américaine « blanche » décédée par suicide (1980)	Taux de suicide pour 100 000	18 +	1979- 1985	Agriculteurs : 42,2 Ho Kentucky : 30,1 Ho États-Unis : 19,2 Taux des agriculteurs est le double de celui des hommes américains blancs
Charlton <i>et al.</i> , 1993 Angleterre et Pays de Galles	Hommes agriculteurs décédés par suicide ou cause indéterminée N=526	Hommes de tous les groupes occupationnels décédés par suicide ou cause indéterminée	RPM (Ratios proportionnels de mortalité — PMR en anglais)  Chiffres bruts	16-64 ans	1979- 1990	RPM <sup>1</sup> : 187 Les agriculteurs ont près de deux fois plus de risque de décéder par suicide que d'une autre cause de mortalité, comparativement aux hommes de tous les groupes occupationnels  N=526 : plus grand nombre de suicides de tous les groupes occupationnels
Gunderson <i>et al.</i> , 1993 États-Unis (5 états du centre-nord)	Hommes agriculteurs à temps plein décédés par suicide ou cause indéterminée N=913	Population masc. américaine « blanche » décédée par suicide (1980)	Taux bruts de suicide  Taux standardisés selon l'âge  RSM (Ratios standardisés de mortalité par suicide - SMR en anglais)	18 +	1980- 1988	Taux brut suicide Agri. temps plein : 48,1  Taux standardisé suicide Agri. temps plein : 33,3  RSM Agri. temps plein : 169 Il y a 69 % plus de mortalités par suicide parmi les agriculteurs que parmi la population masc. américaine blanche
Inskip, Coggon, Winter et Pannett, 1996 Angleterre et Pays de Galles	Hommes agriculteurs décédés par suicide N=1215  Hommes agriculteurs indépendants N=546	Population active masculine décédée par suicide	RPM	20-74 ans	1979- 1980 et 1982- 1990	RPM <sup>1</sup> : 156 [IC : 147-165]  RPM <sup>1</sup> agriculteurs indépendants : 196 [IC : 180-213]

Kelly et Bunting, 1998 Angleterre et Pays de Galles	Hommes agriculteurs décédés par suicide ou cause indéterminée N=501	Hommes de 139 occupations décédés par suicide ou cause indéterminé	RPM	20-64 ans	1982-1987  1991-1996	RPM <sup>i</sup> : 202 [IC : 180-226]  N=311  RPM <sup>i</sup> : 144 [IC : 124-166]  N=190
Pickett <i>et al.</i> , 2000 Canada Québec	Hommes agriculteurs décédés par suicide canadiens N=1457 Québécois N=382	Hommes de la population générale	Taux de suicide standardisés	30-69 ans	1971-1987	Canada. Agriculteurs : 29,2 [IC = 27,3-31,1] Population générale : 27,0 [IC : 26,6-27,3] Pas de différence avec les hommes de la population générale  Québec. Agriculteurs : 54,8 [IC= 48,1-61,5] Population générale : 28,1 [IC = 27,4-28,8] Taux des agriculteurs québécois est le double de celui des hommes de la population générale
Page et Fragar, 2002 Australie	Hommes agriculteurs décédés par suicide N=604	Hommes de la population générale	Taux de suicide standardisés selon l'âge	15 ans et plus	1988-1997	Taux de suicide des agriculteurs passent de 24,8 à 51,4 pour 100 000.  Le ratio des taux des agriculteurs sur les taux nationaux passe de 1,53 à 2,19
Stark, Belbin <i>et al.</i> , 2006 Écosse	Hommes agriculteurs décédés par suicide ou cause indéterminée	Hommes de tous les groupes occupationnels décédés par suicide ou cause indéterminée	RPM	16-64 ans	1981-1999	RPM <sup>i</sup> agriculteurs 46-64 ans : 216 [IC : 175-267]  N=86
Meltzer <i>et al.</i> , 2008 Angleterre et Pays de Galles	Hommes agriculteurs décédés par suicide ou cause indéterminée	Hommes de tous les groupes occupationnels décédés par suicide ou cause indéterminée	RPM	20-64 ans	2001-2005	RPM <sup>i</sup> agri. : 189
Miller et Burns, 2008 Sud de l'Australie	Hommes décédés par suicide sur les exploitations agricoles N=43	Hommes ruraux du sud de l'Australie	Taux de suicide		1997-2001	Taux de suicide : 33,8 (Taux de suicide des hommes ruraux : 23,8)

Browning <i>et al.</i> , 2008 États-Unis (Kentucky, Caroline du nord et du sud)	Hommes agriculteurs blancs décédés par suicide  N=590	Population masc. « blanche » décédée par suicide	Taux de suicide des agriculteurs ajustés selon l'âge	25+	1990- 1998	Taux (différence de taux par rapport à la population masculine blanche) KY : 39,5 (+8,4) NC : 48,1 (+18,6) SC : 35,5 (+3,4)  RTI (Rapports ajustés des taux d'incidence — Incidence rate ratio en anglais)  RTI NC 25-34 ans : 2,5 [1,9-3,3] RTI NC 65-74 ans : 1,6 [1,3-2,0] RTI NC 75-84 ans : 2,5 [2,0-3,1] Un RTI de 2,5 indique que les agriculteurs de ce groupe d'âge sont 2,5 fois plus susceptibles de mourir de suicide comparativement à la population masculine blanche de ce groupe.
Cohidon <i>et al.</i> , 2010 France	Hommes agriculteurs décédés par suicide N=127	Hommes actifs décédés par suicide selon la dernière occupation professionnelle	Risques relatifs de mortalité par suicide ajustés selon l'âge et la période (RR)	15-65 ans	1976- 2002	RR agriculteurs : 3,1 [IC 2,3-4,2] RR cadres : 1 RR ouvriers : 2,6 [IC 2,0-3,4] Les agriculteurs sont trois fois plus à risque de mourir par suicide que les cadres
Bossard <i>et al.</i> , 2013. France	Hommes agriculteurs décédés par suicide N=417	Population générale masculine décédée par suicide	RSM (Ratios standardisés de mortalité par suicide - SMR en anglais)	15 ans et plus	2007- 2009	Total agriculteurs RSM 2008 : 128 [IC 108-150] RSM 2009 : 122 [IC 103-144]  Éleveurs bovins- lait RSM 2008 : 156 [109-215] RSM 2009 : 147 [101-204]  Éleveurs bovins- viande RSM 2008 : 227 [159-310] RSM 2009 : 157 [101-227]  45 - 54 ans : RSM 2008 : 131 [100-167] 55-64 ans : RSM 2008 : 147 [102-202] RSM 2009 : 164 [118-221]

<sup>i</sup> RPM : Un RPM de 100 signifierait que, relativement à la population de comparaison, il n'y a pas plus de risque pour les agriculteurs de décéder par suicide que d'une autre cause de mortalité. Une valeur de 50 signifierait que, relativement à la population de comparaison dans son ensemble, les agriculteurs ont la moitié moins de risque de mourir par suicide que d'une autre cause. À l'opposé, une valeur de 200 signifierait que, relativement à la population de comparaison, les agriculteurs sont deux fois plus à risque de décéder par suicide que d'une autre cause (Meltzer *et al.*, 2008).

### 1.3 Modèles théoriques des conduites suicidaires

Même s'il existe divers modèles théoriques sur le suicide, la composante multifactorielle des conduites suicidaires, c'est-à-dire la reconnaissance d'une interaction entre des facteurs de risque et de protection, biologiques, psychologiques, sociaux, environnementaux et culturels, est désormais largement admise (OMS, 2014a).

Les facteurs de risque sont les facteurs qui augmentent la probabilité qu'un individu adopte une conduite suicidaire ou décède par suicide. À l'opposé, les facteurs de protection permettent de réduire la probabilité qu'un individu adopte une conduite suicidaire ou décède par suicide, soit en limitant l'impact des facteurs qui le déstabilisent, le fragilisent et le rendent vulnérable aux conduites suicidaires, soit en intensifiant sa capacité de résilience ou en lui permettant d'entrevoir des alternatives aux difficultés de sa vie (OMS, 2014a, 2014b ; ONS, 2014 ; White et Jodoin, 1998).

#### 1.3.1 Modèle biopsychosocial

Le modèle biopsychosocial, généralement sous-jacent à une analyse par facteurs de risque (Spoljar, 2014) est adopté fréquemment dans le domaine de la santé publique (OMS, 2014b ; Ministère de la Santé et des Services sociaux [MSSS], 1998). Ce

modèle explique le développement du suicide et des comportements suicidaires par l'interaction de facteurs de risque individuels ou prédisposants (facteurs génétiques et biologiques, pertes précoces, troubles mentaux, rigidité cognitive, difficultés de résolution de problèmes, etc.) avec des facteurs socioculturels et environnementaux (isolement social, conditions économiques difficiles, acceptabilité sociale du suicide pour la résolution de certains problèmes, stigmatisation associée à la demande d'aide, etc.) et d'autres, précipitants (événements de vie stressants, pertes significatives, situations humiliantes, etc.). Les versions plus récentes<sup>15</sup> de ce modèle intègrent aussi des facteurs de protection visant à réduire la vulnérabilité d'une personne aux comportements suicidaires (OMS, 2014b). Les stratégies conséquentes de prévention du suicide visent à réduire les facteurs de risque et renforcer les facteurs de protection.

### 1.3.2 Modèle écologique

Dans la littérature, nous retrouvons un autre modèle prédominant en prévention du risque suicidaire et comportant maintes ressemblances avec l'approche biopsychosociale, soit le modèle écologique. Plusieurs chercheurs et intervenants canadiens en prévention de suicide<sup>16</sup> ont recours au modèle écologique développé par White et Jodoin (1998)<sup>17</sup> afin de mettre en lumière les facteurs jouant un rôle à divers niveaux dans les trajectoires des personnes suicidaires. À l'instar du modèle

---

<sup>15</sup> À noter que la *Stratégie québécoise d'action face au suicide « S'entraider pour la Vie »*, présentée en 1998 par le Ministère de la Santé et des Services Sociaux du Québec (MSSS), ne comporte pas encore de catégorie « facteurs de protection » dans les facteurs associés au suicide et aux comportements suicidaires.

<sup>16</sup> Voir par exemple Association québécoise de prévention du suicide (<http://www.aqps.info/comprendre/>); Centre for Suicide Prevention of Alberta (<https://www.suicideinfo.ca/>); Collins-Poulette (2009); Ministère de la santé du Nouveau-Brunswick (2007); Stewart (2002).

<sup>17</sup> Ce dernier constitue une adaptation au suicide du modèle théorique de Bronfenbrenner (*Ecological Systems Theory*) élaboré en 1979.

biopsychosocial, ce dernier va au-delà des causes uniques et individuelles et souligne le caractère multifactoriel du suicide. Toutefois, dans ce modèle, les comportements suicidaires sont expliqués par des interactions complexes et dynamiques entre l'individu et les cercles d'influence plus ou moins proximaux autour de lui, soit la famille, les pairs, le milieu de travail, la communauté, la culture et la société. À l'intérieur de ces cercles sont véhiculés des attentes, des rôles, des normes, des valeurs, des croyances sociales qui peuvent aussi influencer la décision d'une personne de s'enlever la vie. De plus, l'analyse tient compte des contextes sociaux, économiques ou politiques dans lesquels se développent les comportements suicidaires : « Suicide and suicidal behaviour do not take place in a vacuum. Instead, suicide takes place when several factors interact with one another over time and across a number of contexts » (White et Jodoin, 2004, p. 15).

Ce modèle met donc l'emphase sur la complexité et le caractère dynamique des conduites suicidaires de même que sur l'interdépendance entre les facteurs d'une même sphère ou entre sphères. Il permet d'entrevoir les multiples influences dont il faut tenir compte quand on essaie de comprendre et de prévenir le phénomène. Les interactions dans chaque sphère et entre sphères peuvent accentuer le risque suicidaire tout comme elles peuvent aider à le diminuer. Les facteurs associés au comportement suicidaire sont ainsi regroupés sous quatre catégories : facteurs prédisposants, facteurs contributifs, facteurs précipitants et facteurs de protection qui interagissent les uns avec les autres. La prévention du suicide vise à atténuer les facteurs de risque et à renforcer les facteurs de protection, personnels et environnementaux (White et Jodoin, 2004).

Les facteurs prédisposants sont des facteurs liés à la trajectoire de vie d'une personne et qui la rendent davantage vulnérable au comportement suicidaire. Ils fragilisent en quelque sorte le sol sur lequel se développe la personne. Les facteurs contributifs

sont des facteurs qui exacerbent le niveau de risque à un moment précis chez la personne. Les facteurs précipitants sont des facteurs récents dans l'histoire de l'individu. Ce sont des événements de vie négatifs qui servent de déclencheurs d'un déséquilibre. Ils sont la goutte d'eau qui fait déborder le vase. Il pourrait s'agir d'événements stressants, en apparence anodins pour certains, mais ayant une signification d'importance pour l'individu et induisant, chez lui, des sentiments négatifs (abandon, échec, rejet) et une grande souffrance qu'il ne parvient pas à atténuer. Ils auront « une importance d'autant plus grande pour la personne qu'ils réactualisent, à un moment donné, des problématiques liées au passé » (Educa Santé, s.d.). Quant aux facteurs de protection, ils établissent des conditions qui contribuent à diminuer les risques de suicide. Posséder, par exemple, une bonne santé physique et mentale fait partie des facteurs de protection au niveau individuel.

### 1.3.3 Critiques des modèles de facteurs de risque et de protection des conduites suicidaires

Certaines remarques et réserves ont été émises sur les modèles de facteurs de risque et de protection des conduites suicidaires. Tout d'abord, les liens entre les facteurs de risque — identifiés sur la base de données statistiques ou épidémiologiques — et les conduites suicidaires se situent au niveau populationnel et non pas au niveau individuel (ONS, 2014). Les associations entre facteurs de risque et conduites suicidaires ne sont donc pas automatiques au niveau individuel. De plus, même s'il ressort que l'accumulation des facteurs de risque accroît la vulnérabilité aux comportements suicidaires, ce n'est pas parce qu'un individu cumule plusieurs facteurs que, nécessairement, il aura des idées suicidaires ou passera à l'acte, d'où l'importance de se pencher vers l'étude des facteurs de protection (OMS, 2014a ; ONS, 2014) et du sens d'un facteur de risque particulier dans une histoire singulière (Mahieu, 2000, cité par Walter, 2000).

Par ailleurs, dans un article paru en 2014 sur la difficile évaluation de la problématique suicidaire en agriculture, Spoljar est très critique de l'approche statistique confirmatoire d'une liste de facteurs de risque potentiels du suicide, arguant « l'inutilité d'une simple juxtaposition de ces facteurs » et l'« éventualité toujours présente d'avoir négligé quelque déterminant essentiel » (p. 13). Il fait un plaidoyer sur la nécessité d'aller au-delà du paradigme positiviste et des explications basées exclusivement sur une liste prédéterminée de facteurs et d'associations statistiques. Pour lui, cette façon de procéder est trop réductrice de la complexité du phénomène « humain » du suicide en lien avec le travail. Spoljar souligne que les enquêtes sur lesdits facteurs « gagneraient à être complétées par des analyses plus circonstanciées en matière de processus de fragilisation » (p. 25). S'inspirant des travaux de l'organisme Vivéa (2007), il relève la pertinence de se pencher sur l'analyse des facteurs potentiels de fragilisation des agriculteurs dans un contexte agricole instable, de plus en plus complexe et en constante mutation (socioéconomique et technique), source d'insécurité et d'inquiétude. Parmi ceux-ci : l'affaiblissement des liens sociaux et l'isolement ; le manque de reconnaissance ; le surtravail, c'est-à-dire le travail « pouvant devenir un travail-refuge, voire une suractivité, pour fuir une réalité perçue comme trop complexe et trop floue » (p. 16) ; les bouleversements dans les pratiques professionnelles « exigeant l'appropriation de connaissances multiples et variées (réglementations plus pointues, comptabilité-gestion, bureautique, agronomie, etc.) » (p. 16) et les difficultés à faire face aux nouvelles normes et à acquérir les nouveaux savoir-faire ; les soucis financiers pour s'adapter et répondre aux exigences ; les événements socio-économiques tels que des crises sectorielles ; les effets destructeurs de la dérégulation des marchés ; les problèmes de santé physique et psychique ; les questions « d'identité psychique et professionnelle, d'"amour du métier", de superposition conflictuelle des sphères privée et publique, du travail avec le vivant » (p. 8), etc. Selon lui, ces facteurs ne s'additionnent pas de manière statique jusqu'à un seuil de saturation, mais chacun de ces différents facteurs prend place dans un processus global et dynamique de

fragilisation de l'individu, qui affecte chaque fois la capacité à répondre aux contraintes suivantes, ce que ne peut révéler une simple analyse statistique de type épidémiologique.

Spoljar (2014) reconnaît toutefois que, puisque l'immense majorité des agriculteurs qui s'y trouvent assujettis ne se suicident pas, ces facteurs de fragilisation ne peuvent pas être considérés comme suffisants pour rendre compte des actes suicidaires. Ceci justifie la nécessité d'une analyse des processus psychiques. La compréhension du suicide doit donc nécessairement impliquer les questions d'interprétation des événements et de sens de l'activité professionnelle. De fait, la causalité passe par la représentation de ce qui est en jeu (par exemple le sentiment de ne pas être à la hauteur). Il faut rallier l'étude de la société et de l'individu, du travail et du travailleur. Ainsi, Spoljar allègue qu'une « compréhension plus fine exigerait donc d'articuler les perspectives qualitatives et quantitatives, dynamiques et factorielles, cliniques et épidémiologiques » (p.16). En ce sens, l'ONS (2014) souligne la nécessité de travaux qualitatifs sur les contextes de vie personnelle et professionnelle des individus décédés par suicide en surcroît des analyses quantitatives des facteurs de risque et de protection. L'ONS propose notamment les axes de recherche suivants : l'étude de certains milieux professionnels où les conditions de travail sont difficiles (dont les travailleurs indépendants et professionnels du secteur agricole) ; l'impact des évolutions du travail sur le risque suicidaire (dont l'intensité et le temps de travail) ; les conséquences des crises économiques (dont l'accroissement de la charge de travail et des difficultés financières, facteur potentiel de risque d'anxiété ou de dépression et par ricochet, de suicide).

#### 1.3.4 Modèle diathèse-stress des conduites suicidaires en milieu rural (avec composante psychologique)

Selon le modèle « diathèse-stress », il y a nécessité d'une combinaison entre des événements de vie stressants et une vulnérabilité (diathèse) pour que le risque de conduite suicidaire augmente. Toutefois, les chercheurs et cliniciens du travail Dejours et Bègue (2009) émettent des mises en garde quant au recours à ce modèle théorique dans l'étude de liens entre suicide et travail. Ils craignent qu'une trop grande emphase ne soit mise sur les vulnérabilités individuelles, ce qui aurait alors pour conséquence d'occulter de « l'investigation l'analyse spécifique du rôle revenant en propre au travail, dans la santé aussi bien que dans la maladie mentale (p. 27) ». Cette façon restrictive d'interpréter le modèle de diathèse-stress aurait notamment des conséquences au niveau de la prévention et de l'intervention, les actions ne visant subséquentement que des individus et des déficiences au niveau du « *coping* ».

Dans le modèle de comportement suicidaire « Cri de douleur » (*Cry of pain*) de Williams (2001), le terme « diathèse » revêt une connotation plus large que les initiales dimensions biologiques ou génétiques pour y inclure des dimensions cognitives et sociales. Ainsi, Williams (2001) soutient qu'une personne confrontée à des expériences de vie stressantes suscitant des émotions très négatives (sentiment d'échec, de rejet, etc.), juge sa capacité à échapper à de tels sentiments douloureux. Cette évaluation est particulièrement nocive lorsque la personne croit qu'elle ne pourra échapper aux problèmes ou aux événements de vie indésirables, lorsqu'elle se sent prise au piège, avec aucune possibilité de s'en sortir et aucune aide accessible. La seule porte de sortie qui s'ouvre est alors le suicide. Cette activation d'un script d'impuissance (réalisation que quoi qu'on fasse, on est perdu) augmente alors le

risque d'un comportement suicidaire<sup>18</sup>. En revanche, des facteurs de protection tels que le soutien social pourraient empêcher l'activation de ce script. Selon Van Heeringen (2012), des études dans le domaine de la psychologie cognitive, dont celles de Williams (2001) et Williams et Pollock (2001), ont fourni des preuves croissantes à l'appui d'un modèle « diathèse-stress » des comportements suicidaires. Le modèle de Williams a servi de base à une modélisation de la trajectoire suicidaire en milieu rural (Stark *et al.*, 2011). Dans le modèle théorique de Stark et ses collaborateurs, non seulement des traits biologiques ou génétiques (diathèse) peuvent interagir avec des facteurs environnementaux de stress pour produire un comportement comme le suicide, mais on y voit également l'intervention de facteurs psychologiques et cognitifs de même que la possible intervention de facteurs de protection dans la trajectoire suicidaire. On y retrouve notamment des facteurs de stress basés sur une recension de la littérature où prédominent les agriculteurs. L'évaluation de la capacité d'une personne à faire face à la situation ou d'y échapper est influencée par une série de facteurs, dont la présence de soutien social, la spiritualité, les normes culturelles sur la recherche d'aide, la stigmatisation de la maladie mentale (reflétée par exemple dans le fait que les agriculteurs consultent fréquemment leur médecin durant les mois précédant leur décès par suicide avec uniquement une symptomatologie physique), la disponibilité de services en santé mentale, les barrières à l'accessibilité (dont l'éloignement, l'horaire, la qualité des services en dehors des grands centres) et à l'acceptabilité des services professionnels (dont la culture de stoïcisme, d'autosuffisance, d'indépendance et d'autonomie parmi les agriculteurs). La décision de porter atteinte à sa vie est affectée quant à elle par l'acceptabilité sociale et culturelle du suicide et l'exemple de comportements suicidaires. Enfin, si l'acte d'autodestruction est entrepris, le risque de décès résultant

---

<sup>18</sup> Shneidman (1999) souligne également ce sentiment décourageant d'impuissance chez la personne suicidaire en évoquant l'émotion commune aux suicides, le *désespoir désemparé* (p. 125-126). Il n'y a aucun espoir, aucune aide à n'attendre de personne, aucune issue, outre le suicide. La personne n'a alors plus d'espoir que sa souffrance puisse être soulagée.

de l'acte suicidaire est affecté par les normes sur les moyens choisis, l'accessibilité à des moyens létaux et la disponibilité de soins rapides après les tentatives.

Lors de l'élaboration de sa stratégie de prévention du suicide en milieu rural, l'Écosse s'est appuyée sur ce modèle de Stark et ses collaborateurs, en particulier pour son applicabilité et son utilité comme outil de planification d'interventions de prévention du suicide, autant au niveau individuel que social ou culturel (NHS Health Scotland, 2013).

Parmi les critiques de ce modèle, notons celle de Spoljar (2015) qui soutient que même si ce modèle s'approche des particularités du monde agricole, il tend à négliger les particularités des contextes socioéconomiques susceptibles d'être impliqués dans les actes suicidaires des agriculteurs. Cependant, cette critique n'est pas concordante avec les écrits de Stark *et al.* (2011), puisque ces auteurs soulignent l'importance de situer le suicide dans des contextes spécifiques, ce que ne faisait pas le modèle original de Williams :

The original Cry of Pain/ Entrapment model was designed to examine individual psychological processes, and their relation to suicide. It is apparent from the recent reviews of rural suicide, however, that individual actions do not occur in isolation and are affected by the social, economic and cultural context. This model, therefore, places suicide in a social, economic and cultural context. (Stark *et al.*, 2011, p. 3)

Spoljar (2015) est également critique face à l'utilisation du concept d'impuissance acquise (quoi qu'on fasse, on est perdu) qu'il qualifie de « désespoir appris ». Il n'y voit qu'une légitimation de la situation, qu'une façon de dire que « ce qui devait arriver arriva » (p. 3). Il nous semble pourtant que le sentiment d'impuissance tel qu'évoqué par Williams (2001) et Stark *et al.* (2011) fasse plutôt référence au fait d'être plongé dans des situations stressantes et douloureuses et à l'incapacité de voir

une issue et de se projeter dans un avenir tolérable. Pourtant Spoljar (2014) reconnaît qu'un sentiment d'impuissance puisse se développer dans un contexte délétère de travail et acquiesce avec le sociologue Thébaud-Mony sur le sens que peut alors revêtir l'acte suicidaire : « Face à ce sentiment d'impuissance, le suicide peut apparaître comme un acte ultime de résistance. Refuser de se laisser atteindre dans sa dignité au travail » (Thébaud-Mony, 2007, cité par Spoljar, 2014, p. 19). Le suicide peut aussi « correspondre à un “acte de résistance” et de dénonciation ultimes, quand d'autres messages n'ont pu être entendus, ni n'ont pu même émerger » (Spoljar, 2014, p. 18). À ce propos, le suicide peut constituer un moyen pour un individu de vaincre son impuissance et de reprendre un certain contrôle, qu'il croyait perdu, de sa vie (McCafferty, McCafferty et McCafferty, 1992).

### 1.3.5 Théorie psychologique — Shneidman

Avec une approche majoritairement qualitative (notes de suicide, entretiens avec des personnes suicidaires et des proches de personnes suicidées, etc.), Edwin S. Shneidman (1999), fondateur de l'*American Association of Suicidology*, a élaboré une théorie sur le suicide reposant sur le concept fondamental de « psymal » (*psychache*). Selon ce chercheur et thérapeute, on retrouve dans presque tous les cas de suicide cette souffrance mentale, sorte de méta-douleur, qu'il appelle « psymal » :

Le psymal se rapporte à la douleur, l'angoisse, le regret, la souffrance, la misère qui torturent l'esprit. C'est la souffrance intensément ressentie de la honte, de la culpabilité, de l'humiliation, de la solitude, de la perte, de la tristesse, de la terreur de vieillir ou de mal mourir. (Shneidman, 1999, p. 157)

Même si Shneidman (1999) reconnaît que le suicide est toujours un événement composé de multiples « ingrédients » biologiques, biochimiques, culturels, sociologiques, interpersonnels, intrapsychiques, logiques ou philosophiques,

l'ingrédient principal est avant tout psychologique. Pour lui, le drame suicidaire se déroule dans l'esprit d'un individu et il témoigne d'une souffrance psychologique intolérable. Dans sa thèse doctorale, Dionne (2008) relève ces deux positions sur le suicide prises par Shneidman tout au long de sa carrière : « celle de l'acte surdéterminé par plusieurs facteurs et celle de l'acte psychologique intentionnel associé à une souffrance extrême » (p. 40-41).

Cette souffrance, que seul le suicide semble pouvoir apaiser, est alimentée par la frustration de besoins psychologiques « vitaux » aux yeux de la personne. Pour Shneidman, le suicide, comme unique option pour mettre fin à la souffrance, se produit dans un état de grande perturbation psychologique désigné par le terme « constriction » perceptuelle (intellectuelle et émotionnelle) et est illustré par une vision des choses en « tunnel » ou avec des « œillères ». La personne suicidaire ne voit plus l'éventail des solutions qui s'offre à elle, elle ne voit que l'objet de sa souffrance :

Le seuil de tolérance à la souffrance psychologique a été dépassé et la mort est vue comme une délivrance... Au-delà de ce seuil, tout ce qui arrive sera perçu, interprété, déformé de manière à renforcer la personne suicidaire dans sa décision. (Shneidman, 1999, paragr. 2)

Habitée par l'impuissance, « par le sentiment décourageant que tout est sans espoir et qu'elle ne peut attendre aucune aide de personne » (Shneidman, 1999, p. 126), la personne se sent coincée, sans issue de secours. Le suicide devient la seule solution pour échapper à une situation jugée intolérable<sup>19</sup> :

---

<sup>19</sup> Des concepts sont parfois similaires chez des théoriciens du suicide, comme cette notion de souffrance psychologique intolérable devant laquelle on se sent impuissant et à laquelle on veut échapper retrouvée chez Leenaars (1998) :

Le stimulus commun du suicide est une douleur psychologique insupportable... la crainte est que le traumatisme, la crise, soit sans fin, une souffrance éternelle. La personne peut se sentir enfermée,

il est un moyen d'échapper à un problème, à un dilemme, à une inextricable difficulté, à une crise, à une situation insupportable. [...] Le suicide devient *la* solution — la réponse apparemment unique à une véritable énigme : comment m'en sortir ? (Shneidman, 1999, p. 124)

Ce modèle n'a pas, à notre connaissance, été appliqué aux agriculteurs.

### 1.3.6 Suicide et travail

Les agriculteurs, les médecins, les dentistes, les vétérinaires, les policiers et les militaires sont des professions régulièrement identifiées dans la littérature pour présenter des risques plus élevés de suicide. On associe la facilité d'accès à un moyen de mettre fin à ses jours (dont les produits pharmaceutiques et les armes à feu) aux taux de suicide observés dans ces professions (Roberts, Jaremin et Lloyd, 2013). À l'aide d'autopsies psychologiques, Encrenaz *et al.* (2016) ont étudié les facteurs impliqués dans le passage à l'acte suicidaire de 49 policiers. Leurs principaux facteurs de vulnérabilité étaient d'ordre psychologique et affectifs. Les auteurs arrivent à la conclusion qu'en dépit d'une surmortalité par suicide chez les policiers français, les facteurs prédictifs des comportements suicidaires ne paraissent pas spécifiques à cette profession, hormis l'accès à une arme à feu.

---

rejetée, privée, délaissée, en détresse et particulièrement désespérée et impuissante. C'est l'émotion de l'impuissance, le sentiment d'être sans espoir et sans aide, qui est si pénible pour de nombreuses personnes suicidaires. La situation est insupportable et la personne veut désespérément en sortir. (cité par Stewart, 2002, p. 101)

Nous retrouvons également des éléments très semblables au modèle « *Cry of Pain/ Entrapment model* » (Williams, 2001 ; Stark *et al.*, 2011) présenté précédemment : sentiment d'impuissance et celui d'être pris au piège doublés par les sentiments désespérants et décourageants de ne pouvoir attendre une aide de personne. Le concept de suicide en tant que fuite d'une situation intolérable a été abordé par divers auteurs dont Baechler (1975). Ce dernier parle du suicide *escapiste* en vue d'échapper à une situation insupportable ou d'échapper à la perte d'un élément central dans sa vie.

Si le risque de problèmes de santé physique et mentale en raison de contraintes au travail a été démontré au cours des dernières décennies (Siegrist, 2008), il existe en revanche peu de données permettant de « documenter le lien entre les actes suicidaires et le travail » (Cohidon *et al.*, 2010, p.2). Dans le contexte d'une série de suicides à France Télécom, Baudelot et Gollac (2015) se sont interrogés sur la question du lien entre ces suicides et les conditions de travail propres à ces établissements. Ces auteurs adoptent des méthodes d'investigation très différentes des autopsies psychologiques. Se situant dans la lignée des travaux de Christophe Dejours, ils nomment les apports de la psychologie du travail, des enquêtes de terrain menées par des psychologues et des psychanalystes, de même que les résultats d'une enquête judiciaire pour leur permettre de fortement douter d'une absence de lien entre le travail et les suicides. La ligne de défense des entreprises est d'attribuer aux personnes ayant mis fin à leurs jours des problèmes personnels et psychologiques antérieurs. Les causes sociales sont éliminées. Pourtant, selon ces auteurs, il est reconnu qu'il y a beaucoup de social dans la psychologie d'une personne. En effet, le social s'emboîte à la psychologie des individus sous forme « de catégories de pensée », « de valeurs intériorisées », « d'impératifs catégoriques », etc. (p.200). Néanmoins, pour Baudelot et Gollac, le suicide est un processus trop complexe pour pouvoir établir un lien de causalité univoque entre de nouvelles conditions de travail imposées dans le cadre d'une restructuration majeure, radicale et extrêmement rapide à France Télécom et certains suicides. Toutefois, selon eux : « ce n'est pas parce que le suicide est un phénomène complexe que le travail n'y joue pas quelquefois un rôle important » (p.200). En l'occurrence, des modifications ont été apportées à l'organisation du travail et des carrières à France Télécom et les suicides sont redevenus rares.

### 1.3.7 Conclusion

Il n'existe pas de modèle théorique spécifique aux facteurs de risque et de protection des conduites suicidaires chez les agriculteurs. Un certain nombre de constats ressortent néanmoins de la recension de la littérature :

- La composante multifactorielle des conduites suicidaires, c'est-à-dire la reconnaissance d'une interaction entre des facteurs de risque et de protection, biologiques, psychologiques, sociaux, environnementaux et culturels est désormais largement admise.
- Les contextes sociaux, culturels, économiques ou politiques dans lesquels se développent les comportements suicidaires sont de plus en plus pris en compte.
- L'identification et la compréhension des facteurs de protection font maintenant partie de tout modèle théorique des facteurs associés aux conduites suicidaires.
- On constate le besoin d'aller au-delà des analyses quantitatives des facteurs de risque et de protection et de réaliser des analyses qualitatives pour améliorer la compréhension des éléments susceptibles d'accroître ou de diminuer le risque de suicide dans cette population.
- Il y a lieu de se pencher sur les facteurs de fragilisation (contextes de vie personnelle et professionnelle, évolutions structurelles du travail, crises économiques, etc.) des individus décédés par suicide.

La représentation de ce qui est en jeu, l'identité et le sens de l'activité professionnelle doivent être pris en compte pour l'obtention d'une meilleure compréhension des facteurs de risque du suicide.

#### 1.4 Facteurs de risque liés à la vie professionnelle

Les problèmes liés au travail font partie des risques psychosociaux associés au suicide (OMS, 2014a). Une étude de Solidarité Paysans (2016) réalisée à l'aide d'entretiens qualitatifs auprès de 27 agriculteurs français rencontrant ou ayant rencontré des difficultés sur leur exploitation montre une « souffrance » reliée tout à la fois au contexte comme aux conditions d'exercice du métier d'agriculteur pesant lourdement sur les épaules des agriculteurs :

Le fait majeur de ces dernières années est l'apparition de nouvelles formes de difficultés. À celles d'ordre économique (endettement ou absence de revenu) se greffent de plus en plus souvent des problématiques psychologiques. Stress lié aux conditions de travail, surcharge de travail, perte de repères et du bon sens, détresse morale, colère, dépression, addiction, (tentative de) suicide, violence familiale, etc. sont autant de réalités signifiant la fragilité des paysans ». (p. 9)

Parmi les problèmes professionnels rencontrés dans l'année précédant leur décès au sein de leur échantillon d'agriculteurs s'étant enlevé la vie, Malmberg et ses collaborateurs (1999) notent les conflits avec les autres membres de la famille travaillant sur l'exploitation, le fait d'être malheureux dans cette profession, et, moins fréquemment, les longues heures de travail, les difficultés liées à la paperasserie, la menace de poursuites en vertu de la législation sur la santé et la sécurité, les difficultés entre associés sur la ferme de même que les litiges avec les voisins.

Le couplage de conditions de travail difficiles à l'isolement, à l'absence de soutien social et au manque d'accès à des services de santé pourrait, selon Browning et ses collaborateurs (2008), entraîner un risque accru de stress, de dépression, et dans les cas extrêmes, de suicide. Par ailleurs, l'imbrication de la vie privée et professionnelle sur une ferme peut être considérée comme un facteur d'aggravation des contraintes

psychosociales auxquelles cette population est exposée (Bossard *et al.*, 2013 ; Fraser *et al.*, 2005).

#### 1.4.1 Niveau et facteurs de stress

Parmi les nombreux facteurs environnementaux pouvant contribuer au suicide, on retrouve les niveaux élevés de stress engendrés par une occupation professionnelle (Bland, Newman et Dyck, 1994 et Kerkhof *et al.*, 1994, cités par Association canadienne pour la prévention du suicide [ACPS], 2004 ; Stack, 2000, 2001 ; OMS, 2006a ; Woo et Postolache, 2008). La présence d'un seul facteur de stress ne permet généralement pas d'expliquer un acte suicidaire selon l'OMS. De fait, c'est souvent le cumul qui « vient accentuer la vulnérabilité d'une personne aux comportements suicidaires » (OMS, 2014b, p. 30).

Jadis symbole de calme et de quiétude face à la folie des villes, voilà que le milieu agricole est reconnu pour sa charge de stress. Une étude très récente auprès d'agriculteurs canadiens rapporte des scores moyens de stress beaucoup plus élevés (18,3) que les hommes de la population générale (12,1) (Jones-Bitton, *et al.*, 2020). La recherche comporte cependant quelques lacunes au niveau méthodologique, dont un échantillonnage non aléatoire et une population de comparaison américaine. Néanmoins, une vaste littérature témoigne du stress en agriculture (voir entre autres la recension de Lobley *et al.*, 2004). Aux facteurs de stress résultant d'un travail soumis aux aléas climatiques se sont ajoutés au fil des décennies ceux du passage d'une agriculture de subsistance à une agriculture de performance, qui plus est, sujette à diverses réglementations gouvernementales et contestations de citoyens (Fraser *et al.*, 2005 ; Raine, 1999). En outre, tous les individus d'une société n'ont pas les mêmes ressources pour bien s'adapter à ce monde valorisant la performance (Barbançon, 2002). Gregoire (2002) avance que les agriculteurs sont non seulement exposés à un

éventail unique de stressseurs, mais que le stress relié à leur travail a été aggravé par des facteurs économiques (par exemple, les diminutions des revenus) et d'importants changements dans leur pratique. D'ailleurs, l'introduction de nouvelles technologies, pour la traite des animaux par exemple, contribue à modifier certaines sources de stress. En effet, si elle favorise la diminution de la charge physique de travail, elle occasionne plusieurs ajustements et de nouvelles responsabilités suscitant un stress important, du moins au cours des mois — ou des premières années — suivant leur introduction (Droz *et al.*, 2014). La mécanisation entraîne également davantage d'isolement, les agriculteurs travaillant souvent seuls. Or, travailler seul au quotidien et assumer seul la prise de décisions reliées à la ferme contribuent à hausser les niveaux de stress, d'autant plus si on croit que l'agriculture a un avenir très sombre et qu'on ne peut exercer de contrôle sur de nombreux éléments liés à son travail (Lobley *et al.*, 2004).

La surcharge de travail et les tracasseries administratives ont aussi été identifiées comme d'importantes sources de stress pour les agriculteurs (Droz *et al.*, 2014 ; Judd *et al.*, 2006 ; Lobley *et al.*, 2004). Même si la mécanisation contribue à l'allègement de la charge physique, plusieurs constatent malgré tout un alourdissement de la tâche, notamment en raison de cette place grandissante accordée à la gestion et à la « paperasse ». S'il est établi que la paperasse est partie intégrante de toute entreprise moderne, elle est perçue par plusieurs en agriculture comme une surcharge et par le fait même, elle contribue à hausser les niveaux de stress : « Simply viewing it as an adjunct to farming, something to be fitted in when the 'real work' is done, will inevitably contribute to increased stress levels » (Lobley *et al.* 2004, p. iv). Le « vrai » travail physique de production agricole procure de la fierté et du plaisir alors que le « faux » travail administratif se réalise par obligation et « suscite découragement, colère, exaspération » (Vivéa, 2007, p.9-10). Un des interlocuteurs rencontrés par une équipe de recherche auprès de producteurs de lait français, suisses

et québécois résume bien cette évolution des pratiques professionnelles en agriculture : « physiquement [...] peut-être pas [plus difficile]... mais du chapeau c'est sûrement plus dur qu'il y a 40 ans en arrière ! » (Droz *et al.*, 2014, p. 149). La pression psychologique prend ainsi le relais de la charge physique. Campéon et Batt-Moillo (2008) parlent de ce paradoxe de la modernisation des pratiques agricoles où, d'un côté on constate une amélioration des conditions de travail des agriculteurs, et de l'autre, l'apparition de problèmes psychiques. A la suite d'entretiens avec trois familles d'agriculteurs endeuillées par le suicide d'un des leurs, Jacques-Jouvenot (2014) avance que le rapport difficile aux nouveaux savoirs administratifs requis dans l'exercice de la profession agricole fait naître « la peur de ne pas y arriver » et ravive des blessures anciennes chez des agriculteurs dont le parcours scolaire a été marqué par l'échec :

La part prépondérante que les tâches administratives ont prise sur l'exploitation depuis la mise aux normes européennes nécessite des compétences professionnelles que les acteurs n'ont pas forcément acquises au cours de leur apprentissage. Mais ce n'est plus l'heure de faire l'école buissonnière. D'où, parfois, la solution ultime. (p. 57)

Pour mieux comprendre ce qui pouvait contribuer à un risque accru de suicide chez les agriculteurs australiens, Judd *et al.* (2006) ont mené des entretiens qualitatifs pour identifier d'une part, les facteurs de stress en agriculture, et d'autre part, leur impact sur la santé mentale. Ils ont également analysé la facilité ou la difficulté avec laquelle les agriculteurs pouvaient discuter de périodes ou d'événements stressants et pouvaient aller chercher de l'aide lorsqu'ils étaient aux prises avec ces problèmes. Bien que les participants aient signalé une gamme de facteurs de stress associés à leur travail et à la vie dans les communautés agricoles (difficultés financières, bureaucratie gouvernementale, lourdes responsabilités, prises de décisions, maladies chroniques, conflits familiaux / intergénérationnels, confidentialité incertaine dans les petites communautés, complexité du travail, charge de travail, isolement et solitude),

ces facteurs de stress ne semblaient pas avoir d'effets sur la santé mentale de la majorité d'entre eux. Cependant, les auteurs nuancent ce constat puisque les normes de masculinité traditionnelle limitaient entre autres la capacité d'un individu à reconnaître ou à exprimer des problèmes de stress et de santé mentale tout comme à demander de l'aide :

farming is an environment in which individuals experienced a range of stressors but have limited capacity to acknowledge or express these. In addition, there appeared to be significant attitudinal barriers to seeking help for those who may have mental health problems, particularly male farmers. (Judd *et al.*, 2006, p. 1)

Tout compte fait, le stress associé à leur métier est pointé du doigt par Gregoire (2002), et d'autres chercheurs britanniques, comme étant un facteur important de la problématique suicidaire des agriculteurs (par exemple, Dillner, 1994 ; Hawton, Simkin, Malmberg, Fagg et Harris, 1998 ; Lobley *et al.*, 2004 ; McGregor, Willock et Deary, 1995). Telle la pointe d'un iceberg, le suicide des exploitants agricoles serait la partie émergée d'un monde occulté de stress, de détresse, de tragédies individuelles, familiales et collectives (Boulanger, Gilman, Deaville et Pollock, 1999 ; Laplante, 2011).

Comment le stress est-il relié aux conduites suicidaires ? Est-ce une accumulation de facteurs chroniques de stress jusqu'à un seuil de saturation où tout bascule ? Des chercheurs canadiens avancent à cet effet que sur une exploitation agricole, la surcharge chronique de plusieurs « stressseurs » au quotidien pourrait faire en sorte qu'un seul élément additionnel, si petit soit-il, puisse s'avérer de trop, un peu comme l'ultime brin de paille qui brise le dos du chameau (Manitoba Agriculture, Food and Rural Initiatives, 2005). Est-ce plutôt un changement soudain qui cause une fragilisation et rend plus vulnérable aux conduites suicidaires, ou alors, est-ce les sentiments négatifs que ces facteurs de stress entraînent (incapables, bons à rien, etc.)

et la perception de ne pouvoir y échapper ? Beaucoup d'interrogations demeurent sur la façon dont le stress intervient dans la trajectoire suicidaire.

#### 1.4.1.1 Pressions financières

Parmi la panoplie de facteurs de stress pouvant affecter l'agriculteur, les problèmes financiers ressortent parmi les plus significatifs (Daghagh Yazd, 2019 ; Eberhardt et Pooyan, 1990 ; Gray et Lawrence, 1996 ; Hawton, Simkin *et al.*, 1998 ; Hossain, Eley, Coutts et Gorman, 2008 ; McGregor *et al.*, 1995 ; Page et Fragar, 2002 ; Roy, 2014 ; Scarth, Stallones, Zwerling et Burmeister, 2000 ; Stallones, 1990 ; Swisher, Elder, Lorenz et Conger, 1998 ; Turvey, Stromquist, Kelly, Zwerling et Merchant, 2002). Avec des fermes orientées vers les marchés et une part sans cesse croissante accordée au capital, les agriculteurs deviennent plus vulnérables au stress financier (Belyea et Lobao 1990). En ce sens, l'enquête de Swisher et ses collaborateurs (1998) dans des comtés ruraux de l'Iowa démontre que non seulement les agriculteurs sont plus exposés à des facteurs de stress financiers mais qu'ils sont davantage affectés par ces stressseurs que les non-agriculteurs.

Une analyse qualitative de l'idéation suicidaire chez des agriculteurs manitobains révèle que chaque événement incontrôlable générateur de stress, semble se rapporter en bout de ligne, à ses conséquences financières (Sturgeon et Morrissette, 2010). Toutefois, selon Gray et Lawrence (1996), les pressions financières ne sont pas une condition suffisante en soi pour engendrer du stress. L'interprétation des répercussions potentielles des difficultés explique plus adéquatement le stress. La perception de ce qui est en jeu, le sens accordé aux événements, les valeurs, les fondements de l'identité interviennent dans la relation entre les problèmes financiers et le stress.

Walker et Walker (1988) ont mis de l'avant les disputes entre conjoints sur les priorités financières de l'exploitation agricole comme une source majeure de stress. En outre, les tourments financiers peuvent facilement irradier toutes les sphères de la vie de l'agriculteur du fait que, comme nous l'avons déjà mentionné, les fermes servent à la fois de lieu de travail et de résidence, que la vie privée et la vie professionnelle y sont fortement imbriquées, que l'exploitation agricole est pour plusieurs une occupation et un mode de vie (Behere et Bhise, 2009 ; Fraser *et al.*, 2005 ; Gregoire, 2002 ; Melberg, 2003 ; Panelli et Gallagher, 2003). Puisque les vies professionnelle et familiale sont enchevêtrées, la cellule familiale peut jouer moins efficacement le rôle de « havre de paix », de fonction sécurisante ou de soupape pour réduire le niveau de stress en période de difficultés (Barbançon, 2002 ; Bossut, 2002 ; Deffontaines, 2017 ; Fraser *et al.*, 2005 ; Hawton, Simkin *et al.*, 1998).

Selon Turvey *et al.* (2002), c'est la perte financière, plutôt que la pauvreté chronique, qui pose un risque pour les idées suicidaires. Pourtant, selon la psychologue du travail Salmona (2007), l'endettement « obligé » pour s'inscrire dans la modernité et la pression de plus en plus grande de cet endettement sur la vie quotidienne ont été parmi les éléments déterminants de la dépression et du suicide des agriculteurs français de ces vingt dernières années. Le niveau du revenu agricole est plus fortement associé aux préoccupations en matière de santé mentale lorsqu'une grande partie du revenu total des ménages résulte de l'agriculture (Logstein, 2016). En Bretagne, les témoignages recueillis lors d'une recherche multidisciplinaire sur la « sursuicidité » insistent fortement sur les pressions extérieures incitant les paysans à produire davantage, les entraînant dans un engrenage où l'endettement devient une nouvelle norme (Barbançon, 2002), d'autant plus si cette prise de risques financiers s'accroît dans un contexte économique agricole incertain (Bossut, 2002).

À ce propos, Ragland et Bergman (1990-91) ont établi une corrélation positive entre une mesure d'endettement général des entreprises agricoles<sup>20</sup> et le taux de suicide à la hausse des agriculteurs lors de la crise économique ayant sévi dans le secteur agricole américain dans les années 80 (années 1980 à 1985). Page et Fragar (2002) ont également décelé une forte corrélation négative ( $r = -0,75$ ), entre 1988 et 1997, entre le taux de suicide des exploitants agricoles australiens et le ratio des échanges commerciaux agricoles<sup>21</sup> (index des prix reçus par les agriculteurs / index des prix payés par les agriculteurs). Alors que ce ratio passe de 100 à 82, le taux de suicide augmente de 24,8 à 51,4 /100 000. On remarque que cette tendance ne s'observe pas chez les ouvriers agricoles, ce qui laisse envisager que ces derniers ne sont pas soumis aux mêmes enjeux lors de périodes troubles en agriculture.

Par ailleurs, des difficultés financières peuvent mettre en péril cette assise de la masculinité qu'est le rôle de pourvoyeur, miner la fierté liée à l'accomplissement professionnel (Roy, 2014) et mener à des conduites suicidaires comme l'illustre le témoignage de cet entrepreneur agricole :

C'est alors qu'on voit ressurgir les instincts primaires qu'on croyait disparus de notre patrimoine génétique : « J'ai besoin de cet auroch pour nourrir ma famille, et tu ne l'auras pas. » [...] Moi, je tournais en rond, j'ai commencé à péter un plomb. [...] J'étais le « King Terminator » de la moisson » [...]. « J'avais bâti quelque chose dont j'étais fier, et je voyais que la machine que j'avais créée allait m'avaloir. » [...] On fait le tour des solutions. Alcool plus somnifères. Ou produit chimique ? Il y en a qui boivent du Cycocel, qui sert à raccourcir les céréales. J'ai tout envisagé. Ma femme travaille. Dans la journée,

---

<sup>20</sup> Pour étudier la relation entre la crise économique agricole et le suicide des agriculteurs, Ragland et Bergman (1990-91) ont retenu la mesure du stress économique pesant sur les exploitants agricoles utilisée par le ministère d'agriculture américain, soit le ratio d'endettement des entreprises agricoles (rapport des passifs sur les actifs).

<sup>21</sup> Ce ratio constitue une indication de la santé relative de l'économie agricole et permet de dépeindre, selon ces auteurs, le stress économique auquel sont confrontées les entreprises agricoles.

j'étais seul. J'ai pris mon flingue, j'ai mis une balle dans le canon, et le canon dans ma bouche. (Patrick, agriculteur cité par Anizon et Remy, 2016, p. 37-39)

#### 1.4.2 Risque de perte de la ferme

L'attachement à l'entreprise agricole, souvent dans la famille depuis des générations, de même que la honte et la douleur de la perdre, peuvent certes apporter un éclairage sur l'importance de la situation financière dans les études sur la santé mentale et le suicide des agriculteurs. Gray et Lawrence (1996) illustrent la menace que peuvent représenter les difficultés financières pour bien des agriculteurs : « The feature of farm life which distinguishes it from other occupations is the intimate connection between the farm as workplace, home, career and family tradition. A threat to one is a threat to all. » (p.175) À cet égard, bien des intervenants auprès d'agriculteurs font ressortir le fort lien émotionnel de ces derniers à leur exploitation. Lors d'un congrès national sur les conséquences de la crise agricole américaine de la fin des années 90 sur la santé mentale des agriculteurs, on y souligne ce que peut représenter la ferme, souvent dans la famille depuis des générations, pour un agriculteur :

The loss of the family farm is as traumatic and tragic as it has always been. It is more than a "failure", it's more like losing part of your soul. (Beeson, 1999, p. 31)

Dare we not minimize the loss because there's a danger in that. It's not the same as another job or another income around the corner. Remember, it's connective spirit, it's connective tissue that involves the head, the heart, the soul. (Témoignage anonyme, cité par Beeson, 1999, p. 41)

À l'intérieur de groupes de parole animés par des psychologues et organisés par la Mutualité sociale agricole (MSA) en France, il est aussi ressorti que les racines du travail agricole le différencient d'une autre activité professionnelle : héritage patrimonial, attachement à la terre et à la ferme, organisation conjugale et familiale

(Laplante, 2011). La maison de ferme peut également avoir une grande valeur symbolique avec les ombres des générations passées et futures dans chacun de ses coins (Price et Evans, 2009).

Le poids de l'héritage familial est relevé dans de nombreuses études (par exemple, Gill, 2013). Lors de leurs entretiens avec des agriculteurs suisses, Droz et Forney (2003) ont remarqué cet attachement au troupeau et au domaine, souvent un patrimoine et un emblème familial dont ils ont la responsabilité. L'agriculteur qui a reçu un patrimoine foncier et matériel se doit de le transmettre à son tour (Droz, 2015 ; Jacques-Jouvenot, 1997 ; Solidarité Paysans, 2016). Dès son plus jeune âge, un garçon est généralement socialisé comme « fils » d'agriculteur et successeur potentiel (« la relève ») du père agriculteur (Brandth, 2002 ; Forney, 2010 ; Jacques-Jouvenot, 1997 ; Solidarité Paysans, 2016). La lettre d'un producteur laitier québécois dans un journal agricole est éloquente à ce sujet :

J'ai appris très jeune le rythme de vie d'un agriculteur et cela m'a toujours plu. On pouvait voir la fierté sur le visage de mon père quand on rencontrait des gens et qu'il disait : « C'est ma relève ! » C'est sûr que moi aussi, je bombais le torse en montrant que j'allais être l'homme de la situation. C'est là que mon père a commencé à rêver de transférer son entreprise, tout comme mon grand-père l'avait fait pour lui. [...] Avec trois enfants, c'est à mon tour de rêver d'avoir une relève qui prendra ma place lorsque je vais ralentir. [...] Transférer une entreprise, c'est comme rester en vie. Mon grand-père l'a fait en 1983, mon père l'a fait en 2013... Et moi, je veux le faire en 2039. (Hudon, 2015, p. 7)

Devant la perspective de perdre ce bien ancestral, et de rompre la lignée, l'agriculteur peut craindre le jugement familial, l'opprobre et croire qu'il n'y a pas de futur envisageable pour lui (Turvey *et al.*, 2002). Cela est d'autant plus vrai que le risque de perdre ou de démanteler l'exploitation touche à des projets de vie pouvant avoir été élaborés en famille depuis toujours (Gallagher et Sheehy, 1994) : « I couldn't live with myself if I was the one who lost the farm - not after all the work my ancestors

have put into the farm... » déclare un des participants à l'étude de cas de Price et Evans (2009). Dans les groupes de parole initiés par la MSA, cette « peur de ne pas y arriver comme les autres », c'est-à-dire comme « ceux qui les ont précédés » mais aussi comme « ceux avec lesquels ils collaborent et sont en concurrence » est également source de détresse et de souffrance (Laplante, 2011). Le sentiment d'échec vécu par ceux qui n'y arrivent pas comme les autres, qui n'atteignent pas les objectifs fixés par les institutions agricoles et financières, peut entraîner une perte d'estime de soi, un sentiment d'humiliation, une crise d'identité et même du désespoir (Campéon et Batt-Moillo, 2008 ; Gallagher et Sheehy, 1994). L'agriculteur peut alors se retirer derrière un mur opaque, étanche aux contacts amicaux et familiaux et, conséquemment, propice à l'isolement, facteur de risque du suicide (Barbançon, 2002 ; Turvey *et al.*, 2002). Cette crainte de perdre l'exploitation agricole fait partie des facteurs de risque relevés par Malmberg et ses collaborateurs (1999) à la suite d'autopsies psychologiques conduites auprès de l'entourage d'agriculteurs britanniques ayant mis fin à leurs jours. En effet, les difficultés financières, présentes dans 27 % des cas de suicide d'agriculteurs actifs, sont considérées comme des facteurs de première importance dans le geste de s'enlever la vie, avec notamment pour sept agriculteurs (sur 56), un danger imminent de perte de la ferme. Les raisons pour lesquelles les agriculteurs avaient des problèmes financiers variaient et incluaient des fluctuations inattendues du marché, des tentatives échouées d'agrandissement de la ferme, de la malchance et de la mauvaise planification. En revanche, le facteur financier est très peu présent dans les décès par suicide des agriculteurs britanniques étudiés par Booth, Briscoe et Powell (2000).

Nous venons d'évoquer l'importance de la ferme dans la vie de plusieurs agriculteurs. La perte de l'entreprise agricole représente plus que la perte d'un simple travail ou gagne-pain, c'est aussi la perte d'un « élément de l'identité familiale » (Droz, 2015) et de l'identité personnelle (Mercier, 2012). Non seulement, le travail donne accès à

une sécurité matérielle, mais il contribue à la construction et à la stabilisation de l'identité. Il constitue de fait un moyen de se réaliser, de s'accomplir, de se définir, de s'identifier, de se construire une identité personnelle et sociale. Il n'existe guère de substituts à ces fonctions du travail (Dejours, 1995 ; Dejours et Bègues, 2009). La perte du fondement de son identité est difficilement récupérable. L'identité de certains hommes socialisés dès la naissance pour être « agriculteurs » est tellement enracinée et construite dans des environnements culturels et physiques liés à l'agriculture qu'ils ne peuvent pas s'imaginer avoir un mode de vie différent. Ils préféreraient mourir que de devoir quitter la ferme (Price et Evans, 2009). Lorsque ce moyen d'existence (« *livelihood* ») est menacé, les agriculteurs masculins perdent un sens à leur vie (O'Hagan, 2001, cité par Price et Evans, 2009).

Dans un même ordre d'idées, derrière les suicides qui se produisent lors de crises agricoles, et au-delà des vulnérabilités individuelles, se trouvent des hommes ayant vécu une perte d'identité et dont la fierté a été mise à mal (Bryant et Garnham, 2015 ; Ramirez-Ferrero, 2005, cité par Price et Evans, 2009). Globalement, les difficultés financières constituant une menace au patrimoine familial, au rôle de pourvoyeur principal du revenu familial, à l'estime de soi et à l'identité semblent des plus préoccupantes pour les conduites suicidaires.

#### 1.4.3 Absence de reconnaissance de son travail

En médecine du travail et en santé publique, le manque de reconnaissance est considéré comme une condition de travail pathogène (Vézina, Bourbonnais, Marchand et Arcand, 2008). Ainsi, une situation de travail marquée par un déséquilibre entre les efforts fournis et les récompenses obtenues est associée à un risque accru de maladies cardiovasculaires et de troubles de la santé mentale (Siegrist, 1996 ; Siegrist, Lunau, Wahrendorf et Dragano, 2012 ; Vézina *et al.*, 2011). Lorsqu'il

génère une reconnaissance, le travail contribue à la santé mentale car il peut alors être rapatrié du « registre du faire dans le registre de l'être. C'est-à-dire dans le registre de l'identité » (Dejours et Bègues, 2009, p. 39). Dans le cas contraire, l'identité même du travailleur est remise en cause, engendrant alors frustrations et souffrances (Davezies, 1997, cité par Campéon et Batt-Moillo, 2008). Dans le même ordre d'idées, Bourdieu (1997) affirme que la reconnaissance d'une importance sociale protège des questionnements sur le sens d'une existence et procure une raison d'être. Dans une étude auprès d'agriculteurs norvégiens, il est d'ailleurs ressorti que se sentir très apprécié en tant qu'agriculteur dans la société en général est associé à une meilleure santé mentale (Logstein, 2020).

Or, la profession agricole n'est plus aussi noble et reconnue socialement qu'elle ne l'a déjà été. En effet, à l'époque de la Grande Dépression, ou de la Deuxième Guerre mondiale, par exemple, peu de gens se questionnaient sur ce que les agriculteurs mettaient dans le sol ou comment ils nourrissaient leurs animaux, on attendait d'eux uniquement qu'ils répondent au besoin d'alimentation des populations. Aujourd'hui, les agriculteurs se retrouvent au banc des accusés : pratiques agricoles intensives dommageables, pollution de la planète, empoisonnement de la population. L'abondante production de denrées alimentaires à un coût réduit ne se traduit pas par une reconnaissance collective, mais par des attaques contre les conséquences sur l'environnement et la santé du modèle productiviste (voir entre autres Guimet, 2004). Avec la mauvaise presse faite aux OGM, à la malbouffe associée au modèle productiviste, à la contamination des cours d'eau, à des crises telles que la « vache folle » et avec la perte conséquente de nombre des caractéristiques positives associées à cette profession, l'estime de soi collective fut malmenée. Alors, rien d'étonnant à ce que certains agriculteurs se soient sentis sous-reconnus, sous-estimés, déclassés, incompris et même indésirables (Hossain *et al.*, 2008 ; Inserm, 2011 ; Lobley *et al.*, 2004 ; Price et Evans 2009 ; Vivéa, 2007). Pour Salmona, pionnière dans les

recherches-action sur la souffrance et le suicide des agriculteurs en France, la non-reconnaissance du travail de ces derniers est un des éléments ayant contribué à la montée des dépressions et des suicides en milieu agricole français (Salmona, 2003).

Récemment, le monde agricole a assisté à l'émergence d'un courant sociétal fortement dénigrant<sup>22</sup> de l'agriculture et des agriculteurs pouvant aller jusqu'à l'intimidation verbale ou physique. La France a documenté ce phénomène sur son territoire dans un rapport gouvernemental (Damaisin, O., 2020). Les atteintes à la sécurité des agriculteurs et à leurs exploitations sont en hausse. Selon des statistiques de l'Observatoire de la santé du dirigeant agricole<sup>23</sup>, 40 % des agriculteurs déclarent avoir vécu au moins une situation de harcèlement en 2019. L'image négative de l'agriculture véhiculée par une partie de la société ne contribue certes pas à une hausse de reconnaissance du travail des exploitants agricoles.

#### 1.4.4 Perte de contrôle

The markets which you have no control over. You got Mother Nature which you have no control over. You have insects you have no control over. What the government does you have no control over. There's so many factors out there that the farmer has no control over. (Témoignage d'un agriculteur de l'Iowa dans Peter, Bell, Jarnagin et Bauer, 2006, p. 40)

La conviction de pouvoir contrôler son existence est un important facteur d'équilibre. Les personnes chez qui cette conviction est forte ont une plus grande joie de vivre, gèrent mieux les situations de stress, semblent rencontrer moins de problèmes insolubles et présentent moins de symptômes dépressifs que les personnes chez qui

---

<sup>22</sup> Le terme *agribashing* est utilisé en France.

<sup>23</sup> L'Observatoire résulte d'une collaboration entre la Chambre d'agriculture de Saône et Loire et l'Université de Montpellier.

cette conviction est faible (Schuler, Rüesch et Weiss, 2007). À ce sujet, une étude prospective auprès de travailleurs japonais a démontré que le risque d'un suicide complété quadruplait chez les travailleurs bénéficiant de peu de contrôle au travail (Tsutsumi, Kayaba, Ojima, Ishikawa et Kawakami, 2007, cités par Woo et Postolache, 2008).

Sous certains aspects de leur travail, les agriculteurs disposent d'un grand contrôle. Par exemple, ils ont beaucoup de latitude dans l'organisation de leur travail, mais ils doivent néanmoins faire face à plusieurs éléments externes sur lesquels ils n'ont pas de contrôle. Des témoignages d'agriculteurs abondent sur la perception d'une perte de contrôle de différents volets de l'activité professionnelle en raison de l'impact croissant de la dimension politique et de diverses réglementations, des contraintes administratives ou des effets de la mondialisation (Beeson, 1999 ; Bossut, 2002 ; Lobley *et al.*, 2004 ; McGregor *et al.*, 1995). Wallis et Dollard (2008) ont observé des niveaux extrêmement élevés de détresse psychologique chez des producteurs laitiers australiens en raison principalement de facteurs externes sur lesquels ils n'ont pas ou peu de contrôle, tels que l'exposition aux aléas d'un marché du lait totalement libéralisé.

Une étude de Lorenz et ses collaborateurs (1993) auprès de couples d'agriculteurs américains a montré que des problèmes financiers conduisaient à des symptômes dépressifs chez les hommes en présence d'un sentiment de perte de contrôle. En revanche, chez les femmes, c'était le manque de soutien de l'époux qui intervenait dans la relation entre soucis financiers et dépression. La variable « perte de contrôle » pourrait donc expliquer la relation entre des problèmes financiers et la dépression chez les hommes. Dans cet ordre d'idées, contempler « l'option » du suicide peut redonner aux hommes un sentiment de pouvoir et de contrôle (sur sa vie ou sa mort)

perdu entre autres lors d'un épisode dépressif (Emslie, Ridge, Ziebland et Hunt, 2006 ; Houle, Mishara et Chagnon, 2008).

#### 1.4.5 Peu d'espoir dans l'avenir de l'agriculture

L'absence de perspectives d'avenir fait augmenter le risque de suicide selon Beck et ses collaborateurs (1985, cité par OMS, 2002b). Une enquête française sur la santé révèle que les agriculteurs se retrouvent dans les catégories professionnelles où la fréquence du suicide est la plus forte et où l'on trouve le plus de personnes « sans espoir face à l'avenir », soit 19,9 % des agriculteurs exploitants (Bourgoin, 1999). Dans le même sens, lorsqu'on les compare à d'autres habitants ruraux ou semi-ruraux, les agriculteurs sont trois fois plus susceptibles d'exprimer l'idée que la vie ne vaut pas la peine d'être vécue. Cette vision fataliste de la vie, combinée à d'autres facteurs de risque tels la difficulté d'admettre des problèmes de santé mentale ou la facilité d'accès à des moyens létaux, pourrait contribuer à un risque plus élevé de suicide dans ce groupe (Thomas *et al.*, 2003).

#### 1.4.6 Conditions de travail

De nombreuses études ont dépeint les conditions de travail de la population d'agriculteurs comme étant singulières et contraignantes (par exemple, la recension effectuée par Fraser *et al.*, 2005). Tandis que les fermes ont longtemps reposé sur une main-d'œuvre abondante, souvent familiale, voilà que les exploitations grossissent et sont assujetties aux lois de la performance, alors même que la main-d'œuvre agricole se raréfie, ce qui n'est pas sans conséquence sur la charge de travail d'un exploitant agricole et le stress éprouvé. Cette charge de travail, spécialement en production animale, est caractérisée tout à la fois par l'intensité et l'extensivité, 7/7, 365/365.

Ces contraintes professionnelles peuvent conduire à l'épuisement professionnel. À ce sujet, l'étude du cabinet Technologia (Delgènes, 2014) classe les agriculteurs français au premier rang pour le risque d'épuisement professionnel devant les artisans, commerçants, chefs d'entreprise et cadres. Selon cette enquête exploratoire auprès d'un échantillon représentatif de la population active française, la profession ou catégorie socioprofessionnelle la plus touchée également par le « surengagement<sup>24</sup> » (combinaison d'une charge excessive et d'un travail compulsif) est celle des agriculteurs exploitants. Selon cette étude, les agriculteurs se démarquent particulièrement dans le travail compulsif, 60 % d'entre eux exprimant une compulsion à travailler, pouvant être due « tout à la fois à l'absence d'alternative, à l'isolement et à la volonté de rester dans la course coûte que coûte » (p.75). Le surengagement ou le surinvestissement de la sphère professionnelle peuvent également constituer des façons de composer avec des émotions douloureuses : « L'agriculteur est, en quelque sorte, "addict" au travail, une addiction, une dépendance insidieuse qui lui permet d'occulter, de ne pas voir son mal-être intérieur » (Développement Féminin Agricole Moderne de l'Allier [DFAM], 2013, p. 9). Cependant, cette stratégie de faire face basée sur le surtravail est malsaine dans la mesure où elle peut conduire d'une part, à l'épuisement et d'autre part à l'isolement : « l'agriculteur s'épuise dans une spirale où le surtravail est une réponse dangereuse qui accroît encore la vulnérabilité et l'isolement social ou affectif : un enchaînement des plus dangereux. » (Lenoir et Laplante, 2014, p. 36). Lors d'entretiens exploratoires auprès de 26 éleveurs dans la filière « bovins ou lait », Lenoir et Ramboarison-Lalao (2014) ont relevé la dimension pathogène du caractère obsessionnel du travail conduisant à une « hypertrophie de la sphère professionnelle ayant pour conséquence d'exacerber les risques psychosociaux » (p.45).

---

<sup>24</sup> L'échelle Dutch Work Addiction Scale (DUWAS) de Schaufeli, Taris et Bakker (2008) leur a permis de mesurer les deux dimensions présentes dans le surengagement, soit le travail excessif (l'individu travaille trop) et le travail compulsif (l'individu ne peut pas ne pas travailler).

De fait, les agriculteurs « ont grandi dans une culture qui valorise le travail et l'effort, sans se plaindre » (Solidarité Paysans, 2016, p.31), dans une culture du travail permanent où le temps de repos est une perte de temps, voire une faute. Un agriculteur rencontré par Roy (2014) souligne la fierté associée au fait de travailler coûte que coûte :

C'est une fierté de travailler fort pour les agriculteurs de mon âge [quarantaine]. Si tu es moumoune ou malade, tu travailles pareil. Tu ne niais pas dans le lit. On est des machines. C'est une fierté. T'es fait comme un bloc de roc puis c'est tout. (p. 71)

Cette grande valeur accordée au travail dans la culture agricole va souvent de pair avec la priorité accordée à l'entreprise agricole. Ainsi, lorsqu'a été inculquée aux agriculteurs la notion que l'exploitation agricole devait passer avant tout le reste, tous les ingrédients sont en place pour alimenter la tension, la surcharge et le surmenage (Price et Evans, 2009).

Dans cette culture où le « gros » travailleur a toujours été fortement valorisé<sup>25</sup> et où l'identification à son travail peut être très forte, la mise à la retraite peut être vécue très difficilement. Dans l'étude de Malmberg *et al.* (1999) sur les décès par suicide d'agriculteurs britanniques, un fréquent problème professionnel a été la mise à la retraite, tournant extrêmement difficile de la vie impliquant une perte de rôle et, éventuellement, de l'hébergement, et souvent abordée sans planification adéquate. Les dimensions émotionnelles et psychologiques complexes liées à la retraite, dont la perception d'une perte d'une identité et d'un rôle valorisés, l'abandon du contrôle de

---

<sup>25</sup> Il semble toutefois exister des différences générationnelles sur le plan de la valorisation du travail, les plus jeunes agriculteurs accordant davantage d'importance à la qualité de vie (Droz *et al.*, 2014 ; Roy, 2014).

l'exploitation et la transition vers une résidence hors ferme ont également été identifiées par Bryant et Garnham (2016).

Dans cette section, les conflits relationnels, avec en priorité ceux vécus avec d'autres membres de la famille travaillant à la ferme, font partie des facteurs de risque liés à la vie professionnelle (Malmberg *et al.*, 1999). Lors des autopsies psychologiques qu'ils ont réalisées, ces chercheurs ont retrouvé ces conflits plus fréquemment que de difficiles conditions de travail. Des études plus récentes font état d'un certain nombre de facteurs pouvant fragiliser les agriculteurs et les rendre plus vulnérables à des problèmes de santé mentale et à des conduites suicidaires (notamment, Spoljar, 2014, 2015). Cependant, on constate que peu d'études empiriques se sont intéressées au lien potentiel de ces facteurs de fragilisation liés au travail agricole avec les taux relativement élevés de suicide recensés dans divers pays.

En terminant, une association entre l'exposition aux pesticides et les troubles mentaux des agriculteurs a été signalée dans 43 études examinées dans les pays développés et en développement (Daghagh Yazd, 2019). Des empoisonnements environnementaux peuvent entraîner des perturbations de la neurochimie cérébrale et mener à des troubles mentaux. À cet égard, la dépression a été désignée comme un effet d'un empoisonnement professionnel aigu aux pesticides organophosphorés (Stallones et Beseler, 2016). Une étude récente auprès d'exploitants agricoles et d'un groupe contrôle a constaté que l'exposition chronique aux pesticides organophosphorés peut affecter les agriculteurs, notamment en entraînant une moindre qualité de vie et une détérioration de leur santé mentale (dépression, anxiété, stress) (Taghavian, Vaezi, Abdollahi et Malekirad, 2016). Cependant, selon une recension contemporaine (Khan, Kennedy, Cotton et Brumby, 2019), il demeure certaines incohérences dans l'établissement d'un lien entre l'utilisation de pesticides et une santé mentale altérée ou un risque de suicide. Les auteurs de la recension recommandent davantage de cohérence et de rigueur entre les études. Malgré tout, il

ne fait aucun doute pour ces chercheurs que l'utilisation de pesticides doit être réglementée pour protéger la santé mentale des agriculteurs.

## 1.5 Facteurs de risque au niveau individuel

### 1.5.1 Trouble mental

Parmi les facteurs individuels prédisposant au risque suicidaire, nous retrouvons les troubles mentaux, avec au premier rang la dépression (Cavanagh, Carson, Sharpe et Lawrie, 2003 ; OMS, 2002b, 2006b ; Séguin, 2009). Ainsi, dans leur méta-analyse de 3 275 suicides dans la population générale, Arsenault-Lapierre, Kim et Turecki (2004) ont retrouvé un diagnostic de trouble mental dans près de 90 % des suicides, les diagnostics les plus fréquents étant les troubles affectifs (dont la dépression) de même que les troubles liés à une substance (dont l'abus et la dépendance à l'alcool et aux drogues). Par ailleurs, ces chercheurs ont observé d'importantes différences de genre. Par exemple, la présence de troubles liés à une substance était significativement plus élevée parmi les suicides masculins, ceux-ci représentant presque autant de diagnostics (42 %) que les troubles affectifs (47 %).

En ce qui concerne la population agricole, les résultats de l'étude par autopsies psychologiques de Hawton, Simkin *et al.* (1998) démontrent que les agriculteurs ne font pas exception à la règle quant à la présence d'un trouble mental au moment du suicide. Ceux-ci ont mis en évidence l'existence d'un problème de santé mentale chez 69 % de leur échantillon d'agriculteurs britanniques ayant mis fin à leurs jours. La dépression est constatée chez 64 % d'entre eux. Néanmoins, même si l'existence d'un trouble mental, essentiellement la dépression, est le problème le plus fréquemment

observé et celui dont l'importance dans le geste suicidaire a été le plus souvent rapporté, ils notent que cette proportion n'est pas aussi élevée que dans d'autres études populationnelles (quoi qu'il reste, selon eux, la possibilité d'une sous-estimation en raison de l'information limitée sur certains sujets). Quant au trouble lié à l'alcool, il ne touchait que 7 % des agriculteurs décédés par suicide. Il semble que ce facteur de risque soit moins présent chez les agriculteurs que ce qu'on retrouve dans la population masculine générale. À ce propos, selon une étude suédoise (Thelin, 1991), les agriculteurs de sexe masculin présentent un risque pour les maladies et troubles reliés à l'alcool très inférieur aux hommes économiquement actifs. Ce moindre risque peut refléter la difficulté d'opérer avec succès une exploitation agricole lorsqu'on est aux prises avec une consommation élevée d'alcool (Malmberg *et al.*, 1999) ou la moindre attirance, pour les personnes déjà aux prises avec un problème de consommation élevée d'alcool, de la profession d'agriculteur eu égard aux exigences élevées du travail sur une ferme. Il appert que les résultats d'études empiriques auprès d'agriculteurs ne soutiennent pas l'idée que ceux-ci soient plus à risque, à l'exemple d'autres hommes adhérant à des normes de masculinité traditionnelle, de recourir à l'alcool comme un moyen de faire face au stress (Roy, 2014) ou au désespoir (Oliffe, Ogrodniczuk, Bottorff, Johnson et Hoyak, 2012).

Compte tenu d'une part, de la force de l'association entre la dépression et le suicide dans la population générale et, d'autre part, des taux relativement élevés de suicide chez les agriculteurs, plusieurs chercheurs ont émis l'hypothèse d'une prévalence supérieure du trouble dépressif au sein de ce groupe professionnel. Par exemple, Eisner, Neal et Scaife (1998) ont trouvé des taux plus élevés de dépression et d'anxiété chez les agriculteurs britanniques en comparaison avec la population générale. Dans le même sens, les résultats d'une étude norvégienne ont démontré que les agriculteurs avaient plus de chances d'avoir des scores élevés de dépression que les professionnels de grade supérieur ou leurs frères et sœurs non-agriculteurs, ce qui

permet aux auteurs de concevoir que le fait de travailler dans l'agriculture peut avoir une incidence sur la santé mentale (Torske et al., 2016).

En revanche, selon Pylka et Gunderson (1992), les agriculteurs américains mettant fin à leur vie peuvent démontrer, avant l'événement, un profil psychologique plus normal que d'autres groupes de victimes. Dans un même ordre d'idées, Judd *et al.* (2006) n'ont pas retrouvé une prévalence supérieure de problèmes de santé mentale parmi les agriculteurs australiens en comparant ceux-ci avec des résidents ruraux non-agriculteurs. Selon ces derniers auteurs, l'absence d'évidence de taux élevés de problèmes de santé mentale suggère qu'outre les facteurs de risque identifiés dans la population générale, il pourrait y avoir des facteurs « spécifiques aux agriculteurs » contribuant au taux élevé de suicide dans les communautés agricoles. Quant à Thomas *et al.* (2003), ils ont également trouvé des taux inférieurs de dépression parmi les agriculteurs britanniques comparativement à la population non agricole.

D'un autre côté, Thomas et ses collaborateurs ont souligné que le risque d'idéations suicidaires était beaucoup plus élevé chez les agriculteurs comparativement aux résidents ruraux et semi-ruraux. Ces auteurs concluent que l'association entre dépression et idéations suicidaires semble différente chez les agriculteurs. Deux hypothèses sont émises à ce sujet. Il se pourrait que la dépression sévisse aussi et même plus sévèrement parmi les agriculteurs que parmi la population générale, mais que ceux-ci ne veuillent pas en admettre les symptômes. À ce sujet, plusieurs recherches réalisées dans une perspective de genre avancent que les hommes, particulièrement ceux adoptant des normes plus traditionnelles de masculinité, échappent au radar de la dépression. Celle-ci pourrait être sous-diagnostiquée et sous-traitée chez la gent masculine, notamment en raison de modes d'expression qu'on ne retrouve pas dans les critères diagnostiques usuels du trouble dépressif (par exemple, l'irritabilité, l'agressivité, l'abus d'alcool ou de drogues, le retrait social, les

comportements de fuite dont le surengagement dans le travail ou le sport) (Kilmartin, 2005 ; Oliffe et Phillips, 2008 ; Roy, 2014 ; Tremblay, Roy, Morin, Desbiens et Bouchard, 2011).

L'autre hypothèse soulevée par Thomas et ses collaborateurs est qu'un certain niveau de dépression suscite plus rapidement des idées suicidaires chez les agriculteurs, en raison de leur familiarité avec le suicide d'autres agriculteurs et avec la mort de leurs animaux. Les processus psychologiques en cause ne sont pas nommés mais il pourrait s'agir d'apprentissage dans le premier cas<sup>26</sup> et d'une certaine désensibilisation à la mort dans le second cas. Cette seconde hypothèse sur le rôle de facteurs cognitifs et émotifs semble se rapprocher d'autres hypothèses soulevant une attitude possiblement différente des agriculteurs face à la souffrance, à la mort et au suicide. La mort « programmée » des bêtes est intégrée au métier d'éleveurs (Sens et Soriano, 1998, cité par Vivéa, 2007). L'exposition répétée à la mort peut entraîner un processus d'habituation et de diminution de la peur qui peut réduire les inhibitions face au suicide (Klingelschmidt *et al.*, 2018). Les agriculteurs, habitués à abrégier la vie d'un animal qui souffre ou n'est plus d'aucune utilité fonctionnelle, pourraient en arriver plus rapidement à la solution de la mort pour mettre fin à leur souffrance (Gallagher et Sheehy, 1994 ; Hughes et Keady, 1996).

Les inconsistances trouvées entre les diverses études quant à la prévalence de troubles mentaux au sein de la population d'agriculteurs peuvent résulter de différences méthodologiques, que ce soit au niveau des échelles de mesure, des échantillonnages (aléatoire versus de convenance) ou des populations de comparaison (population générale ou population rurale, population masculine ou mixte, autres occupations). Cette disparité des résultats sur la prévalence de problèmes psychopathologiques en

---

<sup>26</sup> Voir la section sur l'exposition à des exemples de suicide, p. 54.

terre agricole démontre la nécessité de recherches futures. Par ailleurs, il semble exister une moindre prévalence de troubles liés à une substance chez les agriculteurs, en comparaison avec la population masculine générale décédée par suicide.

Quoique les troubles mentaux soient les facteurs dont l'association avec le suicide s'est révélée être la plus forte, ils ne constituent toutefois pas une condition suffisante au passage à l'acte. En effet, une minorité seulement des individus aux prises avec des troubles mentaux ou abusant de substances décèdent par suicide, d'où l'importance de ne pas négliger la contribution « de divers facteurs environnementaux et événements circonstanciels pour la compréhension de ces phénomènes » (MSSS, 1998).

#### 1.5.2 Antécédents de tentatives de suicide

Parmi les facteurs individuels de risque de suicide fréquemment mentionnés, on retrouve l'antécédent de tentatives de suicide. Il serait présent dans au moins 40 % des cas de mortalités par suicide dans la population générale (Haut Conseil de la Santé Publique, 2016). En revanche, dans la littérature sur les suicides d'agriculteurs, les tentatives antérieures sont très rares (Malmberg, 1999). Une étude française va dans le même sens : « Sur l'ensemble des groupes socioprofessionnels et quel que soit le sexe, les agriculteurs exploitants présentent la prévalence de TS [tentative de suicide] la plus faible » (Cohidon, 2010, p.142). Cette prévalence inférieure peut refléter entre autres la disponibilité des moyens extrêmement létaux de se suicider<sup>27</sup>.

---

<sup>27</sup> Voir la section « Accès aux moyens létaux », p. 67.

### 1.5.3 Problèmes de santé physique

Tu dénies le risque, tu vas toujours plus vite ! Tu vois toujours plus grand... Il y a toujours quelque chose à faire, tu ne délègues pas ! Tu t'adaptes ! Mais pour combien de temps encore ? Tu résistes... jusqu'au jour où... ton corps te dit STOP, parce que la maladie ou l'accident te terrassent subitement et vont mettre un terme brutal à ton activité. Le mal physique te ronge, la douleur morale te diminue. Ah, tu croyais pouvoir la surmonter, la maîtriser, la vaincre, cette foutue maladie [...] Impitoyable et cruelle, elle a semé le malheur dans ta maison... (DFAM, 2013, p.15-16)

La perception d'une mauvaise santé peut être un facteur individuel contribuant à augmenter le niveau de risque suicidaire chez une personne (White et Jodoin, 1998). Dans la population générale, la présence de maladies physiques, particulièrement chez les personnes âgées de 65 ans et plus, est associée au suicide (MSSS, 1998). Les problèmes de santé physique (maladies et invalidités) sont un facteur de risque de suicide identifié dans des études spécifiques aux agriculteurs (Booth *et al.*, 2000 ; Gunderson *et al.*, 1993 ; Kunde *et al.*, 2017 ; Malmberg *et al.*, 1999 ; Penttinen, 1995). Ainsi, dans l'étude réalisée par Booth et ses collaborateurs à partir d'un examen des dossiers médicaux et ceux du coroner de 63 agriculteurs britanniques décédés par suicide entre 1979 et 1994, 43 % avaient des problèmes notables de santé physique. Ces problèmes arrivaient au second rang, après les problèmes de santé mentale. Dans une autre étude sur 82 agriculteurs britanniques, actifs ou retraités, décédés par suicide entre 1991 et 1993, mais réalisée à l'aide d'autopsies psychologiques, le pourcentage d'agriculteurs actifs ayant eu un problème significatif de santé physique était semblable (38 %), mais il grimpa à 85 % chez les retraités (Malmberg *et al.*, 1999). Ces auteurs soulignent que leur échantillon d'agriculteurs retraités contenait à la fois des individus ayant pris leur retraite en raison de l'âge et ceux ayant pris une retraite précoce en raison de problèmes de santé.

Une prévalence plus élevée de maladies et de blessures au sein de ce groupe professionnel pourrait expliquer en partie les risques accrus de suicide attribués aux agriculteurs (Browning, Westneat et McKnight, 2008). En 1986, Nashold soulevait déjà la question de la fréquence des problèmes de santé chez les agriculteurs et de ses liens potentiels avec la dépression et le suicide :

Is the general health of farmers worse than that of nonfarmers? For example, do farmers have more amputations and other handicaps, more dorsopathies, more arthritis, more nonsurgically corrected hernias, more lymphomas, etc.? If so, does this contribute to depression and suicide? (p. 10)

Une mauvaise santé physique ou des blessures passées font partie des facteurs de risque les plus cités pour leur influence négative sur la santé mentale des agriculteurs dans 167 articles examinés par Daghigh Yazd (2019). En entraînant une incapacité de fonctionner dans leur rôle professionnel, en diminuant leur estime de soi, en favorisant leur retrait social, ces conditions rendent potentiellement les agriculteurs plus vulnérables aux problèmes de santé mentale (Daghigh Yazd).

Célérier (2014) note le possible effet « indirect » du travail sur la santé mentale des agriculteurs via la dégradation de leur santé physique. En effet, la lourde tâche à laquelle des agriculteurs sont contraints peut entraîner une usure prématurée de leurs corps. Certains agriculteurs peuvent souffrir de cette diminution de leur condition physique qui les empêche d'accomplir les tâches habituelles, entraînant une dépression, des idées suicidaires et finalement, l'intention (Boxer *et al.*, 1995). Les problèmes de santé peuvent également avoir des répercussions négatives sur la situation financière et la performance de l'entreprise, ce qui peut ajouter à leur détresse (Malmberg *et al.*, 1999).

Un facteur fréquent relevé dans les trajectoires suicidaires de 18 agriculteurs australiens était la maladie physique et la douleur, en particulier chez les agriculteurs plus âgés (Kunde *et al.*, 2017). De façon générale, écrivent ces chercheurs, le suicide chez les personnes âgées est associé à la maladie physique, à des déficiences fonctionnelles et à d'autres pertes plutôt qu'à des problèmes financiers et professionnels. Cependant, il semble que les agriculteurs plus âgés, en raison de la nature manuelle de leur travail, dépendent davantage de leur santé physique. Par conséquent, son déclin serait peut-être un facteur plus saillant de contribution au suicide dans cette population.

#### 1.5.4 Vieillesse

Dans plusieurs études, le suicide des agriculteurs semble particulièrement marqué dans les tranches plus âgées (Browning, Westneat et McKnight, 2008 ; Gunderson *et al.*, 1993 ; Nashold, 1986 ; Page et Fragar, 2002 ; Pylka et Gunderson, 1992 ; Stallones, 1990). Toutefois, un excès de décès par suicide est observé dans des groupes d'exploitants agricoles plus jeunes, soit entre la mi-quarantaine et la mi-soixantaine, dans une étude écossaise (Stark, Belbin *et al.*, 2006) et dans une plus récente étude française (Bossard *et al.*, 2013).

Comme nous le verrons pour le statut marital, il est difficile d'effectuer des comparaisons entre les études pour des raisons méthodologiques, les chercheurs n'ayant pas recours aux mêmes indicateurs (par exemple, taux de suicide par tranche d'âge (Gunderson *et al.*, 1993 ; Nashold, 1986 ; Stallones, 1990) ; répartition des décès selon l'âge (Browning *et al.*, 2008 ; Page et Fragar, 2002) ; surmortalité dans un groupe d'âge par rapport aux hommes de la population générale (Bossard *et al.*, 2013) ou par rapport aux hommes de catégories professionnelles différentes (Stark, Belbin *et al.*, 2006). En outre, le groupe des 65 ans et plus n'est pas toujours retenu dans les

études. Bref, selon ces études, on ne peut établir clairement que l'avancement en âge constitue un facteur de risque supplémentaire de suicide chez les agriculteurs.

Néanmoins, dans la conjoncture d'une population agricole vieillissante, des travaux récents soutiennent le bien-fondé de l'étude des suicides des agriculteurs âgés (Bryant et Garnham, 2015, 2016 ; Garnham et Bryant, 2014). Pour ces chercheurs, ces suicides sont ancrés dans des contextes socioculturels subjectifs et à ce titre, les cultures agricoles de la masculinité et du vieillissement doivent être prises en compte.

#### 1.5.5 Exposition au suicide

L'exposition au suicide d'un membre de la famille, d'un associé ou dans le cas qui nous occupe, d'un autre agriculteur, figure également parmi les facilitateurs tendant à faire du suicide une option dans le répertoire des comportements d'un individu (Haut Conseil de la Santé publique, 2016 ; Hawton et Van Heeringen, 2009 ; OMS, 2014a ; Orbach, 1997). En effet, selon la théorie de l'apprentissage social d'Albert Bandura (1977), l'observation du comportement d'un pair ou d'un modèle, dans une situation naturelle ou par le biais des médias, peut favoriser, sous certaines conditions (dont les conséquences positives associées au comportement du modèle et la fréquence d'exposition à ce comportement) l'apprentissage imitatif ou vicariant et la reproduction de ce même comportement. Lorsqu'un modèle manifeste un comportement qui ne fait pas partie du répertoire de l'observateur, ce comportement peut être gardé en mémoire et être susceptible d'être utilisé par la suite (Bandura, 1973). C'est comme si une route était tracée sur laquelle d'autres pouvaient alors s'engager. Cette voie pourrait alors apparaître plus facilement en réponse à un sentiment d'impuissance devant des difficultés de la vie (Stark *et al.*, 2011).

En conséquence, la connaissance d'un agriculteur auquel on peut s'identifier et la perception de conséquences positives au suicide, par exemple le rétablissement du contrôle sur sa vie ou le règlement des dettes et la sauvegarde du patrimoine, pourraient procurer à une personne perturbée ou vulnérable un modèle de résolution de problèmes. En outre, considérant la taille restreinte de la communauté agricole, les agriculteurs savent souvent lorsqu'un de leurs collègues s'enlève la vie et cela peut alors devenir potentiellement un modèle de comportement à imiter (Lobley *et al.*, 2004). D'ailleurs, l'exemple d'autres agriculteurs ayant opté pour cette option, doublé de l'expérience régulière de la mort de leurs animaux, pourrait favoriser une attitude plus fataliste envers leur propre vie et les faire passer à l'acte plus rapidement (Thomas *et al.*, 2003 ; Lobley *et al.*, 2004). Selon Lobley et ses collaborateurs, ce facteur de risque, l'exposition au suicide, sur lequel il y a un large consensus, n'a jamais été mesuré en milieu agricole.

## 1.6 Facteurs de risque au niveau relationnel

### 1.6.1 Isolement de l'agriculteur

Souffrir, c'est à moitié ressentir de la douleur et à moitié être seul dans sa douleur. (Shneidman, 1999, p. 114)

#### 1.6.1.1 Isolement social

L'isolement social et la solitude peuvent accroître le risque de comportement suicidaire (OMS, 2014a). À cet égard, plusieurs études ont relié l'isolement des agriculteurs à un risque accru de suicide (Hughes et Keady, 1996 ; Hawton, Simkin *et al.*, 1998 ; Judd *et al.*, 2006). De quel type d'isolement est-il question ? Dans l'étude

de Turvey *et al.* (2002), une fréquence inférieure de contacts sociaux avec des amis proches ou des membres de la famille est fortement liée aux idées suicidaires chez des agriculteurs américains. Toutefois, dans l'étude par autopsies psychologiques de Malmberg *et al.* (1999), la plupart des agriculteurs qui se sont donné la mort ne manquaient pas de contacts sociaux occasionnels. Par contre, en comparaison d'un groupe contrôle d'agriculteurs, les agriculteurs décédés par suicide étaient proportionnellement plus nombreux à vivre seuls (18 % c. 8 %), à manquer d'amis proches (31 % c. 5 %) et surtout, à n'avoir personne à qui se confier (52 % c. 8 %).

#### 1.6.1.2 Isolement professionnel

Nous venons de voir que l'isolement dans le sens de ne pas voir beaucoup de gens au cours de la journée n'a pas émergé comme un important problème dans l'étude de Malmberg *et al.* (1999). Néanmoins, des chercheurs s'inquiètent — en raison de l'importance croissante de la mécanisation et de la technologie dans les pratiques agricoles modernes et de la diminution conséquente de main-d'œuvre — des conséquences de l'augmentation des heures de travail des agriculteurs sans contact social (Gallagher et Sheehy, 1994 ; Stark *et al.*, 2011). En outre, dans plusieurs pays, les exploitations agricoles sont davantage éloignées les unes des autres et les voisins se font de plus en plus rares. Cet agriculteur québécois résume les modifications à l'environnement social agricole : « Il y a un temps où les cultivateurs jasaient le long des clôtures en travaillant... Aujourd'hui nous sommes enfermés dans nos cabines de tracteurs et la terre du voisin nous appartient et le prochain voisin n'est plus en agriculture ! » (Lafleur et Allard, 2006, p. 47). Ces changements contribuent à accentuer l'isolement de ce groupe social, facteur de risque potentiel, ainsi que nous l'avons vu, des conduites suicidaires :

Farms have tended to reduce staff, and many farmers now work alone for large portions of the time. If this is combined with a relatively small occupational group in many of the areas of the central belt of Scotland, and larger farms which are more separated from one another, then it is plausible that social networks and social capital in the farming community is important [in farming suicide]. (Stark, Gibbs *et al.*, 2006, p. 7).

L'isolement professionnel semble plus important dans la population des agriculteurs que dans d'autres catégories professionnelles (Gallagher *et al.*, 2008). En effet, l'évolution du monde agricole entraîne différentes formes d'isolement. Par exemple, le thème de l'isolement et de sentiment de perte du lien social a été récurrent chez des participants à des groupes de parole initiés par la Mutuelle sociale agricole (MSA) en France (Laplante, 2011). On exprime par là le sentiment d'avoir perdu sa place dans la société et d'être isolé des autres, ne serait-ce que par des horaires de travail différents ou par des plaisirs qu'on ne s'autorise pas.

De surcroît, on a l'impression « d'être devenu étranger au pays ». Monk (2000) parle d'isolement culturel pour décrire ce phénomène de la marginalisation de la composante agricole dans les communautés rurales, où l'agriculteur, devenu souvent minoritaire, peut parfois avoir le sentiment d'être isolé et incompris dans une nouvelle culture différente, fragmentée et hostile (ou croit-il hostile). De fait, au cours des dernières décennies, le tissu social des campagnes a subi des modifications importantes. La communauté d'appartenance agricole s'est rétrécie telle une « peau de chagrin » (réduction constante du nombre de fermes et de la population agricole). Ces changements démographiques et économiques signifient que les « autres » occupants de l'espace rural, moins susceptibles d'adhérer aux visions du monde agricole, augmentent réciproquement. Il est plus difficile, selon Monk, de développer des liens de réciprocité avec ces néo-ruraux ne partageant pas la même culture ou les mêmes valeurs et n'exerçant pas les mêmes rôles. En outre, la cohabitation de l'espace rural avec ces nouveaux habitants ne se fait pas sans heurts. Cela a pu

conduire les membres des familles agricoles à éprouver des sentiments d'isolement et de marginalisation (Hossain *et al.*, 2008; Price and Evans, 2009). Parallèlement, on assiste à la fermeture de plusieurs lieux ruraux traditionnels de rassemblement et à la disparition de services publics. Nous pouvons nous demander quel contrecoup peuvent avoir de tels changements sur, entre autres, leur sentiment d'appartenance<sup>28</sup>, puisqu'un faible sentiment d'appartenance a été associé à des niveaux plus élevés de dépression et d'idées suicidaires et à moins de raisons de vivre (McLaren et Challis, 2009).

On peut aussi se questionner sur l'impact qu'aura le recours accru aux nouvelles technologies de communication sur l'isolement en milieu agricole. Ces récents outils de communication vont-ils rapprocher les agriculteurs ou vont-ils plutôt accentuer leur isolement comme l'écrit la psychologue du travail Pierrette Desrosiers (2015) : « Plus connecté et pourtant plus isolé ».

Un agriculteur aux prises avec différents problèmes, surtout s'il croit être le seul à éprouver des difficultés, peut se couper du monde extérieur physiquement et psychologiquement, accablé par des sentiments de honte et de culpabilité. Il pourra sans difficulté trouver un endroit pour s'isoler sur une ferme et broyer du noir. Cette stratégie d'adaptation l'empêche de bénéficier d'un soutien qui pourrait, entre autres, l'aider à voir un peu de lumière (Lafleur et Allard, 2006 ; Roy, 2014).

Les diverses formes d'isolement coexistant en milieu agricole contribuent à limiter les contacts significatifs avec les autres : géographique (diminution du nombre de fermes et d'agriculteurs, éloignement les uns des autres, fermeture des services) ;

---

<sup>28</sup> Expérience d'être personnellement impliqué et intégré au sein d'un environnement ou un système (Hagerty, Lynch-Sauer, Patusk, Bouwsema et Collier, 1992, cité par McLaren et Challis, 2009).

culturel (cohabitation parfois difficile avec les néo-ruraux non-agriculteurs, horaires de travail différents des autres groupes professionnels); social (peu de contacts sociaux avec des membres de la famille ou des amis, absence de confidents); social et professionnel (travail sans contact social); psychologique (auto-imposition lors de difficultés en raison d'un conditionnement social mettant l'importance sur la force, l'indépendance et l'insensibilité). La contribution de ces diverses formes d'isolement au geste suicidaire est à explorer.

### 1.6.2 Manque de soutien social

Le monde agricole est un monde de requins. C'est la loi de l'aquarium. Les gros mangent les petits. (Patrick [agriculteur], cité par Anizon et Remy, 2016, p. 36)

Il a précédemment été question des crises dans le secteur agricole et de leurs effets potentiellement délétères sur la santé mentale des agriculteurs (Khireddine-Medouni, *et al.*, 2016). Néanmoins, il est permis d'envisager qu'en temps de crise, les liens sociaux se resserrent et servent de filet de sécurité pour les tentations suicidaires. C'est l'hypothèse retenue par des chercheurs canadiens lors de leur étude sur le suicide des exploitants agricoles dans les années 80, période où l'économie agricole canadienne était en difficulté (Pickett *et al.*, 1993, 2000). Pour ces chercheurs, le soutien social dont avaient toujours bénéficié les membres des communautés agricoles canadiennes pouvait les protéger contre le suicide. Les plus faibles taux de suicide des agriculteurs canadiens constatés en comparaison de la population générale de sexe masculin semblent a priori leur donner raison. Toutefois, l'hypothèse du soutien social protecteur en milieu agricole ne se vérifie pas en regard du taux de suicide relativement élevé et en hausse retrouvé chez les agriculteurs québécois entre 1971 et 1987.

À cet égard, selon plusieurs chercheurs et intervenants du milieu, il faut nuancer la réalité d'une communauté rurale « tricotée serrée » et soutenante (Hughes et Keady, 1996). Il y aurait un autre versant des petites communautés rurales, moins idyllique celui-là. Lors du sommet de 1998 sur la santé mentale des agriculteurs américains (alors en période de crise économique), on a pu entendre à ce propos :

All too frequently, our image of rural communities as tight knit and mutually supportive havens proved to be a myth. Many farm families in crisis were isolated; some withdrew out of shame or fear while others were simply abandoned by neighbors and local social institutions. (Beeson, 1999, p. 29)

Lors de ce congrès américain de 1998, il est également ressorti que, comparativement à la crise des années 1980, on pouvait être témoin de plus grandes démonstrations de compétition entre agriculteurs (« *dog-eat-dog mentality among farmers* »). Un conseiller d'État et président du Service suisse romand de vulgarisation agricole Agridea, parle de ces passages dans la vie d'un agriculteur où « la seule issue, c'est une espèce de cannibalisme : manger les autres pour survivre » (Droz et Forney, 2007). Autant un voisin agriculteur peut être bénéfique par son soutien, autant il peut être malsain « lorsqu'il est l'ennemi, le prédateur des terres, de la ferme ou avec lequel les relations de tension sont exacerbées depuis longtemps » (Lenoir et Ramboarison-Lalao, 2014, p. 54). Par conséquent, il n'y a rien d'étonnant à ce que la méfiance s'installe dans le milieu et qu'il y ait une certaine réticence de la part des agriculteurs à se confier aux autres sur leurs difficultés financières de peur de souffrir davantage de conséquences négatives (Beeson, 1999 ; Malmberg *et al.*, 1999). La crainte qu'en s'ouvrant aux autres, certains « vautours » puissent tirer profit de leurs faiblesses, peut ainsi accentuer le retrait social des producteurs agricoles (Lafleur et Allard, 2006). Cette appréhension de se retrouver en situation de vulnérabilité dans un milieu devenu très compétitif est soulignée par Bossut (2002) :

La compétition entre les exploitants accroît encore ce phénomène puisqu'une ferme en difficulté peut vite devenir le sujet de convoitise pour les autres exploitants. Par tradition, on parle peu de ses problèmes et un agriculteur en difficulté va souvent s'enfoncer dans une solitude croissante. (p. 29)

### 1.6.3 Relations conflictuelles, mécontentes ou pertes

Les conflits relationnels, la mécontente lors de divers litiges et la perte d'un être cher peuvent être à l'origine d'un stress psychologique et de grandes souffrances. Ces facteurs relationnels sont associés à un risque suicidaire accru (OMS, 2014a). Comme il a déjà été énoncé, les conflits relationnels, avec en priorité ceux vécus avec les autres membres de la famille travaillant à la ferme, font partie des problèmes professionnels relevés dans des autopsies psychologiques d'agriculteurs ayant mis fin à leurs jours (Malmberg *et al.*, 1999).

#### 1.6.3.1 Conflits familiaux

Compte tenu du rôle considérable de la cohésion familiale pour la bonne marche de l'entreprise, les agriculteurs sont plus vulnérables aux querelles familiales que les non-agriculteurs (Swisher *et al.*, 1998 ; Welke, 2005). Les rapports familiaux conflictuels ont un impact d'autant plus important dans le monde agricole qu'on y retrouve, plus que dans d'autres secteurs d'activité, une socialisation familiale et professionnelle entremêlée de même qu'un enchevêtrement couple-famille-travail ; les conflits sont alors plus susceptibles de se propager d'une sphère de vie à une autre (Deffontaines, 2014, 2017). De nombreux problèmes sont donc inévitablement reliés sur une ferme. Par exemple, les différends entre le père et le fils ont souvent des conséquences graves sur le fonctionnement de la ferme (Malmberg *et al.*, 1999). Par ailleurs, plusieurs agriculteurs de partout dans le monde ont tendance à travailler au-delà de l'âge habituel de la retraite, plaçant la génération « de la relève » dans une

relation de dépendance avec les parents plus longtemps que ce qu'on peut rencontrer dans la population générale, ce qui peut conduire à des tensions entre les deux générations à la ferme (Behere et Bhise, 2009).

Une recherche auprès d'agriculteurs britanniques dépressifs ou anxieux démontre que ces derniers, contrairement aux prévisions des chercheurs, ont plutôt tendance à être préoccupés par les problèmes familiaux que financiers (Thomas *et al.*, 2003). Néanmoins, les pressions financières et familiales peuvent être difficiles à départager. Des appelants à une ligne canadienne de soutien psychologique pour agriculteurs ont mentionné les problèmes financiers comme l'une des rares causes directes d'une rupture de relation conjugale (Sturgeon et Morrissette, 2010). Le mélange « difficultés financières », « problèmes professionnels » et « querelles familiales » semble constituer un cocktail explosif. Ces trois ingrédients font monter les tensions et les conflits familiaux restreignent la possibilité du soutien familial très important pour les agriculteurs (Swisher *et al.*, 1998). En effet, ils admettent se tourner davantage vers la famille en cas de besoin, d'où l'importance de ne pas se couper de cette rare source de réconfort en qui ils ont confiance (Judd *et al.*, 2006 ; Lobley *et al.*, 2004). À ce propos, on a vu augmenter les taux de suicide des agriculteurs lorsque s'est exercée une pression supplémentaire sur les entreprises, la famille et les individus à la suite des vagues de sécheresse récurrentes en Australie (Fragar *et al.*, 2008). Une brouille, une séparation ou un divorce peut alors constituer la goutte qui fait déborder le vase (Hawton, Simkin *et al.*, 1998).

Une étude récente de Solidarité Paysans (2016) maintient l'importance des difficultés financières dans le mal-être des agriculteurs. Toutefois, la place inattendue des conflits relationnels, familiaux et extra-familiaux ressort également des entretiens auprès de 27 agriculteurs français :

Le plus surprenant dans les résultats de cette étude n'est peut-être pas tant le poids des difficultés financières, reconnues depuis longtemps, que le poids du relationnel dans un milieu où l'on a plutôt tendance à parler d'isolement ; en effet, les conflits apparaissent comme la deuxième raison de mal-être dans le panel étudié (après les problèmes financiers) : conflit avec l'associé, avec le voisin, avec l'ex-conjoint, etc. (p. 3-4)

#### 1.6.3.2 Absence ou perte de la conjointe

Parmi d'autres facteurs associés au suicide, on relève le fait de ne pas être en couple. L'aspect protecteur du mariage face au suicide, en procurant compagnie et soutien, a particulièrement été souligné chez les hommes (Corcoran et Nagar, 2010 ; Luoma et Pearson, 2002). En effet, dans les cultures occidentales, les taux de suicide sont plus élevés chez les personnes veuves, séparées ou divorcées, et ce, principalement chez les hommes, notamment, au cours des premiers mois après leur perte ou leur séparation (MSSS, 1998 ; OMS, 2002b).

Chez les hommes, la conjointe est souvent l'unique source de soutien social émotionnel (Dulac, 1997) et la seule confidente (Tremblay *et al.*, 2005), particulièrement parmi ceux qui endossent les stéréotypes de la masculinité traditionnelle (Payne, Swami et Stanistreet, 2008), ce qui peut devenir très problématique en cas de rupture conjugale. Pour ces hommes, le mariage, en procurant une importante source de stabilité et de soutien émotionnel, agit comme un facteur protecteur important, comme nous venons de le mentionner. À l'inverse, lors de conflits relationnels, tels qu'une séparation ou un divorce, les hommes deviennent plus vulnérables au suicide, précisément parce qu'ils sont moins connectés socialement que les femmes (OMS, 2014a ; Payne *et al.*, 2008 ; Yip, Yousuf, Chan, Yung et Wu, 2015).

Un autre élément explicateur de l'augmentation du risque chez les hommes divorcés pourrait être le fait que lors d'un divorce, l'homme ne perd pas que son épouse, il

perd aussi régulièrement la garde légale et incidemment, la présence de ses enfants (Kposowa, 2003). Il se pourrait donc que l'une des raisons pour l'association observée entre le divorce et le suicide chez les hommes soit l'impact des « arrangements » judiciaires concernant la garde légale des enfants.

En ce qui concerne les agriculteurs, la perte potentielle de la ferme peut être un facteur négatif de plus lors d'un divorce (Malmberg *et al.*, 1999). Pour Price et Evans (2009), il est donc nécessaire d'entreprendre des recherches auprès d'agriculteurs pour d'une part, déterminer si la crainte du divorce et de ses conséquences possibles (fragmentation de l'exploitation et de la famille) est une réalité importante et, d'autre part, voir les implications d'une telle crainte. À ce sujet, un représentant d'une organisation agricole d'Irlande du Nord note que :

a man's emotional attachment to the land and issues over divorce and farm succession are coming across as an area of concern for male farmers. Farming is more than a business; it's your home; your lifestyle, your family, your entire existence is tied up on that farm. (Price, 2012, p. 366)

En outre, sur une ferme, lorsqu'on n'est pas ou n'est plus en union avec une autre personne, le soutien instrumental sous forme d'aide concrète, de partage des tâches et des responsabilités, peut aussi faire lourdement défaut. La « fatigue de soi », l'« usure mentale » due aux nombreuses charges à supporter et aux multiples compétences à posséder sont relevées chez les éleveurs rencontrés par Deffontaines (2014), d'autant plus si l'agriculteur n'a pas de conjointe avec qui partager les tâches et les responsabilités.

Or, le nombre croissant d'agriculteurs célibataires retient l'attention dans plusieurs pays (Jacques-Jouvenot et Laplante, 2009). Le célibat « forcé »<sup>29</sup> nuit à

---

<sup>29</sup> Ce qui cause problème n'est pas le célibat choisi, mais une « solitude subie, triste et amère, qui résulte de l'abandon, du rejet, de l'oubli » (Barbançon, 2002).

l'établissement et au maintien d'un lien relationnel et affectif, facteur de protection, pour le suicide. D'ailleurs, un des facteurs explicatifs des taux de suicide inférieurs des exploitants agricoles de sexe féminin de France, comparativement au sexe masculin, serait la différence au niveau de certaines de leurs caractéristiques sociales, dont le statut marital (les agriculteurs étant plus souvent célibataires que les agricultrices) (Beck, Guilbert et Gautier, 2007, cités par Cohidon *et al.*, 2010).

En conséquence, on pourrait s'attendre à une surreprésentation d'individus célibataires, séparés ou divorcés chez les agriculteurs décédés par suicide. Cependant, on ne peut guère dégager de tendance dans la littérature. Une étude américaine (Pylka et Gunderson, 1992) établit que globalement, les résultats diffèrent chez les agriculteurs, plus de victimes étant mariées que non mariées. Une recherche britannique montre, quant à elle, qu'il n'y a pas de différence significative au niveau de l'état civil entre des agriculteurs ou des hommes d'autres groupes professionnels décédés par suicide (Booth *et al.*, 2000). Toutefois, dans ces études, on ne connaît ni la structure par état matrimonial de la population agricole dans son ensemble ni celle de la population de comparaison, ce qui pourrait influencer l'interprétation des résultats. Les chercheurs d'une autre étude américaine (Browning *et al.*, 2008) observent que c'est dans la proportion de veufs qu'on observe la plus grande différence avec un groupe contrôle d'hommes décédés par suicide. Ces résultats semblent être le reflet de l'âge avancé auquel les agriculteurs ont mis fin à leurs jours. Relativement à un groupe contrôle d'agriculteurs britanniques, Hawton, Simkin *et al.* (1998) ont trouvé que les agriculteurs décédés par suicide étaient plus susceptibles d'être célibataires, divorcés ou séparés. Ces résultats vont dans le sens du mariage, facteur de protection pour les hommes agriculteurs. Cependant, des différences méthodologiques entre les études ne permettent pas d'établir sans équivoque ce rôle protecteur du mariage.

## 1.7 Facteurs de risque aux niveaux culturel et sociétal

### 1.7.1 Barrières à la demande d'aide

Les différences observées entre les hommes et les femmes face à la demande d'aide font partie des éléments pouvant expliquer les taux supérieurs de suicide dans la population masculine (Payne *et al.*, 2008). Or, Hammer, Vogel et Heimerdinger-Edwards (2013) ont observé que les individus les plus susceptibles de se percevoir négativement lors d'une demande d'aide étaient ceux qui adhéraient le plus au modèle traditionnel de la masculinité. En outre, ils ont constaté que la relation entre la conformité aux normes masculines traditionnelles et l'auto-stigmatisation était deux fois plus forte chez les hommes ruraux que chez les autres hommes. Non seulement les hommes adhérant au rôle masculin traditionnel sont moins portés à demander de l'aide, mais ils sont aussi moins socialement connectés, soutenus et en réseau que les femmes, ce qui les rend donc plus vulnérables aux conduites suicidaires (Houle *et al.*, 2008).

Parmi les facteurs de risque associés au suicide des agriculteurs, on retrouve cette difficulté à parler de leurs problèmes, tout comme le fait qu'ils soient réfractaires à la demande d'aide, de même que la non-utilisation des services d'aide existants, particulièrement les services de santé mentale (Alston, 2012 ; Courtenay, 2006 ; Judd *et al.*, 2006 ; Lobley *et al.*, 2004 ; Peck *et al.*, 2002 ; Stark, Gibbs *et al.*, 2006). Lorsque le soutien de l'entourage n'offre pas ou n'offre plus un rempart suffisant contre les idées noires, certains sont réfractaires à une aide professionnelle. L'impératif de l'image de force inculquée aux hommes et intégrée par ceux-ci s'oppose à la demande d'aide. À ce sujet, Oliffe *et al.* (2010) lient directement (quoique ce lien de cause à effet n'ait pas été démontré) la baisse du taux de suicide

chez les hommes québécois amorcée au début des années 2000 à une campagne de prévention ciblant spécifiquement les hommes et le stigma voulant que la demande d'aide soit une faiblesse : « The men's suicide prevention campaign, "Demander de l'aide, c'est fort" (It is strong to ask for help) has improved men's help-seeking and diminished the male suicide rate » (p. 190).

Selon Judd et ses collaborateurs (2006), des attitudes de genre, mais aussi culturelles, limitent la capacité d'un agriculteur à reconnaître des problèmes de santé mentale tout comme à demander de l'aide, et cela peut représenter un important facteur de risque de suicide. « Strong farming men they don't suffer from mental illness, none of that sort of business » est un témoignage éloquent de l'épouse d'un agriculteur de l'Iowa à ce propos (p. 7). Ces attitudes peuvent avoir des conséquences dévastatrices comme l'a écrit un éleveur suisse romand qui a brûlé la ferme qu'il co-exploite avec son épouse avant de se suicider : « Je n'ai jamais osé aller chercher de l'aide car je me croyais assez fort mais cette fois j'ai osé tout brûler, j'ai été, pour une fois, jusqu'au bout » (Bysaeth, 2010, p. 3).

D'une part, le comportement de recherche d'aide est entravé par la crainte d'une stigmatisation liée à des problèmes de santé mentale ou au recours à des services en santé mentale et d'autre part, cette crainte peut être exacerbée au sein des petites communautés agricoles (Behere et Bhise, 2009 ; Gregoire, 2002 ; Hossain *et al.*, 2008). En effet, les appréhensions à propos de la difficile préservation de la confidentialité dans les communautés où tout le monde se connaît (Stark, Gibbs *et al.*, 2006), tout comme l'anticipation de conséquences négatives sur leur réputation si des membres de leur communauté apprenaient qu'ils sont à la recherche d'aide pour des raisons psychologiques (Price, 2012 ; Sturgeon et Morrissette, 2010), ajoutent aux obstacles à la demande d'aide chez les agriculteurs. Bon nombre des interlocuteurs suisses rencontrés par Droz et Forney (2003) ont évoqué cette « fierté paysanne qui

consiste à garder la face dans ce milieu où les bruits courent vite et où l'on ne pardonne pas les faiblesses » (p. 94). Il appert qu'en cas de difficultés, la peur du jugement de l'entourage et la crainte de rumeurs nuisibles à l'exploitation conduisent plusieurs agriculteurs à ne rien laisser paraître et à sauvegarder les apparences coûte que coûte (Judd *et al.*, 2006 ; Malmberg *et al.*, 1999 ; Stark, Gibbs *et al.*, 2006) : « Nous ne sommes pas habitués à parler de nos problèmes, car en affaires, cela dénote une sorte de faiblesse et peut nous rendre vulnérables vis-à-vis nos partenaires, voisins et relève » (Producteur de porc anonyme, cité par Lafleur et Allard, p.36).

Pour expliquer la réticence des agriculteurs à requérir de l'aide, la présence dominante de valeurs telles que le stoïcisme, la robustesse, l'indépendance et l'autonomie est avancée (Alston, 2012 ; Beeson, 1999 ; Hossain *et al.*, 2008 ; NHS Health Scotland, 2013). Leur fierté et leur orgueil s'additionneraient à la nécessaire autosuffisance dans la résolution de problèmes pour inhiber les comportements de recherche d'aide (Association canadienne de sécurité agricole [ACSA], 2005 ; Barbançon, 2002 ; Bossut, 2002 ; Comité sénatorial, 1993 ; Hughes et Keady, 1996 ; Sturgeon et Morrissette, 2010 ; Welke, 2005). Les résultats d'une enquête québécoise sur la santé psychologique des agriculteurs font ressortir l'image de faiblesse associée à l'expression de son désarroi ou à la demande d'aide tout comme la norme d'autosuffisance selon laquelle un homme doit se débrouiller seul :

Même si ces services [d'aide] existaient, je ne les utiliserais pas. J'ai l'habitude de m'organiser tout seul et de solutionner mes problèmes tout seul. (Lafleur et Allard, 2006, p. 36)

On a notre orgueil, notre fierté personnelle, il ne faut pas montrer une faiblesse. (Lafleur et Allard, 2006, p. 70)

Il ressort des entretiens de Roy (2014) auprès d'agriculteurs québécois que ceux qui adoptent des pratiques masculines conformes aux idéaux masculins traditionnels,

dont « la croyance de pouvoir s'en sortir seul et l'ignorance des services » sont plus susceptibles d'adopter des stratégies d'adaptation négatives telles que « l'isolement, l'investissement excessif dans le travail et les idéations suicidaires » (p. 138).

Un écueil supplémentaire au recours à des services d'aide à l'extérieur de la ferme est la crainte que le temps pris pour soi ne fasse reposer le fardeau du travail sur les autres membres de la famille. À ce sujet, les participants à une étude australienne ont rapporté ne prendre aucun congé du travail à la ferme pour quelque problème de santé que ce soit (Judd *et al.* 2006).

D'autres raisons sont avancées pour ne pas aller chercher de l'aide. Parmi celles-ci, la crainte de ne pas être compris par les services professionnels. En effet, il semble que les agriculteurs s'identifient à une culture unique qui les distingue de la population générale. L'appartenance à cette culture agricole a été un thème dominant des appels à une ligne de soutien psychologique spécifiquement pour les agriculteurs manitobains. Un des arguments typiques de ces agriculteurs pour ne pas vouloir utiliser des services de soutien professionnel était que les gens à l'extérieur (*outside people*) ne les comprendraient pas<sup>30</sup> (Sturgeon et Morrissette, 2010). Ainsi, dans le cadre d'un sondage pancanadien de l'Association canadienne de sécurité agricole (ACSA, 2005), plus de 9 agriculteurs sur 10 (92 %) jugeaient important que la personne avec laquelle ils aborderaient des problèmes de stress et de santé psychologique connaisse bien l'agriculture. Des auteurs, dont Sturgeon et Morrissette, soulignent l'importance pour les agriculteurs d'avoir accès à des services destinés spécifiquement pour eux et en qui ils ont confiance. C'est ce qui ressort également du Sommet américain « Farm Crisis and Mental Health: Then and Now » : « Not surprisingly, mental health workers who understood farming and the farm

---

<sup>30</sup> Cette vision est également répandue chez les appelants à l'organisme québécois de soutien en milieu agricole *Au cœur des familles agricoles*.

culture had the easiest time establishing trust and maintaining a good therapeutic relationship with farmers and farm families » (Beeson, 1999, p. 29). Cependant, l'existence de réseaux de soutien spécialisés pour agriculteurs peut avoir un effet pernicieux. De fait, ils peuvent renforcer le sentiment de n'être compris qu'entre gens du milieu agricole (Price, 2012 ; Price et Evans, 2009). Il est plutôt ironique selon ces chercheurs de constater que l'existence de ces réseaux réservés aux agriculteurs contribue en soi à restreindre les services d'aide accessibles et acceptables pour le milieu agricole. Par conséquent, en les maintenant dans cette culture, on inhiberait leur capacité à aller chercher de l'aide spécialisée dans divers services de santé mentale. Néanmoins, Price (2012) donne l'exemple d'une ligne téléphonique de soutien, la *Suicide and Depression Helpline*, mise en place sans succès en Irlande jusqu'à ce qu'elle soit renommée la *Farm and Rural Stress Helpline*. La réflexion doit se poursuivre sur la pertinence de services destinés spécifiquement aux agriculteurs dans le but d'améliorer leur environnement de santé et d'offrir une meilleure protection face aux conduites suicidaires.

La stigmatisation accolée aux problèmes de santé mentale augmente aussi la difficulté à demander de l'aide (OMS, 2014a). Lors d'une consultation médicale, l'expression unique de symptômes physiques peut être une illustration de cette stigmatisation des problèmes de santé mentale ou d'un camouflage de la souffrance psychique (Dejours et Bègue, 2009 ; Kleinman, 1977, cité par Simon, VonKorff, Piccinelli, Fullerton et Ormel, 1999). Les résultats obtenus par Booth et ses collaborateurs montrent que les agriculteurs décédés par suicide ont contacté, dans les semaines ou mois précédant leur geste fatal, un médecin ou des services de santé mentale dans des proportions semblables aux individus d'autres groupes professionnels ayant mis fin à leurs jours. Toutefois, on constate que s'il y a eu consultation d'un médecin dans les mois précédant leur suicide, les agriculteurs ont souvent présenté uniquement une symptomatologie physique, sans aucune mention de quelconques symptômes

psychologiques, ce qui peut représenter une particularité dans le comportement de recherche d'aide des agriculteurs (Booth *et al.*, 2000 ; Malmberg *et al.*, 1999).

Finalement, parmi les facteurs freinant le recours à des services d'aide pour des problèmes de santé mentale, on retrouve la méconnaissance des services, l'accessibilité limitée à des services psychosociaux en région rurale (Behere et Bhise, 2009 ; Judd *et al.*, 2006 ; NHS Health Scotland, 2013) et le manque d'adaptation des services professionnels aux agriculteurs (Beeson, 2000 ; Gregoire, 2002 ; Judd *et al.*, 2006 ; Lorenz, Wickrama et Yeh, 2004). Lorsqu'une personne éprouve des problèmes de santé mentale, un accès déficient à des services de santé accroît les risques de suicide (OMS, 2014a). Les agriculteurs aux prises, par exemple, avec une dépression, peuvent être confrontés à un problème de répartition inégale des ressources en santé mentale entre les milieux ruraux et urbains. Ces obstacles à l'accessibilité peuvent se doubler d'obstacles à l'acceptabilité de tels services par les agriculteurs, en raison de la stigmatisation liée aux problèmes de santé mentale.

Toutes ces barrières à l'accessibilité et à l'acceptabilité de la demande d'aide pour les agriculteurs font ressortir « l'influence socioculturelle sur les comportements de demande d'aide et ultimement, sur la santé mentale et le suicide chez les agriculteurs » (Roy, 2014). Quoiqu'issus d'une même culture, il convient malgré tout d'indiquer que les agriculteurs ne forment pas un bloc monolithique et, de ce fait, ne se comportent pas tous selon les schémas masculins plus traditionnels (Roy, 2014). Par exemple, selon une étude qualitative participative de Peter et ses collaborateurs (2000, 2006) auprès d'agriculteurs de l'Iowa, ceux engagés dans l'agriculture durable<sup>31</sup> expriment moins de comportements rigides associés à la masculinité

---

<sup>31</sup> Définition de l'agriculture durable de l'Ordre des agronomes du Québec (2005) : « Une agriculture respectueuse de l'environnement, qui produit de façon sécuritaire, des aliments sains et nutritifs tout en

traditionnelle que ceux pratiquant une agriculture plus intensive. Ils acceptent notamment plus volontiers de parler de leurs erreurs, de renoncer au contrôle absolu et d'exprimer leur besoin de soutien.

### 1.7.2 Accès aux moyens létaux

L'occasion ne fait pas seulement le larron, mais aussi le suicidé. (Dr Ajdacic-Gross, Swissinfo.ch, 2010)

Parmi les facteurs pouvant exacerber le niveau de risque suicidaire, on retrouve, selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS, 2014a), un accès aux moyens de suicide. La sélection d'un moyen particulier est reliée notamment à l'accessibilité, à la familiarité et à l'acceptabilité de ce moyen par les hommes. En effet, il ressort de la revue de littérature sur les comportements liés au suicide, effectuée par Payne *et al.*, (2008), que l'expression de la masculinité s'affiche jusque dans le moyen choisi pour mettre fin à ses jours. Les hommes ont recours à des méthodes plus rapides et violentes (par exemple, les armes à feu et la pendaison)<sup>32</sup> que les femmes. Être le sexe « fort » peut par le fait même augmenter la probabilité de s'engager dans un comportement suicidaire léthal. Dans un même ordre d'idées, survivre à une tentative de suicide serait perçu plus négativement pour un homme que pour une femme. « Être un vrai homme » mettrait donc les hommes à un niveau de risque plus élevé de comportements suicidaires létaux comparativement à « être une vraie femme » (Swami, Stanistreet et Payne, 2008).

---

maintenant le secteur économiquement viable, concurrentiel et en harmonie avec les industries et les secteurs connexes » (p. 2).

<sup>32</sup> Les différences quant aux méthodes, particulièrement en ce qui concerne la pendaison, tendent cependant à s'atténuer entre les hommes et les femmes (Légaré, Gagné, St-Laurent et Perron, 2014).

De nombreuses recherches ont identifié, comme facteur explicatif de risques plus élevés de comportements suicidaires à l'intérieur de certaines professions, l'accès aisé aux moyens de se donner la mort (Cohidon *et al.*, 2010 ; Gallagher *et al.*, 2008 ; Hawton, Fagg *et al.*, 1998 ; Kelly *et al.*, 1995 ; Kelly et Bunting, 1998 ; Kposowa, 1999 ; Stack, 2001 ; Stark, Belbin *et al.*, 2006). À cette accessibilité aux moyens s'ajoutent, pour les agriculteurs, des « opportunités » de passer à l'acte, puisqu'ils travaillent souvent seuls de longues périodes, et ce, dans des bâtiments de ferme en retrait de la maison (Price et Evans, 2009). Par ailleurs, ils ont recours à des modes plus radicaux que les autres groupes occupationnels, soit presque exclusivement la pendaison et l'utilisation d'une arme à feu<sup>33</sup> (Cohidon *et al.*, 2010 ; Koskinen *et al.*, 2002). À ce sujet, les agriculteurs, en comparaison avec divers groupes masculins, privilégient plus fortement les armes à feu (Agerbo, Gunnell, Bonde, Mortensen et Nordentoft, 2007 ; Booth *et al.*, 2000 ; Gunderson *et al.*, 1993 ; Hawton, Fagg *et al.*, 1998 ; Kelly et Bunting, 1998 ; Kund *et al.*, 2017 ; Page et Fragar, 2002 ; Stark, Gibbs *et al.*, 2006). Les moyens préférés peuvent cependant se modifier au fil du temps. Par exemple, des modifications apportées à la législation de Grande-Bretagne ont conduit à une chute dans l'utilisation des armes à feu par les agriculteurs britanniques et à l'occupation de la première place par la pendaison (Gregoire, 2002). Néanmoins, l'hypothèse de l'utilisation de moyens plus radicaux est soutenue, comme nous l'avons relevé précédemment, par le bas taux de tentatives parmi les agriculteurs comparativement à la population générale (Gregoire, 2002) ou la population active (Cohidon *et al.*, 2010).

---

<sup>33</sup> Les contextes géographiques et culturels influencent les préférences en ce qui a trait aux moyens (OMS, 2014a). En Inde, par exemple, le coût des armes à feu est très élevé pour les agriculteurs ; l'empoisonnement est le moyen le plus fréquemment utilisé en raison de son accessibilité (Behere et Bhise, 2009). Au niveau mondial, la méthode de suicide la plus répandue chez les agriculteurs est effectivement l'auto-empoisonnement par pesticide (OMS, 1990, 2003b, citée par Hirsch, 2006), mais elle est marginale en Europe et en Amérique du nord.

Par ailleurs, les suicides sur le lieu de travail ont longtemps été l'apanage des agriculteurs (Dejours, 2005). Or, selon les chercheurs et cliniciens Dejours et Bègue (2009), les suicides sur lieux de travail sont manifestement en lien avec le travail.

Les suicides qui sont perpétrés sur les lieux de travail sont certainement en rapport avec le travail, car le suicide, comme toute conduite humaine, est toujours adressé. Il est toujours de l'ordre du message, dont la traduction intégrale est probablement impossible. (p. 23-24)

### 1.7.3 Représentation positive du geste suicidaire

Le jugement envers le suicide dans une culture ou une sous-culture ou la représentation du suicide que se font les populations peuvent faciliter ou inhiber le comportement suicidaire (Axelson, 1985 ; Kalish et Reynolds, 1976 ; Wyche et Rotheram-Borus, 1990, cités par Orbach, 1997). Ainsi, d'un côté, on peut considérer le suicide comme un geste quasi héroïque, un geste d'amour, un sacrifice, une solution à des problèmes ou à l'inverse, un geste de lâcheté et de faiblesse. Un groupe social vise habituellement sa reproduction et, de ce fait, n'a pas avantage à glorifier le suicide (Tousignant, 2010). Toutefois, la perception d'un assainissement d'une situation financière défavorable par l'entremise d'indemnités d'assurances en cas de décès par suicide peut être un facteur d'attraction pour un agriculteur ayant le mal à l'âme (Behere et Behere 2008 ; Droz *et al.*, 2014 ; Pylka et Gunderson, 1992 ; Rosmann, 1999). Du reste, lorsque la famille est bénéficiaire d'assurances en cas de décès, le suicide peut être vu comme un geste d'amour ou un sacrifice pour sa famille si on en juge par les propos tenus par un producteur céréalier québécois lors d'entretiens en 2006 : « sans compter qu'il se sacrifierait pour donner une belle vie à sa famille qui n'aurait plus de dettes » (Lafleur et Allard, 2006, p. 72). Le rôle des indemnités suivant un passage à l'acte est très peu étudié dans le suicide.

Considérer le suicide comme un comportement acceptable est également un facteur de risque lié au milieu social (MSSS, 1998). La présence de l'option suicide, c'est-à-dire de croyances au sein d'une culture selon lesquelles le suicide est approprié et acceptable dans certaines situations, pourrait avoir un lien avec les comportements suicidaires au sein de ces cultures (Mishara, 2003). Même si les liens établis entre l'acceptabilité d'un suicide et les taux de suicide de diverses cultures ou régions ne sont que corrélationnels et ne traduisent pas des liens de causalité, il n'en demeure pas moins selon Marcoux (2003) « que la tolérance sociale du suicide est un facteur important à considérer afin de mieux comprendre le phénomène complexe du suicide » (p. 65). L'acceptabilité du suicide n'a pas été étudiée en agriculture.

#### 1.7.4 Couverture médiatique inadéquate

Finalement, la façon de présenter des cas de suicide dans les médias peut influencer les suicides, en particulier si le traitement journalistique est sensationnaliste (Hawton et Williams, 2005 cité par Hawton et Van Heeringen, 2009 ; Stack, 2003). Une telle couverture médiatique peut rendre le suicide plus attrayant et augmenter le risque d'imitation chez des personnes en situation de vulnérabilité<sup>34</sup>. En outre, les médias peuvent contribuer à faire du suicide une réponse acceptable lors de dures épreuves (OMS, 2014a). Il est permis de s'interroger sur les effets de la médiatisation des suicides d'agriculteurs.

---

<sup>34</sup> Par exemple : France Soir (2009, 18 septembre). *Suicides en série chez les producteurs de lait* ; Libération (2009, 16 octobre). *Chez les agriculteurs aussi il y a beaucoup de suicides* ; Le Point.fr (2016, 4 mars). *Agriculture : au bout de la crise, le suicide* ; France Bleu.fr [Raimbault et Bleu Contentin] (2016, 4 février). *Crise agricole : « Mon mari s'est suicidé, il ne pouvait plus faire vivre sa famille »*.

## 1.8 Bilan des facteurs de risque

Nous pouvons tirer certaines conclusions de cette revue de la littérature, notamment l'identification, dans plusieurs pays, d'un excès de risque de suicide des agriculteurs, comparativement aux autres groupes socioprofessionnels ou à la population masculine générale. Par contre, nous ne connaissons ni pour le Québec ni pour la Suisse romande, la prévalence actuelle de suicide des agriculteurs. Nous entendons néanmoins parler de l'actuel taux élevé de suicide parmi les agriculteurs québécois ou suisses, sans qu'aucune évaluation récente ne vienne appuyer ces dires.

De plus, cette recension des écrits fait ressortir la pertinence de tenir compte du contexte pour une meilleure compréhension du risque suicidaire (OMS, 2014b). À cet effet, une association entre des crises agricoles et le suicide a été mise de l'avant (Bossard *et al.*, 2013 ; Fragar *et al.*, 2008 ; Hartley, 2001 ; Kunde *et al.*, 2017 ; Lorenz *et al.*, 1993). Toutefois, ces liens ne sont pas des liens directs de cause à effet. Il subsiste des lacunes sur la façon dont les crises ou des contextes économiques, sociaux, culturels et politiques défavorables, dans lesquels s'exerce la vie professionnelle, se répercutent sur la santé mentale et les conduites suicidaires.

Des facteurs de fragilisation ont été pointés pour les agriculteurs, dont la culture du travail fort et incessant alliée à la priorité absolue à l'entreprise agricole pouvant conduire à l'épuisement professionnel. En outre, les nombreux problèmes liés à leur vie professionnelle pourraient créer un contexte de fragilisation affectant progressivement leur capacité à répondre aux contraintes suivantes (Spoljar, 2014). Or, « la perte de la capacité à faire face, dans la vie de tous les jours, à une situation de stress aigu ou chronique, comme des difficultés financières » figure parmi les facteurs de risque de suicide (OMS, 2014b, p. 11). Il y a lieu de se questionner sur la

présence ou non de facteurs de fragilisation, dont le contexte de vie professionnelle (transformations dans les pratiques et les savoirs requis, nécessité accrue de performance, stresseurs, crises économiques, etc.), chez les individus décédés par suicide.

Peu d'études ont porté sur les effets négatifs des dures conditions de travail (longues heures de travail, manque de main-d'œuvre et de ressources financières, etc.) sur les conduites suicidaires des agriculteurs (Browning *et al.*, 2008). Selon Célérier (2014), il pourrait y avoir un effet du travail sur la santé mentale des agriculteurs via une dégradation prématurée de leur santé physique, celle-ci pouvant entraîner une dépression et ultimement des conduites suicidaires (Boxer, Burnett et Swanson, 1995). De fait, les problèmes de santé peuvent modifier la fonction de l'agriculteur dans l'entreprise et également se répercuter sur la situation financière et la performance de l'entreprise, ce qui peut augmenter la détresse (Malmberg *et al.*, 1999). Les problèmes de santé physique (maladies et invalidités) représentent un facteur de risque de suicide dans des études spécifiques aux agriculteurs (Booth *et al.*, 2000 ; Gunderson *et al.*, 1993 ; Kunde *et al.*, 2017 ; Malmberg *et al.*, 1999 ; Penttinen, 1995).

Dans l'une des rares études à avoir relevé, à l'aide d'autopsies psychologiques, les problèmes professionnels rencontrés par des agriculteurs au cours de l'année précédant leur décès par suicide, on retrouve la lourde charge de travail et les difficultés liées aux changements dans la pratique de leur métier ou aux menaces de poursuites en vertu du non-respect d'une législation, moins souvent toutefois que les conflits avec les autres membres de la famille travaillant au sein de l'exploitation (Malmberg *et al.*, 1999). Ces conflits relationnels ont des impacts potentiels majeurs sur les plans émotionnel et professionnel, que ce soit sur le soutien reçu ou sur la bonne marche de la famille et de l'entreprise. L'absence d'espoir face à l'avenir

(Bourgoin, 1999) et la non-reconnaissance de leur travail (Salmona, 2003) font également partie des éléments pouvant contribuer aux dépressions et aux conduites suicidaires des agriculteurs.

De plus, peu de travail a été fait pour départager les facteurs de risque associés à la santé mentale et ceux reliés plus spécifiquement aux conduites suicidaires des agriculteurs. Il subsiste par exemple des interrogations sur la façon dont les facteurs de stress interviennent dans la trajectoire suicidaire. Est-ce l'accumulation des facteurs de stress, est-ce leur chronicité, est-ce un changement soudain ou plutôt est-ce l'interprétation de ce qui est en jeu qui cause une fragilisation et rend plus vulnérable aux conduites suicidaires ? Un certain nombre de difficultés liées à la vie professionnelle induiraient chez l'agriculteur des sentiments négatifs (honte, faiblesse, culpabilité, etc.), un désespoir, une grande souffrance qu'il ne parvient pas à apaiser. Il s'agit d'événements de vie stressants, de pertes significatives, d'échecs personnels, de crises existentielles qui ont un effet précipitant ou déclencheur de comportement suicidaire. Ainsi, des problèmes financiers pourraient être en soi très stressants, mais le risque de conduite suicidaire serait susceptible d'augmenter si ces difficultés constituent une menace à l'entreprise agricole, au rôle de pourvoyeur, à l'estime de soi, à l'identité. L'éventualité de perdre la ferme, d'être celui qui portera l'opprobre de mettre fin au patrimoine familial et à sa transmission semblerait être porteur de désespoir et entraîner une perte de sens à la vie chez certains agriculteurs.

En outre, la conjonction de difficiles conditions de travail à l'absence de soutien social et à l'isolement pourrait mener à davantage de stress, de dépression et, ultimement, de suicide (Browning *et al.*, 2008). À ce sujet, il n'y a pas consensus dans la littérature à savoir si c'est une moindre fréquence de contacts sociaux avec des membres de la famille ou des amis proches qui est liée à des idées suicidaires (Turvey *et al.*, 2002) ou le fait de vivre seul et, surtout, de n'avoir personne à qui se

confier (Malmberg *et al.*, 1999). Différentes formes d'isolement (géographique, culturel, social, professionnel, psychologique) sont recensées en agriculture, elles concourent à limiter les interactions significatives avec les autres. La contribution de cet isolement à des problèmes de santé mentale ou au geste suicidaire est à explorer.

L'importance des troubles mentaux dans la trajectoire suicidaire fait davantage consensus. L'abus de drogue ou d'alcool semble moins présent dans cette population que dans la population générale masculine. Des interrogations demeurent tout de même sur le dépistage adéquat ou non de la dépression chez les agriculteurs et sur une stigmatisation supérieure ou non de la maladie mentale dans cette population. À l'instar d'autres populations masculines, on perçoit des difficultés à aller chercher de l'aide, particulièrement pour des problèmes de santé mentale (Alston, 2012 ; Courtenay, 2006 ; Judd *et al.*, 2006 ; Stark, Gibbs *et al.*, 2006).

L'accès aisé à des moyens létaux est un des facteurs explicatifs d'un risque plus élevé de comportement suicidaire chez les agriculteurs couramment attesté dans la littérature (Cohidon *et al.*, 2010 ; Gallagher *et al.*, 2008 ; Hawton, Fagg *et al.*, 1998 ; Kelly *et al.*, 1995 ; Kelly et Bunting, 1998 ; Kposowa, 1999 ; Stack, 2001 ; Stark, Belbin *et al.*, 2006).

Le rôle protecteur du mariage à l'endroit de conduites suicidaires n'a pas été établi de façon claire. Des recherches sont aussi nécessaires pour déterminer si la crainte de conséquences possibles du divorce (fragmentation de l'exploitation et de la famille) joue un rôle dans la trajectoire suicidaire des agriculteurs.

Par ailleurs, nous en savons peu sur l'acceptabilité du suicide et sur l'interprétation positive ou négative de ce geste chez les agriculteurs. De plus, l'exposition au suicide

n'a jamais été mesurée en milieu agricole (Lobley *et al.*, 2004). Enfin, il serait intéressant de vérifier l'hypothèse selon laquelle les agriculteurs arrivent plus rapidement à la solution de la mort pour mettre fin à leur souffrance en raison de leur habitude à abréger la vie d'un animal qui souffre ou à l'envoyer à l'abattoir s'il n'est plus d'aucune utilité fonctionnelle (Thomas *et al.*, 2003).

En conclusion sur les facteurs de risque de suicide, notons qu'aucun de ces éléments pris isolément ne représente une cause suffisante de suicide (ACPS, 2004), mais leur interaction sera d'autant plus fragilisante en l'absence de ressources personnelles, d'un bon réseau social ou d'une aide professionnelle ou para-professionnelle (Mishara, 2003 ; MSSS, 1998).

### 1.9 Facteurs de protection

Jusqu'à récemment, les facteurs de risque de conduites suicidaires ont retenu davantage l'attention des chercheurs que les facteurs de protection (McLaren et Challis, 2009). En effet, dans le cadre de la prévention du suicide, de nombreuses interventions ont été axées sur la réduction des facteurs de risque. Il est tout aussi essentiel de connaître les facteurs qui prémunissent les personnes ou qui les arment mieux contre les risques de conduites suicidaires (OMS, 2014 a, p. 30). Selon l'OMS, la capacité des facteurs de protection à améliorer la résilience a été démontrée et celle-ci a un effet « tampon » sur le risque de suicide.

Au niveau agricole, Roy (2014) s'est penché indirectement sur les facteurs de protection de suicide des agriculteurs en étudiant les stratégies d'adaptation au stress vécues par les agriculteurs québécois et les facteurs contribuant à leur bien-être.

Ainsi, Roy mise sur le versant positif des caractéristiques masculines traditionnelles et fait intervenir le sens des responsabilités des agriculteurs pour qu'ils prennent mieux soin d'eux.

### 1.9.1 Liens sociaux

Avoir des relations personnelles solides peut avoir un effet protecteur contre les conduites suicidaires.

Le risque de comportement suicidaire augmente en cas de conflit relationnel, de perte ou de mésentente. Inversement, cultiver et entretenir des relations étroites et saines peuvent renforcer la résilience individuelle et agir en tant que facteur de protection contre le risque de suicide. (OMS, 2014a, p. 44)

Elles ont également un rôle protecteur en favorisant notamment des comportements de demande d'aide ou en permettant d'entrevoir des solutions en période de crise (Rasclé, 2003). Dans cet ordre d'idées, le comportement de recherche d'aide et le soutien social peuvent agir comme facteurs de protection des comportements suicidaires (Houle *et al.*, 2008). En outre, le soutien émotionnel, en particulier l'accès à un confident, agit comme un important facteur de protection de suicide pour les agriculteurs (Malmberg *et al.*, 1999).

Par ailleurs, un sentiment élevé d'appartenance à sa communauté, dont les liens avec la santé mentale et physique ont été établis (Institut canadien d'information sur la santé [ICIS], 2006), est un « facteur déterminant de résilience » lors de périodes de vulnérabilité (Hegney *et al.*, 2007 ; Institut de la statistique du Québec, 2016). En effet, il ressort de la recherche de McLaren et Challis (2009) auprès d'agriculteurs

australiens que le soutien social et le sentiment d'appartenance<sup>35</sup> empêchent certains agriculteurs de s'engager dans des conduites suicidaires, malgré des symptômes dépressifs. Or, les habitants des régions rurales sont plus susceptibles que ceux vivant dans des régions très urbaines de déclarer un fort sentiment d'appartenance à la collectivité (ICIS, 2006 ; Ross, 2002 ; Shields, 2008). Nonobstant les différences de définition du soutien social ou du sentiment d'appartenance existant entre les études, le caractère protecteur du fait de bénéficier d'une oreille attentive, de ressentir qu'on peut compter sur des proches en cas de besoin ou d'être intégré dans sa communauté rendrait moins vulnérable à la détresse et aux idées suicidaires.

#### 1.9.1.1 Réseau naturel : la famille

Parmi les ressources sociales autour d'une personne se trouvent les membres de sa famille. Ceux-ci, en contribuant à atténuer la répercussion d'événements douloureux, peuvent avoir un rôle de protection en période de crise : « Les amis et la famille constituent une importante source de soutien social, émotionnel et financier et peuvent amortir l'impact des facteurs de stress extérieurs » (OMS, 2014 a, p. 44).

Nous avons vu que la famille en agriculture peut être le lieu de tensions et de conflits pouvant avoir des répercussions négatives à la fois sur les individus qui la composent et sur la bonne marche de l'exploitation familiale. En revanche, la famille peut aussi se révéler une grande source de soutien, souvent la seule sur laquelle les membres peuvent ou veulent s'appuyer (Judd *et al.*, 2006 ; Sturgeon et Morrissette, 2010). Cette place ambiguë tenue par la famille dans le monde agricole a été mentionnée par Deffontaines (2014, 2017) de même que par Droz et ses collaborateurs (2014). Il n'en

---

<sup>35</sup> Le sentiment d'appartenance est l'expérience d'être personnellement impliqué et intégré au sein d'un environnement ou d'un système. Le sentiment d'appartenance se produit lorsque les individus se sentent valorisés, utiles et importants au sein de leur environnement (Hagerty *et al.*, 1992, cités dans McLaren et Challis, 2009).

demeure pas moins que le soutien familial semble de grande importance pour les agriculteurs. En outre, la conjointe et mère, souvent responsable de la santé — physique et psychologique — des hommes dans la famille, pourra insister, au besoin, pour qu'ils demandent de l'aide professionnelle (Droz *et al.*, 2014).

#### 1.9.1.2 Réseau agricole

En présence d'idées suicidaires, le soutien d'autres agriculteurs peut procurer un baume à l'âme (Anizon et Remy, 2016). D'ailleurs, selon une étude de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm, 2011) chez les travailleurs indépendants, les agriculteurs — comparativement à d'autres indépendants — ont l'avantage et la force d'être regroupés en divers organismes syndicaux, coopératifs et professionnels permettant de briser leur isolement et de défendre leurs intérêts. Le soutien en provenance des structures agricoles collectives favoriserait aussi la diffusion de connaissances permettant de diminuer l'anxiété face aux changements dans la profession.

Les associations professionnelles agissent comme un amortisseur des angoisses et un moyen de mutualisation des connaissances face aux difficultés professionnelles et aux innovations techniques. (Inserm, 2011, p. 10)

Il serait intéressant de savoir si un tel soutien est réellement perçu par les agriculteurs et d'évaluer sa contribution dans la réduction des conduites suicidaires.

Par ailleurs, au sujet du soutien du réseau agricole, la mobilisation de tous les acteurs agricoles du Québec a permis d'amasser environ 750 000 \$ pour la mise sur pied de la *Maison Au cœur des familles agricoles* (ACFA) en 2013, offrant divers services visant le mieux-être des agriculteurs québécois.

### 1.9.2 Bonne santé physique et mentale

Bénéficier de liens sociaux et de bonnes relations contribue au bien-être mental et physique (OMS, 2014a). Or, posséder une bonne santé physique et mentale fait partie des facteurs de protection de suicide au niveau individuel (White et Jodoin, 2004). Lorsqu'il s'agit d'estimer l'état de santé mentale d'une population, plusieurs grandes enquêtes populationnelles, au Canada, en Australie et aux États-Unis, ont recours à l'indice de détresse psychologique (Camirand et Légaré, 2010). Les résultats des rares études ayant mesuré cet indicateur spécifiquement auprès d'agriculteurs ne sont toutefois pas convergents<sup>36</sup>. Ainsi, l'*Enquête sur la santé psychologique des producteurs agricoles du Québec* montre que la proportion d'agriculteurs québécois se situant au niveau élevé de l'échelle de détresse psychologique est alarmante comparativement à la population générale masculine (Lafleur et Allard, 2006). Wallis et Dollard (2008) vont dans le même sens et constatent que, comparativement à des personnes d'autres occupations, un échantillon de producteurs laitiers australiens (majoritairement composé d'hommes) montre des niveaux plus élevés de détresse psychologique. En revanche, aucune différence n'a été mise en évidence entre des agriculteurs australiens comparativement à des résidents ruraux non-agriculteurs (Judd *et al.*, 2006). Il est à noter toutefois que les auteurs québécois et australiens ont utilisé des indices différents de mesure de la détresse, l'*IDPESQ-14*, dans la première étude, le *GHQ-12* et le *K-10* dans les autres études. Les groupes de comparaison ne sont pas non plus les mêmes.

---

<sup>36</sup> Certaines études ciblent des communautés rurales sans distinction des sous-groupes qui les composent (par exemple Kilkkinen *et al.*, 2007) alors que dans d'autres, on y constate une confusion entre ruraux et agriculteurs (par exemple Hoyt, Conger, Gaffney Valde et Weihs, 1997). De plus, des indices différents de mesure de la détresse peuvent rendre les comparaisons encore plus boiteuses, par exemple, l'utilisation du *CES-D* pour Hoyt *et al.* et du *K-10* pour Kilkkinen *et al.*

Du reste, le bien-être psychologique, indicateur d'une bonne santé mentale (Lesage, Bernèche et Bordeleau, 2010) et facteur de protection contre le suicide (OMS, 2014a) n'a pas été évalué dans le milieu agricole.

### 1.10 Conclusion

Le suicide est un phénomène complexe et multifactoriel dans lequel l'activité professionnelle côtoie d'autres facteurs de risque (Boxer *et al.*, 1995 ; Cohidon *et al.*, 2010 ; Hawton et Van Heering, 2009 ; Nishimura *et al.*, 2004 ; Prévitali, 2015 ; Stack, 2001). En raison d'un inévitable enchevêtrement des zones privées et de travail, Dejourn et Bègue (2009) soulignent la complexité d'établir des liens entre le travail et le suicide :

Celui qui, dans son travail, se heurte à des difficultés matérielles ou relationnelles, celui qui est en surcharge de travail en particulier (mais pas seulement lui), emporte les soucis que lui occasionne son travail jusque dans l'espace domestique. Il est préoccupé, peu disponible pour ses proches, il est irritable, il fait des insomnies, il gêne la vie des membres de sa famille.

[...] il n'y a aucune indépendance possible entre l'ajustement psychologique d'un individu à ses contraintes de travail et l'évolution de la vie et des conflits à l'intérieur de la sphère privée. De sorte que, en fin de compte, nombre de conflits insolubles dans l'économie des relations domestiques trouvent en fait leur origine dans les contraintes imposées au psychisme des deux partenaires du couple par le rapport au travail. Ces conflits ont bien évidemment, en fin de course, des incidences sur les relations intimes, érotiques et amoureuses, que le rapport au travail (succès) peut favoriser, ou, au contraire (difficulté, échec, injustice subie) contribuer à déstabiliser. (Dejourn et Bègue, 2009, p. 30-31)

Dans le secteur agricole, il est d'autant plus difficile de départager le domaine professionnel des différentes sphères de vie, que les frontières entre le travail, la

maison et la famille sont généralement floues (Deffontaines, 2014, 2017 ; Droz, 2015). L'enchevêtrement de la vie privée et professionnelle sur une ferme est aussi vu comme un facteur d'aggravation des contraintes psychosociales auxquelles cette population est exposée (Bossard *et al.*, 2013 ; Deffontaines, 2017 ; Fraser *et al.*, 2005). Dans le contexte de chevauchement des différentes sphères de vie d'un agriculteur, les facteurs de risque de suicide sont donc nécessairement interdépendants. Pour reprendre Dejours et Bègue (2009) à propos des suicides d'exploitants agricoles :

L'enchevêtrement complexe de l'activité de travail, non seulement avec l'espace privé mais avec la transmission de l'héritage et les traditions culturelles, ainsi qu'avec les conflits intergénérationnels, faisaient surgir des conjonctures où départager les processus en cause dans la psychopathologie des suicides a toujours été une tâche clinique difficile. (p. 8)

Par ailleurs, peu d'études ont eu recours aux dossiers de suicide des coroners et autres officiers publics d'investigation de mort violente pour améliorer les connaissances sur le suicide des agriculteurs. En outre, les lettres ou notes de suicide n'ont pas, à notre connaissance, été étudiées. Il n'y a pas eu non plus de travail permettant d'identifier dans une seule étude les facteurs de risque et de protection de la santé mentale et des conduites suicidaires (des idées jusqu'au suicide fatal des agriculteurs). Force est de constater que nous avons encore beaucoup d'interrogations sur les facteurs pouvant contribuer à accroître ce risque ou à le diminuer, plusieurs facteurs explicatifs ne reposant que sur des hypothèses ou ne faisant pas consensus dans la littérature. Les lacunes sont particulièrement importantes en ce qui concerne les agriculteurs québécois et suisses. Outre l'identification des facteurs de risque et de protection, notre but est d'améliorer la compréhension du contexte dans lequel se produisent les conduites suicidaires.

## 1.11 Questions de recherche et objectifs

### 1.11.1 Questions de recherche

D'une part, quels sont les facteurs de risque et de protection liés à la santé mentale et aux conduites suicidaires des agriculteurs au regard de l'enchevêtrement complexe de leurs sphères de vie professionnelle, privée, familiale et sociale, ce, dans un contexte culturel et socio-économique spécifique.

D'autre part, quels sont les éléments ayant contribué à différents niveaux au suicide d'agriculteurs québécois et suisses romands.

### 1.11.2 Objectifs

Objectif principal :

Identifier la contribution de la vie professionnelle, au regard de l'enchevêtrement complexe des sphères de vie professionnelle, privée, familiale et sociale, dans la santé mentale et les conduites suicidaires des agriculteurs

Sous-objectifs :

Étude 1. Enquête par questionnaire auprès d'agriculteurs québécois et suisses romands actifs en production laitière

1. Établir la fréquence des indicateurs de santé mentale et des conduites suicidaires chez les producteurs laitiers québécois et suisses romands.
  - a) Comparer les deux groupes de producteurs laitiers.
  - b) Comparer le groupe de producteurs laitiers québécois avec la population générale masculine québécoise.

2. Identifier les facteurs de risque et de protection associés aux indicateurs de santé mentale de même qu'aux conduites suicidaires.
  - a) Comparer les deux groupes de producteurs laitiers.
  - b) Comparer le groupe de producteurs laitiers québécois avec la population générale masculine québécoise.
3. Relever les facteurs de risque et de protection de la santé mentale et des conduites suicidaires tels que décrits par les producteurs laitiers québécois et suisses romands.

Étude 2. Analyse de dossiers de suicide d'agriculteurs québécois et suisses romands

1. Analyser les éléments professionnels et non professionnels ayant contribué au suicide des agriculteurs québécois et suisses romands dans les enquêtes légales.
2. Évaluer la faisabilité de calculer le taux de suicide chez les agriculteurs québécois et suisses romands entre 1999 et 2009.

## CHAPITRE II

### MÉTHODOLOGIE

#### 2.1 Stratégie et devis de recherche

Cette recherche a été réalisée à l'aide d'un devis mixte : (QUANT + quali : approche directrice quantitative et approche qualitative concomitante qui vient enrichir la première) (Creswell et Plano Clarke, 2011). Celui-ci comprend deux études indépendantes : une enquête par questionnaire auto-administré auprès d'un groupe d'agriculteurs québécois et suisses romands actifs en production laitière et une analyse de dossiers de suicide d'agriculteurs québécois et suisses romands. Les données issues des deux études sont ensuite triangulées afin de répondre aux objectifs de la recherche. Les sections ci-dessous décrivent les méthodes des deux études et le processus de triangulation.

##### 2.1.1 Stratégie mixte

Cette recherche s'inscrit dans un paradigme pragmatique. Le pragmatisme est typiquement associé aux recherches où sont utilisées des méthodes multiples de collecte de données pour mieux répondre à un problème spécifique de recherche (Creswell et Plano Clark, 2011 ; Johnson et Onwuegbuzie, 2004). Cette position épistémologique mixte, « où sont reconnus à la fois l'objectivité du monde social et

ses régularités ainsi que le rôle central que jouent les significations construites par les acteurs sociaux » est adoptée par plusieurs chercheurs (Miles et Huberman, 1991, cités par Laperrière, 1997, p. 328). Ses défenseurs « se perçoivent comme des “bricoleurs” qui ont accès à plusieurs outils » (Bourgault *et al.*, p. 22) leur permettant d'éclairer sous diverses perspectives le problème à l'étude. Les méthodes quantitatives et qualitatives peuvent donc cohabiter si elles favorisent une meilleure compréhension du problème de recherche (Creswell et Plano Clark, 2011).

Une stratégie mixte de recherche combinant des méthodes quantitatives et qualitatives est pertinente pour saisir des phénomènes complexes tels que la santé mentale et les conduites suicidaires. Elle a été adoptée dans cette recherche à deux volets. Dans la première étude, une enquête par questionnaire auprès d'un vaste échantillonnage de producteurs laitiers québécois et suisses romands a été effectuée. Le portrait général d'une grande population sur les plans de la santé mentale et des conduites suicidaires est ainsi visé avec l'approche quantitative. Dans le but d'illustrer, d'étayer, de confirmer ou de contraster des résultats statistiques avec des données qualitatives, la mesure quantitative de variables spécifiques a été combinée avec des questions ouvertes de même qu'avec des témoignages libres sur le phénomène à l'étude. La voix des participants au questionnaire est alors entendue. L'analyse quantitative procure des statistiques tandis que l'analyse qualitative produit du sens<sup>37</sup>. Cette dernière « met de la chair sur les os » des résultats quantitatifs « secs » (Bryman, 2006, cité par Creswell et Plano Clark, 2011).

Une deuxième étude réalisée à partir de dossiers de suicide d'agriculteurs complète cette recherche. La récurrence des problèmes rencontrés par les agriculteurs au cours

---

<sup>37</sup> À ce sujet, une étude canadienne très récente (Bitton-Jones *et al.*, 2020) sur la prévalence du stress, de l'anxiété, de la dépression et de la résilience chez les agriculteurs canadiens note qu'une approche qualitative aurait complété leurs résultats quantitatifs et amélioré la compréhension de la santé mentale des agriculteurs.

de l'année ayant précédé le passage à l'acte est documentée. Une quantification de certaines données qualitatives est utile dans un but pratique, par exemple, pour savoir combien d'agriculteurs ont demandé de l'aide (Miles et Huberman, 2003). Cependant, des données uniquement quantitatives seraient insuffisantes pour améliorer notre compréhension des expériences de ceux qui se sont suicidés. Une analyse thématique du contenu des témoignages de l'entourage des individus ayant mis fin à leurs jours enrichit l'étude. Elle a été effectuée dans un esprit d'ouverture. Aucune information pertinente n'a été négligée, car en analyse thématique, la « signifiante d'une donnée n'est pas tant une question de nombre que de statut de l'information » (Paillé et Mucchielli, 2008). Il est à noter que la fin de vie est vue à travers le filtre des enquêteurs et celui des témoins puisque les acteurs principaux ne sont plus là pour témoigner de leur souffrance. C'est donc principalement à travers le témoignage des proches que nous pouvons approcher une partie de la réalité vécue par les personnes décédées par suicide. L'ajout des dossiers médicaux ou psychiatriques dans les dossiers québécois nous permet d'accéder à d'autres facettes de leur vie. Finalement, des lettres de suicide nous ouvrent sur les motivations à l'origine du geste fatal. Selon Shneidman (1999), il importe de retrouver l'essence du suicide dans les mots prononcés par les personnes suicidaires elles-mêmes.

### 2.1.2 Devis de triangulation

Le devis de triangulation de Creswell et Plano Clark (2007) est utilisé dans cette recherche. Selon ces auteurs, la triangulation des données est la méthode mixte la plus ancienne. Le concept de triangulation est attribué aux travaux de Denzin (1978, cité par Miles et Huberman, 2003). La recherche s'effectue à travers diverses lunettes (multiples types et sources de données, de méthodes de collecte, de positions théoriques). Le choix de méthodes de collecte ou de sources de données avec différents types de biais et des forces distinctes permet de compenser les faiblesses de

chacune. L'objectif de ce devis est d'obtenir des données différentes mais complémentaires sur le même sujet afin de parvenir à une meilleure compréhension du problème de recherche (Morse, 1991, cité par Creswell et Plano Clark, 2007). En présence d'une convergence des résultats, la validité interne de l'étude est accrue (Greene, 2007, cité par Creswell et Plano Clark, 2011).

Le modèle de convergence représente le modèle traditionnel d'un plan de triangulation à méthodes mixtes. Dans ce modèle, les chercheurs collectent simultanément des données quantitatives et qualitatives. Ils analysent parallèlement ces deux ensembles de données selon les critères de qualité propres à chaque méthode. À l'étape finale, ils fusionnent toutes les données en une seule interprétation globale, dans laquelle ils lient, comparent ou opposent les résultats quantitatifs aux résultats qualitatifs. Le but est d'aboutir à des conclusions valables et bien étayées sur un phénomène.

## 2.2 Enquête par questionnaire

### 2.2.1 Répondants

L'enquête vise les agriculteurs québécois et suisses romands actifs en production laitière<sup>38</sup>.

---

<sup>38</sup> Cette enquête faisait partie d'un projet de recherche intitulé « Les conséquences sociopsychologiques des politiques agricoles : étude interdisciplinaire et comparative Suisse-France-Québec » et subventionné par le Réseau suisse pour les études internationales (SNIS).

Le choix des producteurs de lait s'est imposé pour diverses raisons. Tout d'abord, en circonscrivant les participants à une seule production, l'homogénéité de l'échantillon est accrue. C'est aussi le groupe d'agriculteurs le plus important, en Suisse romande comme au Québec. En outre, les producteurs laitiers tirent presque exclusivement leur revenu principal de l'agriculture. Enfin, tel que mentionné précédemment, ce secteur a connu récemment ou est menacé de changements importants.

#### 2.2.1.1 Critères d'inclusion et d'exclusion

Pour le Québec, le critère d'inclusion consiste à être un exploitant agricole actif en production laitière<sup>39</sup> et inscrit comme tel dans les fichiers du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ). En ce qui concerne la Suisse romande, le critère d'inclusion consiste à être un producteur de lait selon la définition de l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG), soit posséder des « vaches dont le lait est commercialisé (code 1111 selon le formulaire de relevé des animaux 2008) ». Ceci constitue selon l'OFAG la meilleure façon de distinguer les producteurs de lait des autres agriculteurs (A. Altorfer, communication personnelle, 29 mars 2010). De plus, le producteur de lait doit avoir son exploitation dans les cantons du Jura, de Genève, de Vaud, de Neuchâtel ou dans les parties francophones des cantons de Berne, de Fribourg et du Valais.

L'étude portant exclusivement sur les hommes agriculteurs, les répondantes ont été exclues de l'échantillon. Les données féminines ont été analysées dans le cadre d'une autre étude (Droz *et al.*, 2014).

---

<sup>39</sup> Pour le Québec, un producteur de lait est une personne engagée dans la production du lait. Sont exclues les personnes engagées dans cette production à titre de salarié, celles dont la production est consommée entièrement par elle-même ou les membres de sa famille ou finalement, une personne dont la production agricole destinée à la mise en marché est d'une valeur annuelle inférieure à 3 000 \$ (L.R.Q., chapitre P-28).

### 2.2.1.2 Recrutement

Le recrutement s'est effectué à partir des listes nominatives du MAPAQ<sup>40</sup> et de son homologue suisse, l'OFAG (*voir Annexe A*). L'accès à ces listes a nécessité de nombreuses démarches administratives tant au Québec qu'en Suisse romande. Ces deux ministères possèdent des bases de sondage complètes et aucun membre de la population observée n'y est exclu ni représenté plusieurs fois, ce qui ne serait pas le cas par exemple avec les bases interprofessionnelles de producteurs laitiers. Le MAPAQ et l'OFAG ont sélectionné aléatoirement un échantillon de 2 000 exploitations laitières sur une population de 6 982 au Québec et 4 472 en Suisse romande. Puisqu'elle donne à chacune une chance égale d'être sélectionnée parmi une liste exhaustive de toute la population, cette méthode probabiliste permet d'aspirer à une meilleure représentativité de l'échantillon qu'avec un échantillonnage non-probabiliste. De plus, elle permet de faire des inférences au sujet de ces populations (Statistique Canada, 2009).

De façon à s'assurer de sélectionner un échantillon d'exploitations laitières de chacune des régions agricoles québécoises ou suisses romandes, les listes d'exploitations laitières ont été sélectionnées aléatoirement au prorata régional.

### 2.2.1.3 Échantillon final

Des 2 000 questionnaires expédiés au Québec et en Suisse romande, respectivement 29 et 22 ont été retournés non remplis, soit parce que les destinataires étaient introuvables à l'adresse indiquée, ou n'étaient plus en production laitière, ou étaient

---

<sup>40</sup> Au Québec, une autorisation de la Commission d'accès à l'information a été nécessaire pour obtenir la liste du MAPAQ (*voir Annexe A*).

retraités ou décédés, ou réclamaient un questionnaire en anglais. Un échantillon de 603 producteurs et productrices de lait québécois et de 625 suisses a accepté de participer et de remplir le questionnaire, c'est-à-dire un taux de réponse de 30,6 % (603/1 971) pour le Québec et 31,6 % (625/1 978) pour la Suisse romande. L'échantillon final ne contient que les répondants masculins, soit 485 du Québec et 589 de la Suisse romande.

#### 2.2.1.4 Description des répondants

Le tableau 2.1 résume les caractéristiques des 1 074 répondants masculins, dont 45,2 % proviennent du Québec et 54,8 % de la Suisse romande<sup>41</sup>. Les échantillons des deux groupes sont très semblables au plan sociodémographique. On ne constate pas de différence significative entre les deux pays quant à l'état matrimonial, le niveau de scolarité ou le fait de vivre seul. La moyenne d'âge est identique chez les répondants québécois et suisses, soit 47 ans. Peu de producteurs laitiers sont âgés de moins de 25 ans ou de 65 ans et plus, et ce, dans les deux pays. Toutefois, la répartition entre les groupes d'âge diffère quelque peu, la proportion de producteurs québécois est un peu plus élevée chez les 45-64 ans et un peu moins élevée chez les 25-44 ans ( $\chi^2$  [3, N = 1070] = 9,235;  $p = 0,026$ ). La plupart des répondants québécois et suisses vivent en couple, respectivement 85,3 % et 84,2 % d'entre eux. Plus du tiers ont terminé des études postsecondaires, soit 39 % des producteurs de lait québécois et 34,9 % des producteurs suisses. Les répondants québécois et suisses diffèrent cependant quant à la perception de leur situation financière ( $\chi^2$  [3, N = 1 064] = 31,794;  $p < 0,001$ ). La proportion de répondants pour qui « tout va bien » financièrement est notamment plus élevée chez les répondants québécois.

---

<sup>41</sup> Dans le but d'alléger le texte de cette section, lorsque nous mentionnons la Suisse, il s'agit de la Suisse romande.

Sur le plan strictement professionnel, il n'y a pas de différence significative entre les deux pays quant aux heures hebdomadaires dédiées minimalement au travail sur l'exploitation agricole. On observe qu'une très forte proportion de producteurs de lait du Québec et de la Suisse y consacre au minimum plus de 40 heures par semaine (respectivement 78,7 % et 83,2 %). En revanche, il y a un écart significatif entre les deux groupes quant au nombre maximal d'heures travaillées sur l'exploitation agricole. On retrouve proportionnellement plus de répondants québécois déclarant plus de 80 heures par semaine ( $\chi^2 [1, N = 956] = 36\,513 ; p < 0,001$ ). Les deux groupes se différencient également sur la taille de leur troupeau laitier ( $\chi^2 [1, N = 1\,066] = 108\,439 ; p < 0,001$ ). Alors que 39,7 % des répondants québécois ont un troupeau laitier de plus de 50 vaches<sup>42</sup>, ce pourcentage n'est que de 12,1 % chez les répondants suisses.

---

<sup>42</sup> La moyenne du cheptel laitier des répondants québécois est de 56,6, ce qui correspond à la moyenne de l'ensemble des producteurs laitiers québécois (56,8) en 2010 (Statistique Canada, 2020 ; Groupe AGÉCO, 2017).

Tableau 2.1 Description des répondants selon des caractéristiques sociodémographiques, économiques et professionnelles

Variables sociodémographiques	Total		Groupe québécois		Groupe suisse	
	N	%	n	%	n	%
<u>Age*</u>						
20-24	13	1,2	9	1,9	4	0,7
25-44	401	37,5	161	33,3	240	40,9
45-64	626	58,5	297	61,5	329	56,0
65 ans et plus	30	2,8	16	3,3	14	2,4
<u>Niveau de scolarité</u>						
Primaire	70	6,6	23	4,8	47	8,1
Études secondaires et apprentissage professionnel	600	56,7	270	56,3	330	57,0
Études postsecondaires	389	36,7	187	39,0	202	34,9
<u>État matrimonial</u>						
Marié/union libre	908	84,7	412	85,3	496	84,2
Veuf/séparé/divorcé	54	5,0	25	5,2	29	4,9
Célibataire, jamais marié	110	10,3	46	9,5	64	10,9
<u>Fait de vivre seul</u>						
Oui	89	8,3	43	8,9	46	7,8
Non	981	91,7	440	91,1	541	92,2
<u>Perception de sa situation financière***</u>						
Très difficile	85	8,0	30	6,2	55	9,4
Difficile	237	22,3	88	18,3	149	25,6
Quelque peu difficile	448	42,1	191	39,7	257	44,1
Tout va bien	294	27,6	172	35,8	122	20,9
<u>Taille du troupeau laitier***</u>						
0-30 vaches	445	41,7	77	16,1	368	62,7
Plus de 30	621	58,3	402	83,9	219	37,3
0-50 vaches	805	75,5	289	60,3	516	87,9
Plus de 50	261	24,5	190	39,7	71	12,1
<u>Nombre minimum hebdomadaire d'heures de travail</u>						
Plus de 40 heures	767	81,0	365	78,7	402	83,2
40 heures et moins	180	19,0	99	21,3	81	16,8
<u>Nombre maximum hebdomadaire d'heures de travail***</u>						
Plus de 80 heures	452	47,3	266	57,3	186	37,8
80 heures et moins	504	52,7	198	42,7	306	62,2

\*  $p < 0,05$  ; \*\*\*  $p \leq 0,001$

## 2.2.2 Procédure

### 2.2.2.1 Justification du choix de la méthode de cueillette des données

Les données des producteurs laitiers ont été recueillies au moyen de questionnaires auto-administrés, les répondants inscrivaient eux-mêmes leurs réponses dans l'anonymat de leurs demeures. Ces questionnaires sont simples d'administration et permettent généralement d'atteindre de bons indices de validité et de fidélité. En outre, eu égard au contenu sensible de certaines questions, les agriculteurs pouvaient se sentir plus à l'aise d'y répondre (ce qui a été confirmé par les réactions des répondants lors du prétest). La distribution du questionnaire a été réalisée par envoi postal en raison de la taille des deux échantillons, de leur localisation géographique et de leur dispersion sur deux grands territoires, la Suisse romande et le Québec<sup>43</sup>.

### 2.2.2.2 Stratégie de collecte

Afin de favoriser la participation d'un plus grand nombre de répondants par voie postale, certains critères susceptibles de hausser le taux de réponse ont été retenus (Dillman, 2007). Une attention spéciale a ainsi été portée à l'aspect du questionnaire : première page couleur, mise en page soignée, qualité d'impression, mode de réponse clair, regroupement des questions sur un même thème, remerciements du répondant pour son aide (*voir Annexe B*). Des mesures ont été prises avant l'envoi du questionnaire pour amorcer un phénomène d'engagement ou susciter le désir d'y répondre. À cet effet, les journaux agricoles suisses et québécois ont accepté de faire

---

<sup>43</sup> De plus, le ministère québécois de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) qui possède les bases de données nominatives des agriculteurs nous a indiqué qu'il n'aurait pas autorisé l'obtention de numéros de téléphone pour l'administration de questionnaires via des entretiens téléphoniques. Il est également à noter que la même enquête a été administrée en France, mais les résultats ne sont pas présentés ici.

l'annonce de l'enquête et d'indiquer son utilité et ce, au cours de la semaine précédant l'envoi du questionnaire. Une enveloppe de retour préaffranchie et une procédure de relance postale<sup>44</sup> deux semaines après l'envoi du questionnaire, remerciant ceux ayant répondu et demandant une réponse à ceux ne l'ayant pas encore fait, ont aussi fait partie de la stratégie pour favoriser un bon taux de réponse. En outre, différentes organisations syndicales, professionnelles et d'entraide du milieu agricole ont été sollicitées afin d'obtenir leur appui.

En revanche, certains conseils proposés par Dillman (2007) s'avéraient trop coûteux ou inappropriés. Par exemple, en regard de la taille de notre échantillon, une mesure financière incitative de 2 \$ par questionnaire entraînait des coûts exorbitants. Par ailleurs, à la suite d'entretiens avec des informateurs ayant de l'expérience auprès de la population agricole de même que dans les sondages, d'autres suggestions de Dillman apparaissaient contre-productives. Ainsi, la multiplicité des contacts postaux (cinq) de l'annonce du questionnaire jusqu'à la relance risquait d'être perçue davantage comme du harcèlement<sup>45</sup> que de l'encouragement.

Finalement, l'envoi postal a eu lieu pendant la période hivernale, plus favorable en matière de disponibilité de la population cible. Cependant, des délais totalement hors du contrôle de la doctorante dans l'obtention des listes d'envoi ont entraîné un retard dans l'envoi du questionnaire québécois. En conséquence, l'enquête a été effectuée en deux étapes, en mars 2010 auprès des producteurs de lait suisses romands et en décembre 2010 auprès des producteurs québécois.

---

<sup>44</sup> Voir *Annexe B*.

<sup>45</sup> Il s'est avéré qu'une unique procédure automatique de relance à tous les producteurs laitiers a suscité de la méfiance et de la grogne chez les producteurs de lait suisses. Environ 40 appels ont été logés au numéro apparaissant sur le questionnaire, les agriculteurs ne comprenant pas qu'ils aient pu faire l'objet d'un rappel puisque les questionnaires étaient censés être anonymes.

### 2.2.3 Mesures

Pour constituer le questionnaire, les indicateurs de santé mentale retenus dans les Enquêtes sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC) (Baraldi, Joubert et Bordeleau, 2015 ; Camirand et Dumitru, 2011 ; Fortin et Traoré, 2007) ont été principalement utilisés. La population masculine québécoise constitue le groupe témoin des agriculteurs du Québec lorsque les questions sont identiques. Des questions supplémentaires ont été reprises d'autres enquêtes ou créées pour les besoins de la présente enquête. Les résultats sont comparés pour les deux populations d'agriculteurs. Le questionnaire est présenté en Annexe B. Les questions sont formulées exclusivement en français, langue principale au Québec et en Suisse romande.

Les dimensions négatives et positives de la santé mentale sont étudiées de même que des facteurs individuels, sociaux et environnementaux pouvant être liés au suicide et aux comportements suicidaires. Il est maintenant reconnu que la santé mentale ne correspond pas qu'à l'absence d'une maladie tout comme elle ne peut être évaluée qu'à partir des seules émotions négatives ressenties (Bordeleau, Dumitru et Plante, 2010 ; ICIS, 2009 ; Massé *et al.*, 1998 ; OMS, 2014 c). Pour obtenir un portrait plus complet de la santé mentale, il importe d'en mesurer les aspects négatifs et positifs. Sur un continuum de la santé mentale, les indicateurs d'une « moins bonne santé mentale » se situeraient au pôle opposé à la « santé mentale optimale » (Baraldi *et al.*, 2015). Les indicateurs se rapportant aux aspects négatifs de la santé mentale sont le stress ressenti au quotidien, la détresse psychologique, les idées suicidaires et les tentatives de suicide. Les facteurs de risque environnementaux sont les principales sources de stress dans la vie de tous les jours et les sources spécifiques de stress en milieu agricole. Puisqu'il n'existe pas encore de méthode standardisée pour mesurer la santé mentale optimale, les enquêtes populationnelles la conçoivent à l'aide

d'indicateurs tels que la satisfaction à l'égard de la vie, le sentiment d'appartenance à la communauté et le soutien social : « En ce sens, la santé mentale optimale [...] fait référence aux ressources psychologiques, sociales et environnementales qui permettent à l'individu et aux collectivités de mener une vie "satisfaisante", de se développer et de surmonter l'adversité » (Baraldi *et al.*, 2015, p. 53). Pour mesurer les aspects positifs de la santé mentale, les indicateurs suivants ont été utilisés : la satisfaction à l'égard de la vie en général et de son cadre de vie, le bien-être psychologique, le soutien social, la reconnaissance sociale de son travail, le sentiment d'appartenance à la communauté et la perception de contrôle sur son existence.

En résumé, il y a un recours aux indicateurs retenus dans les grandes enquêtes de santé publique dont les liens sont établis avec la santé mentale et les idées suicidaires. Ensuite, pour mieux comprendre la santé mentale et le comportement suicidaire des agriculteurs, des indicateurs plus exploratoires sont utilisés. Parmi ceux-ci, il y a la connaissance d'agriculteurs s'étant suicidés, l'acceptabilité du suicide, la représentation du geste suicidaire et la perception de la situation financière familiale à la suite du décès par suicide d'un agriculteur.

### 2.2.3.1 Variables sociodémographiques (VI<sup>46</sup>)

#### **Âge**

La question posée est : *quel est votre âge ?* (voir Annexe B, question 34).

#### **Niveau de scolarité**

Cette variable est estimée par le plus haut niveau de formation acquis : *enseignement primaire obligatoire ; enseignement secondaire obligatoire ; apprentissage*

---

<sup>46</sup> VI = Variable indépendante

*professionnel ; maturité et école professionnelle ; université/EPF (voir Annexe B, question 43).*

### **État matrimonial**

Cette variable est définie à partir des catégories suivantes : *marié ; union libre, partenariat ; veuf, séparé, divorcé ; célibataire, jamais marié (voir Annexe B, question 35).*

### **Fait de vivre seul**

Cette variable est déterminée à partir du type de ménage auquel les répondants appartiennent : *personne vivant seule ; couple sans enfants ; couple avec enfants ; famille monoparentale ; autre (voir Annexe B, question 36).*

#### 2.2.3.2 Situation financière (VI)

Cette variable rend compte de la perception de la situation financière des répondants auxquels les choix de réponse suivants sont proposés : *tout va bien ; la situation est quelque peu difficile ; la situation est difficile ; la situation est très difficile.* La question a été utilisée dans Lafleur et Allard (2006). (Voir Annexe B, question 47.)

#### 2.2.3.3 Autoévaluation de la santé et de la forme (VI et VD<sup>47</sup>)

De nombreuses études attestent des effets de la santé physique sur la santé mentale et réciproquement (Commissaire à la santé et au bien-être, 2012, cité par Baraldi *et al.*, 2015). En outre, la prévalence des idées suicidaires est associée à l'état de santé physique et mental (Nanhou *et al.*, 2010). La question suivante sert à déterminer la

---

<sup>47</sup> VD = variable dépendante.

perception de l'état de santé : *Au cours du dernier mois, pouvez-vous nous dire à quelle fréquence vous vous êtes senti en santé et en pleine forme ? Presque toujours ; Fréquemment ; La moitié du temps ; Rarement ; Jamais (voir Annexe B, question 5w).* Cet indicateur de santé peut agir comme variable indépendante lors des mesures de la détresse, du stress ou du bien-être comme il peut agir de variable dépendante de facteurs sociodémographiques, économiques, professionnelles.

#### 2.2.3.4 Consommation d'alcool et de médicaments (VI)

Afin de mesurer la consommation d'alcool, la question suivante est posée : De façon générale, combien de consommations d'alcool (verre de bière, de vin, de spiritueux ou de toute autre boisson alcoolisée) prenez-vous en moyenne par jour ? (*voir Annexe B, question 16*). Selon les Directives sur la consommation d'alcool à faible risque du Canada publiées par le Centre canadien de lutte contre les toxicomanies, les hommes qui boivent plus de trois verres par jour voient augmenter leur risque d'effets néfastes à long terme sur la santé. Ceux qui boivent plus de 4 verres en une occasion donnée voient augmenter leurs risques à court terme (Agence de la santé publique du Canada, 2016).

La consommation de médicaments à des fins de santé mentale est mesurée à l'aide d'une question adaptée de l'ESCC : *Au cours des douze derniers mois, avez-vous consommé des médicaments, sous ordonnance ou non, pour aider à dormir ou réduire l'anxiété, ou comme antidépresseur ?* La terminologie employée repose sur la classification populaire (Lesage, Rhéaume et Vasiliadis, 2010) (*voir Annexe B, question 17*).

### 2.2.3.5 Relations familiales (VI)

Considérant l'importance des relations familiales en agriculture, on mesure l'autoévaluation de la satisfaction à l'égard de ses relations avec les autres membres de la famille à partir de la question : *Dans quelle mesure êtes-vous satisfait de... ?* L'échelle de mesure varie entre *très satisfait, satisfait, ni satisfait ni insatisfait, insatisfait, très insatisfait* (voir *Annexe B*, question 14f). Un niveau de satisfaction négatif est établi par *insatisfait / très insatisfait* ; un niveau de satisfaction neutre par *ni satisfait/ ni insatisfait* ; un niveau positif par *satisfait/très satisfait* (Nanhou *et al.*, 2010).

### 2.2.3.6 Vie professionnelle (VI)

#### **Charge objective de travail**

Trois indicateurs rendent compte de la charge objective de travail : les nombres minimum et maximum hebdomadaires d'heures de travail ainsi que la taille du troupeau laitier (voir *Annexe B*, questions 37 et 44). Pour les heures minimum et maximum travaillées par semaine, les analyses sont effectuées sur la base d'une semaine normale de travail de 40 heures (*Loi québécoise sur les normes du travail*) et sur la base d'une semaine de 80 heures (mode des heures travaillées au maximum pour les répondants québécois et suisses). Puisque la taille des cheptels laitiers est très différente au Québec et en Suisse<sup>48</sup>, les analyses sont respectivement basées sur les catégories (0-50 et plus de 50) et (0-30 et plus de 30) vaches laitières.

---

<sup>48</sup> Au Québec, la moyenne est 57, la médiane est 48 et le mode, 50. En Suisse, la moyenne est 32, la médiane, 27 et le mode, 30.

### **Charge subjective de travail**

L'absence d'équilibre entre le travail et la vie hors-travail est également l'un des facteurs de risque reconnus comme pouvant influencer négativement sur la santé physique et mentale d'une personne (Higgins, Duxbury et Lyons, 2008). La perception d'équilibre entre la vie professionnelle et les autres sphères de vie est évaluée à partir de la question suivante : *Au cours du dernier mois, pouvez-vous nous dire à quelle fréquence vous avez eu ces sentiments : Votre vie était bien équilibrée entre vos activités familiales, personnelles et professionnelles.* Les cinq choix de réponse varient de jamais à presque toujours (voir *Annexe B*, question 5o).

#### 2.2.3.7 Aspects négatifs de santé mentale

### **Stress ressenti au quotidien (VD)**

L'évaluation du stress dans la vie quotidienne se fait à partir de la question suivante : *En pensant à la quantité de stress dans votre vie, diriez-vous que la plupart de vos journées sont : pas du tout stressantes, pas tellement stressantes, un peu stressantes, assez stressantes ou extrêmement stressantes* (voir *Annexe B*, question 1). Cette question est tirée de l'ESCC.

### **Détresse psychologique (VD)**

La détresse psychologique correspond à un ensemble d'émotions négatives qui, lorsqu'elles sont ressenties de façon trop persistante, peuvent engendrer des syndromes d'anxiété et de dépression (Camirand et Nanhou, 2008). Cette dimension négative de la santé mentale est mesurée à l'aide de l'échelle de Kessler (Kessler *et al.*, 2002 ; Kessler *et al.*, 2003). Cet instrument de mesure est utilisé dans de nombreuses études populationnelles au Canada, en Australie et aux États-Unis notamment en raison de sa brièveté, sa validité et sa fiabilité pour mesurer l'état de santé mentale d'une population (Camirand et Nanhou, 2008 ; Vézina *et al.*, 2011). Il

ne s'agit toutefois pas d'un outil conçu pour diagnostiquer la dépression ou l'anxiété, il permet plutôt de déterminer chez les individus suffisamment fonctionnels pour travailler, ceux à risque de développer de telles pathologies (Vézina *et al.*, 2011). L'indice de détresse psychologique est particulièrement approprié lorsque peu de données sont disponibles pour dresser un portrait de la santé mentale d'une population (Camirand et Nanhou, 2008).

L'échelle Kessler de détresse psychologique peut comprendre six (K6) ou dix questions (K10). Ces deux versions sont de valeur comparable, K6 et K10 ayant démontré chacune de fortes propriétés psychométriques (Kessler et autres, 2002). Cependant, K6 est plus robuste que la version à 10 items pour ce qui est de la variation entre les sous-échantillons (Furukawa *et al.*, 2003). K6 a donc finalement été retenue ici en raison également du pourcentage inférieur de réponses partielles obtenu avec cette version courte (4,4 %) qu'avec la version k10 (6,9 %).

La mesure fondée sur six questions établit à quelle fréquence au cours du dernier mois l'agriculteur s'est senti nerveux, désespéré, agité, bon à rien, si déprimé que plus rien ne pouvait le faire sourire ou a eu l'impression que tout était un effort. À chacun des énoncés, le répondant doit choisir parmi les cinq possibilités suivantes : *Jamais, Rarement, Parfois, La plupart du temps* ou *Tout le temps* (voir Annexe B, question 4 b-d-e-h-i-j). Le score global, résultant de la somme des scores obtenus aux six questions, se situe entre 0 et 24. À des fins de comparaison des producteurs laitiers québécois avec la population québécoise, le score de 7 ou plus a été retenu pour situer les individus au niveau élevé sur l'échelle de détresse psychologique. Ce seuil correspondant à la valeur du quintile supérieur de l'échelle K6 est celui utilisé dans l'Enquête québécoise sur la santé de la population (EQSP) de 2008 (Camirand *et al.*, 2008) de même que dans l'Enquête québécoise sur des conditions de travail,

d'emploi et de santé et de sécurité du travail (EQCOTESST) de 2007-2008 (Vézina *et al.*, 2011) pour décrire le sous-groupe le plus vulnérable.

### **Idées suicidaires sérieuses (VD)**

Cet indicateur tiré de l'ESCC est obtenu à partir des deux questions suivantes : *Avez-vous déjà sérieusement songé à vous suicider ?* et *Est-ce que cela s'est produit au cours des 12 derniers mois?*. Les personnes ayant répondu *Oui* aux deux questions sont considérées comme ayant eu des idées suicidaires sérieuses au cours de la dernière année (Nanhou, Fournier et Audet, 2010) (*voir Annexe B*, questions 22 et 23).

### **Tentatives de suicide à vie (VD)**

Cet indicateur, tiré de l'Enquête québécoise sur la santé de la population (Camirand *et al.*, 2008), est obtenu à partir de la question suivante : *Avez-vous déjà tenté de vous suicider ?* (*voir Annexe B*, question 24). Les personnes ayant répondu *Oui* sont considérées comme ayant fait une tentative de suicide au cours de leur vie. Les informations relatives aux tentatives de suicide au cours de la vie ne se prêtent pas à des analyses faisant appel à des caractéristiques actuelles des répondants (Camirand et Légaré, 2010).

### **Sources de stress dans la vie de tous les jours**

Alors que la question originale de l'ESCC demande *la plus importante source qui contribue aux sentiments de stress*, notre question porte sur *les deux plus importantes sources* (*voir Annexe B*, question 2). Cette modification sur les sources de stress de la vie quotidienne a été faite à la suite du prétest, les agriculteurs ne parvenant pas à faire uniquement un choix. Par ailleurs, deux items non représentatifs de la réalité des répondants ont été retirés des choix de réponse, soit l'école et le fait d'être sans

emploi. Une rotation des énoncés a été effectuée afin de contourner le biais potentiel dû à l'ordre des choix de réponse.

### **Sources spécifiques de stress en milieu agricole**

Le stress que peuvent causer divers facteurs spécifiques à l'exploitant agricole a été mesuré à l'aide d'une grille inspirée d'un questionnaire sur le stress en milieu agricole (Walker et Walker, 1988), de la recension de la littérature agricole et suisse, de même que de 19 entrevues de validation de la représentativité des items auprès de producteurs et de représentants agricoles. Ce sont 24 sources potentielles de stress liées à la pratique de la profession d'agriculteur et plus spécifiquement de producteur laitier, certaines intrinsèques au travail, telles que la charge de travail en soi, et d'autres, extrinsèques, telles que le prix du lait, les accords de libre-échange ou les relations avec les voisins. Les répondants doivent indiquer *le niveau de stress que suscite ou a suscité chacun des facteurs de la liste au cours de la dernière année* sur une échelle de réponse en 5 points de *pas du tout stressant* à *extrêmement stressant*. Certains stressseurs potentiels ne s'appliquant pas à tous, le choix de réponse « *ce facteur ne me concerne pas* » est ajouté (voir *Annexe B*, question 3a à 3x). Une rotation des énoncés a été effectuée afin de contourner le biais potentiel dû à l'ordre des choix de réponse.

#### 2.2.3.8 Aspects positifs de la santé mentale

### **Satisfaction à l'égard de la vie en général et de six domaines de la vie (VD)**

Cet indicateur de santé mentale positive (Bordeleau *et al.*, 2010) permet de mieux cerner la part subjective du bien-être provenant de la congruence entre les aspirations d'une personne et ses réalisations (Voyer et Boyer, 2001). À cet effet, « les individus s'autodéclarant très satisfaits réagissent mieux au stress, se rappellent plus volontiers des événements positifs, sourient davantage et vivent plus longtemps » (Boarini,

Johansson et D'Ercole, 2006 dans Fortin et Traoré, 2007). Cet indicateur sélectionné dans l'ESCC est fréquemment utilisé depuis plus d'un quart de siècle dans les études canadiennes et internationales (Fortin et Traoré, 2007). À partir de la question : *Dans quelle mesure êtes-vous satisfait de... ?*, on mesure l'autoévaluation de la satisfaction à l'égard de sa vie en général, de sa principale activité professionnelle, de ses activités de loisir, de soi-même, de ses relations avec les autres membres de la famille et de ses relations avec ses amis. L'échelle de mesure varie entre *très satisfait*, *satisfait*, *ni satisfait ni insatisfait*, *insatisfait*, *très insatisfait* (voir Annexe B, question 14). Un niveau de satisfaction négatif est établi par *insatisfait / très insatisfait* ; un niveau de satisfaction neutre par *ni satisfait/ ni insatisfait* ; un niveau positif par *satisfait/très satisfait* (Nanhou *et al.*, 2010). Considérant l'importance des relations familiales en agriculture, des analyses spécifiques ont été effectuées sur la satisfaction à l'égard des relations avec les membres de la famille (question 14f).

### **Bien-être psychologique (VD)**

Le bien-être est un indicateur se rapportant à la santé mentale positive (Bordeleau *et al.*, 2010). Élaborée et validée par Massé et collaborateurs en 1998, l'Échelle de mesure des manifestations du bien-être psychologique (ÉMMBEP) est un outil permettant de chiffrer « un ensemble d'évaluations positives que fait l'individu de ses réalisations (estime de soi, engagement social), de son contrôle de soi et sur les événements, tout en conservant un bon équilibre psychologique et une bonne sociabilité et en rapportant un niveau élevé de bonheur » (Massé *et al.*, 1998, p. 356). Cet indicateur s'appuie sur les signes rapportés par une population non clinique pour qualifier un état de santé mentale positive. La version courte comprend 25 items (voir Annexe B, questions 5a à 5y). Une échelle de fréquence à 5 niveaux permet de coter chaque item. L'échelle sommative varie entre de 0 et 100. Dans l'ESCC 1.2, le point de césure basé sur le quintile le plus élevé de l'échelle est 96 (Bordeleau *et al.*, 2010).

### **Soutien social (VD)**

L'échelle de soutien social a été élaborée par Sherbourne et Stewart (1991) dans le cadre de la *Medical Outcomes Study Social Support Survey*. Elle est utilisée dans l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC). Sa fiabilité et sa stabilité dans le temps ont été documentées (Robitaille, Orpana et McIntosh, 2011). Les dimensions du soutien social mesurées dans le questionnaire sont le soutien concret, soit l'accès à quelqu'un susceptible d'aider l'agriculteur s'il est confiné au lit (*voir Annexe B*, question 13a), et le soutien émotionnel et informationnel (l'accès à quelqu'un à qui se confier, pour les conseiller, les écouter et leur donner des renseignements). Pour déterminer l'indice de soutien social émotionnel ou informationnel, on se fonde sur une liste de huit questions (*voir Annexe B*, questions 13b à 13i) pour demander aux répondants à quelle fréquence (*jamais, rarement, parfois, la plupart du temps, tout le temps*) ils bénéficient de certains types de soutien quand ils en ont besoin. Les choix de réponses varient entre 0 et 4 pour un total possible de 0 à 32. Le point de césure proposé par Statistique Canada et retenu ici est 21, soit le score à partir duquel cette forme de soutien est considérée élevée. Les individus ayant un niveau peu élevé de soutien (faible ou modéré) ont un score entre 0 et 20 (Camirand et Dumitru, 2011).

### **Soutien d'estime : reconnaissance sociale de son travail (VD)**

Selon les auteurs de plusieurs enquêtes sur la santé mentale en milieu de travail, c'est un droit éthique pour chaque individu de voir son travail valorisé et reconnu (Vézina *et al.*, 2008). En effet, une part importante de l'accomplissement, de la valorisation et de la réalisation d'une personne s'effectue par son travail. La reconnaissance de cette contribution personnelle ou sociale est « un opérateur de santé essentiel à la santé psychologique des personnes » (Brun, Biron, Martel et Ivers, 2003). La reconnaissance sociale de son travail est mesurée par la question : *Avez-vous le sentiment que votre travail est reconnu par la société ? Pas du tout reconnu, un peu*

*reconnu, moyennement reconnu, très reconnu (voir Annexe B, question 11). Cette question a été utilisée dans Lafleur et Allard (2006). Elle avait été validée par trois universitaires possédant des compétences en psychologie de la santé de façon à s'assurer que cet item soit bien représentatif de la dimension mesurée.*

### **Sentiment d'appartenance (VD)**

Le sentiment d'appartenance à la communauté est un indicateur d'intégration sociale employé dans l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC) (Camirand et Dumitru, 2011). Il se libelle ainsi : *Comment décririez-vous votre sentiment d'appartenance à votre communauté locale ? Diriez-vous qu'il est : très fort, plutôt fort, plutôt faible, très faible (voir Annexe B, question 10).*

### **Contrôle ou maîtrise sur son existence (VD)**

L'échelle de Pearlin et Schooler (1978) servant à mesurer le sentiment de contrôle ou de maîtrise sur sa vie a été utilisée au Canada dans l'ESCC et dans divers pays. Les résultats n'évaluent pas une éventuelle perte de contrôle (puisque'il n'y a pas de mesure antérieure), ils permettent de comparer la perception actuelle de contrôle des différents producteurs laitiers de leur propre vie. Le niveau de maîtrise est établi en demandant aux répondants s'ils sont *tout à fait d'accord, d'accord, ni en accord ni en désaccord, en désaccord* ou *entièrement en désaccord* avec les propositions : *vous avez peu de contrôle sur ce qui vous arrive ; vous ne pouvez vraiment rien faire pour résoudre certains de vos problèmes ; vous ne pouvez pas faire grand-chose pour changer bon nombre de situations importantes dans votre vie ; vous vous sentez souvent impuissant face aux problèmes de la vie ; vous trouvez parfois que vous vous faites malmené dans la vie ; ce que votre avenir renferme dépend surtout de vous-même ; vous pouvez réaliser à peu près tout ce que vous décidez de faire (voir Annexe B, question 6).* Les résultats vont de 0 à 28. Un pointage élevé indique un plus grand sentiment de maîtrise.

### 2.2.3.9 Utilisation de services professionnels à des fins de santé mentale

Le recours à des services professionnels est mesuré à l'aide de la question suivante tirée de l'ESCC 1.2 : *Au cours de votre vie, parmi les professionnels suivants, lesquels avez-vous déjà consulté, en personne ou par téléphone, au sujet de vos émotions, votre santé mentale ou votre consommation d'alcool ou de drogues ? Psychiatre ; Médecin de famille ou généraliste ; Psychologue ; Infirmière (infirmier) ; Travailleur ou travailleuse sociale ; Conseiller ou psychothérapeute ; Conseiller religieux ou spirituel ; Autre professionnel ; Aucun (voir Annexe B, question 7).* Des analystes de Statistique Canada notent que les données sur l'utilisation de services professionnels à des fins de santé mentale, fondées sur l'autodéclaration, peuvent créer des biais de désirabilité sociale ou de mémoire entraînant une sous-estimation de ces comportements (Findlay et Sunderland, 2014, cités par Baraldi *et al.*, 2015). Toutefois, ce type d'information demeure utile pour la planification de services en santé mentale (Camirand et Dumitru, 2008).

### 2.2.3.10 Situation financière familiale à la suite du suicide d'un agriculteur

D'un point de vue éthique, il était trop délicat de questionner directement sur l'effet d'une couverture d'assurances en cas de mortalité par suicide, dont l'amélioration potentielle de la situation financière de l'exploitation agricole. La question suivante a plutôt été favorisée : *Suite à un décès par suicide d'un agriculteur, quelle est selon vous la situation financière de ses proches ? (pire, sans changement, meilleure, ne sait pas).* On demande d'expliquer brièvement le choix de réponse (voir Annexe B, question 21). Ce faisant, on veut vérifier si l'accessibilité à des assurances va émerger en lien avec une perception de l'amélioration de la situation financière.

### 2.2.3.11 Acceptabilité du suicide (VI)

Afin de mesurer l'opinion des répondants quant à leur acceptabilité du suicide, la question suivante est posée : *Laquelle des deux opinions suivantes sur le suicide se rapproche le plus de la vôtre ? Le suicide est une solution acceptable dans certaines circonstances ou Le suicide n'est jamais une solution acceptable, quelles que soient les circonstances.* Cette question, développée dans le cadre de l'enquête française sur le suicide (Farhi, 2002), a été reprise par Marcoux (2003) auprès d'un échantillon de 991 répondants québécois. Elle permet d'évaluer la mentalité agricole quant à l'acceptabilité du suicide et de la comparer avec la population générale québécoise. En outre, cette question permet de voir si l'option suicide (c'est-à-dire, les croyances populaires selon lesquelles le suicide est ce qu'il faut faire dans certaines situations) fait partie du répertoire des solutions acceptables des individus pour régler leurs problèmes (Mishara, 2003). Par ailleurs, pour les répondants considérant le suicide comme une solution acceptable dans certaines circonstances, une sous-question ouverte est ajoutée : *Dans quelles circonstances (voir Annexe B, question 27).* Elle renseignera sur les motifs acceptables pour les agriculteurs.

### 2.2.3.12 Représentation du geste suicidaire

Afin de déterminer la représentation que se font les agriculteurs du suicide, on leur demande de choisir, parmi une liste de qualificatifs, les deux correspondant le mieux à l'idée qu'ils ont du suicide (*acte de désespoir, souffrance insupportable, réaction à trop de stress, acte de lâcheté envers les générations futures, acte de folie, solution aux problèmes, acte de courage, acte égoïste, acte d'amour envers les générations futures, sacrifice, acte de faiblesse, autre*) (voir Annexe B, question 28). Ces choix ont été développés dans le cadre d'une vaste enquête sur l'opinion des Français et des Françaises sur le sujet du suicide (Farhi, 2003). Des qualificatifs ont été ajoutés à la

suite d'entretiens exploratoires en Suisse et au Québec. Un « *acte d'amour envers les générations futures* » et un « *sacrifice* » ont été entendus au Québec en rapport avec le rôle des assurances dans l'assainissement des finances à la suite d'une mortalité par suicide. En revanche, en Suisse, on a plutôt entendu un « *acte de lâcheté* » envers ceux qui restent. Une rotation des énoncés a été effectuée afin de contourner le biais potentiel dû à l'ordre des choix de réponse.

#### 2.2.3.13 Exposition au suicide d'agriculteurs

Puisque la connaissance d'une personne à laquelle on peut s'identifier, par exemple un autre agriculteur, peut procurer à une personne perturbée ou vulnérable un modèle de résolution de problèmes (Haut Conseil de la Santé publique, 2016 ; Hawton et Van Heeringen, 2009 ; OMS, 2014a ; Orbach, 1997), des questions ont pour but de mesurer l'exposition au suicide en milieu agricole. Le pourcentage de répondants qui connaissent un agriculteur mort par suicide nous renseigne également sur l'importance du suicide dans le milieu agricole québécois ou suisse (*voir Annexe B*, questions 18 et 19).

#### 2.2.4 Prétest

Un prétest du questionnaire a été réalisé auprès de dix producteurs de lait dans chacun des pays afin de s'assurer que le questionnaire soit bien adapté à la population cible. Par ailleurs, il fallait s'assurer que les indicateurs conçus pour la population canadienne soient parfaitement compréhensibles pour la population suisse. La clarté des consignes, la compréhension des items et des modalités de réponse, l'adéquation du niveau de langage, l'exactitude des données spécifiques au milieu agricole, le temps de passation et l'accueil du questionnaire ont été vérifiés. Le temps de réponse

varie entre 30 et 45 minutes. Des corrections mineures ont été apportées au questionnaire à la suite du prétest.

## 2.2.5 Plan d'analyse des données

### 2.2.5.1 Codification et saisie des réponses

Les réponses au questionnaire ont été codifiées par la doctorante. La saisie des données a été réalisée par une secrétaire œuvrant dans le domaine agricole. Sa connaissance du monde agricole a facilité la compréhension et la transcription de réponses manuscrites aux questions ouvertes. Une vérification quotidienne de 5 % des questionnaires entrés dans une banque de données SPSS a été effectuée de façon à s'assurer de la qualité de la saisie. De plus, lors du traitement statistique, les erreurs ayant pu échapper au processus de vérification ont été corrigées, par exemple, la présence d'un 9 alors que l'échelle variait de 0 à 4.

### 2.2.5.2 Plan d'analyses statistiques

Afin de combler des lacunes importantes relativement à l'ampleur des enjeux en santé mentale rencontrés par les producteurs laitiers québécois et suisses lors d'une période précise, le recours à un devis quantitatif descriptif a été privilégié. Les analyses présentées prennent la forme de tableaux commentés. À l'instar des Enquêtes sur la santé dans les collectivités canadiennes (Baraldi, Joubert et Bordeleau, 2015 ; Bordeleau et al., 2010 ; Camirand et Dumitru, 2011 ; Fortin et Traoré, 2007), les analyses sont purement descriptives. La population masculine québécoise fait office de groupe contrôle aux producteurs de lait québécois.

Les données quantitatives sont analysées à l'aide du logiciel SPSS. Les analyses présentées sont descriptives. Elles ont pour but de déceler les différences significatives entre les deux groupes de producteurs laitiers quant aux variables à l'étude. Puisque la plupart des variables étudiées sont catégoriques, le test du *khi-deux de Pearson* a été utilisé pour la comparaison de proportions entre différentes catégories ou sous-populations de producteurs laitiers. Le *V de Cramer* est également présenté. Cette mesure d'association est utilisée lors des tests du *khi-deux*. C'est un coefficient de corrélation qui s'interprète comme le coefficient de corrélation  $r$  (Dancey et Reidy, 2007). Les résultats avec des écarts statistiquement significatifs sont présentés dans les tableaux. D'autres analyses descriptives (moyennes, écarts-types et test t) ont aussi été réalisées.

La prévalence d'un indicateur donné est comparée entre les groupes de producteurs laitiers québécois et suisses. Lorsque les indicateurs sont comparables avec ceux des enquêtes de santé sur la population québécoise, la prévalence d'un indicateur donné pour les producteurs laitiers québécois est comparée avec celle observée dans la population masculine québécoise.

### 2.2.5.3 Plan d'analyse qualitative

Une analyse thématique des divers témoignages des répondants a été faite. Pour ce faire, la procédure décrite dans Paillé et Mucchielli (2008) a été suivie. Selon ces spécialistes de l'analyse qualitative en sciences humaines et sociales, l'analyse thématique représente un outil d'analyse précieux, complémentaire à l'utilisation de méthodes quantitatives. Le but de l'analyse thématique est la réduction de données pour illustrer ce qui est fondamental. Après plusieurs lectures des témoignages, le

corpus a été transposé en un certain nombre de thèmes<sup>49</sup> représentatifs du contenu analysé et ce, en rapport avec la problématique et les objectifs de recherche. Ce relevé des thèmes doit permettre d'éclairer l'expérience des producteurs laitiers dans un contexte particulier. Une thématization en continu a été réalisée. Un logiciel non spécialisé (Word et ses diverses fonctions) a été utilisé, de même qu'un support papier. La thématization a ainsi pu être reprise à volonté.

Les réponses aux questions ouvertes ont été quantifiées.

#### 2.2.6 Considérations éthiques

Cette étude a été approuvée par le comité d'éthique du département de psychologie de l'UQAM. Les producteurs laitiers ont reçu par la poste un questionnaire auquel ils ont été invités à répondre. Les répondants ont été informés que leur participation à l'enquête était purement volontaire et qu'ils étaient libres de remplir le questionnaire. Il était considéré qu'en remplissant le questionnaire, le répondant donnait son consentement. Afin de s'assurer que ce consentement soit éclairé, diverses informations étaient fournies : objectifs de l'étude, temps de passation, droit de répondre ou non sans que cela n'entraîne aucun préjudice. Il était également mentionné que les informations transmises étaient anonymes, traitées de façon confidentielle, et que les coordonnées nominatives obtenues des fichiers du MAPAQ et de l'OFAG seraient détruites dès que l'administration des questionnaires serait complétée (*voir Annexe B*).

---

<sup>49</sup> Un thème est un ensemble de mots permettant de cerner ce qui est abordé dans l'extrait du corpus correspondant tout en fournissant des indications sur la teneur des propos (Paillé et Mucchielli, 2008).

Le fait de remplir un questionnaire sur des problèmes de stress, de détresse ou de pensées suicidaires peut faire émerger des émotions négatives. Une liste différente de ressources associatives selon le pays était inscrite au cas où les participants éprouveraient des difficultés à la suite de leur participation à l'étude. Les coordonnées des personnes à contacter pour toute question engageant la responsabilité des chercheurs ou pour formuler une plainte étaient indiquées.

De surcroît, un engagement a été pris auprès de la Commission d'accès à l'information du Québec de ne pas communiquer, ni divulguer, ni révéler de quelque façon que ce soit à quiconque n'ayant pas signé un engagement à la confidentialité, les renseignements personnels communiqués dans le cadre de cette recherche (coordonnées de 2 000 producteurs laitiers). Des mesures de sécurité ont aussi été prises de façon à assurer la protection des renseignements personnels collectés, utilisés, communiqués, conservés ou détruits et à ne divulguer aucune information pouvant permettre d'identifier une personne. Un engagement similaire a été pris auprès de l'Office fédéral de l'agriculture relativement à la communication des coordonnées de 2 000 producteurs de lait suisses romands.

#### 2.2.6.1 Limites méthodologiques

Malgré les limites imposées par notre taux de réponse (30,6 % pour le Québec et 31,6 % pour la Suisse), il n'en demeure pas moins que notre échantillonnage aléatoire est supérieur à un échantillonnage de convenance. En outre, ces taux sont comparables ou supérieurs au taux de réponse d'études similaires aux États-Unis (Booth et Lloyd, 2000 ; Eberhardt et Pooyan, 1990 ; Schellenberg *et al.*, 1985, cité par Booth et Lloyd, 2000).

Il est néanmoins possible de retrouver un certain biais dans les résultats des questionnaires. En effet, il n'est pas assuré que les producteurs laitiers ayant complété le questionnaire soient totalement représentatifs de ceux s'étant abstenus. Puisque la paperasse de toutes sortes est une charge supplémentaire et un irritant pour plusieurs producteurs agricoles, la forme écrite a pu en rebuter un certain nombre. Les répondants étaient-ils davantage touchés par des problèmes reliés au stress et à la détresse, ou par la présence d'idées suicidaires (dans ce cas, il y aurait une surestimation) ou étaient-ils en meilleure forme mentale leur permettant de répondre à un questionnaire (dans ce cas, il y aurait une sous-estimation)? Ces biais sont difficiles à estimer. Des auteurs ayant étudié le biais de non-réponse sur les résultats à des enquêtes penchent pour une sous-estimation des problèmes de santé mentale parmi les non-répondants ; il y aurait chez ces derniers une prévalence plus élevée de troubles psychiatriques (Clark, Aneshensel, Frerichs et Morgan, 1983 ; Williams et McDonald, 1986 cités par Booth et Lloyd, 2000).

Parmi d'autres limites, il faut noter le caractère transversal de l'enquête qui procure un portrait de la santé mentale et des idées suicidaires des agriculteurs actifs en production laitière à un unique moment. Ensuite, les analyses univariées et descriptives des résultats ne permettent pas d'établir des liens de cause à effet. La prudence est donc de mise dans l'interprétation des résultats. Lors d'une étape ultérieure, des analyses multivariées pourraient être réalisées afin d'évaluer la contribution relative des facteurs influençant la santé mentale et les idées suicidaires. D'autre part, les faibles effectifs ayant des idées suicidaires réduisent les possibilités en termes d'analyse. Par ailleurs, les indicateurs retenus dans cette enquête peuvent être influencés par des facteurs professionnels (par exemple, la présence ou pas d'employés et de robots sur la ferme) ou non professionnels (par exemple, le décès d'un enfant) n'ayant pas été mesurés.

Enfin, dans le questionnaire d'enquête, les mesures utilisées de la reconnaissance du travail et de la santé ne comprenaient qu'un seul élément. Ces mesures pourraient être estimées avec davantage d'items.

## 2.3 Dossiers de suicide

### 2.3.1 Source de données

Les dossiers de 93 agriculteurs décédés par suicide entre 1998 et 2013 ont été étudiés (70 québécois et 23 suisses). Pour chaque Québécois décédé par suicide, un dossier produit par un coroner est conservé dans les archives du Bureau du coroner en chef du Québec. Outre le rapport d'investigation du coroner, ces dossiers contiennent le rapport d'enquête de la police et d'autres données telles que des notes de suicide, des analyses toxicologiques, des dossiers médicaux et tout autre renseignement pertinent. Les dossiers du canton de Fribourg (Suisse) sont conservés à l'Office des juges d'instruction. Le rapport du juge contient le témoignage des personnes entendues lors de l'enquête. Il peut également inclure des rapports médicaux, des rapports de la gendarmerie et des notes de suicide. Un registre informatisé des suicides du canton de Neuchâtel se trouve dans les archives de la Police cantonale. On y trouve l'exposé des circonstances du suicide établies par les policiers.

### 2.3.2 Procédure d'accès aux données

#### 2.3.2.1 Québec

Puisqu'il est impossible de lancer une recherche par activité professionnelle dans les fichiers informatisés du Bureau du coroner en chef du Québec, la liste d'hommes

morts par suicide entre 1999<sup>50</sup> et 2009 a été appariée, pour les mêmes années, avec les données nominatives du MAPAQ. Une comparaison des noms, prénoms, dates de naissance, dates de décès et municipalités de résidence a été faite afin de retracer les agriculteurs décédés par suicide. L'accès à liste nominative du MAPAQ a été obtenu à la suite de deux requêtes, une première à la Commission d'accès à l'information du Québec (*voir Annexe A*), une seconde, au MAPAQ<sup>51</sup>. Une autorisation de consultation des dossiers de suicide d'agriculteurs a été obtenue de la Coroner en chef du Québec (*voir Annexe C*).

La procédure d'appariement, sur laquelle la doctorante n'avait aucun contrôle, a comporté des failles importantes. En effet, des noms d'individus décédés par suicide, mais n'ayant aucun lien avec l'agriculture, ont été extraits, alors que les noms d'agriculteurs décédés par suicide ne sont pas ressortis lors de l'appariement.

#### 2.3.2.2 Suisse

La procédure pour retracer des dossiers suisses d'agriculteurs ayant mis fin à leurs jours entre 1999 et 2009 a divergé. En effet, dans ce pays, la recherche des causes et des circonstances des décès obscurs ne relève pas du Bureau du coroner (institution inexistante en Suisse), mais du Département fédéral de justice et police. Par ailleurs, il n'y a pas uniformisation du système d'enregistrement des décès par suicide entre les cantons helvétiques. De plus, c'est fréquemment la Police cantonale qui conserve les dossiers de suicide (incluant les données médico-légales) et qui établit les statistiques sur les suicides. Ainsi, la Police cantonale de Neuchâtel différencie les mortalités par suicide selon la profession et a autorisé la consultation de ses fichiers.

---

<sup>50</sup> Suite à des modifications de leur fichier informatique, il était impossible au MAPAQ de remonter plus loin que 1999 pour retracer, par appariement, les informations du bureau du Coroner.

<sup>51</sup> La requête a été effectuée sur place, à la Direction de la sécurité de l'information du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.

À la suite de deux autorisations obtenues du Tribunal pénal, l'Office des juges d'instruction et la Police du canton de Fribourg ont donné plein accès aux dossiers de suicide des agriculteurs (*voir Annexe C*). La Police cantonale du Jura n'a fourni que des données démographiques. Des démarches multiples dans les autres cantons romands pour obtenir l'accès aux dossiers de suicide des agriculteurs ont été vaines.

### 2.3.3 Population à l'étude

Les dossiers de suicide de 93 agriculteurs<sup>52</sup> de sexe masculin ont été retenus. Les individus ayant perdu récemment leur exploitation agricole ou ceux moins actifs en raison de l'âge ou de la maladie font partie des cas à l'étude s'il y a des mentions au dossier qu'une éventuelle perte de l'exploitation ou une diminution du rôle sur la ferme ont joué un rôle dans leur geste fatidique. Sont exclus de l'analyse les dossiers d'hommes décédés par suicide ne contenant aucune indication d'un lien quelconque avec l'agriculture au moment du décès. Ainsi, douze dossiers québécois provenant de l'appariement des données Bureau du coroner — MAPAQ n'ont pas été retenus puisque rien ne laissait présager qu'ils avaient déjà été agriculteurs ou l'étaient encore au moment du décès. Quatre décès d'agriculteurs par suicide entre 1999 et 2009 de même que six entre 1998 et 2013, connus par la doctorante, ont été ajoutés.

La taille finale de l'échantillon a été délimitée en fonction de contraintes financières et du principe de saturation empirique, phénomène par lequel le chercheur estime que les derniers documents consultés « n'apportent plus d'informations suffisamment nouvelles ou différentes pour justifier une augmentation du matériel empirique » (Pires, 1997, p. 67).

---

<sup>52</sup> Agriculteur ou un synonyme : paysan, cultivateur, producteur agricole, éleveur, etc.

#### 2.3.4 Plan d'analyse des données

La récurrence des problèmes rencontrés par les agriculteurs au cours de l'année ayant précédé le passage à l'acte est établie selon la grille de collecte de données présentée à l'Annexe D. Cette grille a été construite à la suite d'une première analyse du contenu des dossiers de suicide. Des analyses statistiques descriptives ont été réalisées (fréquences, pourcentages).

L'analyse thématique de Paillé et Mucchielli (2008) a été utilisée comme mode de réduction des témoignages contenus dans les dossiers de suicide. Selon ces auteurs, le rôle des thèmes est « de répondre graduellement aux questions de la recherche en prenant appui sur les données empiriques » (p. 181). À la suite de plusieurs lectures du contenu des dossiers de suicide, les thèmes en rapport avec les divers paramètres de la recherche (problématique, objectifs, questions de recherche) sont progressivement apparus. Une thématization en continu a été effectuée. Un logiciel non spécialisé (Word et ses diverses fonctions) de même qu'un support papier ont été utilisés. La thématization a pu être reprise à volonté.

Même si la question de la rigueur scientifique ne fait pas consensus parmi la communauté des tenants de la recherche qualitative, la plupart de ces chercheurs reconnaissent l'importance d'établir des critères de rigueur dans la démarche qualitative. Quelques critères servent de principes directeurs en vue d'assurer la validité et la valeur scientifique des méthodes qualitatives. Parmi les principaux se trouvent l'authenticité, la transparence, la crédibilité et l'intégrité. (Turcotte *et al.*, 2009). Ils peuvent s'appliquer également à la recherche quantitative.

Dans une préoccupation d'authenticité, la doctorante s'est notamment assurée d'une compréhension du langage utilisé dans le questionnaire par les populations agricoles

ciblées lors de prétests. Un souci du détail stratégique a été déployé pour favoriser la participation des producteurs de lait. Des entrevues de validation de la représentativité des items agricoles sélectionnés ont été conduites auprès de producteurs et de représentants agricoles. Dans un but de transparence, le processus de recrutement des participants à l'enquête de même que les étapes et les difficultés pour obtenir des dossiers de suicide ont été détaillés précédemment. Les biais potentiels de participation ont été nommés. Les témoignages tirés des questionnaires et des enquêtes légales ont été retranscrits. Lors de la saisie des données du questionnaire par une secrétaire, une vérification quotidienne a été effectuée par la doctorante de façon à s'assurer de la qualité des données retranscrites, un degré d'authenticité des données étant garant de la crédibilité des interprétations qui en découlent. Dans un objectif de crédibilité, les résultats préliminaires de la recherche ont été présentés devant des groupes de producteurs agricoles, d'intervenants psychosociaux auprès de cette population, de représentants du monde agricole et de chercheurs, au Québec et en Suisse. Quant aux données tirées des dossiers de suicide, il a été constaté lors de rencontres informelles avec des agriculteurs que celles-ci avaient une résonance avec les expériences ou les connaissances de ces derniers. Mentionnons également une attitude intègre et rigoureuse lors de l'analyse et de l'interprétation des données et ce, tout au long du processus de recherche. En dernier lieu, la sensibilité expérientielle de la doctorante (œuvrant en milieu agricole) a été mise à profit, tout en faisant preuve de vigilance. Consciente d'aprioris possibles, elle a entre autres confronté ses analyses auprès d'experts et de producteurs agricoles. Un souci de préserver la confidentialité des données a été constant.

### 2.3.5 Considérations éthiques

L'autorisation de consultation des archives du Bureau du coroner en chef du Québec est conditionnelle à la signature d'un protocole visant à assurer la confidentialité des données recueillies. Après du Département de justice, de la sécurité et des finances du canton de Neuchâtel, la doctorante s'est engagée à respecter la confidentialité des données reçues, à ne pas les divulguer à des tiers et, à l'issue de la recherche, à détruire toutes les données reçues (fichier EXCEL des dossiers de suicide). Finalement, il y a eu un engagement de procéder à l'anonymisation des données recueillies dans les dossiers de l'Office des juges d'instruction du canton de Fribourg.

## CHAPITRE III

### RÉSULTATS DU QUESTIONNAIRE

Ce chapitre présente les résultats quantitatifs de l'enquête par questionnaire auprès de deux groupes de producteurs laitiers (québécois et suisses romands). Il compare les répondants sur les aspects négatifs et positifs de la santé mentale de même que sur les conduites suicidaires. Le groupe québécois de producteurs laitiers est par ailleurs comparé aux hommes de la population générale québécoise. Les analyses statistiques des facteurs associés à la santé mentale et aux conduites suicidaires sont complétées par une analyse de contenu des réponses à des questions ouvertes. Une analyse qualitative d'informations supplémentaires formulées par les répondants est également insérée dans ce chapitre. À cet égard, de nombreux répondants soulignent l'importance des sujets abordés dans le questionnaire et ont formulé des remerciements pour l'intérêt porté à leur santé physique et mentale. Il apparaît que l'enquête est perçue comme une reconnaissance de leur existence et des difficultés auxquelles ils peuvent faire face. Voici une illustration des propos formulés :

Je vous remercie de l'intérêt que vous portez à notre profession. D'habitude, l'intérêt se porte plutôt sur la santé et le bien-être des animaux et des plantes de la ferme, très rarement sur les êtres humains !!! (Courriel d'un répondant suisse)

Merci de vous soucier de ce problème. C'est le plus important dans notre branche de production, les agriculteurs ne veulent pas l'aborder... Je souhaite que votre précieuse étude sera bénéfique pour notre avenir. (S 741 - 46 ans)

Je trouve ça bien qu'il y ait enfin quelqu'un qui se préoccupe de nous. (Q 301 - 60 ans)

### 3.1 Aspects négatifs de la santé mentale

Cette section documente quelques aspects qui influent négativement sur la santé mentale des producteurs laitiers. Les répondants percevant un stress élevé au quotidien tout comme ceux se situant au niveau élevé sur l'échelle de détresse psychologique sont comparés sur les plans sociodémographique, financier, relationnel, professionnel et de la santé. Les sources de stress dans la vie quotidienne et celles liées plus spécifiquement à l'exercice du métier sont aussi présentées.

#### 3.1.1 Stress élevé au quotidien et facteurs associés

Moins de producteurs laitiers québécois (41,5 %) que suisses (54,3 %) considèrent la plupart de leurs journées assez ou extrêmement stressantes ( $\chi^2 [1, N = 1017] = 16,559 ; p < 0,001$ ). Toutes choses étant égales par ailleurs, les producteurs de lait québécois se distinguent également des hommes québécois, ces derniers ressentant un degré élevé de stress dans une proportion nettement inférieure, soit 19,7 % (Baraldi *et al.*, 2015).

##### 3.1.1.1 Caractéristiques sociodémographiques

Il n'y a aucun lien entre le stress élevé et les variables sociodémographiques. Que ce soit chez les répondants québécois ou suisses, aucune différence n'est observée selon l'âge, l'état matrimonial, le niveau de scolarité ou le fait de vivre seul ou non.

### 3.1.1.2 Situation financière

Le tableau synthèse 3.1 indique les différentes variables associées au stress élevé, dont la perception de la situation financière. La proportion de ceux considérant la plupart de leurs journées assez ou extrêmement stressantes augmente lorsque la situation financière perçue se dégrade, cela se vérifie tant chez les producteurs laitiers québécois ( $\chi^2$  [3, n = 469] = 61,985 ;  $p < 0,001$ ) que chez les producteurs suisses ( $\chi^2$  [3, n = 539] = 48,830 ;  $p < 0,001$ ). Ainsi, parmi les producteurs laitiers dont la situation financière est très difficile, 93,1 % au Québec et 84,6 % en Suisse éprouvent un niveau de stress élevé comparativement à ceux pour qui « tout va bien » financièrement (23,8 % au Québec et 33 % en Suisse).

### 3.1.1.3 Santé physique et mentale

Le stress est lié à l'évaluation de la santé générale. Les producteurs de lait s'estimant moins fréquemment en santé et en pleine forme sont plus susceptibles d'évaluer la plupart de leurs journées comme étant assez ou extrêmement stressantes, chez les Québécois ( $\chi^2$  [2, n = 471] = 52,379 ;  $p < 0,001$ ) et chez les Suisses ( $\chi^2$  [2, n = 537] = 28,266 ;  $p < 0,001$ ).

Il en va de même pour la consommation de médicaments pour aider à dormir, pour l'anxiété ou pour une dépression. Les répondants consommant une telle médication sont un peu plus portés à considérer la plupart de leurs journées comme assez ou extrêmement stressantes. Toutefois, cette différence n'est significative que pour les répondants suisses ( $\chi^2$  [1, n = 544] = 4,441 ;  $p = 0,035$ ).

Enfin, les répondants québécois et suisses dont la consommation quotidienne d'alcool est de 5 verres ou plus sont davantage portés à considérer la plupart de leurs journées

assez ou extrêmement stressantes, comparativement à ceux qui consomment moins. Cependant, ces différences ne sont pas significatives.

#### 3.1.1.4 Relations familiales

Que ce soit au Québec ou en Suisse, les proportions de producteurs laitiers percevant un niveau élevé de stress sont inférieures au sein des producteurs satisfaits ou très satisfaits de leurs relations familiales, comparativement à ceux moins satisfaits de leurs relations (respectivement  $\chi^2 [1, n = 467] = 10,972 ; p = 0,001$  et  $\chi^2 [1, n = 543] = 6,431 ; p = 0,011$ ).

#### 3.1.1.5 Vie professionnelle

Aucune association n'est observée entre le stress et la taille du troupeau pour les producteurs de lait québécois. Toutefois, il existe une relation chez les producteurs suisses ( $\chi^2 [1, n = 543] = 6,254 ; p = 0,012$ ), ceux possédant un plus grand troupeau sont proportionnellement plus nombreux à ressentir un stress quotidien élevé.

Cependant, le stress quotidien est lié au nombre d'heures (minimum et maximum) consacrées de façon hebdomadaire au travail. Les producteurs laitiers travaillant minimalement plus de 40 heures par semaine sont proportionnellement plus nombreux à juger la plupart de leurs journées assez ou extrêmement stressantes, comparativement aux producteurs de lait consacrant moins d'heures au travail. Cette différence existe au Québec ( $\chi^2 [1, n = 455] = 6,226 ; p = 0,013$ ) et en Suisse ( $\chi^2 [1, n = 454] = 4,610 ; p = 0,032$ ). Il en est de même pour ceux dont le nombre maximum d'heures travaillées dépasse les 80 heures par semaine. Ces différences sont constatées également pour les producteurs de lait québécois ( $\chi^2 [1, n = 455] = 8,262 ; p = 0,004$ ) et suisses ( $\chi^2 [1, n = 458] = 12,797 ; p < 0,001$ ).

Finalement, il existe une association entre le stress et l'équilibre perçu entre la vie professionnelle et les autres sphères de vie. Moins le producteur laitier perçoit un équilibre de vie entre les activités personnelles, familiales et professionnelles, plus la proportion des répondants affirmant avoir des journées assez ou extrêmement stressantes augmente. Cette différence s'observe chez les producteurs laitiers québécois ( $\chi^2 [2, n = 470] = 61,429 ; p < 0,001$ ) et suisses ( $\chi^2 [2, n = 537] = 62,169 ; p < 0,001$ ). Par exemple, en Suisse, 80,1 % des répondants déclarant n'avoir rarement ou jamais un équilibre entre les activités professionnelles, familiales et personnelles ressentent un stress quotidien élevé comparativement à 38,2 % parmi ceux percevant presque toujours ou fréquemment un équilibre.

#### 3.1.1.6 Force des associations avec le stress au quotidien

En ce qui concerne les répondants québécois, les associations les plus fortes avec le stress perçu quotidiennement sont respectivement la perception de la situation financière ( $V = 0,364, p < 0,001$ ), l'équilibre de vie entre les activités personnelles, familiales et professionnelles ( $V = 0,362, p < 0,001$ ) et l'autoévaluation de la santé et de la forme ( $V = 0,333, p < 0,001$ ). Les associations les plus fortes sont les mêmes chez les répondants suisses, mais l'ordre diffère légèrement. Au premier rang, on retrouve l'équilibre de vie ( $V = 0,340, p < 0,001$ ), suivent la perception de la situation financière ( $V = 0,301, p < 0,001$ ) et l'autoévaluation de la santé et de la forme ( $V = 0,229, p < 0,001$ ).

Tableau 3.1 Proportion de répondants percevant un stress élevé au quotidien selon des facteurs associés et le pays

Facteurs	Groupe québécois		Groupe suisse	
	n	%	n	%
<b><u>Perception de sa situation financière</u></b>				
Très difficile	27/29	93,1	44/52	84,6
Difficile	49/86	57,0	91/138	65,9
Quelque peu difficile	80/186	43,0	119/234	50,9
Tout va bien	40/168	23,8	38/115	33,0
	$\chi^2 = 61,985; dl = 3; p < 0,001$		$\chi^2 = 48,830; dl = 3; p < 0,001$	
<b><u>Sentiment d'être en santé et en pleine forme</u></b>				
Rarement/jamais	43/62	69,4	58/77	75,3
Moitié du temps	90/169	53,3	110/178	61,8
Presque toujours/fréquemment	63/240	26,3	126/282	44,7
	$\chi^2 = 52,379; dl = 2; p < 0,001$		$\chi^2 = 28,266; dl = 2; p < 0,001$	
<b><u>Prise de médicaments</u></b>				
Oui	23/48	47,9	42/63	66,7
Non	173/421	41,1	253/481	52,6
	$\chi^2 = 0,825; dl = 1; p = ns.$		$\chi^2 = 4,441; dl = 1; p < 0,05$	
<b><u>Consommation quotidienne d'alcool</u></b>				
5 verres et plus	3/3	100,0	12/18	66,7
Moins de 5 verres	183/451	40,6	273/500	54,6
	$\chi^2 = 4,351; dl = 1; p = ns.$		$\chi^2 = 1,022; dl = 1; p = ns.$	
<b><u>Satisfaction des relations familiales</u></b>				
Insatisfait / Très insatisfait / Ni satisfait, ni insatisfait	68/126	54,0	84/131	64,1
Satisfait / Très satisfait	126/341	37,0	212/412	51,5
	$\chi^2 = 10,972; dl = 1; p < 0,01$		$\chi^2 = 6,431; dl = 1; p < 0,05$	
<b><u>Taille du troupeau</u></b>				
0-30			169/337	50,1
Plus de 30			126/206	61,2
			$\chi^2 = 6,254; dl = 1; p < 0,05$	
<b><u>Nombre minimum hebdomadaire d'heures de travail</u></b>				
Plus de 40 heures	157/360	43,6	208/379	54,9
40 heures et moins	28/95	29,5	31/75	41,3
	$\chi^2 = 6,226; dl = 1; p < 0,05$		$\chi^2 = 4,610; dl = 1; p < 0,05$	
<b><u>Nombre maximum hebdomadaire d'heures de travail</u></b>				
Plus de 80 heures	122/262	46,6	114/179	63,7
80 heures et moins	64/193	33,2	130/279	46,6
	$\chi^2 = 8,262; dl = 1; p < 0,01$		$\chi^2 = 12,797; dl = 1; p < 0,001$	
<b><u>Équilibre de vie entre les activités personnelles, familiales et professionnelles</u></b>				
Rarement/jamais	83/122	68,0	109/136	80,1
Moitié du temps	73/171	42,7	94/163	57,7
Presque toujours/fréquemment	40/177	22,6	91/238	38,2
	$\chi^2 = 61,429; dl = 2; p < 0,001$		$\chi^2 = 62,169; dl = 2; p < 0,001$	

### 3.1.2 Principales sources quotidiennes de stress

Les producteurs laitiers devaient choisir les deux plus importantes sources de stress dans leur vie de tous les jours. Comme les résultats présentés au tableau 3.2 l'indiquent, les sources quotidiennes de stress rapportées par le plus grand nombre de répondants sont les contraintes de temps et la situation d'emploi. Les problèmes financiers figurent en troisième place chez les répondants des deux pays.

Tableau 3.2 Comparaison des principales sources quotidiennes de stress selon le pays

Sources de stress	Groupe québécois		Groupe suisse	
	n	%	n	%
Contrainte de temps/ manque de temps	232	49,0	285	51,5
Situation d'emploi (p.ex., les heures de travail, conditions de travail)	231	48,8	256	46,3
Situation financière	209	44,2	212	38,3
Problème ou état de santé – physique	55	11,6	82	14,8
Santé des membres de la famille	30	6,3	45	8,1
Autres responsabilités personnelles/familiales	27	5,7	63	11,4
Problème ou état de santé - mentale ou émotionnelle	27	5,7	23	4,2
Sécurité personnelle et celle des membres de la famille	23	4,9	47	8,5
Relations interpersonnelles	22	4,7	32	5,8
Soins à donner - à ses enfants	15	3,2	20	3,6
Discrimination	12	2,5	27	4,9
Soins à donner - aux autres	5	1,1	7	1,3
Aucune source de stress	0	0,0	5	0,9
Autres	64	13,5	36	6,5

### 3.1.3 Sources de stress liées à l'exercice du métier

Le tableau 3.3 montre les principales sources de stress reliées à la production laitière. Au Québec comme en Suisse, les éléments ayant des répercussions financières négatives ou liés à la charge de travail suscitent en moyenne le plus de stress. Il n'existe aucune différence entre les répondants québécois et suisses quant au niveau moyen de stress occasionné par la paperasse à remplir, l'augmentation des dépenses et la charge de travail. L'écart le plus important entre les deux groupes se situe au niveau du stress engendré par le prix du lait, celui-ci arrivant en tête de liste chez les répondants suisses et au 15<sup>e</sup> rang chez les répondants québécois.

Tableau 3.3 Niveau moyen de stress selon les sources liées à l'exercice du métier et le pays

Sources de stress	Groupe québécois n = 485		Groupe suisse n = 589		Test t	df
	M	ET	M	ET		
Imprévisibilité de la météo	2,74	0,93	2,16	1,04	9,61***	1051
Paperasse à remplir	2,68	1,04	2,67	1,13	ns.	
Augmentation des dépenses	2,66	0,97	2,67	1,00	ns.	
Charge de travail	2,57	0,98	2,69	0,94	ns.	
Exigences environnementales	2,52	1,06	2,13	1,18	5,56***	1044
Diminution des revenus	2,40	1,12	2,99	1,00	-8,84***	944
Maladie des animaux	2,27	1,00	2,08	1,03	3,02**	1052
Endettement	2,26	1,13	2,05	1,20	2,80**	1033
Bris des machines	2,26	0,95	1,83	1,02	6,92***	1038
Exigences de performance	2,19	1,09	1,85	1,12	4,90***	1033
Accords de libre-échange et mondialisation	2,13	1,14	2,62	1,19	-6,67***	1030
Rareté de la main-d'œuvre	2,12	1,16	1,57	1,31	6,62***	845
Instabilité des marchés	1,95	1,07	2,60	1,04	-9,87***	1028
Coût et incertitude des quotas	1,95	1,15	2,26	1,28	-4,03***	1028
Prix du lait	1,56	1,03	3,04	1,07	-22,84***	1055

\* p < 0,05; \*\* p < 0,01; \*\*\* p < 0,001

#### 3.1.4 Niveau élevé de l'indice de détresse psychologique et facteurs associés

D'après les scores obtenus à la version abrégée de l'échelle de détresse psychologique « K6 » à 6 questions (Kessler *et al.*, 2002 ; 2003), il n'y a pas de différence entre les producteurs de lait québécois et suisses. En effet, près de la moitié des deux groupes se classe au niveau élevé de l'indice de détresse psychologique, soit 45,6 % au Québec et 47,4 % en Suisse. En revanche, toutes choses étant égales par

ailleurs, la proportion de producteurs laitiers québécois se situant au niveau élevé de l'indice de détresse psychologique est nettement supérieure à ce qui a été observé dans les études populationnelles québécoises, soit 15,0 % des travailleurs en 2007-08 (Vézina *et al.*, 2011) ou 18,2 % des hommes de la population générale en 2008 (Camirand et Légaré, 2010). Le tableau synthèse 3.4 montre les associations significatives avec le niveau de détresse.

#### 3.1.4.1 Caractéristiques sociodémographiques

Dans chacun des pays, aucune différence statistiquement significative n'est observée selon l'âge, le niveau de scolarité ou le fait de vivre seul ou non. Alors qu'aucune association n'est constatée entre le niveau de détresse et l'état matrimonial chez les producteurs de lait québécois, il y a surreprésentation du sous-groupe des veufs, séparés ou divorcés au niveau supérieur de l'indice de détresse psychologique chez les répondants suisses (72,4 %), comparativement à ceux qui sont mariés ou en union libre (46,7 %) ou à ceux qui sont célibataires (41 %) ( $\chi^2 [2, n = 555] = 8,385 ; p = 0,015$ ).

#### 3.1.4.2 Situation financière

Parmi les répondants québécois ( $\chi^2 [3, n = 468] = 41,578 ; p < 0,001$ ) et suisses ( $\chi^2 [3, n = 549] = 58,267 ; p < 0,001$ ), ceux dont la situation financière est très difficile se distinguent des autres dont l'évaluation de la situation financière est plus favorable, ils sont proportionnellement plus nombreux au niveau élevé de l'échelle de détresse psychologique.

### 3.1.4.3 Santé physique et mentale

Les producteurs de lait se percevant le moins fréquemment en santé et en pleine forme sont proportionnellement beaucoup plus nombreux à se situer au niveau élevé de l'échelle de détresse psychologique (82,3 % au Québec et 85,0 % en Suisse). Cette proportion diminue à mesure que la perception de la santé s'améliore, au Québec ( $\chi^2 [2, n = 469] = 87,884 ; p < 0,001$ ) comme en Suisse ( $\chi^2 [2, n = 554] = 108,837 ; p < 0,001$ ).

Tant chez les répondants québécois ( $\chi^2 [1, n = 469] = 8,067 ; p = 0,005$ ) que suisses ( $\chi^2 [1, n = 554] = 29,817 ; p < 0,001$ ), ceux prenant des médicaments pour aider à dormir, pour l'anxiété ou pour une dépression sont plus enclins à se situer au niveau élevé de l'indice de détresse psychologique comparativement à ceux n'en consommant pas.

Les répondants québécois ou suisses buvant quotidiennement 5 verres et plus d'alcool sont proportionnellement plus nombreux que ceux ayant une moindre consommation à se situer au niveau élevé de l'indice de détresse psychologique. Cependant, ces différences ne sont pas significatives.

### 3.1.4.4 Relations familiales

Au Québec ( $\chi^2 [1, n = 467] = 29,642 ; p < 0,001$ ) comme en Suisse ( $\chi^2 [1, n = 554] = 36,205 ; p < 0,001$ ), il existe un lien entre le niveau de détresse et la satisfaction des relations familiales. Les répondants satisfaits ou très satisfaits de leurs relations familiales sont en plus faible proportion à se situer au niveau élevé de l'indice de détresse psychologique comparativement à ceux davantage insatisfaits de leurs relations.

### 3.1.4.5 Vie professionnelle

Il n'y a pas de différence selon la taille du troupeau et les heures maximales de travail pour cet indicateur de détresse psychologique, que ce soit pour les répondants québécois ou suisses. La différence est toutefois significative pour les producteurs de lait suisses travaillant minimalement plus de 40 heures par semaine comparativement à ceux travaillant moins d'heures ( $\chi^2 [1, n = 458] = 5,496 ; p = 0,019$ ) ; cette différence n'est pas constatée chez les producteurs québécois.

Le niveau de détresse est associé à la fréquence de temps où l'on sent sa vie bien équilibrée entre les activités professionnelles, familiales et personnelles, chez les producteurs de lait québécois ( $\chi^2 [2, n = 468] = 63,149 ; p < 0,001$ ) ou suisses ( $\chi^2 = [2, n = 554] = 91,784 ; p < 0,001$ ). Les répondants ayant moins fréquemment le sentiment d'avoir une vie bien équilibrée se situent en plus forte proportion au niveau élevé de l'indice de détresse psychologique.

Tableau 3.4 Proportion de répondants au niveau élevé de l'indice de détresse psychologique selon des facteurs associés et le pays

Facteurs	Groupe québécois		Groupe suisse	
	n	%	n	%
<u>État matrimonial</u>				
Célibataires (jamais mariés)	21/45	46,7	25/61	41,0
Mariés/union libre	182/402	45,3	217/465	46,7
Veufs, séparés ou divorcés	11/24	45,8	21/29	72,4
	$\chi^2 = ,033; dl = 2; p = ns.$		$\chi^2 = 8,385; dl = 2; p < 0,05$	
<u>Perception de sa situation financière</u>				
Très difficile	24/29	82,8	39/52	75,0
Difficile	54/87	62,1	90/139	64,7
Quelque peu difficile	85/189	45,0	101/244	41,4
Tout va bien	49/163	30,1	29/114	25,4
	$\chi^2 = 41,578; dl = 3; p < 0,001$		$\chi^2 = 58,267; dl = 3; p < 0,001$	
<u>Sentiment d'être en santé et en pleine forme</u>				
Rarement/jamais	51/62	82,3	68/80	85,0
Moitié du temps	102/168	60,7	114/181	63,0
Presque toujours/fréquemment	61/239	25,5	81/293	27,6
	$\chi^2 = 87,884; dl = 2; p < 0,001$		$\chi^2 = 108,837; dl = 2; p < 0,001$	
<u>Prise de médicaments</u>				
Oui	30/46	65,2	52/66	78,8
Non	183/423	43,3	210/488	43,0
	$\chi^2 = 8,067; dl = 1; p < 0,01$		$\chi^2 = 29,817; dl = 1; p < 0,001$	
<u>Satisfaction des relations familiales</u>				
Insatisfait / Très insatisfait / Ni satisfait / ni insatisfait	84/127	66,1	95/136	69,9
Satisfait/Très satisfait	129/340	37,9	233/517	45,1
	$\chi^2 = 29,642; dl = 1; p < 0,001$		$\chi^2 = 36,205; dl = 1; p < 0,001$	
<u>Nombre minimum hebdomadaire d'heures de travail</u>				
Plus de 40 heures	163/357	45,7	192/384	50,0
40 heures et moins	38/94	40,4	26/74	35,1
	$\chi^2 = 0,825; dl = 1; p = ns.$		$\chi^2 = 5,496; dl = 1; p < 0,05$	
<u>Équilibre de vie entre les activités personnelles, familiales et professionnelles</u>				
Rarement/jamais	85/123	69,1	109/141	77,3
Moitié du temps	88/174	50,6	88/170	51,8
Presque toujours/fréquemment	40/171	23,4	66/243	27,2
	$\chi^2 = 63,149; dl = 2; p < 0,001$		$\chi^2 = 91,784; dl = 2; p < 0,001$	

#### 3.1.4.6 Force des associations avec le niveau de détresse psychologique

Les trois associations les plus fortes avec le niveau de détresse sont, pour les producteurs de lait québécois comme pour les suisses, l'autoévaluation de sa santé et de sa forme (respectivement,  $V = 0,433$ ,  $p < 0,001$  et  $V = 0,443$ ,  $p < 0,001$ ), l'équilibre de vie entre les activités personnelles, familiales et professionnelles (respectivement,  $V = 0,367$ ,  $p < 0,001$  et  $V = 0,407$ ,  $p < 0,001$ ) et la perception de sa situation financière ( $V = 0,298$ ,  $p < 0,001$  et  $V = 0,326$ ,  $p < 0,001$ ).

#### 3.1.4.7 Détresse psychologique et stress au quotidien

Une proportion un peu plus faible de répondants québécois (28,5 % ;  $n = 131$ ) que de suisses (35,6 % ;  $n = 184$ ) ressent un stress important au quotidien et se situe au niveau élevé de l'indice de détresse psychologique. Dans le même ordre d'idées, une proportion plus forte de producteurs laitiers québécois (40,9 % ;  $n = 188$ ) que suisses (32,5 % ;  $n = 168$ ) n'estime pas vivre un stress important au quotidien et ne se trouve pas non plus au niveau élevé de l'indice de détresse psychologique.

#### 3.1.5 Témoignages

Les répondants des deux pays ont exprimé certaines préoccupations en fin de questionnaire. Ils ont notamment écrit sur des aspects de leur métier contribuant à générer du stress et à détériorer leur qualité de vie professionnelle, personnelle et familiale.

### 3.1.5.1 Coûts physiques et mentaux des exigences de la production laitière

Plusieurs déplorent les horaires de travail contraignants, source de stress.

Cette enquête est très importante. C'est toujours 365 jours, 24 heures sur 24. Il y a peu de métiers qui exigent ces mêmes conditions. Le grand public, les « non agriculteurs » doivent être sensibilisés. Ce serait déjà un stress de moins ! (Q 236 - 23 ans)

On souligne l'exigence du métier en temps de travail et conséquemment, l'absence de temps libre pour faire des activités autres que le travail. À la question 5.g portant sur le goût de pratiquer un sport ou un autre loisir, quelques répondants québécois et suisses ont écrit en marge du questionnaire qu'ils n'avaient pas le temps ou travaillaient tout le temps. L'absence de loisirs crée de l'insatisfaction, que ce soit en raison d'un manque de temps ou d'argent. Ne pas être au diapason en termes de loisirs avec les autres membres de leur génération ajoute à leur insatisfaction.

Tout serait plus facile si j'avais plus de temps pour faire quelques loisirs avec ma famille. (Q 419 - 37 ans)

Manque de temps et d'argent pour faire des activités comme les autres ménages de ma génération. (Q 379 - 32 ans)

Mon travail ne me permet pas de vivre le même train de vie que la moyenne, et cela même en sacrifiant ma vie familiale et ma santé. Je ne parle même pas de loisirs et de vacances, je ne connais pas. (S 740 - 36 ans)

La hausse de la charge de travail résultant des exigences accrues de la production laitière est incompatible avec les périodes de loisirs et de vacances d'un entourage de moins en moins agricole, ce qui contribue à un sentiment d'être à l'écart de la société. Cette préoccupation ressort davantage chez les répondants suisses.

À mon avis, le plus gros problème actuel de la production laitière réside dans l'augmentation constante de la production par exploitation, nécessaire pour la survie de l'entreprise. Les incidences sont une charge de travail toujours plus grande et une mise à l'écart du reste de la société par ces heures supplémentaires. (S 732 - 42 ans)

L'astreinte, les contraintes et la présence pour le suivi d'un troupeau laitier performant avec une production de qualité deviennent très difficiles à vivre pour rester en harmonie et passer du temps avec un entourage de population devenant de plus en plus citadin. (S 741 - 46 ans)

En outre, les exigences toujours plus grandes du métier sont décriées. L'agrandissement des exploitations, la hausse de la production et de la productivité, la nécessité de performance tout comme les nouvelles contraintes de production contribuent à accroître leur charge de travail, non sans conséquences sur leur qualité de vie et leur santé. Les exigences de performance et la pression sur les rendements sont mentionnées plus fortement dans les commentaires québécois.

On se fait toujours dire d'être plus productif, plus performant, on est rendu des entreprises et non des fermes ! (Q 102 - 45 ans)

Pour bien vivre de notre production, nous avons de plus en plus de pression de performance. Et pour bien performer, à cause que nous travaillons avec du « vivant » (animaux, plantes, etc.), la vigilance dans la gestion et la régie doit être continuelle et sans relâche, ce qui ampute de plus en plus notre qualité de vie... (Q 166 - 46 ans)

La pression ressentie pour un agrandissement des exploitations agricoles et la hausse conséquente de la charge de travail sont parmi les éléments pouvant contribuer à une hausse de la détresse.

Beaucoup de professionnels (agronomes, etc.) encouragent les agriculteurs à grossir leurs fermes. Plusieurs agriculteurs tombent dans le piège. Plus de travail, plus de dettes, la dépression s'installe. (Q 108 - 50 ans)

Pression politique et économique à l'agrandissement des exploitations qui va provoquer une détérioration physique et psychique des exploitants. (S 953 - 46 ans)

Dans cet ordre d'idées, l'avenir des fermes familiales suscite de l'inquiétude.

J'aurais une question à poser à nos gouvernements agricoles. La ferme familiale a-t-elle encore sa place en région rurale, où il fait bon de vivre sans être trop endetté et obligé d'engager de la main-d'œuvre à l'année ? (Q 399 - 58 ans)

Les réglementations diverses accompagnées de contrôles et de « paperasse » à remplir font également partie des facteurs suscitant du stress. Les Québécois se sont exprimés davantage sur la question. La charge administrative est dénoncée. Associée à un coût en temps et en argent, la paperasse entraîne une diminution de la qualité de vie.

Une grande partie du stress provient des nouvelles exigences mises en place par tous les intervenants et les ministères. Beaucoup de rapports à remplir, on croule sous la documentation et les règlements. (Q 32 - 57 ans)

Ce qui me stresse le plus, c'est le nombre de paperasse que nous avons à remplir. Je manque souvent de temps pour faire mon ouvrage, surtout en été. (Q 271 - 57 ans)

Plus qu'on dit que c'est assez et même trop, plus qu'il y a des « il faut que tu fasses », des normes, des contrôles, des investissements qui s'y rattachent... Plus en plus de paperasse... Moins en moins de temps pour « VIVRE ». Toujours avec la même main-d'œuvre et le même revenu, il n'y a jamais ou rarement de compensations financières, au contraire ça amène plutôt des dépenses et du stress additionnels. Nous aimerions avoir du temps pour nous, de l'aide, du respect. Merci ! (Q 118 - 54 ans)

Néanmoins, les répondants suisses sont plus craintifs des contrôles et des erreurs administratives coûteuses qu'ils pourraient commettre.

Les contrôles exagérés des exploitations rendent les agriculteurs extrêmement stressés. Les normes actuelles dans l'agriculture sont des contraintes inadmissibles. (S 688 - 45 ans)

On commence à avoir peur de bosser [travailler], peur de faire une erreur et d'être saqué aux paiements directs<sup>53</sup>. (S 945 - 24 ans)

L'encadrement gouvernemental accru, les nouvelles exigences et la lourdeur du travail administratif vont à l'encontre de leur idéal du métier et le rendent moins attrayant pour des répondants des deux pays.

Alors je dois travailler de plus en plus, l'agriculture étant de plus en plus exigeante, environnement, qualité du lait, gestion, etc., etc. Je ne sais pas combien de temps encore je vais pouvoir « toffer » [endurer] cela. Je dois sûrement pas être le seul dans cette situation. L'agriculture a bien changé. (Q 177 - 53 ans)

Seul dans l'exploitation, sans relève, j'aime mon métier plus que tout. L'on nous impose tellement d'exigences que l'on dirait que ça ne finira plus, de quoi décourager le plus mordue dans son métier. (Q 395 - 53 ans)

Je trouve extrêmement triste ce qui se passe en politique agricole actuellement, on démotive complètement les personnes intéressées par ce « métier ». (S 507 - 49 ans)

Les « contraintes » gouvernementales remettent notamment en question la « connaissance terrain » des répondants. On déclare ne pas être ni des

---

<sup>53</sup> Les « paiements directs » sont versés aux agriculteurs en échange du respect de diverses prescriptions gouvernementales, dont des contributions écologiques.

« fonctionnaires », ni des « bureaucrates », ni des « employés de bureau », ni des « pousseurs de crayons ».

Si, dans l'agriculture, cela continue, on va en voir des suicides. Il y a trop de pousseurs de crayons. Dans les livres et sur le champ, c'est deux mondes. (Q 435 - 60 ans)

Le plus dur pour moi, c'est tous ces gaillards de bureau qui font des exigences qui, tout le temps, ne sont pas applicables dans la pratique. (S 945 - 24 ans)

Aux changements structurels peuvent s'ajouter des conjonctures ayant un impact sur la qualité de vie. En réponse à une importante baisse du prix du lait<sup>54</sup> et pour maintenir en vie leur exploitation, des producteurs laitiers suisses affirment avoir haussé leur charge de travail, ce qui a eu des répercussions sur leur vie conjugale et familiale, tout comme sur leur santé physique et émotionnelle.

Les principaux soucis qui nous habitent sont l'incertitude quant à notre avenir et la spirale infernale des prix à la production qui baissent et le coût de la vie qui augmente (biens de consommation, intrants). D'où l'équation quasi insoluble qui nous oblige à travailler plus pour compenser et rester à flot, mais jusqu'à quand ? (S 625 - 44 ans)

Plus on baisse le prix de ton travail, plus tu bosses [travailles] pour essayer de combler ce manque à gagner au détriment de ta santé et de ta vie de couple. (S 1006 - 37 ans)

À cet effet, deux Suisses ont écrit à la doctorante pour lui rapporter un même accident de travail mortel survenu dans un silo d'ensilage à la suite de divers facteurs dont le stress, la double activité, la fatigue et l'épuisement.

---

<sup>54</sup> Rappelons que le questionnaire a été administré aux producteurs laitiers suisses dans un contexte de crise qui a fait suite à une importante diminution du prix du lait.

Des témoignages québécois et suisses illustrent le peu d'options offertes pour alléger la charge de travail. Le recours à une main-d'œuvre extérieure est souhaité mais la rareté de personnel qualifié ou l'impossibilité de se payer cette main-d'œuvre restreignent cette possibilité.

À discuter avec les autres producteurs agricoles, il est de plus évident que les problèmes les plus importants dans le monde agricole seront reliés au recrutement de la main-d'œuvre qui sera toujours de plus en plus rare avec les années à venir. (Q 302 - 48 ans)

Le plus gros problème d'un agriculteur, c'est trop de travail et le manque d'argent pour se payer du personnel. Tout coûte trop cher par rapport à notre métier dont les revenus ne font que baisser. (S 549 - 46 ans)

Le recours à une main-d'œuvre familiale gratuite, au père en l'occurrence, se fait par dépit. Ceci est avancé par les répondants suisses.

J'ai une bonne situation financière grâce à mon père qui travaille beaucoup et que je ne paie pas ! (S 1007 - 39 ans)

Nos revenus ne permettent pas une marge de manœuvre pour l'embauche ou l'emploi d'entreprises qui permettraient de soulager physiquement et moralement nos forces. [...] Main-d'œuvre gratuite — mon père âgé de 80 ans — sentiment d'user mon père jusqu'au bout alors que je ne peux payer un salarié. (S 1040 - 47 ans)

En raison notamment de la pénurie de main-d'œuvre agricole et d'un souci d'alléger leur tâche, des Québécois optent pour une plus grande mécanisation de leurs installations. Ceci entraîne un endettement supplémentaire et une possible accentuation de leur sentiment d'isolement.

La diminution des producteurs en nombre, cela fait que nous nous retrouvons plus isolés. Le manque de main-d'œuvre nous fait acheter plus de machinerie = plus d'endettement. (Q 422 - 45 ans)

Malgré les implications financières, d'autres, comme ce producteur laitier québécois, font le choix d'embaucher un employé de ferme pour diminuer leur temps de travail et protéger leur santé mentale et familiale :

Il y a 6 mois, ma situation émotive était très différente car je faisais du 110 heures/semaine, 7 jours sur 7. Mon état de stress était énormément plus élevé. J'ai choisi d'embaucher un employé car ma santé mentale et familiale me tient plus à cœur que ma santé financière. (Q 465 - 27 ans)

Par ailleurs, quelle que soit la charge, le travail en lui-même est fortement valorisé sur une exploitation laitière et les temps libres sont source de culpabilité.

Chez nous, il n'y a jamais eu de minimum. Le maximum, travaille jusqu'à ce que tu ne sois plus capable. Vacances, connais pas ça. Pour certaines personnes, c'est une perte de temps. (Q 270 - 53 ans)

Souvent je me dis : pourquoi pas arrêter ? Avec un autre travail, j'aurais moins d'heures et un salaire équivalent, des vacances et du temps libre, sans que je me sente fautif. (Q 1028 - 31 ans)

Les paysans ont été éduqués à l'effet que celui qui travaille beaucoup est un bon et celui qui ne travaille pas, un fainéant !!! (S 1006 - 37 ans)

Finalement, un commentaire traduit la charge physique et mentale que peut représenter une exploitation laitière.

J'ai fait une grosse dépression en 2009. Trop d'heures de travail (3 traites), manque de personnel, relations difficiles avec la relève, nouvelle construction d'étable. (Q 297 - 53 ans)

### 3.1.5.2 Santé mentale liée à la santé financière

La santé mentale peut être tributaire de la santé financière selon ce producteur laitier québécois n'éprouvant ni stress, ni détresse : « Bonne situation financière, mais faut être très prudent car facile à détériorer, ce qui pourrait changer beaucoup de mes réponses ». (Q 443 - 35 ans)

Quelques commentaires de producteurs laitiers suisses illustrant l'impact de la chute du prix du lait sur leur charge de travail ont été présentés précédemment. De fait, le prix du lait affecte davantage la qualité de vie et le moral des répondants suisses.

On a trouvé, en bonne politique, le secret de faire mourir de faim ceux qui, en cultivant la terre, font vivre les autres. (Citation de Voltaire. S 986 - 49 ans)

Seule une amélioration des prix à la production nous permettra d'avoir un sourire. (S 688 - 45 ans)

Vu la baisse importante du prix du lait, un certain découragement se fait sentir qui nous incite à chercher du travail supplémentaire à l'extérieur de la ferme. Un certain stress, quant à l'organisation du travail est présent. (S 831 - 43 ans)

L'insatisfaction de la situation financière joue également sur la motivation.

Si on était payé correctement pour notre travail, on serait plus motivé et on apprécierait plus ce que l'on fait. (S 526 - 38 ans)

Le grand problème actuel est que le travail reste lourd pour des prix à la baisse, d'où un manque de motivation. (S 621 - 35 ans)

Dans le contexte libéralisé, il est difficile pour plusieurs producteurs suisses de se projeter dans l'avenir avec optimisme.

La loi de protection des animaux et les normes écologiques pour toutes productions sont déjà les plus strictes au monde, mais on n'arrête pas d'en rajouter... mais nos prix doivent rester concurrentiels au niveau mondial. Comment faire ? Coût de production à la hausse et valeur des produits à la baisse = mort des agriculteurs / de l'agriculture en Suisse. (S 710 - 32 ans)

Aider les agriculteurs pendant qu'il est encore temps. (S 695 - 54 ans)

Aucune envie de se suicider, mais avec le prix du lait, la diminution des terrains agricoles, etc., c'est très difficile de voir un avenir dans l'agriculture, ce qui est bien regrettable. (S 973 - 42 ans)

L'endettement et les problèmes consécutifs de trésorerie ou de « liquidités » sont des facteurs pouvant contribuer à une hausse du stress. Ils sont ressortis davantage au sein des répondants québécois : « Le niveau d'endettement des producteurs est trop élevé. Comme on est plus sur le court terme, si tout ne va pas au maximum, les paiements sont plus difficiles et le stress monte ». (Q 483 - 31 ans)

### 3.1.5.3 Imprévisibilité et absence de contrôle : sources de stress

Les nombreux éléments imprévisibles ou les facteurs sur lesquels les producteurs agricoles ont peu de contrôle sont porteurs de stress.

Même avec un endettement raisonnable, c'est toujours un stress de tous les jours. On ne sait jamais, d'un jour à l'autre, comment ça va virer. La santé du troupeau, la régie, la machinerie, les équipements, etc. (Q 23 - 43 ans)

Dans le secteur agricole, le niveau de stress est plus haut que dans plusieurs secteurs. C'est pas une paye égale à chaque semaine alors les budgets, c'est pas facile à faire, et des imprévus arrivent souvent. (Q 425 - 42 ans)

L'augmentation de la charge de travail lors des périodes de semailles et de récoltes, doublée d'une incertitude face aux conditions météorologiques et aux rendements, contribue à hausser le niveau de stress.

Beaucoup de stress l'été (température, travaux, beaucoup d'heures travaillées). (Q 197 - 43 ans)

Sans médicalisation, je fais des crises d'anxiété et souffre de diarrhée nerveuse au printemps (début d'année agricole). (S 930 – 43 ans)

L'incertitude planant sur l'avenir du système de quotas (régulation de l'offre) suscite du stress chez les producteurs du Québec : « Le plus grand stress vécu par moi est la pensée de perdre nos quotas laitiers et notre revenu assuré sans subvention ». (Q 101 - 40 ans)

Un témoignage résume plusieurs sources de stress chez les producteurs laitiers québécois :

La pression de l'environnement est lourde. La lourdeur administrative est accaparante (CSST, revenu, etc.). L'endettement des entreprises. La pression sur les rendements, la performance. Les changements climatiques. L'avenir incertain de la gestion de l'offre. Les médias pessimistes. Tous ces éléments augmentent le stress en agriculture. Tout ce qu'un agriculteur désire, c'est vivre de son travail, faire vivre sa famille et transmettre son patrimoine à une autre génération. Tout simplement ! (Q 389 - 45 ans)

### 3.1.5.4 Tracas liés à l'enchevêtrement de la vie professionnelle et familiale

Des éléments de la vie professionnelle sont fréquemment entremêlés avec la vie familiale, la mauvaise qualité des relations au sein d'une sphère se répercutant sur l'autre sphère.

Les producteurs laitiers, en particulier les Québécois, ont indiqué que les problèmes relationnels entre un père et un ou des fils destinés à reprendre l'exploitation laitière — en raison d'idées divergentes au sujet de l'exploitation, de valeurs différentes quant au temps de travail, d'une autorité parentale mise à mal — sont sources de stress et de souffrance.

Je ne suis pas trop stressé de nature, mais depuis 2005, nous avons fait une compagnie avec mon garçon (la relève<sup>55</sup>), c'est beaucoup plus stressant, on n'a pas toujours les mêmes idées. (Q 161 - 57 ans)

J'ai quatre enfants que j'adore et qui aiment beaucoup les animaux — deux relèves intéressées. Quand ils étaient plus jeunes, j'aimais beaucoup travailler avec eux, cela était un des plaisirs du métier, leur montrer de mon mieux. Mais depuis un an, je ne pense plus la même chose car je me dispute souvent avec mon grand de 21 ans. Cela me fait mourir [...]. La beauté de mon métier est de travailler avec ceux que j'aime, mais cela est dangereux car j'ai perdu mon autorité. Je crois que j'aurais moins de difficultés avec des étrangers, mais le côté financier ne le permet pas. (Q 170 - 48 ans)

La transmission de l'exploitation familiale peut entraîner de la détresse, d'autant plus si elle est jumelée avec d'autres problèmes de la vie professionnelle.

---

<sup>55</sup> Les producteurs de lait québécois parlent de leur « relève » pour identifier leur fils ou leur fille destinés à reprendre l'exploitation laitière familiale.

En décembre 2006, les réponses auraient été fort différentes. MUR INSURMONTABLE = transfert. Période dépressive — transfert complexe — chicane avec voisinage — croissance quasi impossible. Il persiste des boules d'émotion inexplicables. Je pleure à l'occasion sans raison. Je demeure fragile encore. (Q 206 - 56 ans)

Outre l'aspect émotif de la transmission de l'exploitation à un ou plusieurs de ses enfants, celle-ci peut être source de stress en raison d'un endettement supplémentaire.

Je vois cela difficile d'établir mes deux relèves faute de l'endettement. (Q 170 - 48 ans)

Le transfert de ferme vers la relève est difficile en émotion et financièrement. (Q 458 - 59 ans)

On sait qu'un homme qui a travaillé 30 ans dans un métier qui lui a demandé le max physiquement, il est usé à la corde. Intégrer une relève en agriculture, ça prend beaucoup de cash. Ça va être quand mon tour ? (Q 292 - 54 ans)

Avoir ou non un enfant à qui transmettre le patrimoine familial suscite des réactions opposées. Ce producteur laitier québécois est déçu par le fait de ne pas avoir de « relève » : « J'ai 53 ans, je pensais avoir une relève avec deux garçons, 21 ans et 18 ans, mais aucun intéressé. Je trouve cela très dommage après avoir tant travaillé ». (Q 177 - 53 ans)

Ce répondant suisse avoue au contraire qu'il serait davantage stressé s'il avait des enfants intéressés à lui succéder sur la ferme :

Mes trois enfants ont des formations supérieures : [domaines non reliés à l'agriculture]. Je suis plutôt soulagé de penser qu'ils ont des métiers moins pénibles et plus rémunérateurs. Je serais sans doute plus stressé si l'un d'entre eux avait choisi de me succéder sur l'exploitation agricole. (S 891 - 60 ans)

Les litiges familiaux peuvent susciter du stress de part et d'autre, c'est-à-dire du côté parental comme celui de la « relève ». Les cas les plus graves de mésentente peuvent conduire à une dissolution d'associés et au bris complet de liens familiaux, situations déstabilisantes pour l'individu, sa famille et l'entreprise.

Mon cas est particulier parce que litige familial grave — dissociation d'associés. Je n'ai plus de contact avec mes parents et me dois de soutenir la santé de ma famille et de ma ferme que je mène seul avec ma blonde..., et beaucoup de dettes, mais une ferme très fonctionnelle quand même. [...] Ce que j'ai peur c'est de devenir dépressif à toujours être stressé par le roulant de la vie qui peut devenir épuisant. (Q 402 - 32 ans)

Il y a aussi des conflits familiaux potentiels au sein de la fratrie lorsque l'exploitation n'est transmise qu'à un seul enfant et que l'héritage est considéré inéquitable. Quinze ans après avoir acheté la ferme familiale, cet unique repreneur ressent toujours la rancœur de ses frères et sœurs pour « le rabais » obtenu sur le prix d'achat de celle-ci :

Ce qui est dur, c'est d'avoir demi-frère, sœur et conjoints qui sont contre ce que je fais sans savoir ce qu'ils ont. Mais le grand soulagement 15 ans plus tard, il y en a un qui a dit la vérité, que le rabais que j'ai eu sur le prix d'achat de la ferme, il y a 15 ans, diminue leur héritage, c'est ce que j'appelle respirer pour l'argent, des gens pas de cœur. (Q 478 - 43 ans)

### 3.1.5.5 Regrets d'une absence de vie de couple ou de vie familiale

Certains témoignages de producteurs laitiers célibataires, suisses ou québécois, évoquent les répercussions sur la santé psychique du fait d'être célibataire, d'autant plus si on ne conserve guère d'espoir de trouver une compagne de vie acceptant de vivre sur une ferme.

Dans mon cas, c'est la difficulté à trouver l'âme sœur, car c'est un style de vie peu attirant pour les femmes qui n'ont jamais vécu sur une ferme. Pour moi, c'est la première raison de la détérioration du moral d'une personne vivant seule. (Q 305 - 46 ans)

Le regret que j'ai par rapport à mon travail est que je suis célibataire et avec l'évolution du secteur agricole, je crois que plus personne ne voudrait faire sa vie avec un agriculteur. Depuis la reprise de ce domaine, je n'ai guère le temps de m'occuper de ma vie sentimentale et je n'ai plus eu aucune relation, pourtant je ne suis pas la plus désagréable personne qu'il soit. (S 760 - 30 ans)

Chez cet autre célibataire québécois à l'aube de la cinquantaine, l'isolement découlant de l'absence d'une personne avec qui partager sa vie affective ou professionnelle, est source de détresse :

Par expérience, je suis convaincu que la détresse psychologique d'un agriculteur s'accroît avec le temps lorsque l'isolement s'installe au quotidien. Absence de partenariat, absence de vie commune amoureuse. Une ferme doit devenir un milieu de vie où s'épanouit plus d'une personne. Elle doit correspondre aux rêves, soit d'un couple, de deux ou plusieurs frères ou sœurs. Sinon maintes décisions d'ordre financier peuvent détruire une vie assez rapidement et apporter, comme pour moi, son lot de difficultés trop nombreuses, psychologiquement très lourdes à supporter. (Q 367 - 49 ans)

Le témoignage suivant illustre le fait qu'on peut être marié tout en craignant les effets d'un divorce sur l'exploitation :

Que des conjointes, sans mérite, peuvent détruire psychologiquement des producteurs en menaçant de « les laver ». Il s'agit parfois d'un patrimoine de plusieurs générations de labeurs et de sueurs duquel ces conjointes n'ont pratiquement que très peu participé et profitent à la maison sans être obligées d'occuper un emploi à l'extérieur et maintiennent ainsi leurs maris esclaves de leurs obligations et de l'héritage qu'ils tiennent à cœur. (Q 460 - 41 ans)

## 3.2 Comportements suicidaires

Cette section compare tout d'abord les répondants sur les fréquences d'idées suicidaires et d'acceptabilité du suicide. Puis, sont présentées la connaissance d'agriculteurs décédés par suicide de même que la perception de la situation financière de la famille à la suite d'un décès par suicide d'un agriculteur. La section se termine avec la fréquence de tentatives de suicide.

### 3.2.1 Idées suicidaires et facteurs associés

Au cours des 12 mois précédant l'enquête, 4,8 % des répondants québécois déclarent avoir pensé sérieusement au suicide. Ils sont proportionnellement moins nombreux que ceux de la Suisse (7 %) à avoir eu des idées suicidaires sérieuses. Toutefois, cette différence n'est pas statistiquement significative. La proportion d'hommes de la population québécoise âgée de 15 ans et plus ayant eu des idées suicidaires au cours de l'année précédente est de 2,9 % (Baraldi *et al.*, 2012).

Puisque les effectifs de producteurs laitiers ayant songé au suicide sont faibles ( $n = 23$  Québécois et  $n = 41$  Suisses), les croisements avec les idées suicidaires ne sont effectués que pour l'ensemble des producteurs de lait, sans distinction de pays.

#### 3.2.1.1 Caractéristiques sociodémographiques

Aucune différence n'est observée dans la proportion de producteurs laitiers ayant eu des idées suicidaires selon l'âge, le niveau de scolarité et le fait de vivre seul ou non. Toutefois, il existe une association entre les idées suicidaires et l'état matrimonial ( $\chi^2 [2, N = 1059] = 8,276 ; p = 0,016$ ). Les répondants veufs, séparés ou divorcés sont

davantage affectés par les idées suicidaires que les célibataires (jamais mariés) et les hommes mariés/en union libre (voir le tableau synthèse 3.5 pour toutes les associations significatives aux idées suicidaires).

#### 3.2.1.2 Situation financière

Les idées suicidaires sont liées à la perception de sa situation financière ( $\chi^2$  [3, N = 1052] = 34,133 ;  $p < 0,001$ ). Proportionnellement, ce sont les producteurs de lait se percevant en plus grande difficulté financière qui sont les plus nombreux à avoir pensé au suicide (15,7 %). Cette proportion diminue à mesure que l'évaluation de la situation financière s'améliore.

#### 3.2.1.3 Santé physique et mentale

Il existe une association entre les idées suicidaires et la fréquence à laquelle on se sent en santé et en pleine forme ( $\chi^2$  [2, N = 1048] = 94,670 ;  $p < 0,001$ ). La proportion de répondants déclarant avoir eu des idées suicidaires sérieuses est très forte lorsque l'agriculteur se sent jamais ou rarement en santé et en forme (23,7 %) alors qu'elle est de 1,8 % parmi ceux s'autoévaluant en santé presque toujours ou fréquemment.

Les idées suicidaires sont également liées à la consommation de médicaments pour aider à dormir, pour l'anxiété ou pour une dépression ( $\chi^2$  [1, N = 1060] = 20,632 ;  $p < 0,001$ ). Les répondants prenant de tels médicaments sont proportionnellement plus nombreux que ceux qui n'en consomment pas à déclarer avoir eu des idées suicidaires.

Les idées suicidaires sont aussi fortement répandues parmi les répondants ayant une grande consommation quotidienne d'alcool (5 verres et plus) comparativement à ceux ayant une consommation inférieure (23,8 % c. 5,7 %) ( $\chi^2$  [1, N = 1014] = 11,697 ;  $p = 0,007$ ).

#### 3.2.1.4 Relations familiales

En ce qui concerne les relations avec les membres de la famille, les répondants satisfaits ou très satisfaits de ces relations rapportent avoir eu des idées suicidaires dans une proportion inférieure (3,9 %) à ceux dont le niveau de satisfaction est plus insatisfaisant (12,5 %) ( $\chi^2$  [1, N = 1054] = 25,765 ;  $p < 0,001$ ).

#### 3.2.1.5 Vie professionnelle

Les idées suicidaires ne sont pas liées à la taille du troupeau laitier. Toutefois, elles sont liées au nombre d'heures minimum travaillées. Les répondants travaillant minimalement plus de 40 heures par semaine sont proportionnellement plus nombreux à avoir eu des idées suicidaires sérieuses au cours des 12 derniers mois, comparativement à ceux dont le nombre minimum hebdomadaire d'heures de travail est inférieur ( $\chi^2$  [1, N = 937] = 5,219 ;  $p = 0,022$ ). La proportion de producteurs laitiers déclarant avoir eu des idées suicidaires ne diffère pas entre ceux dont les heures maximum de travail dépassent 80 heures par semaine, comparativement à ceux travaillant moins.

Les idées suicidaires sont associées à l'équilibre de vie ( $\chi^2$  [2, N = 1047] = 24,135 ;  $p < 0,001$ ). La proportion de répondants ayant eu de telles pensées augmente parmi ceux parvenant moins fréquemment à un équilibre entre leurs activités personnelles, familiales et professionnelles.

### 3.2.1.6 Force des associations avec les idées suicidaires

Dans l'ordre, les idées suicidaires sont associées plus fortement avec l'autoévaluation de sa santé et de sa forme ( $V = 0,301$ ,  $p < 0,001$ ), la perception de sa situation financière ( $V = 0,180$ ,  $p < 0,001$ ), la satisfaction des relations familiales ( $V = 0,156$ ,  $p < 0,001$ ), l'équilibre de vie entre les activités personnelles, familiales et professionnelles ( $V = 0,152$ ,  $p < 0,001$ ), la prise de médicaments ( $V = 0,140$ ,  $p < 0,001$ ), et la consommation quotidienne d'alcool ( $V = 0,107$ ,  $p = 0,006$ ).

Tableau 3.5 Proportion de répondants ayant des idées suicidaires selon des facteurs associés

Ensemble des répondants québécois et suisses		
Facteurs	N	%
<u>État matrimonial</u>		
Célibataires (jamais mariés)	5/110	4,5
Mariés/union libre	51/896	5,7
Veufs, séparés ou divorcés	8/53	15,1
	$\chi^2 = 8,276; dl = 2; p < 0,05$	
<u>Perception de sa situation financière</u>		
Très difficile	13/83	15,7
Difficile	26/232	11,2
Quelque peu difficile	18/447	4,0
Tout va bien	7/290	2,4
	$\chi^2 = 34,133; dl = 3; p < 0,001$	
<u>Sentiment d'être en santé et en pleine forme</u>		
Rarement/jamais	33/139	23,7
Moitié du temps	20/357	5,6
Presque toujours/fréquemment	10/552	1,8
	$\chi^2 = 94,670; dl = 2; p < 0,001$	
<u>Prise de médicaments</u>		
Oui	18/116	15,5
Non	46/944	4,9
	$\chi^2 = 20,632; dl = 1; p < 0,001$	
<u>Consommation quotidienne d'alcool</u>		
5 verres et plus	5/21	23,8
Moins de 5 verres	57/993	5,7
	$\chi^2 = 11,697; dl = 1; p < 0,01$	
<u>Satisfaction des relations familiales</u>		
Insatisfait / Très insatisfait / Ni satisfait, ni insatisfait	33/263	12,5
Satisfait / Très satisfait	31/791	3,9
	$\chi^2 = 25,765; dl = 1; p < 0,001$	
<u>Nombre minimum hebdomadaire d'heures de travail</u>		
Plus de 40 heures	51/759	6,7
40 heures et moins	4/178	2,2
	$\chi^2 = 5,219; dl = 1; p < 0,05$	
<u>Équilibre de vie entre les activités personnelles, familiales et professionnelles</u>		
Rarement/jamais	31/267	11,6
Moitié du temps	21/345	6,1
Presque toujours/fréquemment	11/435	2,5
	$\chi^2 = 24,135; dl = 2; p < 0,001$	

### 3.2.1.7 Idées suicidaires, stress et détresse psychologique

Comme le montrent les résultats présentés au tableau 3.6, la proportion de répondants ayant des idées suicidaires est supérieure parmi ceux ressentant un stress élevé dans la vie quotidienne et ceux se situant au niveau « élevé » de l'échelle de détresse psychologique.

Tableau 3.6 Proportion de répondants ayant des idées suicidaires selon le stress et la détresse

	Ensemble des répondants				
	N	%	$\chi^2$	df	V
Niveau quotidien de stress					
Élevé	49/487	10,1	23,210***	1	0,152***
Peu élevé	14/519	2,7			
Niveau de détresse					
Élevé	53/471	11,3	38,624***	1	0,195***
Peu élevé	10/546	1,8			

\*\*\*  $p < 0,001$

### 3.2.2 Acceptabilité du suicide et facteurs associés

Il existe une différence entre les répondants du Québec et de la Suisse quant à l'acceptabilité du suicide ( $\chi^2 [1, N = 1032] = 22,255 ; p < 0,001$ ). En effet, les producteurs laitiers suisses sont deux fois plus susceptibles que les producteurs québécois de considérer le suicide acceptable dans certaines circonstances (22,8 % c. 11,6 %). Par ailleurs, le suicide est moins acceptable chez les producteurs de lait

québécois que dans la population générale du Québec (23,3 %) (Marcoux, 2003). Le tableau 3.7 indique les associations significatives à l'acceptabilité du suicide.

### 3.2.2.1 Caractéristiques sociodémographiques

Il n'y a aucune association entre l'acceptabilité du suicide et l'ensemble des variables sociodémographiques chez les répondants suisses. Par contre, il existe une différence selon l'état matrimonial au Québec ( $\chi^2 [2, n = 467] = 12,230 ; p = 0,003$ ). Ainsi, le suicide est une solution acceptable en plus grande proportion chez les répondants québécois ne vivant pas en couple (célibataires et veufs, séparés ou divorcés) que chez les répondants mariés ou en union libre. Dans le même ordre d'idées, les producteurs de lait québécois vivant seuls sont proportionnellement plus nombreux à considérer le suicide comme une solution acceptable que ceux vivant avec une autre personne ( $\chi^2 [1, n = 465] = 13,655 ; p = 0,001$ ).

### 3.2.2.2 Situation financière

L'acceptabilité du suicide n'est pas liée à la perception de la situation financière, au Québec comme en Suisse.

### 3.2.2.3 Santé physique et mentale

L'acceptabilité du suicide est différente selon l'évaluation de sa santé au Québec ( $\chi^2 [2, n = 464] = 14,839 ; p = 0,001$ ) comme en Suisse ( $\chi^2 [2, n = 555] = 23,014 ; p < 0,001$ ). La proportion de répondants québécois et suisses considérant le suicide comme une solution acceptable est de fait beaucoup plus forte parmi ceux ne se considérant rarement ou jamais en santé ou en pleine forme. Cependant, il n'y a pas

de différence dans l'acceptabilité du suicide selon la consommation d'alcool ou la prise de médicaments pour aider à dormir, pour l'anxiété ou pour une dépression.

#### 3.2.2.4 Relations familiales

Aucune association significative n'est constatée entre l'acceptabilité du suicide et la satisfaction des relations familiales chez les producteurs laitiers suisses tandis que cette relation est significative chez les producteurs québécois ( $\chi^2 [1, n = 462] = 9,651 ; p = 0,002$ ). L'acceptabilité du suicide diminue chez les individus dont la satisfaction des relations familiales est plus élevée.

#### 3.2.2.5 Vie professionnelle

Au Québec, comme en Suisse, l'acceptabilité du suicide n'est pas associée à la taille du troupeau ou au nombre d'heures minimales et maximales de travail. Toutefois, il existe une différence selon la perception d'équilibre de vie. L'acceptabilité s'accroît lorsque la perception d'équilibre diminue. Cette différence n'est cependant significative que chez les répondants suisses ( $\chi^2 [2, n = 555] = 15,304 ; p < 0,001$ ).

Tableau 3.7 Pourcentage de répondants jugeant le suicide acceptable selon des facteurs associés et le pays

	Groupe québécois		Groupe suisse	
	n	%	n	%
<u>État matrimonial</u>				
Célibataires (jamais mariés)	12/45	26,7	9/60	15,0
Mariés/union libre	38/398	9,5	113/477	23,7
Veufs, séparés ou divorcés	4/24	16,7	7/28	25,0
	$\chi^2 = 12,230; dl = 2; p < 0,01$		$\chi^2 = 2,363; dl = 2; p = ns.$	
<u>Vivre seul</u>				
Oui	12/41	29,3	7/44	15,9
Non	42/424	9,9	122/520	23,5
	$\chi^2 = 13,655; dl = 1; p < 0,01$		$\chi^2 = 1,312; dl = 1; p = ns.$	
<u>Sentiment d'être en santé et en pleine forme</u>				
Rarement/jamais	14/57	24,6	28/79	35,4
Moitié du temps	23/167	13,8	54/183	29,5
Presque toujours/fréquemment	17/240	7,1	43/293	14,7
	$\chi^2 = 14,839; dl = 2; p < 0,01$		$\chi^2 = 23,014; dl = 2; p < 0,001$	
<u>Satisfaction des relations familiales</u>				
Insatisfait /Très insatisfait /				
Ni satisfait, ni insatisfait	24/124	19,4	37/131	28,2
Satisfait / Très satisfait	30/338	8,9	91/432	21,1
	$\chi^2 = 9,651; dl = 1; p < 0,01$		$\chi^2 = 2,949; dl = 1; p = ns.$	
<u>Équilibre de vie entre les activités personnelles, familiales et professionnelles</u>				
Rarement/jamais	21/122	17,2	45/138	32,6
Moitié du temps	17/165	10,3	42/172	24,4
Presque toujours/fréquemment	16/176	9,1	38/245	15,5
	$\chi^2 = 5,074; dl = 2; p = ns.$		$\chi^2 = 15,304; dl = 2; p < 0,001$	

### 3.2.2.6 Force des associations avec l'acceptabilité du suicide

Au sein des deux groupes, la plus forte association avec l'acceptabilité du suicide est l'autoévaluation de sa santé ( $V = 0,179, p = 0,001$ , au Québec et  $V = 0,204, p < 0,001$ , en Suisse). L'acceptabilité du suicide est l'unique variable à ne pas être liée avec la perception de la situation financière.

### 3.2.2.7 Circonstances acceptables pour le suicide

Parmi les 54 répondants québécois et 129 répondants suisses jugeant le suicide comme une « solution acceptable dans certaines circonstances », une explication a été donnée par respectivement 51 et 108 d'entre eux. Quelques-uns ont exprimé plus d'une circonstance, par exemple, maladie incurable, faillite et divorce. Les problèmes de santé physique (maladies incurables ou dégénératives, incapacité ou déchéance physique, handicap) arrivent au premier rang des motifs invoqués par les producteurs de lait québécois (23/51 ou 45,1 %) et suisses (65/108 ou 60,2 %). Vient ensuite chez les Québécois, « mettre fin à ses problèmes », chez six d'entre eux (11,8 %). Parmi les réponses nommées plus d'une fois, celles-ci suivent avec la même fréquence (3/51 ou 5,9 %) : souffrance psychique (dépression, maladie mentale, souffrance humaine) ; problèmes financiers ; aucune issue ; choix personnel ; être toujours critiqué, déprécié ou non valorisé. Parmi les circonstances autres que la santé physique avancées par les Suisses, sont nommées dans l'ordre : souffrance psychique (désespoir, dépression, maladie mentale, souffrance morale) (20/108 ou 18,5 %) ; difficultés financières (faillite, endettement) (13/108 ou 12,0 %) ; problèmes relationnels (problèmes sentimentaux, divorce, problèmes familiaux) (11/108 ou 10,2 %) ; aucune autre solution ou issue (7/108 ou 6,5 %). Finalement, six (5,6 %) indiquent que nous n'avons pas à « juger » ce geste.

### 3.2.2.8 Acceptabilité et représentation du suicide

Comme le montre le tableau 3.8, l'acceptabilité est associée à une représentation « positive » que se font du suicide les producteurs laitiers. Ainsi, parmi ceux voyant le suicide comme un acte de courage, le suicide est une solution acceptable pour 41,7 % d'entre eux au Québec et 57,1 % en Suisse. La moitié de ceux le voyant comme un sacrifice ou un acte d'amour envers les générations futures considèrent le

suicide acceptable, au Québec comme en Suisse. Le suicide est aussi plus acceptable lorsqu'il est vu comme une solution aux problèmes ; cependant, cette différence n'est pas significative en Suisse. À l'inverse, l'acceptabilité du phénomène diminue parmi les producteurs de lait suisses qui associent le suicide à des qualificatifs plus négatifs tels un acte égoïste ou un acte de faiblesse. Il n'y a pas de différence d'acceptabilité pour les qualificatifs plus neutres tels que la souffrance ou le désespoir.

### 3.2.2.9 Idées suicidaires et acceptabilité du suicide

Que ce soit au Québec ( $\chi^2 [1, n = 465] = 13,782 ; p = 0,002$ ) ou en Suisse ( $\chi^2 [1, n = 559] = 11,057 ; p = 0,002$ ), les idées suicidaires sont liées à l'acceptabilité du suicide. La proportion de répondants ayant eu des idées suicidaires sérieuses au cours de la dernière année s'accroît lorsque le suicide est considéré comme une solution acceptable. Ainsi 14,8 % des producteurs de lait québécois ( $n = 8$ ) et 14,1 % des producteurs suisses ( $n = 18$ ) considérant le suicide comme une solution acceptable ont déclaré avoir eu des idées suicidaires, comparativement à 3,4 % ( $n = 14$ ) et 5,3 % ( $n = 23$ ) parmi ceux croyant que « le suicide n'est jamais une solution acceptable, quelles que soient les circonstances ».

Tableau 3.8 Pourcentage de répondants jugeant le suicide acceptable selon la représentation du suicide et le pays

Représentation du suicide	Groupe québécois				Groupe suisse			
	n	%	$\chi^2$	df	n	%	$\chi^2$	df
Acte de courage								
Oui	5/12	41,7	10,839**	1	12/21	57,1	14,517**	1
Non	49/453	10,8			115/534	21,5		
Sacrifice ou geste d'amour envers les générations futures								
Oui	3/6	50,0	8,699*	1	6/12	50,0	5,111*	1
Non	51/458	11,1			121/543	22,3		
Solution aux problèmes								
Oui	12/59	20,3	5,013*	1	14/42	33,3	2,812 <sup>ns.</sup>	1
Non	42/406	10,3			113/513	22,0		
Acte égoïste								
Oui	4/29	13,8	0,143 <sup>ns.</sup>	1	5/77	6,5	13,609***	1
Non	50/436	11,5			122/478	25,5		
Acte de faiblesse								
Oui	6/51	11,8	0,001 <sup>ns.</sup>	1	5/167	7,5	10,268**	1
Non	48/414	11,6			122/488	25,0		

\*  $p < 0,05$ ; \*\*  $p < 0,01$ ; \*\*\*  $p < 0,001$ ; ns. non significatif

### 3.2.3 Connaissance<sup>56</sup> d'agriculteurs décédés par suicide

Davantage de producteurs laitiers suisses (56,7 %) que québécois (41,0 %) connaissent un ou plusieurs cas de suicide d'agriculteur ou d'agricultrice ( $\chi^2 [1, n = 1065] = 26,080$ ;  $p < 0,001$ ). Lorsqu'on en connaît, les suicides sont presque exclusivement masculins (99,0 % chez les répondants québécois et 99,7 % chez les répondants suisses). La moyenne de cas de suicide d'hommes agriculteurs connus est de 2 chez les répondants québécois ( $M = 2,2$ ;  $ET = 2,0$ ) et suisses ( $M = 2,3$ ;  $ET = 1,4$ ).

<sup>56</sup> Rappelons que la question était : « Est-ce que vous connaissez un ou plusieurs cas de suicide d'agriculteur ou d'agricultrice ? ». Le terme « connaître » n'était pas précisé.

### 3.2.4 Situation financière à la suite d'un décès par suicide

Afin d'explorer la question d'une amélioration de la situation financière familiale à la suite d'un suicide et de son rôle potentiellement facilitateur de projets suicidaires, notamment, par l'entremise d'indemnités d'assurances sur les emprunts bancaires, les répondants devaient indiquer quelle serait l'évolution de la situation financière des proches d'un agriculteur à la suite d'un décès par suicide (pire, sans changement, meilleure, ne sait pas) et expliquer leur choix de réponse.

Il existe des différences entre les répondants québécois et suisses sur cette question ( $\chi^2$  [3, n = 1035] = 51,045 ;  $p < 0,001$ ). Les producteurs de lait québécois se démarquent des producteurs suisses avec une proportion supérieure de « situation meilleure » (14,1 % c. 4,0 %) et une proportion inférieure de « situation pire » (20,8 % c. 35,2 %). Les réponses « sans changement » se retrouvent chez respectivement 11,3 % et 8,5 % des répondants québécois et suisses. La plus forte proportion de répondants (québécois et suisses) a répondu ne pas savoir ce qu'il adviendrait d'un point de vue financier en cas de suicide (53,8 % et 52,3 %).

Parmi les répondants ayant expliqué leur choix de réponse, les Québécois attribuent majoritairement l'amélioration de la situation financière aux indemnités d'assurances (42/63 ou 66,7 %). De plus, quatorze d'entre eux spécifient qu'en cas de décès, les dettes disparaissent avec l'assurance crédit sur les emprunts bancaires. La vente des actifs est aussi mise de l'avant pour expliquer une potentielle amélioration de la situation financière (19/63 ou 30,2 %). En ce qui concerne les répondants suisses, l'amélioration de la situation financière est conditionnelle au fait d'avoir de bonnes « assurances-vie » chez la moitié d'entre eux (10/19 ou 52,6 %). La vente de l'exploitation agricole permet aussi une amélioration (8/19 ou 42,1 %).

Chez les répondants québécois et suisses, la détérioration de la situation financière est attribuée en premier lieu à la perte du chef d'exploitation (respectivement, 31/68 ou 45,6 % et 45/124 ou 36,3 %). Les autres explications avancées pour une dégradation de la situation financière sont essentiellement : un profil financier défavorable avant le décès par suicide (10/68 ou 14,7 % des répondants québécois et 25/124 ou 20,2 % des répondants suisses) et aucune couverture d'assurance (4/68 ou 5,9 % des répondants québécois et 11/124 ou 8,9 % des répondants suisses).

Au sein des producteurs de lait québécois, la possibilité d'avoir accès ou non à des indemnités d'assurance fait partie des principales explications fournies pour la réponse « sans changement ». La situation financière serait inchangée si des assurances (dont celle qui annule les dettes) compensent pour la perte du responsable de l'exploitation (11/24 ou 45,8 %). La question des assurances est avancée en beaucoup moins forte proportion par les producteurs suisses (3/30 ou 10 %). L'explication retrouvée le plus souvent chez ces derniers est que les dettes demeurent même si l'agriculteur est mort (10/30 ou 33,3 % c. 3/24 ou 12,5 % des répondants québécois).

Parmi les répondants ayant expliqué leur ignorance de ce qu'il adviendrait de la situation financière familiale, la principale réponse du groupe québécois est que celle-ci est tributaire des assurances que possède l'agriculteur au moment du décès (32/97 ou 33,0 % c. 18/117 ou 15,4 % des répondants suisses). Chez les producteurs de lait suisses, l'explication la plus fréquente est que cela découle de la situation financière au moment du décès (46/117 ou 39,3 % c. 24/97 ou 24,7 % des répondants québécois). En Suisse, on mentionne aussi que cela dépend de la vente ou non de l'exploitation (10/97 ou 10,3 %). Au Québec, il est finalement évoqué que cela dépend si la relève est prête à reprendre l'exploitation ou si de la main-d'œuvre est disponible (6/97 ou 6,2 %).

La possession d'assurances au moment du décès permet d'entrevoir une amélioration de la situation financière. Ceci ressort davantage chez les producteurs québécois que suisses. Par contre, la perte d'un travailleur important, de surcroît le décideur, est vue comme un facteur pouvant affaiblir la situation financière.

### 3.2.5 Tentatives de suicide

Concernant les tentatives de suicide à vie, on constate qu'elles touchent moins de producteurs québécois que de suisses, soit 0,6 % contre 2,2 % ( $\chi^2 [1, n = 1063] = 4,543 ; p = 0,033$ ). Il est à noter que c'est le premier indicateur où le résultat des producteurs de lait québécois est, toutes proportions gardées, inférieur aux hommes de la population générale soit 3,5 % (Camirand et Légaré, 2010) et 2,2 % (Baraldi *et al.*, 2015). Uniquement 3 répondants québécois et 13 répondants suisses ont déjà fait une tentative de suicide. On ne connaît ni la gravité, ni la période de ces tentatives. Ces faibles effectifs ne permettent pas de faire des croisements avec d'autres variables<sup>57</sup>.

### 3.2.6 Témoignages

#### 3.2.6.1 Perte amoureuse et idées suicidaires

Les idées suicidaires peuvent survenir lors de la perte de la conjointe (par séparation ou décès) comme l'indiquent certains producteurs de lait suisses ou québécois.

---

<sup>57</sup> En outre, les données sur une vie ne se prêtent pas à des croisements avec des caractéristiques actuelles des répondants, telles que l'âge ou la situation financière, puisqu'on ne sait pas si la tentative de suicide est récente ou remonte à plusieurs années (Camirand et Légaré, 2010).

J'ai eu des idées noires avec la perte de mon ex-conjointe [durée de vie commune]... très grosse peine d'amour... maintenant je suis en couple et ça va beaucoup mieux. (Q 190 - 39 ans)

[J'ai sérieusement songé à me suicider] après le décès de mon épouse [date] mais j'ai pensé que ça ne valait pas la peine. J'ai retrouvé une femme, mais ce n'est pas toujours facile avec elle. (S 781 - 58 ans)

### 3.2.6.2 Perte de l'exploitation et idées suicidaires

La perspective de pouvoir sauvegarder son exploitation grâce à une assurance-vie contribue à la présence d'idées suicidaires chez cet éleveur suisse : « Je pense au suicide pour l'assurance-vie qui va sauver peut-être mon exploitation (200,000 Fr) ». (S 903 - 49 ans)

### 3.2.6.3 Suicide d'un proche et idées suicidaires

Ce producteur laitier aux prises avec des idées suicidaires mentionne la perte récente par suicide de son ami producteur laitier : « Suicide d'un ami collègue laitier la semaine passée, ce qui a très fortement changé ma situation ». (S 642 - 47 ans)

### 3.2.6.4 Acceptabilité du suicide

Un répondant ayant déjà fait une tentative de suicide a répondu que le suicide n'était pas une solution acceptable. Toutefois, la présence d'un problème de santé mentale aurait pu modifier sa réponse comme il l'écrit : « C'est facile de répondre ça quand on n'est pas en dépression ». (S 881 - 49 ans)

La couverture médiatique des suicides en agriculture pourrait aussi influencer l'acceptabilité du suicide : « Je comprends les personnes qui, pour des raisons

familiales ou telles que décrites dans certains reportages agricoles, en arrivent à cette extrémité ». (S 647 - 44 ans)

#### 3.2.6.5 Pensée libératrice du suicide

Face aux difficultés de vie, contempler l'idée du suicide est une libération pour ce producteur laitier.

La pensée du suicide est une façon de me libérer de l'emprise de cette vie que l'on a façonnée de façon volontaire et selon les situations, mais qui nous laisse peu de portes de sortie vers autre chose. C'est un flash de libération. (Q 471 - 54 ans)

#### 3.2.6.6 Contexte agricole et suicides

Des répondants font l'association entre les suicides en agriculture et les conjonctures économiques défavorables.

Mais [les suicides] ça va venir plus tard à cause de la récession agricole. (Q 294 - 50 ans)

Si le prix du lait n'augmente pas, je suis certain que tous les agriculteurs penseront à se suicider. (S 706 - 59 ans)

### 3.3 Aspects positifs de la santé mentale

Dans cette section, on retrouve les indicateurs se rattachant aux aspects positifs de la santé mentale, notamment le bien-être psychologique, la satisfaction à l'égard de la vie, le sentiment d'appartenance à sa communauté, le soutien social, le sentiment de

reconnaissance de son travail, la perception de contrôle de même que le sentiment d'être en santé et en pleine forme. Ces indicateurs sont croisés avec diverses variables sociodémographiques, économiques, relationnelles, de santé et de travail.

Lorsque les répondants se sont exprimés sur ces aspects de la santé mentale, leurs commentaires sont intercalés.

### 3.3.1 Niveau élevé de bien-être (EMMBEP) et facteurs associés

Les analyses effectuées avec l'échelle de bien-être psychologique (EMMBEP) dans la population générale sont basées sur le point de césure de 96<sup>58</sup>. Or, en retenant ce point de séparation, seulement 3 % de répondants québécois (n = 15) ou suisses (n = 16) présentaient un niveau élevé de bien-être psychologique, soit un groupe très restreint. Le point de césure de 83, basé sur les résultats des répondants québécois ou suisses situés dans le quintile supérieur de l'échelle, a plutôt été choisi pour l'analyse des résultats de l'EMMBEP. On observe ainsi 20,9 % (n = 98) des producteurs laitiers québécois et 20,1 % (n = 111) des suisses pour lesquels le niveau de bien-être est élevé. On peut voir au tableau synthèse 3.9 les associations significatives avec le bien-être.

#### 3.3.1.1 Caractéristiques sociodémographiques

Aucune association significative n'est constatée entre le niveau de bien-être et l'état matrimonial, le niveau de scolarité et le fait de vivre seul ou non, que ce soit pour les

---

<sup>58</sup> Ce point de césure est établi d'après le quintile le plus élevé de l'indice de bien-être. Ce sont donc environ 1/5 des Québécois de 15 ans et plus qui se trouvent dans le quintile supérieur de cet indice et pour lesquels on considère que le niveau de bien-être est élevé (Vézina *et al.*, 2008).

répondants québécois ou suisses. Il existe néanmoins des différences selon l'âge dans le groupe suisse ( $\chi^2$  [3, n = 552] = 10,424 ;  $p = 0,016$ ), les 65 ans et plus étant proportionnellement beaucoup plus nombreux au niveau élevé de bien-être. Les différences ne sont pas significatives dans le groupe québécois ( $\chi^2$  [3, n = 468] = 5,156 ;  $p = 0,148$ ).

### 3.3.1.2 Situation financière

Il existe une association significative entre le niveau de bien-être psychologique et la perception de la situation financière. Ainsi, la proportion de producteurs ayant un score de bien-être élevé augmente lorsque la perception de la situation financière s'améliore, dans le groupe québécois ( $\chi^2$  [3, n = 467] = 25,913 ;  $p < 0,001$ ) ou suisse ( $\chi^2$  [3, n = 547] = 32,870 ;  $p < 0,001$ ). De fait, 32,5 % des producteurs de lait québécois se retrouvent au niveau supérieur de l'EMMBEP en présence d'une bonne situation financière, alors qu'on en remarque 6,7 % parmi ceux dont la situation financière est très difficile. Les résultats sont similaires pour la Suisse.

### 3.3.1.3 Santé physique et mentale

Le bien-être psychologique est associé à l'autoévaluation de sa santé. En effet, les producteurs de lait se considérant fréquemment en santé et en pleine forme sont davantage susceptibles de ressentir un niveau élevé de bien-être, chez les répondants québécois ( $\chi^2$  [2, n = 470] = 85,306 ;  $p < 0,001$ ) ou suisses ( $\chi^2$  [2, n = 553] = 81,028 ;  $p < 0,001$ ). Il n'y a aucun répondant québécois et uniquement 1,4 % des répondants suisses à ressentir un niveau élevé de bien-être parmi ceux ne s'évaluant jamais ou rarement en santé et en forme.

Chez les répondants québécois, le bien-être n'est pas lié à la prise ou non de médication. Par contre, les répondants suisses ne prenant pas de médicaments pour aider à dormir, pour l'anxiété ou pour une dépression sont plus enclins à se situer au niveau élevé de bien-être, comparativement à ceux qui en consomment ( $\chi^2 [1, n = 552] = 7,306 ; p = 0,007$ ).

Aucun lien statistique n'est retrouvé entre le bien-être et la consommation quotidienne d'alcool (0-4 verres c. 5 verres et plus) chez les deux groupes de répondants.

#### 3.3.1.4 Relations familiales

Il existe un lien entre le niveau de bien-être et la satisfaction des relations familiales. Au Québec ( $\chi^2 [1, n = 465] = 33,197 ; p < 0,001$ ) comme en Suisse ( $\chi^2 [1, n = 552] = 20,961 ; p < 0,001$ ), les répondants retirant davantage de satisfaction de leurs relations familiales éprouvent en plus forte proportion un niveau élevé de bien-être.

#### 3.3.1.5 Vie professionnelle

Il n'y a pas de différence selon la taille du troupeau et les heures maximales de travail pour cet indicateur de bien-être, que ce soit dans le groupe québécois ou suisse. Toutefois, la différence est significative pour les répondants suisses travaillant 40 heures ou moins par semaine comparativement à ceux effectuant un nombre supérieur d'heures ( $\chi^2 [1, n = 459] = 8,539 ; p = 0,003$ ). Cette différence n'est pas constatée chez les producteurs québécois.

Par ailleurs, le bien-être est associé à la fréquence de temps où l'on sent sa vie bien équilibrée entre les activités professionnelles, familiales et personnelles, chez les répondants québécois ( $\chi^2$  [2, n = 470] = 102,772 ;  $p < 0,001$ ) ou suisses ( $\chi^2$  = [2, n = 553] = 114,956 ;  $p < 0,001$ ). Les répondants ayant fréquemment ou presque toujours le sentiment d'avoir une vie bien équilibrée sont proportionnellement plus nombreux à se situer au niveau élevé de l'échelle de bien-être (45,1 % au Québec et 40,4 % en Suisse).

Tableau 3.9 Proportion de répondants au niveau élevé de bien-être selon des facteurs associés et le pays

Facteurs	Groupe québécois		Groupe suisse	
	n	%	n	%
<u>Âge</u>				
20-24 ans	3/9	33,3	0/4	0,0
25-44 ans	32/157	20,4	44/232	19,0
45-64 ans	57/288	19,8	60/303	19,8
65 ans et plus	6/14	42,9	7/13	53,8
	$\chi^2 = 5,156; dl = 3; p = ns.$		$\chi^2 = 10,424; dl = 3; p < 0,05$	
<u>Situation financière</u>				
Très difficile	2/30	6,7	2/51	3,9
Difficile	7/85	8,2	12/142	8,5
Quelque peu difficile	35/186	18,8	59/240	24,6
Tout va bien	54/166	32,5	36/114	31,6
	$\chi^2 = 25,913; dl = 3; p < 0,001$		$\chi^2 = 32,870; dl = 3; p < 0,001$	
<u>Sentiment d'être en santé et en pleine forme</u>				
Rarement/jamais	0/61	0,0	1/74	1,4
Moitié du temps	7/167	4,2	8/181	4,4
Presque toujours/fréquemment	91/242	37,6	102/298	34,2
	$\chi^2 = 85,306; dl = 2; p < 0,001$		$\chi^2 = 81,028; dl = 2; p < 0,001$	
<u>Prise de médicaments</u>				
Oui	5/48	10,4	4/59	6,8
Non	93/419	22,2	107/493	21,7
	$\chi^2 = 3,604; dl = 1; p = ns.$		$\chi^2 = 7,306; dl = 1; p < 0,01$	
<u>Satisfaction des relations familiales</u>				
Insatisfait / Très insatisfait /				
Ni satisfait, ni insatisfait	4/127	3,1	8/131	6,1
Satisfait / Très satisfait	93/338	27,5	103/421	24,5
	$\chi^2 = 33,197; dl = 1; p < 0,001$		$\chi^2 = 20,961; dl = 1; p < 0,001$	
<u>Nombre minimum hebdomadaire d'heures de travail</u>				
Plus de 40 heures	72/360	20,0	63/381	16,5
40 heures et moins	23/93	24,7	24/78	30,8
	$\chi^2 = 0,998; dl = 1; p = ns.$		$\chi^2 = 8,539; dl = 1; p < 0,01$	
<u>Équilibre de vie entre les activités personnelles, familiales et professionnelles</u>				
Rarement/jamais	2/125	1,6	1/138	0,7
Moitié du temps	17/170	10,0	11/170	6,5
Presque toujours/fréquemment	79/175	45,1	99/245	40,4
	$\chi^2 = 102,772; dl = 2; p < 0,001$		$\chi^2 = 114,956; dl = 2; p < 0,001$	

### 3.3.1.6 Force des associations avec le niveau de bien-être

Les trois associations les plus fortes avec le niveau de bien-être sont, pour les répondants québécois et suisses, l'équilibre de vie (respectivement,  $V = 0,468$ ,  $p < 0,001$  et  $V = 0,456$ ,  $p < 0,001$ ), l'autoévaluation de sa santé et de sa forme (respectivement,  $V = 0,426$ ,  $p < 0,001$  et  $V = 0,383$ ,  $p < 0,001$ ), la perception de sa situation financière ( $V = 0,236$ ,  $p < 0,001$  et  $V = 0,245$ ,  $p < 0,001$ ) et la satisfaction des relations familiales ( $V = 0,267$ ,  $p < 0,001$  et  $V = 0,195$ ,  $p < 0,001$ ).

### 3.3.2 Satisfaction à l'égard de la vie en général et facteurs associés

Il n'y a pas de différence significative entre les répondants québécois et suisses quant à la satisfaction à l'égard de la vie. Environ trois quarts de ces répondants s'estiment satisfaits ou très satisfaits de leur vie en général (respectivement 76,0 % et 71,2 %). Toutes choses étant égales par ailleurs, la proportion de répondants québécois satisfaits ou très satisfaits de leur vie est inférieure à ce qui a été observé chez les hommes dans la population générale, soit 92,9 % (Fortin et Traoré, 2007). On peut voir au tableau 3.10 les caractéristiques associées à la satisfaction de la vie.

#### 3.3.2.1 Caractéristiques sociodémographiques

Il n'y a pas de différence significative selon l'âge et le niveau de scolarité, pour les répondants québécois et suisses. Cependant, les répondants ne vivant pas seuls sont proportionnellement plus satisfaits de leur vie que ceux vivant seuls, au Québec ( $\chi^2$  [1,  $n = 477$ ] = 8,848 ;  $p = 0,007$ ) comme en Suisse ( $\chi^2$  [1,  $n = 585$ ] = 4,219 ;  $p = 0,040$ ). Dans cet ordre d'idées, les personnes mariées ou en union libre sont proportionnellement les plus satisfaites de leur vie.

### 3.3.2.2 Situation financière

Plus la perception de la situation financière est favorable, plus la proportion de répondants satisfaits de leur vie augmente, au Québec ( $\chi^2$  [3, n = 477] = 56,804 ;  $p < 0,001$ ) et en Suisse ( $\chi^2$  [3, n = 581] = 57,958 ;  $p < 0,001$ ).

### 3.3.2.3 Santé physique et mentale

Une meilleure perception de sa santé et de sa forme va de pair avec une plus grande satisfaction de sa vie. Environ neufs producteurs laitiers sur dix sont satisfaits de leur vie lorsqu'ils se sentent presque toujours ou fréquemment en santé et en pleine forme. Ce pourcentage chute à moins de trois sur dix lorsqu'ils se sentent jamais ou rarement en santé et en forme, au Québec ( $\chi^2$  [2, n = 477] = 110,338 ;  $p < 0,001$ ) et en Suisse ( $\chi^2$  [2, n = 578] = 118,865 ;  $p < 0,001$ ).

Les répondants qui ne prennent pas de médication pour aider à dormir, pour l'anxiété ou pour une dépression sont proportionnellement plus nombreux à être satisfaits de leur vie que ceux qui consomment de tels médicaments, chez les producteurs de lait québécois ( $\chi^2$  [1, n = 476] = 10,721 ;  $p = 0,001$ ) ou suisses ( $\chi^2$  [1, n = 586] = 16,239 ;  $p < 0,001$ ).

La satisfaction de la vie est également associée à la consommation quotidienne d'alcool. Ceux qui consomment quotidiennement moins de 5 verres d'alcool sont satisfaits de leur vie dans une plus forte proportion que ceux dont la consommation est supérieure, chez les répondants québécois ( $\chi^2$  [1, n = 463] = 9,807 ;  $p = 0,013$ ) ou suisses ( $\chi^2$  [1, n = 557] = 3,864 ;  $p = 0,049$ ).

### 3.3.2.4 Relations familiales

Que ce soit au Québec ( $\chi^2 [1, n = 479] = 88,579 ; p < 0,001$ ) ou en Suisse ( $\chi^2 [1, n = 586] = 67,402 ; p < 0,001$ ), les proportions de répondants satisfaits de leur vie sont nettement plus élevées au sein des producteurs satisfaits de leurs relations familiales.

### 3.3.2.5 Vie professionnelle

Pour les répondants québécois ou suisses, la satisfaction de la vie n'est pas liée à la taille du troupeau. Toutefois, la proportion de producteurs de lait québécois satisfaits de leur vie est légèrement supérieure parmi ceux n'effectuant pas plus, minimalement, que 40 heures de travail ( $\chi^2 [1, n = 459] = 4,660 ; p = 0,031$ ) et pas plus, maximalement, que 80 heures de travail par semaine ( $\chi^2 [1, n = 459] = 6,616 ; p = 0,010$ ), comparativement à ceux travaillant plus d'heures. Ces différences ne sont pas significatives chez les producteurs suisses.

En outre, la satisfaction de la vie est associée à la fréquence de temps où l'on sent sa vie bien équilibrée entre les activités professionnelles, familiales et personnelles. Les répondants ayant plus fréquemment le sentiment d'avoir une vie bien équilibrée sont davantage susceptibles d'être satisfaits de leur vie, chez les producteurs de lait québécois ( $\chi^2 [2, n = 476] = 84,758 ; p < 0,001$ ) ou suisses ( $\chi^2 = [2, n = 578] = 140,949 ; p < 0,001$ ).

Tableau 3.10 Proportion de répondants satisfaits ou très satisfaits de leur vie selon des facteurs associés et le pays

Facteurs	Groupe québécois		Groupe suisse	
	n	%	n	%
<u>État matrimonial</u>				
Marié/union libre	319/407	78,4	359/495	72,5
Veuf/séparé/divorcé	16/25	64,0	17/29	58,6
Célibataire, jamais marié	28/45	62,2	42/63	66,7
	$\chi^2 = 7,939; dl = 2; p < 0,05$		$\chi^2 = 3,294; dl = 2; p = ns.$	
<u>Vivre seul</u>				
Oui	24/42	57,1	26/45	57,8
Non	338/435	77,7	390/540	72,2
	$\chi^2 = 8,848; dl = 1; p < 0,01$		$\chi^2 = 4,219; dl = 1; p < 0,05$	
<u>Perception de sa situation financière</u>				
Très difficile	12/29	41,4	19/55	34,5
Difficile	49/88	55,7	92/149	61,7
Quelque peu difficile	150/190	78,9	201/256	78,5
Tout va bien	152/170	89,4	101/121	83,5
	$\chi^2 = 56,804; dl = 3; p < 0,001$		$\chi^2 = 57,958; dl = 3; p < 0,001$	
<u>Sentiment d'être en santé et en pleine forme</u>				
Rarement/jamais	18/62	29,0	25/81	30,9
Moitié du temps	122/173	70,5	114/190	60,0
Presque toujours/fréquemment	222/242	91,7	271/307	88,3
	$\chi^2 = 110,338; dl = 2; p < 0,001$		$\chi^2 = 118,865; dl = 2; p < 0,001$	
<u>Prise de médicaments</u>				
Oui	28/49	57,1	35/69	50,7
Non	334/427	78,2	383/517	74,1
	$\chi^2 = 10,721; dl = 1; p < 0,01$		$\chi^2 = 16,239; dl = 1; p < 0,001$	
<u>Consommation quotidienne d'alcool</u>				
5 verres et plus	0/3	0,0	9/18	50,0
Moins de 5 verres	354/460	77,0	385/539	71,4
	$\chi^2 = 9,807; dl = 1; p < 0,05$		$\chi^2 = 3,864; dl = 1; p < 0,05$	
<u>Satisfaction des relations familiales</u>				
Insatisfait / Très insatisfait / Ni satisfait, ni insatisfait	59/129	45,7	60/138	43,5
Satisfait / Très satisfait	305/350	87,1	357/448	74,5
	$\chi^2 = 88,579; dl = 1; p < 0,001$		$\chi^2 = 67,402; dl = 1; p < 0,001$	
<u>Nombre minimum hebdomadaire d'heures de travail</u>				
Plus de 40 heures	268/362	74,0	278/401	69,3
40 heures et moins	82/97	84,5	64/81	79,0
	$\chi^2 = 4,660; dl = 1; p < 0,05$		$\chi^2 = 3,067; dl = 1; p = ns.$	
<u>Nombre maximum hebdomadaire d'heures de travail</u>				
Plus de 80 heures	190/262	72,5	126/186	67,7
80 heures et moins	163/197	82,7	220/305	72,1
	$\chi^2 = 6,616; dl = 1; p < 0,05$		$\chi^2 = 1,070; dl = 1; p = ns.$	
<u>Équilibre de vie entre les activités personnelles, familiales et professionnelles</u>				
Rarement/jamais	60/124	48,4	53/145	36,6
Moitié du temps	135/175	77,1	120/175	68,6
Presque toujours/fréquemment	167/177	94,4	238/258	92,2
	$\chi^2 = 84,758; dl = 2; p < 0,001$		$\chi^2 = 140,949; dl = 2; p < 0,001$	

### 3.3.2.6 Force des associations avec la satisfaction de la vie

Les associations les plus fortes avec la satisfaction de la vie sont, pour les répondants québécois et suisses, l'autoévaluation de sa santé et de sa forme (respectivement,  $V = 0,481$ ,  $p < 0,001$  et  $V = 0,453$ ,  $p < 0,001$ ), l'équilibre de vie (respectivement,  $V = 0,422$ ,  $p < 0,001$  et  $V = 0,494$ ,  $p < 0,001$ ), la satisfaction des relations familiales ( $V = 0,430$ ,  $p < 0,001$  et  $V = 0,339$ ,  $p < 0,001$ ) et la perception de sa situation financière ( $V = 0,345$ ,  $p < 0,001$  et  $V = 0,316$ ,  $p < 0,001$ ).

### 3.3.3 Satisfaction des domaines de la vie

Comme l'indique le tableau 3.11, les producteurs de lait québécois sont avant tout satisfaits ou très satisfaits de leur principale activité professionnelle (78,5 %) et d'eux-mêmes (76,4 %). Ils sont proportionnellement beaucoup moins nombreux à être satisfaits ou très satisfaits de leur situation financière et de leurs loisirs (48,3 % et 36,5 %). Même si ces deux derniers domaines sont aussi associés aux plus faibles proportions de satisfaction parmi la population québécoise dans son ensemble, ils n'atteignent pas des proportions aussi basses. Autre différence, alors que les Québécois sont avant tout satisfaits de leurs relations sociales, les producteurs de lait québécois, toutes choses étant égales par ailleurs, affichent des niveaux de satisfaction très inférieurs.

Les producteurs de lait québécois se démarquent significativement des producteurs de lait suisses en étant proportionnellement plus nombreux à être satisfaits de leur activité professionnelle ( $\chi^2 [1, N = 1066] = 12,312$ ;  $p < 0,001$ ), d'eux-mêmes ( $\chi^2 [1, N = 1063] = 5,804$ ;  $p = 0,016$ ) et de leur situation financière ( $\chi^2 [1, N = 1065] = 25,285$ ;  $p < 0,001$ ). La proportion de producteurs de lait suisses et québécois satisfaits face aux loisirs est très faible.

Tableau 3.11 Pourcentage de répondants satisfaits ou très satisfaits des divers domaines de la vie selon le pays

Domaine de satisfaction	Groupe suisse		Groupe québécois		ESCC, 2005
	n	%	n	%	%
Principale activité professionnelle***	405	68,9	375	78,5	86,7
Soi-même*	408	69,7	365	76,4	91,2
Relations avec les membres de la famille	449	76,5	351	73,1	92,5
Relations avec les amis	433	73,9	334	69,7	95,4
Situation financière***	194	33,2	232	48,3	72,9
Loisirs	216	36,9	175	36,5	81,1

Les pourcentages de l'ESCC (2005) concernent la population générale dans son ensemble. Les proportions pour la satisfaction envers soi-même ou envers les activités de loisir seraient légèrement supérieures si on ne tenait compte que des hommes. En ce qui concerne les autres domaines, aucune différence significative n'est observée entre les sexes (Fortin et Traoré, 2007).

\* p < 0,05; \*\* p < 0,01; \*\*\* p < 0,001

### 3.3.4 Satisfaction de l'activité professionnelle et facteurs associés

Le tableau 3.12 présente les différences significatives entre les répondants satisfaits de leur activité professionnelle selon diverses caractéristiques.

#### 3.3.4.1 Caractéristiques sociodémographiques

Il n'y a pas de différence significative selon l'âge, l'état matrimonial, le niveau de scolarité, le fait de vivre seul ou non, pour les répondants québécois et suisses.

#### 3.3.4.2 Situation financière

On constate que meilleure est la perception de la situation financière, plus forte est la proportion de répondants satisfaits de leur activité professionnelle, au Québec ( $\chi^2$  [3, n = 475] = 67,906 ;  $p < 0,001$ ) et en Suisse ( $\chi^2$  [3, n = 582] = 45,891 ;  $p < 0,001$ ).

#### 3.3.4.3 Santé physique et mentale

Plus on se sent fréquemment en santé et en forme, plus la proportion de répondants satisfaits de leur activité professionnelle augmente, au Québec ( $\chi^2$  [2, n = 475] = 55,552 ;  $p < 0,001$ ) et en Suisse ( $\chi^2$  [2, n = 578] = 74,729 ;  $p < 0,001$ ).

La proportion de producteurs de lait satisfaits de leur activité professionnelle est aussi plus élevée parmi ceux qui ne consomment pas de médication pour aider à dormir, pour l'anxiété ou pour une dépression, chez les producteurs de lait québécois ( $\chi^2$  [1, n = 475] = 7,288 ;  $p = 0,007$ ) ou suisses ( $\chi^2$  [1, n = 587] = 7,085 ;  $p = 0,008$ ). Chez les deux groupes de répondants, la satisfaction de l'activité professionnelle n'est pas associée à la consommation quotidienne d'alcool.

#### 3.3.4.4 Relations familiales

Au Québec ( $\chi^2$  [1, n = 478] = 33,813 ;  $p < 0,001$ ) ou en Suisse ( $\chi^2$  [1, n = 587] = 32,134 ;  $p < 0,001$ ), les proportions de répondants satisfaits de leur activité professionnelle sont plus grandes parmi les producteurs davantage satisfaits de leurs relations familiales.

### 3.3.4.5 Vie professionnelle

La satisfaction de l'activité professionnelle n'est pas liée à la taille du troupeau, ni au nombre d'heures minimales ou maximales de travail, au sein des répondants québécois ou suisses.

En revanche, plus la fréquence de temps où le producteur de lait perçoit un équilibre entre les activités professionnelles, familiales et personnelles augmente, plus la proportion des répondants satisfaits de leur activité professionnelle s'accroît, au Québec ( $\chi^2$  [2, n = 474] = 41,232 ;  $p < 0,001$ ) et encore davantage en Suisse ( $\chi^2$  = [2, n = 578] = 86,176 ;  $p < 0,001$ ).

### 3.3.4.6 Force des associations avec la satisfaction de l'activité professionnelle

Les associations les plus fortes avec la satisfaction de l'activité professionnelle sont les mêmes, pour les répondants québécois et suisses, avec une légère variation dans l'ordre d'importance. Au Québec, la perception de sa situation financière ( $V = 0,378$ ,  $p < 0,001$ ) est au premier rang, suivie de l'autoévaluation de sa santé et de sa forme ( $V = 0,342$ ,  $p < 0,001$ ) et de l'équilibre de vie ( $V = 0,295$ ,  $p < 0,001$ ). En Suisse, dans l'ordre, il y a l'équilibre de vie ( $V = 0,386$ ,  $p < 0,001$ ), l'autoévaluation de sa santé et de sa forme ( $V = 0,360$ ,  $p < 0,001$ ) et la perception de sa situation financière ( $V = 0,281$ ,  $p < 0,001$ ).

Tableau 3.12 Proportion de répondants satisfaits de leur activité professionnelle selon des facteurs associés et le pays

Facteurs	Groupe québécois		Groupe suisse	
	n	%	n	%
<u>Perception de sa situation financière</u>				
Très difficile	9/29	31,0	21/55	38,2
Difficile	57/88	64,8	89/149	59,7
Quelque peu difficile	151/189	79,9	190/256	74,2
Tout va bien	156/169	92,3	102/122	83,6
	$\chi^2 = 67,906; dl = 3; p < 0,001$		$\chi^2 = 45,891; dl = 3; p < 0,001$	
<u>Sentiment d'être en santé et en pleine forme</u>				
Rarement/jamais	30/62	48,4	30/81	37,0
Moitié du temps	125/171	73,1	111/190	58,4
Presque toujours/fréquemment	218/242	90,1	254/307	82,7
	$\chi^2 = 55,552; dl = 2; p < 0,001$		$\chi^2 = 74,729; dl = 2; p < 0,001$	
<u>Prise de médicaments</u>				
Oui	31/49	63,3	38/69	55,1
Non	341/426	80,0	367/518	70,8
	$\chi^2 = 7,288; dl = 1; p < 0,01$		$\chi^2 = 7,085; dl = 1; p < 0,01$	
<u>Satisfaction des relations familiales</u>				
Insatisfait / Très insatisfait / Ni satisfait, ni insatisfait	78/129	60,5	68/138	49,3
Satisfait/Très satisfait	297/349	85,1	336/449	74,8
	$\chi^2 = 33,813; dl = 1; p < 0,001$		$\chi^2 = 32,134; dl = 1; p < 0,001$	
<u>Équilibre de vie entre les activités personnelles, familiales et professionnelles</u>				
Rarement/jamais	77/124	62,1	57/145	39,3
Moitié du temps	132/174	75,9	121/175	69,1
Presque toujours/fréquemment	163/176	92,6	217/258	84,1
	$\chi^2 = 41,232; dl = 2; p < 0,001$		$\chi^2 = 86,176; dl = 2; p < 0,001$	

### 3.3.4.7 Témoignages

Être en agriculture par choix et par passion, ne pas avoir des comptes à rendre à un employeur et travailler près de sa famille font partie des facteurs de satisfaction avancés par les producteurs de lait.

Parfois les gens ne comprennent pas que nous pouvons être fatigués, puisque nous avons de longues journées. Mais pour rien au monde je ne changerais de place avec eux. J'adore mon métier. (Q 239 - 53 ans)

Pour moi, la notion de stress n'existe pas. J'ai beaucoup de travail mais je peux prendre le temps de le faire. Je travaille pour moi sans la pression d'un patron. (S 929 - 30 ans)

Je trouve que de pouvoir travailler sur son lieu de domicile permet une meilleure vie de famille. Cela n'a pas de prix. (S 1032 - 38 ans)

### 3.3.5 Sentiment d'être fréquemment ou presque toujours en santé et en pleine forme et facteurs associés

Il n'y a pas de différence sur ce plan selon qu'on soit producteur de lait québécois ou suisse. Environ la moitié des deux groupes s'estime presque toujours ou fréquemment en santé et en forme.

#### 3.3.5.1 Caractéristiques sociodémographiques

Il n'y a pas de lien entre le sentiment d'être en santé et en forme et les caractéristiques sociodémographiques — âge, état matrimonial, niveau de scolarité, fait de vivre seul ou non — chez les producteurs de lait du Québec. Cependant, on perçoit des différences significatives selon l'âge et l'état matrimonial chez les répondants suisses. D'une part, les répondants de 65 ans et plus sont proportionnellement beaucoup plus nombreux à se percevoir fréquemment ou presque toujours en santé et en pleine forme ( $\chi^2$  [3, n = 578] = 11,530 ;  $p = 0,006$ ). D'autre part, les répondants célibataires ou en couple sont aussi en plus forte proportion que les veufs, séparés ou divorcés à s'évaluer en bonne santé ( $\chi^2$  [2, n = 579] = 7,647 ;  $p = 0,022$ ) (Voir le tableau synthèse 3.13).

### 3.3.5.2 Situation financière

Au Québec comme en Suisse, on note une association significative entre l'autoévaluation de la santé et de la forme et la perception de la situation financière (respectivement,  $\chi^2 [3, n = 479] = 33,762 ; p < 0,001$  et  $\chi^2 [3, n = 573] = 25,527 ; p < 0,001$ ). De fait, la proportion de producteurs laitiers se considérant en santé et en pleine forme augmente en fonction de l'amélioration de la situation financière (par exemple, 65,9 % des répondants québécois s'évaluent en bonne santé lorsque tout va bien financièrement contre 26,7 % lorsque la situation est très difficile).

### 3.3.5.3 Santé physique et mentale

Au Québec ( $\chi^2 [1, n = 479] = 10,193 ; p = 0,001$ ) et en Suisse ( $\chi^2 [1, n = 578] = 23,723 ; p < 0,001$ ), la proportion de répondants se considérant le plus fréquemment en santé et en forme est supérieure lorsqu'il n'y a aucune prise de médication pour aider à dormir, pour l'anxiété ou pour une dépression.

Il y a proportionnellement plus de répondants suisses se percevant en santé et en pleine forme parmi ceux ayant une consommation d'alcool inférieure à 5 verres ( $\chi^2 [1, n = 550] = 4,717 ; p = 0,030$ ). Il n'existe pas de différence significative dans le groupe québécois.

### 3.3.5.4 Relations familiales

Les producteurs de lait québécois ( $\chi^2 [1, n = 477] = 29,733 ; p < 0,001$ ) et suisses ( $\chi^2 [1, n = 578] = 20,747 ; p < 0,001$ ) sont proportionnellement plus nombreux à s'évaluer en santé et en forme en présence de relations familiales plus satisfaisantes.

### 3.3.5.5 Vie professionnelle

Le nombre minimal ou maximal d'heures de travail n'influence pas significativement la perception d'être en santé et en forme chez les deux groupes de producteurs de lait. De même, il n'y a pas de relation entre le sentiment d'être en santé et en forme et la taille du troupeau.

À l'inverse, il existe une importante différence selon la perception d'équilibre de vie au Québec ( $\chi^2$  [2, n = 481] = 94,631 ;  $p < 0,001$ ) et en Suisse ( $\chi^2$  [2, n = 578] = 107,500 ;  $p < 0,001$ ). Plus la perception d'équilibre est forte, plus la proportion de ceux qui se sentent en santé et en pleine forme est élevée.

### 3.3.5.6 Force des associations avec le sentiment d'être en santé et en pleine forme

La plus forte association avec le sentiment d'être en santé et en forme est la perception d'un équilibre de vie, au Québec ( $V = 0,444$ ,  $p < 0,001$ ) et en Suisse ( $V = 0,431$ ,  $p < 0,001$ ). Suit la perception de la situation financière, respectivement ( $V = 0,265$ ,  $p < 0,001$ ) et ( $V = 0,211$ ,  $p < 0,001$ ) et la satisfaction des relations familiales ( $V = 0,250$ ,  $p < 0,001$ ) et ( $V = 0,189$ ,  $p < 0,001$ ).

Tableau 3.13 Proportion de répondants en santé et en pleine forme selon des facteurs associés et le pays

Facteurs	Groupe québécois		Groupe suisse	
	n	%	n	%
<u>Âge</u>				
20-24 ans	6/9	66,7	2/4	50,0
25-44 ans	82/160	51,2	136/240	56,7
45-64 ans	149/297	50,2	157/321	48,9
65 ans et plus	9/14	64,3	12/13	92,3
	$\chi^2 = 1,947; dl = 3; p = ns.$		$\chi^2 = 11,530; dl = 3; p < 0,01$	
<u>État matrimonial</u>				
Célibataires (jamais mariés)	24/46	52,2	39/63	61,9
Mariés/union libre	209/409	51,1	260/487	53,4
Veufs, séparés ou divorcés	12/25	48,0	9/29	31,0
	$\chi^2 = 0,117; dl = 2; p = ns.$		$\chi^2 = 7,647; dl = 2; p < 0,05$	
<u>Perception de sa situation financière</u>				
Très difficile	8/30	26,7	17/55	30,9
Difficile	29/88	33,0	65/148	43,9
Quelque peu difficile	95/191	49,7	146/250	58,4
Tout va bien	112/170	65,9	78/120	65,0
	$\chi^2 = 33,762; dl = 3; p < 0,001$		$\chi^2 = 25,527; dl = 3; p < 0,001$	
<u>Prise de médicaments</u>				
Oui	15/50	30,0	17/67	25,4
Non	231/429	53,8	291/511	56,9
	$\chi^2 = 10,193; dl = 1; p < 0,01$		$\chi^2 = 23,723; dl = 1; p < 0,001$	
<u>Consommation quotidienne d'alcool</u>				
5 verres et plus	1/3	33,3	5/18	27,8
Moins de 5 verres	237/460	51,5	286/532	53,8
	$\chi^2 = 0,395; dl = 1; p = ns.$		$\chi^2 = 4,717; dl = 1; p < 0,05$	
<u>Satisfaction des relations familiales</u>				
Insatisfait / Très insatisfait / Ni satisfait, ni insatisfait	39/129	30,2	50/138	36,2
Satisfait / Très satisfait	203/348	58,3	257/440	58,4
	$\chi^2 = 29,733; dl = 1; p < 0,001$		$\chi^2 = 20,747; dl = 1; p < 0,001$	
<u>Équilibre de vie entre les activités personnelles, familiales et professionnelles</u>				
Rarement/jamais	30/126	23,8	31/145	21,4
Moitié du temps	76/176	43,2	84/175	48,0
Presque toujours/fréquemment	140/179	78,2	192/258	74,4
	$\chi^2 = 94,631; dl = 2; p < 0,001$		$\chi^2 = 107,500; dl = 2; p < 0,001$	

### 3.3.5.7 Témoignages

L'importance d'une excellente santé en agriculture est soulevée par un répondant suisse : « Pour produire du lait seul, il faut une santé d'enfer. » (S 769 - 48 ans) Les commentaires de deux répondantes suisses vont dans le même sens et témoignent de cette importance pour tous les membres de la famille travaillant sur l'exploitation :

Je remercie Dieu de m'avoir donné la santé. [...] Aujourd'hui on a un fils pour nous aider et qui reprendra la ferme. C'est un grand bonheur. On lui souhaite une bonne santé et beaucoup de chance. (S 863 - 60 ans)

Pour le moment, et j'espère pour longtemps, nous n'avons pas de soucis importants de santé, mais si cela devait être le cas, cela serait un stress insupportable. (S 786 - 43 ans)

Quelques répondants ont indiqué ce qu'ils ont mis en place pour maintenir une bonne santé physique et mentale. Malgré tout le travail à accomplir, une association équitable entre partenaires entretenant une bonne relation permet de s'accorder des vacances et d'avoir une vie plus équilibrée. Être bien entouré, prendre le temps de s'occuper de soi et des autres, ne pas tomber dans la surconsommation et ne pas établir ses objectifs en fonction des voisins font partie des éléments avancés pour la préservation d'une bonne santé.

Moi et mon frère, nous sommes propriétaires à parts égales et nous nous entendons très bien. Nous, pour garder la santé psychologique et physique, on fait du sport, on a un très bon et grand cercle d'amis. On prend des vacances assez régulièrement. On s'implique tous les deux sur différents conseils d'administration. Malgré tout le travail sur la ferme, on prend le temps de se voir, vivre et de s'occuper de ce qui nous entoure. (Q 280 - 37 ans)

Pour garder la forme et le moral, faut s'aérer le corps et l'esprit. Limiter ses dépenses (abusives). Aimer ce qu'on fait et le faire pour nous. Garder l'œil sur nos objectifs. (Q 268 - 52 ans)

### 3.3.6 Sentiment d'appartenance à la communauté et facteurs associés

Environ deux tiers des producteurs de lait québécois et suisses, soit 60,5 % et 66,3 %, éprouvent un sentiment plutôt fort à très fort d'appartenance à la communauté. Toutes choses étant égales par ailleurs, la proportion de producteurs de lait québécois ressentant un tel sentiment d'appartenance est légèrement supérieure à la proportion d'hommes dans la population québécoise de 15 ans et plus (55,3 %) (Baraldi *et al.*, 2015). Le tableau 3.14 indique les caractéristiques associées au sentiment d'appartenance.

#### 3.3.6.1 Caractéristiques sociodémographiques

Aucune association significative n'est relevée entre le sentiment d'appartenance et l'âge, l'état matrimonial, le niveau de scolarité ou le fait de vivre seul ou non, dans les deux groupes de répondants.

#### 3.3.6.2 Situation financière

Il y a une association significative entre le sentiment d'appartenance et la perception de la situation financière dans le groupe suisse uniquement. En conséquence, la proportion de répondants suisses ayant un sentiment assez fort d'appartenance à la communauté augmente lorsque la perception de la situation financière s'améliore ( $\chi^2 [3, n = 578] = 14,778 ; p = 0,002$ ).

### 3.3.6.3 Santé physique et mentale

Le sentiment d'appartenance à la communauté est associé à l'autoévaluation de sa santé. Les répondants se considérant fréquemment en santé et en forme sont davantage susceptibles de ressentir un sentiment d'appartenance, chez les répondants québécois ( $\chi^2 [2, n = 476] = 14,830 ; p = 0,001$ ) ou suisses ( $\chi^2 [2, n = 574] = 14,566 ; p = 0,001$ ).

Toutefois, il n'y a pas de différence significative selon la prise de médicaments pour aider à dormir, pour l'anxiété ou pour une dépression et ce, chez les deux groupes de répondants.

Les répondants dont la consommation quotidienne d'alcool est inférieure à 5 verres sont proportionnellement plus nombreux à éprouver un sentiment d'appartenance à la communauté. Toutefois, cette différence n'est significative que chez les producteurs laitiers suisses<sup>59</sup> ( $\chi^2 [1, n = 554] = 7,407 ; p = 0,006$ ).

### 3.3.6.4 Relations familiales

Au Québec ( $\chi^2 [1, n = 474] = 16,777 ; p < 0,001$ ) comme en Suisse ( $\chi^2 [1, n = 582] = 25,026 ; p < 0,001$ ), la proportion de répondants déclarant un sentiment assez fort d'appartenance à la communauté est plus élevée parmi ceux davantage satisfaits de leurs relations familiales.

---

<sup>59</sup>Rappelons qu'un manque de puissance en raison du faible nombre de producteurs laitiers québécois (3) ayant une consommation quotidienne de 5 verres et plus pourrait expliquer l'incapacité du test à montrer une différence.

### 3.3.6.5 Vie professionnelle

Dans les deux groupes, le sentiment d'appartenance ne varie pas selon la taille du troupeau et le nombre d'heures minimales de travail par semaine. Cependant, en Suisse, la différence est significative selon le nombre maximal d'heures hebdomadaires de travail. Ceux y effectuant au maximum 80 heures par semaine sont proportionnellement un peu plus nombreux à avoir un sentiment d'appartenance comparativement à ceux travaillant plus de 80 heures ( $\chi^2$  [1, n = 489] = 7,080 ;  $p = 0,008$ ). Cette différence n'est pas significative chez les répondants québécois.

En outre, le sentiment d'appartenance est associé à la fréquence de temps où l'on sent sa vie bien équilibrée entre les activités professionnelles, familiales et personnelles, chez les répondants québécois ( $\chi^2$  [2, n = 475] = 27,140 ;  $p < 0,001$ ) ou suisses ( $\chi^2$  = [2, n = 574] = 16,919 ;  $p < 0,001$ ). Plus les répondants ont le sentiment d'avoir une vie bien équilibrée, plus ils sont nombreux à avoir un sentiment d'appartenance à la communauté.

### 3.3.6.6 Force des associations avec le sentiment d'appartenance

Chez les répondants québécois, les associations les plus fortes sont l'équilibre de vie ( $V = 0,239$ ,  $p < 0,001$ ), l'autoévaluation de sa santé et de sa forme ( $V = 0,177$ ,  $p = 0,001$ ) et la satisfaction des relations familiales ( $V = 0,188$ ,  $p < 0,001$ ). Chez les répondants suisses, ce sont respectivement la satisfaction des relations familiales ( $V = 0,207$ ,  $p < 0,001$ ), l'équilibre de vie ( $V = 0,172$ ,  $p < 0,001$ ), la perception de sa situation financière ( $V = 0,160$ ,  $p = 0,002$ ) et l'autoévaluation de sa santé et de sa forme ( $V = 0,159$ ,  $p = 0,001$ ).

Tableau 3.14 Proportion de répondants ayant un fort sentiment d'appartenance à la communauté selon des facteurs associés et le pays

Facteurs	Groupe québécois		Groupe suisse	
	n	%	n	%
<u>Perception de sa situation financière</u>				
Très difficile	18/30	60,0	25/53	47,2
Difficile	47/86	54,7	92/149	61,7
Quelque peu difficile	116/190	61,1	178/254	70,1
Tout va bien	106/170	62,4	90/122	73,8
	$\chi^2 = 1,492; dl = 3; p = ns.$		$\chi^2 = 14,778; dl = 3; p < 0,01$	
<u>Sentiment d'être en santé et en pleine forme</u>				
Rarement/jamais	29/63	46,0	41/80	51,2
Moitié du temps	93/171	54,4	120/189	63,5
Presque toujours/fréquemment	166/242	68,6	222/305	72,8
	$\chi^2 = 14,830; dl = 2; p < 0,01$		$\chi^2 = 14,566; dl = 2; p < 0,01$	
<u>Consommation quotidienne d'alcool</u>				
5 verres et plus	0/3	0,0	6/17	35,3
Moins de 5 verres	282/458	61,6	360/537	67,0
	$\chi^2 = 4,757; dl = 1; p = ns.$		$\chi^2 = 7,407; dl = 1; p < 0,01$	
<u>Satisfaction des relations familiales</u>				
Insatisfait / Très insatisfait / Ni satisfait, ni insatisfait	59/129	45,7	67/138	48,6
Satisfait / Très satisfait	229/345	66,4	318/444	71,6
	$\chi^2 = 16,777; dl = 1; p < 0,001$		$\chi^2 = 25,026; dl = 1; p < 0,001$	
<u>Nombre maximum hebdomadaire d'heures de travail</u>				
Plus de 80 heures	155/263	58,9	107/183	58,5
80 heures et moins	127/196	64,8	215/306	70,3
	$\chi^2 = 1,628; dl = 1; p = ns.$		$\chi^2 = 7,080; dl = 1; p < 0,01$	
<u>Équilibre de vie entre les activités personnelles, familiales et professionnelles</u>				
Rarement/jamais	52/125	41,6	78/143	54,5
Moitié du temps	109/172	63,4	114/175	65,1
Presque toujours/fréquemment	126/178	70,8	191/256	74,6
	$\chi^2 = 27,140; dl = 2; p < 0,001$		$\chi^2 = 16,919; dl = 2; p < 0,001$	

### 3.3.7 Soutien social émotionnel et informationnel et facteurs associés

Comparativement aux producteurs laitiers suisses, les producteurs de lait québécois sont plus susceptibles de pouvoir compter sur des personnes leur procurant un soutien émotionnel ou informationnel. De fait, 31,8 % des répondants québécois contre 20,8 % des suisses disposent d'un soutien social élevé ( $\chi^2 [1, N = 1043] = 16,458 ; p < 0,001$ ). Toutes choses étant égales par ailleurs, la proportion de répondants québécois présentant un niveau élevé de soutien social est très inférieure à ce qu'on retrouve dans la population masculine générale. En effet, moins d'un producteur de lait québécois sur trois (31,8 %) présente un niveau élevé de soutien comparativement à six sur sept (87 %) dans la population masculine québécoise (Camirand et Dumitru, 2011).

#### 3.3.7.1 Caractéristiques sociodémographiques

Le niveau de soutien social ne diffère pas de façon significative chez les répondants québécois ou suisses selon l'état matrimonial, le niveau de scolarité et le fait de vivre seul ou non. Tel qu'indiqué au tableau 3.15, la proportion de répondants percevant un niveau élevé de soutien social varie cependant selon l'âge au Québec, les 45-64 ans étant les moins favorisés à ce niveau ( $\chi^2 [3, n = 470] = 16,062 ; p = 0,001$ ). Cette relation n'est pas significative en Suisse.

#### 3.3.7.2 Situation financière

Il n'y a pas de différence significative dans les proportions de répondants bénéficiant de soutien social selon la perception de la situation financière.

### 3.3.7.3 Santé physique et mentale

Il existe une relation entre le niveau de soutien social et la santé, du moins en ce qui concerne les producteurs de lait québécois. De fait, la proportion des répondants québécois disposant de soutien élevé diminue à mesure que leur état de santé se détériore. C'est ainsi que 11,5 % de ceux ne se sentant jamais ou rarement en santé et en pleine forme présentent un niveau élevé de soutien social comparativement à 40,6 % parmi ceux se sentant fréquemment ou presque toujours en santé et en forme ( $\chi^2 [2, n = 469] = 22,221 ; p < 0,001$ ). Cette différence selon l'autoévaluation de la santé n'est pas significative chez les producteurs de lait suisses.

Il n'y a pas d'association significative non plus avec la consommation d'alcool ou la prise de médicaments, pour les répondants québécois et suisses.

### 3.3.7.4 Relations familiales

Les répondants dont le taux de satisfaction des relations familiales est plus élevé sont proportionnellement plus nombreux à percevoir du soutien social, au Québec ( $\chi^2 [1, n = 470] = 26,398 ; p < 0,001$ ) et en Suisse ( $\chi^2 [1, n = 571] = 9,171 ; p = 0,002$ ).

### 3.3.7.5 Vie professionnelle

Dans les deux groupes, il n'y a pas de lien entre le soutien social perçu et le nombre minimal ou maximal d'heures de travail. Le soutien social n'est pas lié non plus à la taille du troupeau au Québec tandis qu'il y est lié en Suisse ( $\chi^2 [1, n = 570] = 7,525 ; p = 0,006$ ). Les répondants ayant un troupeau de 50 vaches et plus y sont proportionnellement plus nombreux (31,5 %) à percevoir du soutien social que ceux ayant un troupeau de taille inférieure (18,8 %).

Par ailleurs, plus on perçoit fréquemment un équilibre entre ses activités professionnelles et les autres sphères de vie, plus on perçoit du soutien social, au Québec ( $\chi^2$  [2, n = 468] = 43,012 ;  $p < 0,001$ ) et en Suisse ( $\chi^2$  [2, n = 567] = 12,319 ;  $p = 0,002$ ).

#### 3.3.7.6 Associations les plus fortes avec le soutien social

Les associations les plus fortes avec le niveau de soutien social sont pour les répondants québécois, l'équilibre de vie ( $V = 0,303$ ,  $p < 0,001$ ), la satisfaction des relations familiales ( $V = 0,237$ ,  $p < 0,001$ ) et l'autoévaluation de la santé et de la forme ( $V = 0,218$ ,  $p < 0,001$ ). Chez les répondants suisses, les associations sont plus faibles ; dans l'ordre, il y a l'équilibre de vie ( $V = 0,147$ ,  $p = 0,002$ ) et la satisfaction des relations familiales ( $V = 0,127$ ,  $p = 0,002$ ).

Tableau 3.15 Pourcentage de répondants percevant un soutien social élevé selon des facteurs associés et le pays

Facteurs	Groupe québécois		Groupe suisse	
	n	%	n	%
<u>Âge</u>				
20-24 ans	5/9	55,6	1/4	25,0
25-44 ans	66/157	42,0	56/234	23,9
45-64 ans	73/289	25,3	58/319	18,2
65 ans et plus	6/15	40,0	3/13	23,1
	$\chi^2 = 16,062; dl = 3; p < 0,01$		$\chi^2 = 2,811; dl = 3; p = ns.$	
<u>Sentiment d'être en santé et en pleine forme</u>				
Rarement/jamais	7/61	11,5	12/80	15,0
Moitié du temps	45/169	26,6	32/185	17,3
Presque toujours/fréquemment	97/239	40,6	74/302	24,5
	$\chi^2 = 22,221; dl = 2; p < 0,001$		$\chi^2 = 5,523; dl = 2; p = ns.$	
<u>Satisfaction des relations familiales</u>				
Insatisfait / Très insatisfait / Ni satisfait, ni insatisfait	18/129	14,0	16/137	11,7
Satisfait / Très satisfait	132/341	38,7	103/434	23,7
	$\chi^2 = 26,398; dl = 1; p < 0,001$		$\chi^2 = 9,171; dl = 1; p < 0,01$	
<u>Équilibre de vie entre les activités personnelles, familiales et professionnelles</u>				
Rarement/jamais	15/123	12,2	17/143	11,9
Moitié du temps	51/172	29,7	34/173	19,7
Presque toujours/fréquemment	83/173	48,0	67/251	26,7
	$\chi^2 = 43,012; dl = 2; p < 0,001$		$\chi^2 = 12,319; dl = 2; p < 0,01$	

### 3.3.7.7 Témoignages

Le soutien de l'entourage familial semble particulièrement jouer un rôle de grande importance dans le maintien d'une bonne santé mentale selon ce qu'en disent les producteurs suisses et québécois.

Le moral est là quand même, malgré les difficultés, car un bon soutien de la famille est très présent. (Q 351 - 40 ans)

Le soutien se trouve dans le cadre de la famille, très rarement à l'extérieur. (S 883 - 61 ans)

Mais sur le plan familial, je suis très bien entouré et je profite de chaque instant en restant le plus positif possible. Ma santé dépend d'abord de ça ! (S 919 - 41 ans)

Le soutien de l'épouse est souligné, que ce soit pour son écoute ou par l'aide apportée sur l'exploitation : « Les personnes qui m'apportent écoute, soutien, compagnie, conseils sont les membres de ma famille, épouse en premier lieu, et mes trois enfants » (S 891 - 60 ans). Ce commentaire pourrait résumer plusieurs témoignages suisses et québécois : « Heureusement qu'il y a mon épouse ! » (S 973 - 42 ans).

Au quotidien ou lors de problèmes de santé physique ou psychologique, le producteur de lait doit souvent compter sur le soutien d'un membre de la famille pour l'épauler ou le remplacer sur l'exploitation :

Ce qui fait que sur la ferme les périodes creuses se traversent plus facilement pour moi, c'est que mon frère est mon associé et qu'il peut prendre une partie de mes responsabilités quand ça va moins bien. (Q 264 - 45 ans)

Présent sur l'exploitation 24 heures sur 24, mon père est la personne le plus proche pour discuter des problèmes de l'exploitation, autre que lui personne, sauf mon deuxième fils qui a 13 ans et commence à s'intéresser à la ferme tout en étant encore très distant. (S 1040 - 47 ans)

Un des facteurs les plus douloureux pour les agriculteurs suisses et québécois est la perte d'un enfant, de surcroît, lorsqu'elle résulte d'un accident sur la ferme : « Cette situation est très difficile pour la famille et le couple (perte d'un enfant, accident avec un tracteur). » (Q 297 - 53 ans)

L'absence de soutien des pairs lors d'une telle tragédie est déplorée par ce répondant suisse :

nous avons eu la grande douleur de perdre notre fils [...] décédé à la suite d'un accident de tracteur. [...] Je peux vous dire que c'est horrible à survivre après un drame comme celui-ci et les collègues agriculteurs ne m'ont en rien aidé. J'ai dû prendre un ouvrier à l'année pour m'aider à avoir le courage de travailler. (S 45 ans - 853)

### 3.3.8 Reconnaissance de son travail par la société et facteurs associés

Des proportions quasi identiques de répondants québécois (52,4 %) et suisses (52,8 %) perçoivent que leur travail est moyennement ou très reconnu par la société (niveau plus élevé de reconnaissance). Un peu moins de la moitié des deux groupes de répondants ne perçoivent aucune ou peu de reconnaissance (niveau inférieur de reconnaissance).

#### 3.3.8.1 Caractéristiques sociodémographiques

Aucune différence significative n'est observée dans la proportion de producteurs laitiers percevant un niveau élevé de reconnaissance de leur travail selon le niveau de scolarité, l'état matrimonial et le fait de vivre seul ou non. Par contre, la reconnaissance est associée à l'âge, au Québec ( $\chi^2 [3, n = 479] = 10,880 ; p = 0,010$ ) et en Suisse ( $\chi^2 [3, n = 585] = 11,168 ; p = 0,007$ ). Plus on vieillit, plus on perçoit une telle reconnaissance (voir le tableau synthèse 3.16 pour toutes les associations significatives avec le sentiment de reconnaissance).

### 3.3.8.2 Situation financière

Plus l'autoévaluation de la situation financière du répondant est positive, plus la proportion de ceux percevant une reconnaissance élevée de leur travail augmente, au Québec ( $\chi^2$  [3, n = 478] = 35,070 ;  $p < 0,001$ ) et en Suisse ( $\chi^2$  [3, n = 581] = 29,983 ;  $p < 0,001$ ).

### 3.3.8.3 Santé physique et mentale

Les producteurs de lait québécois ( $\chi^2$  [2, n = 479] = 40,601 ;  $p < 0,001$ ) et suisses ( $\chi^2$  [3, n = 577] = 32,207 ;  $p < 0,001$ ) s'évaluant le plus fréquemment en santé et en forme sont proportionnellement beaucoup plus nombreux à percevoir un niveau supérieur de reconnaissance de leur travail.

Il n'y a pas de différence significative selon la prise de médicaments et la consommation d'alcool dans les deux groupes de répondants.

### 3.3.8.4 Relations familiales

Plus on est satisfait de ses relations familiales, plus on perçoit de la reconnaissance de son travail, au Québec ( $\chi^2$  [1, n = 476] = 11,967 ;  $p = 0,001$ ) comme en Suisse ( $\chi^2$  [1, n = 585] = 9,903 ;  $p = 0,002$ ).

### 3.3.8.5 Vie professionnelle

Il n'y a pas de différence significative selon la taille du troupeau et le nombre minimal d'heures de travail, pour les répondants québécois et suisses. Par contre, il y

a une association entre le nombre maximum d'heures de travail et le sentiment de reconnaissance chez les producteurs de lait québécois ( $\chi^2$  [1, n = 462] = 5,348 ;  $p = 0,021$ ). Il y a une proportion plus forte de répondants percevant une reconnaissance élevée de leur travail parmi ceux travaillant au maximum 80 heures par semaine. Finalement, le sentiment de reconnaissance est lié à la perception d'équilibre entre les activités personnelles, familiales et professionnelles au Québec ( $\chi^2$  [2, n = 478] = 36,480 ;  $p < 0,001$ ) et en Suisse ( $\chi^2$  [2, n = 577] = 33,711 ;  $p < 0,001$ ). La proportion de répondants percevant une reconnaissance de leur travail s'accroît lorsque la fréquence du sentiment d'équilibre de vie augmente.

#### 3.3.8.6 Force des associations avec la reconnaissance de son travail par la société

Les trois associations les plus fortes sont les mêmes pour les producteurs de lait québécois et suisses : l'autoévaluation de sa santé et de sa forme (respectivement,  $V = 0,291$ ,  $p < 0,001$  et  $V = 0,236$ ,  $p < 0,001$ ), l'équilibre de vie entre les activités personnelles, familiales et professionnelles (respectivement,  $V = 0,276$ ,  $p < 0,001$  et  $V = 0,242$ ,  $p < 0,001$ ) et la perception de sa situation financière ( $V = 0,271$ ,  $p < 0,001$  et  $V = 0,227$ ,  $p < 0,001$ ).

Tableau 3.16 Pourcentage de répondants percevant un niveau élevé de reconnaissance de leur travail selon des facteurs associés et le pays

Facteurs	Groupe québécois		Groupe suisse	
	n	%	n	%
<u>Âge</u>				
20-24 ans	3/9	33,3	1/4	25,0
25-44 ans	69/160	43,1	129/238	54,2
45-64 ans	169/295	57,3	166/329	50,5
65 ans et plus	10/15	66,7	13/14	92,9
	$\chi^2 = 10,880; dl = 3; p < 0,05$		$\chi^2 = 11,168; dl = 3; p < 0,01$	
<u>Perception de sa situation financière</u>				
Très difficile	5/30	16,7	16/55	29,1
Difficile	34/87	39,1	66/149	44,3
Quelque peu difficile	99/191	51,8	141/255	55,3
Tout va bien	113/170	66,5	84/122	68,9
	$\chi^2 = 35,070; dl = 3; p < 0,001$		$\chi^2 = 29,983; dl = 3; p < 0,001$	
<u>Sentiment d'être en santé et en pleine forme</u>				
Rarement/jamais	15/63	23,8	24/81	29,6
Moitié du temps	77/172	44,8	91/190	47,9
Presque toujours/fréquemment	159/244	65,2	193/306	63,1
	$\chi^2 = 40,601; dl = 2; p < 0,001$		$\chi^2 = 32,207; dl = 2; p < 0,001$	
<u>Satisfaction des relations familiales</u>				
Insatisfait / Très insatisfait / Ni satisfait, ni insatisfait	51/129	39,5	57/138	41,3
Satisfait/Très satisfait	199/347	57,3	253/447	56,6
	$\chi^2 = 11,967; dl = 1; p < 0,01$		$\chi^2 = 9,903; dl = 1; p < 0,01$	
<u>Nombre maximum hebdomadaire d'heures de travail</u>				
Plus de 80 heures	126/264	47,7	90/185	48,6
80 heures et moins	116/198	58,6	168/306	54,9
	$\chi^2 = 5,348; dl = 1; p < 0,05$		$\chi^2 = 1,808; dl = 1; p = ns.$	
<u>Équilibre de vie entre les activités personnelles, familiales et professionnelles</u>				
Rarement/jamais	40/126	31,7	55/145	37,9
Moitié du temps	92/174	52,9	82/175	46,9
Presque toujours/fréquemment	119/178	66,9	170/257	66,1
	$\chi^2 = 36,840; dl = 2; p < 0,001$		$\chi^2 = 33,711; dl = 2; p < 0,001$	

### 3.3.8.7 Témoignages

Le manque de reconnaissance de leur travail par le gouvernement et la société est dénoté au Québec et en Suisse.

Soit le plus beau et peut-être le plus exigeant métier du monde, mais il s'en va vers l'extinction à cause du travail énorme et le peu de reconnaissance du travail accompli. (Q 11 - 52 ans)

Notre métier n'est plus assez bien reconnu aux yeux de la population. (S 514 - 40 ans)

Obtenir la reconnaissance de leur travail va de pair avec une rémunération récompensant leurs efforts. Leur fonction nourricière essentielle ne serait pas reconnue à sa juste valeur.

L'agriculture était une passion pour moi depuis que je suis jeune. J'ai étudié dans le domaine et acheté la ferme familiale. Au début, tout allait bien malgré la dette de l'achat de la ferme, mais le prix du lait n'a jamais suivi l'augmentation des coûts d'opération. J'ai perdu la passion de l'agriculture depuis. [...] J'espère que mes enfants ne feront pas la même erreur que moi et se trouveront un emploi où ils seront reconnus par la population et ne se feront pas exploiter. [...] La population et le gouvernement ne sont pas conscients qu'ils sont en train de perdre ceux qui remplissent leur panier. (Q 289 - 44 ans)

D'autre part, considérant leur temps de travail et leurs coûts de production, leurs revenus seraient trop bas. Cette dernière récrimination est encore plus forte chez les producteurs de lait suisses où une importante chute du prix du lait est pour eux une preuve de la non-reconnaissance de leur travail.

Je ressens une injustice, un sentiment d'humiliation par rapport au prix du lait. Le lait, c'est la vie et il n'est pas payé à sa juste valeur. Aujourd'hui, la vente

de nos produits, lait, viande élevage et les paiements directs ne compensent plus nos charges. Ils ne rétribuent plus notre temps de travail. (S 546 - 38 ans)  
 J'ai la chance d'être croyant. [...] La justice existe, mais elle n'est pas de ce monde. [Notre travail n'est pas du tout reconnu par la société], la chute du prix du lait en est la preuve. (S 987 - 52 ans)

### 3.3.9 Stress, détresse, idées suicidaires selon des indicateurs du milieu social

Le stress élevé dans la vie quotidienne, le niveau élevé de détresse psychologique et la présence d'idées suicidaires sont analysées en fonction du soutien social, de la reconnaissance de son travail par la société et du sentiment d'appartenance à la communauté.

#### 3.3.9.1 Stress quotidien selon des indicateurs du milieu social

Tel qu'indiqué au tableau 3.17, la proportion de répondants québécois évaluant la plupart de leurs journées assez ou extrêmement stressantes diminue lorsque le soutien social émotionnel et informationnel est élevé, mais cette différence ne s'observe pas pour la Suisse romande. Cependant, dans les deux groupes, la proportion de répondants ressentant un stress quotidien élevé est réduite en présence d'une reconnaissance de leur travail par la société et d'un sentiment assez fort d'appartenance à la communauté. Parmi ces trois indicateurs du milieu social, l'association la plus forte avec le stress quotidien élevé est la reconnaissance de son travail, au Québec et en Suisse (respectivement,  $V = 0,242$ ,  $p < 0,001$  et  $V = 0,155$ ,  $p < 0,001$ ).

Tableau 3.17 Proportion de répondants percevant un stress élevé au quotidien selon des indicateurs du milieu social et le pays

Indicateur	Groupe québécois			Groupe suisse		
	n	%	$\chi^2$	n	%	$\chi^2$
<u>Soutien social</u>			10,589**			0,392
Élevé	45/147	30,6		56/108	51,9	
Faible/modéré	146/313	46,6		233/422	55,2	
<u>Reconnaissance du travail par la société</u>			27,474***			13,019***
Moyennement reconnu/très reconnu	74/244	30,3		135/286	47,2	
Pas du tout reconnu/un peu reconnu	122/225	54,2		161/257	62,6	
<u>Sentiment d'appartenance à la communauté</u>			9,262**			4,650*
Plutôt fort/Très fort	102/283	36,0		179/353	50,7	
Plutôt faible/Très faible	92/183	50,3		113/187	60,4	

\* p < 0,05; \*\* p < 0,01; \*\*\* p < 0,001

### 3.3.9.2 Témoignages

Des témoignages illustrent que le fait de ne pas se sentir seul au travail permet d'atténuer les difficultés rencontrées.

Quand je ne suis pas seul au travail et que je peux partager avec une autre personne les problèmes qui arrivent sans avertissement, il n'y a aucun stress. (Q165 - 71 ans)

Je reconnais parfois être submergé par ma tâche quand je me retrouve seul dans mon étable. (S 1009 - 50 ans)

### 3.3.9.3 Niveau élevé de détresse psychologique selon des indicateurs du milieu social

Comme le montre le tableau 3.18, la proportion de producteurs de lait québécois et suisses se situant au niveau élevé de l'indice de détresse psychologique diminue en présence de soutien social émotionnel ou informationnel élevé (respectivement,  $V = 0,209$ ,  $p < 0,001$  et  $V = 0,127$ ,  $p = 0,003$ ). Les répondants québécois et suisses sont aussi proportionnellement moins nombreux au niveau élevé de l'indice de détresse lorsqu'ils ont le sentiment que leur travail est reconnu par la société (respectivement,  $V = 0,217$ ,  $p < 0,001$  et  $V = 0,148$ ,  $p = 0,001$ ) ou ont un sentiment d'appartenance assez fort à la communauté (respectivement,  $V = 0,139$ ,  $p = 0,003$  et  $V = 0,185$ ,  $p < 0,001$ ).

Tableau 3.18 Proportion de répondants au niveau élevé de l'indice de détresse psychologique selon les indicateurs du milieu social et le pays

Indicateur	Groupe québécois			Groupe suisse		
	n	%	$\chi^2$	n	%	$\chi^2$
<u>Soutien social</u>			19,971***			8,747**
Élevé	45/147	30,6		41/115	35,7	
Faible/modéré	165/312	52,9		220/430	51,2	
<u>Reconnaissance du travail par la société</u>			22,011***			12,050**
Moyennement reconnu/très reconnu	86/245	35,1		119/293	40,6	
Pas du tout reconnu/un peu reconnu	127/224	56,7		144/260	55,4	
<u>Sentiment d'appartenance à la communauté</u>			8,994**			18,823***
Plutôt fort/Très fort	111/280	39,6		149/364	40,9	
Plutôt faible/Très faible	100/186	53,8		113/187	60,4	

\*\* p < 0,01; \*\*\* p < 0,001

#### 3.3.9.4 Idées suicidaires selon des indicateurs du milieu social

Comme l'indique le tableau 3.19, la proportion de répondants aux prises avec des idées suicidaires est moins élevée parmi ceux bénéficiant d'un soutien social élevé. Cependant, cette différence n'est pas significative, ni au Québec, ni en Suisse. Les écarts sont toutefois significatifs en ce qui concerne la reconnaissance de son travail par la société et le sentiment d'appartenance à la communauté. L'association la plus forte avec les idées suicidaires est la reconnaissance de son travail au Québec ( $V = 0,160$ ,  $p < 0,001$ ) et le sentiment d'appartenance en Suisse ( $V = 0,119$ ,  $p = 0,004$ ).

Tableau 3.19 Proportion de répondants ayant des idées suicidaires selon les indicateurs du milieu social et le pays

Indicateur	Groupe québécois			Groupe suisse		
	n	%	$\chi^2$	n	%	$\chi^2$
<u>Soutien social</u>			2,283			1,884
Élevé	4/147	2,7		5/119	4,2	
Faible/modéré	19/317	6,0		35/447	7,8	
<u>Reconnaissance du travail par la société</u>			12,120***			4,677*
Moyennement reconnu/très reconnu	4/250	1,6		15/307	4,9	
Pas du tout reconnu/un peu reconnu	19/224	8,5		26/274	9,5	
<u>Sentiment d'appartenance à la communauté</u>			6,455*			8,150**
Plutôt fort/Très fort	8/283	2,8		19/385	4,9	
Plutôt faible/Très faible	15/188	8,0		22/193	11,4	

\* p < 0,05; \*\* p < 0,01; \*\*\* p < 0,001

### 3.3.10 Perception de contrôle

Tel que mesuré par l'échelle de contrôle de sa vie (Pearlin et Schooler, 1978), les répondants québécois ont en moyenne un plus grand sentiment de maîtrise sur leur existence ( $M = 16,87$ ,  $ET = 5,20$ ) que les répondants suisses ( $M = 14,22$ ,  $ET = 5,18$ ). Les résultats potentiels pouvant être obtenus à cette échelle sont de 0 à 28. La différence entre les deux groupes est significative ( $t(1033) = 8,20$ ;  $p < 0,001$ ).

### 3.3.10.1 Perception de contrôle selon l'âge

Il existe une faible relation entre la perception de contrôle sur sa vie et l'âge, chez les répondants québécois ( $r(483) = -0,16$ ;  $p = 0,001$ ) et suisses ( $r(587) = -0,11$ ;  $p = 0,007$ ). Cette relation est inversement proportionnelle, quand le score de contrôle augmente, l'âge diminue et vice versa.

### 3.3.10.2 Perception de contrôle selon le score de détresse psychologique

Une relation négative significative est observée entre le sentiment de contrôle et la détresse psychologique chez les producteurs de lait québécois ( $r(472) = -0,517$ ;  $p < 0,001$ ) ou suisses ( $r(555) = -0,426$ ;  $p < 0,001$ ). Ainsi, plus le score à l'échelle de contrôle est fort, moins le score à l'échelle de détresse est élevé et inversement.

### 3.3.10.3 Perception de contrôle selon la taille du troupeau

Dans les deux groupes, la relation n'est pas significative entre la perception de contrôle sur sa vie et la taille du troupeau.

### 3.3.10.4 Perception de contrôle selon le nombre d'heures de travail par semaine

Au Québec, aucune corrélation n'est constatée entre la perception de contrôle de sa vie et le nombre d'heures de travail. En revanche, en Suisse, il existe une corrélation négative entre le sentiment de contrôle et le nombre hebdomadaire d'heures travaillées à l'exploitation agricole, au minimum ( $r(479) = -0,153$ ;  $p = 0,001$ ) et au maximum ( $r(492) = -0,119$ ;  $p = 0,01$ ). De fait, plus le score à l'échelle de contrôle est fort, moins le nombre d'heures est élevé et inversement.

### 3.3.10.5 Témoignages

La hausse des contraintes, contrôles et réglementations diverses est perçue comme une perte de contrôle pour les agriculteurs.

Plusieurs personnes, gouvernement, environnement, banque, UPA, etc., décident pour nous. Nous, on a pratiquement rien à dire, on doit les écouter à la lettre parce qu'ils mettent toujours des inspecteurs et on se sent comme des criminels. (Q 464 - 51 ans)

Beaucoup plus difficile de cultiver aujourd'hui qu'il y a 30-40 ans. Aujourd'hui contrôle pour ci, pour ça qui n'arrête pas. (Q 475 - 80 ans)

## 3.4 Comportements en matière de consultation ou de recherche d'aide

### 3.4.1 Ressources professionnelles consultées à des fins de santé mentale

Les producteurs laitiers suisses et québécois ayant eu recours à des professionnels pour des problématiques de santé mentale se sont davantage tournés vers des médecins de famille ou médecins généralistes. Au cours de leur vie, près d'un tiers des producteurs de lait des deux pays (respectivement 30,3 % des producteurs québécois et 30,2 % des producteurs suisses) affirment les avoir consultés pour des problèmes liés aux émotions, à la santé mentale ou à la consommation d'alcool ou de drogues. Toutefois, les résultats ne permettent pas de connaître le motif exact de consultation. Le Québec diffère significativement de la Suisse par le plus grand recours aux psychologues (13,5 % contre 4,3 %), aux travailleuses sociales et travailleurs sociaux (6,1 % contre 1,0 %) et aux infirmières et infirmiers (4,8 % contre 1,4 %). Moins de producteurs québécois (1,7 %) ont vu un psychiatre pour des motifs de santé mentale que de producteurs suisses (4,5 %). Un producteur québécois

ayant coché « aucun professionnel » a répondu qu'il consultait son « *aidant naturel, la famille* » (Q 330).

#### 3.4.2 Recours à une ressource communautaire

La proportion de producteurs laitiers ayant eu recours à une ressource d'aide communautaire (groupe de soutien ou de discussion, ligne téléphonique) pour des problèmes reliés aux émotions, à la santé mentale ou à la consommation d'alcool ou de drogues est faible, soit 3,5 % au Québec et 1,7 % en Suisse. Cette différence n'est pas statistiquement significative.

#### 3.4.3 Utilisation des services de santé à la suite d'une tentative de suicide

Le nombre de producteurs laitiers ayant fait une tentative de suicide est extrêmement faible (3 Québécois et 13 Suisses). Un seul producteur québécois a eu recours à un professionnel de la santé à la suite de sa tentative. Le même individu a consulté trois professionnels (médecin, psychiatre et psychologue). Un autre affirme avoir parlé à des « amis et amies proches » à la suite de sa tentative.

Toutes proportions gardées, les répondants suisses ont consulté davantage à la suite de leur tentative (11/13 ou 85 %), ils ont aussi parfois fait appel à plus d'un spécialiste. Les professionnels les plus consultés par les répondants ayant fait une tentative de suicide sont le médecin de famille (7/13), le psychiatre (6/13), le psychologue (4/13), le conseiller ou psychothérapeute (2/13), la travailleuse sociale (1/13). Un répondant a ajouté les AA parmi les professionnels consultés.

### 3.4.4 Témoignages

Des répondants se sont exprimés sur le manque d'accessibilité à des services psychosociaux, facteur pouvant nuire à la consultation de ressources professionnelles.

Les producteurs québécois n'ont pas facilement accès, à peu de coût, pour de l'aide psychologique. Les coûts sont un énorme problème. Notre temps à nous n'est jamais payé à ce taux et on est disponible 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. (Q 235 - 48 ans)

Une accessibilité réduite à des services en santé psychologique peut nuire à la demande d'aide tout comme les stéréotypes négatifs sur les ressources psychologiques.

Question psychologue, j'ai horreur des psy. Ce sont des voleurs qui profitent des gens malades. La seule chose qui compte pour eux, c'est la facture à la fin du traitement. (S 519 - 38 ans)

La stigmatisation entourant les problèmes de santé mentale pourrait aussi empêcher la consultation de ressources professionnelles à de telles fins.

Le domaine agricole n'est quand même pas le seul où il n'y a que des suicidaires ou alcooliques. Heureusement, nous sommes « normaux » et en bonne santé. Font-ils des sondages pareils dans les autres corps de métier ? (S 492 - 35 ans)

### 3.5 Facteurs de protection selon les répondants

Certains facteurs de protection de la santé mentale et du suicide ont été avancés par les producteurs laitiers eux-mêmes en fin de questionnaire.

#### 3.5.1 Facteurs individuels de protection de la santé mentale

Des traits de caractère (être optimiste et positif, posséder une capacité d'adaptation aux changements), des croyances religieuses (avoir la foi en Dieu), la santé physique, la santé financière, un travail qui donne un sens à sa vie, un métier choisi et non imposé et un équilibre de vie (des passions diversifiées et pas uniquement agricoles, la pratique d'activités physiques et sportives) offrent une protection contre des problèmes de santé mentale.

Une chose importante pour moi et pour ma santé, c'est de faire du sport le plus souvent possible, ce qui me permet de me sentir bien dans mon corps et dans ma tête. (S 832 - 44 ans)

#### 3.5.2 Facteurs environnementaux de protection de la santé mentale

Outre la présence d'un fort soutien familial, de lieux de rencontre pour briser l'isolement, de bêtes autour de soi, d'autres facteurs de protection ont été énoncés par les répondants.

On croit que de respecter les choix professionnels de chacun, diminuer la « paperasse » et les contrôles « abusifs », développer les liens sociaux contribueraient à maintenir une bonne santé mentale.

Pour améliorer leur état d'esprit et leur redonner de la motivation, de nombreux producteurs laitiers suisses réclament un meilleur prix pour leur lait. Pouvoir vivre du prix de leurs produits plutôt que d'aide de l'État serait moins « dégradant ».

Que nos produits assurent des prix décents [...] Que l'on arrête de nous prendre pour des assistés avec ces paiements directs. [...] Merci à vous de vous pencher sur ce grave problème de la qualité de vie de nos exploitations, des exploitants et de leurs fermes. (S 761 - 58 ans)

Au Québec, le maintien du système de gestion de l'offre serait gage de santé mentale.

Je crois que les producteurs laitiers du Québec ont un bon moral grâce à la gestion de l'offre. (Q 275 - 50 ans)

Vive le quota, c'est un très bon système de mise en marché du lait. Les revenus réguliers baissent le niveau de stress. (Q 372 - 37 ans)

### 3.5.3 Facteur individuel de protection du suicide : se départir de l'exploitation agricole

Devant des problèmes liés à l'agriculture, des répondants affirment opter pour l'abandon de la production plutôt que d'opter pour le suicide.

Je n'ai jamais pensé au suicide. Je crois que ma vie est plus importante et ma conjointe et moi avons trouvé la solution aux problèmes en agriculture « LA QUITTER ». (Q 289 - 44 ans)

Penser au suicide, non : « mais à tout claquer ». (S 822 - 43 ans)

Pour ma part, la situation n'est pas simple, mais tout problème a une solution et même si la seule solution est d'arrêter pour des raisons de structure, il ne faut

pas s'acharner. Vaut mieux vendre dans de bonnes conditions aussi bien morales que structurelles ou changer de production. (S 867 - 31 ans)

#### 3.5.4 Facteur environnemental de protection du suicide : l'amour des enfants

En présence d'idées suicidaires, l'amour de leurs enfants a maintenu des producteurs en vie.

[Le suicide est acceptable] quand on ne voit plus aucune solution. [Le suicide n'est pas acceptable] plus maintenant par amour pour mes enfants que j'aime trop (cela m'a gardé en vie). (Q 170 - 48 ans)

Il y a deux ans, en allant reconduire ma fille à l'école [distance] en passant dans un petit village, elle m'a dit : « papa, as-tu su que le père d'Ariane<sup>60</sup> est décédé cet été » ? Ariane est dans la même classe que ma fille à [institution scolaire] — il s'est pendu dans sa grange. Il y a eu un long silence et j'ai éclaté en sanglots. « Papa, m'a dit ma fille, tu es triste souvent depuis cet été. Tu ne feras pas ce que le père d'Ariane a fait, parce que je vais te détester. Je t'aime papa ». Depuis cette journée j'ai réfléchi et je me sens un peu mieux. (Q 285 - 56 ans)

### 3.6 Résumé des résultats

Diverses composantes négatives et positives de la santé mentale des producteurs laitiers québécois et suisses romands en 2010-11 ont été présentées. Au tableau 3.20, les associations les plus fortes avec ces composantes sont indiquées. Il y a davantage de similitudes que de différences entre les deux groupes d'agriculteurs. Au Québec et en Suisse romande, les indicateurs d'une moins bonne santé mentale (stress, détresse psychologique) de même que la présence d'idées suicidaires sont particulièrement

---

<sup>60</sup> Prénom modifié.

associés à trois facteurs : la santé et la forme, l'équilibre de vie et la situation financière.

Les indicateurs d'aspects négatifs de santé mentale ont été croisés avec certaines caractéristiques de santé : la consommation abusive d'alcool, la prise de médicaments à des fins de santé mentale et l'autoévaluation de la santé et de la forme. Si cette dernière caractéristique est la plus fortement associée aux trois indicateurs, la consommation d'alcool n'est liée qu'aux idées suicidaires. Quant à la prise de médicaments, elle est associée plus faiblement à la détresse (au Québec et en Suisse), et au stress, (uniquement en Suisse).

Les trois indicateurs négatifs de santé mentale sont également liés à la satisfaction des relations familiales.

De plus, le stress quotidien est associé au nombre d'heures (minimum et maximum) consacrées de façon hebdomadaire au travail. Aucune relation n'est établie entre le niveau de détresse ou les idées suicidaires et les heures maximales de travail. La taille du troupeau n'est associée ni au niveau de détresse ni aux idées suicidaires. Elle est faiblement associée au stress quotidien, et seulement pour les répondants suisses.

La proportion de producteurs laitiers ayant eu des idées suicidaires est supérieure parmi ceux ressentant un stress élevé dans la vie quotidienne et ceux se situant au niveau « élevé » de l'échelle de détresse psychologique.

Enfin, les répondants en bonne santé sont moins enclins à considérer le suicide comme une « solution acceptable » dans certaines circonstances. Ceux qui voient le suicide comme un acte de courage sont plus sujets à le considérer comme une

solution acceptable. Les producteurs laitiers suisses sont deux fois plus susceptibles de considérer le suicide acceptable que les producteurs québécois. Cela dit, les répondants québécois sont plus nombreux à anticiper une meilleure situation financière des proches à la suite d'un décès par suicide, notamment grâce aux indemnités d'assurances, dont l'assurance crédit sur les emprunts bancaires.

Par ailleurs, très peu de relations sont observées entre la présence de stress, de détresse ou d'idées suicidaires et les facteurs sociodémographiques, âge, niveau de scolarité, fait de vivre seul ou non. L'état matrimonial est parfois associé aux composantes négatives de la santé mentale, les producteurs laitiers veufs, séparés ou divorcés, étant proportionnellement les plus touchés.

Concernant les indicateurs de santé mentale optimale (par exemple, le sentiment de bien-être, la satisfaction à l'égard de la vie, l'accès au soutien social, le sentiment d'appartenance à sa communauté), ils sont tous reliés à la perception d'équilibre entre les sphères de vie de même qu'à la satisfaction des relations familiales et au sentiment d'être en santé et en forme. Une plus forte satisfaction de l'activité professionnelle va de pair avec une plus grande satisfaction des relations familiales. Il est à noter que les producteurs de lait québécois sont proportionnellement plus nombreux à être satisfaits de leur activité professionnelle et d'eux-mêmes.

En présence d'une reconnaissance de son travail par la société et d'un sentiment d'appartenance à la communauté — des indicateurs positifs de l'environnement social — on constate une diminution de la proportion de répondants présentant un niveau élevé de stress ou de détresse psychologique tout comme une baisse de la proportion de ceux ayant songé sérieusement à se suicider. Lorsque le niveau de soutien social est élevé, la proportion de répondants éprouvant un stress quotidien élevé ne diminue qu'au Québec. À ce sujet, un plus fort pourcentage de répondants

québécois dispose d'un soutien social élevé. La proportion de producteurs de lait se situant au niveau élevé de l'indice de détresse psychologique fléchit dans les deux groupes bénéficiant de soutien social. La proportion de répondants ayant eu des idées suicidaires faiblit parmi ceux bénéficiant d'un soutien social élevé, cependant, cette différence n'est pas significative. Avec l'acceptabilité du suicide, le soutien social est l'une des deux seules variables testées à ne pas être liée avec la perception de la situation financière.

Finalement, comme il a été vu avec les indicateurs négatifs de santé mentale, il y a peu de relations significatives entre les indicateurs positifs de santé mentale et les caractéristiques sociodémographiques, âge, état matrimonial, niveau de scolarité et le fait de vivre seul ou non.

Toutes choses étant égales par ailleurs, les répondants québécois sont proportionnellement plus nombreux à éprouver un stress quotidien élevé, à se situer au niveau élevé sur l'échelle de détresse, à avoir eu des idées suicidaires que les travailleurs ou les hommes de la population générale québécoise. À l'inverse, les tentatives de suicide à vie touchent proportionnellement moins de producteurs québécois que les hommes de la population générale. En ce qui concerne les éléments positifs de la santé mentale, les producteurs de lait sont désavantagés par rapport à la population générale. Par exemple, la proportion de répondants québécois bénéficiant d'un niveau élevé de soutien social est très inférieure à ce qu'on retrouve dans la population masculine générale. Au niveau des indicateurs de santé mentale optimale, une exception est constatée. Ainsi, la proportion de producteurs de lait québécois ressentant un sentiment plutôt fort à très fort d'appartenance à la communauté est légèrement supérieure à la proportion des hommes dans la population québécoise.

Tableau 3.20 Associations les plus fortes avec les aspects négatifs et positifs de la santé mentale

	Situation financière		Équilibre de vie		Santé et forme		Satisfaction des relations familiales	
	Q	S	Q	S	Q	S	Q	S
<b>Aspects négatifs de la santé mentale</b>								
Stress quotidien	0,364***	0,301***	0,362***	0,340***	0,333***	0,229***	0,153**	0,109*
Détresse psychologique	0,298***	0,326***	0,367***	0,407***	0,433***	0,443***	0,252***	0,256***
Idées suicidaires		0,180***		0,152***		0,301***		0,156***
<b>Aspects positifs de la santé mentale</b>								
Bien-être	0,236***	0,245***	0,468***	0,456***	0,426***	0,383***	0,267***	0,195***
Satisfaction de la vie	0,345***	0,316***	0,422***	0,494***	0,481***	0,453***	0,430***	0,339***
Satisfaction de l'activité professionnelle	0,378***	0,281***	0,295***	0,386***	0,342***	0,360***	0,266***	0,234***
Santé et forme	0,265***	0,211***	0,444***	0,431***			0,250***	0,189***
Soutien social	ns.	ns.	0,303***	0,147**	0,218***	ns.	0,237***	0,127**

Q = Québec ; S = Suisse ; \*  $p < 0,05$  ; \*\*  $p < 0,01$  ; \*\*\*  $p < 0,001$

## CHAPITRE IV

### RÉSULTATS : DOSSIERS DE SUICIDE

Dans cette section sont présentés les résultats provenant de l'analyse de 70 dossiers de suicide d'agriculteurs québécois et de 23 agriculteurs suisses. Dans un premier temps, un profil sociodémographique des agriculteurs ayant mis fin à leurs jours est établi. Par la suite, les principaux problèmes vécus par ces derniers au cours de leur dernière année de vie sont exposés. Ils sont regroupés en sept catégories : santé mentale, santé physique, problèmes professionnels et financiers, perte ou crainte imminente de perdre la ferme, problèmes relationnels, isolement ou solitude. Quoique les problèmes vécus soient catégorisés pour les besoins de la présentation, un agriculteur fait généralement face à plusieurs difficultés et adhère à des croyances et des préceptes culturels justifiant son geste. En outre, les problèmes liés à une catégorie ont souvent des répercussions sur une autre catégorie. D'autres éléments relatifs au suicide, tels que les manifestations suicidaires ou les moyens utilisés sont également étudiés.

## 4.1 Caractéristiques sociodémographiques

### 4.1.1 État matrimonial

Parmi les agriculteurs québécois décédés par suicide, la majorité (61,4 %) vivait en couple. Des proportions nettement inférieures d'hommes séparés ou divorcés (20,0 %), de célibataires (15,7 %) ou de veufs (2,9 %) ont mis fin à leur vie. Un quart (25,7 %) vivait seul. La répartition selon l'état matrimonial des agriculteurs suisses décédés par suicide diffère quelque peu, notamment avec une proportion de célibataires, vivant seuls ou avec leurs parents, beaucoup plus élevée (31,8 %). La proportion de séparés ou divorcés (9,1 %) est plus faible. Un peu plus de la moitié des hommes décédés étaient mariés (54,5 %). Un seul (4,5 %) était veuf. Finalement, un peu moins du quart des agriculteurs suisses vivaient seuls (22,7 %).

### 4.1.2 Âge au décès

L'âge moyen au décès est sensiblement le même au Québec (51 ans) qu'en Suisse (50 ans). En revanche, comme le démontre le tableau 4.1, les proportions de décès par suicide sont à peu près égales chez les 40-49 ans (34,3 %) et les 50-64 ans (35,7 %) au Québec, alors que les suicides se retrouvent fortement dans la tranche des 50-64 ans (63,6 %) chez les agriculteurs suisses. Par ailleurs, une plus forte proportion de suicides est effectuée chez les 65 ans et plus au Québec qu'en Suisse (14,3 % c. 4,5 %). Parmi les dix agriculteurs québécois de 65 ans et plus, sept étaient mariés, deux étaient célibataires et un était veuf.

Tableau 4.1 Répartition des décès par suicide selon l'âge et le pays, 1998-2013

Groupe d'âge	Québec	Suisse
	N (%)	N (%)
Moins de 30	4/70 (5,7)	2/22 (9,1)
30-39	7/70 (10,0)	2/22 (9,1)
40-49	24/70 (34,3)	3/22 (13,6)
50-64	25/70 (35,7)	14/22 (63,6)
65 et plus	10/70 (14,3)	1/22 (4,5)

#### 4.1.3 Région ou canton

Au Québec, comme le démontre le tableau 4.2, les suicides sont principalement le fait d'agriculteurs dont le lieu de résidence était en Chaudière-Appalaches (24,3 %) et en Montérégie (21,4 %)<sup>61</sup>. Les données suisses n'étaient disponibles que pour deux cantons, Fribourg (65,2 %) et Neuchâtel (34,8 %).

<sup>61</sup> À titre comparatif, la répartition du nombre d'exploitations agricoles par région administrative du Québec entre 2001 et 2011 (Statistique Canada, 2006, 2011) : Montérégie (23,3 %) ; Chaudière-Appalaches (19,1 %) ; Centre-du-Québec (11,3 %) ; Estrie (9,1 %) ; Bas St-Laurent-Gaspésie (8,4 %) ; Lanaudière (5,5 %) ; Laurentides (4,7 %) ; Outaouais (4 %) ; Saguenay-Lac-St-Jean (4 %) ; Capitale-Nationale (3,7 %) ; Mauricie (3,7 %) ; Abitibi-Témiscamingue — Nord-du-Québec (2,4 %) ; Montréal-Laval (0,6 %). (Source : Groupe AGÉCO, 2015)

Tableau 4.2 Répartition des décès par suicide selon la région ou le canton, 1998-2013

<b>Québec 1998-2013</b>	
1. Chaudière-Appalaches :	17 (24,3 %)
2. Montérégie :	15 (21,4 %)
3. Centre-du-Québec :	9 (12,9 %)
4. Estrie :	6 (8,6 %)
5. Laurentides :	6 (8,6 %)
6. Capitale-Nationale :	4 (5,7 %)
7. Lanaudière :	4 (5,7 %)
8. Bas St-Laurent-Gaspésie :	3 (4,3 %)
9. Saguenay-Lac-St-Jean :	3 (4,3 %)
10. Abitibi-Témiscamingue :	2 (2,9 %)
11. Montréal :	1 (1,4 %)
12. Mauricie :	0
13. Outaouais :	0

<b>Suisse 1999-2009</b>	
1. Neuchâtel :	8 (34,8 %)
2. Fribourg :	15 (65,2 %)

#### 4.1.4 Production principale<sup>62</sup>

Ainsi que l'indique le tableau 4.3, la plus forte proportion (40 %) des agriculteurs québécois décédés par suicide œuvrait en production laitière<sup>63</sup>.

<sup>62</sup> Cette information est rarement disponible dans les dossiers suisses.

<sup>63</sup> À titre indicatif, la répartition des fermes selon la production principale, au Québec, entre 2001 et 2011 est de :

Production	2001	2006	2011
	%	%	%
Élevage de bovins laitiers et production laitière	26	23	20
Élevage de bovins de boucherie	16	15	11
Élevage de porcs	7	6	5
Autres types d'élevage	10	11	12
Culture de plantes oléagineuses et de céréales	10	11	13
Culture de fruits et légumes	8	9	9
Autres cultures (dont acéricole)	23	25	30

Tableau 4.3 Répartition des décès par suicide selon la production principale, Québec, 1998-2013

Québec	
Production laitière	28/70 (40,0 %)
Bovins de boucherie	11/70 (15,7 %)
Plantes oléagineuses et céréales	9/70 (12,9 %)
Acériculture et sapins	7/70 (10,0 %)
Fruits et légumes	5/70 (7,1 %)
Porcs	4/70 (5,7 %)
Volailles et chevaux	4/70 (5,7 %)
Inconnu	2/70 (2,9 %)

#### 4.2 Problèmes précédant le suicide

Le tableau 4.4 résume les difficultés rencontrées par 93 agriculteurs au cours de l'année ayant précédé le passage à l'acte. Elles ont été extraites des dossiers québécois et suisses de suicide. Parmi les agriculteurs dont nous avons pu recueillir des informations sur les circonstances entourant leur suicide, presque tous ont connu diverses combinaisons de problèmes de santé mentale et physique, professionnels, familiaux et relationnels. Être agriculteur, en particulier lorsque la ferme est une entreprise familiale, implique que de nombreux problèmes sont inévitablement reliés.

Tableau 4.4 Problèmes apparaissant aux dossiers dans l'année précédant le suicide

Problèmes	Agriculteurs québécois N=70	Agriculteurs suisSES N=23
	N (%)	N (%)
Santé mentale <sup>64</sup>		
diagnostiqués	34 (48,6)	6 (26,1)
diagnostiqués ou probables	46 (65,7)	---
Dépendance ou abus d'alcool		
diagnostiqués	5 (7,1)	2 (8,7)
diagnostiqués ou probables	13 (18,6)	
Santé physique		
incluant fatigue et/ou épuisement	33 (47,1)	8 (34,8)
excluant fatigue et/ou épuisement	25 (35,7)	7 (30,4)
Problèmes professionnels	39 (55,7)	7 (30,4)
Problèmes financiers	23 (32,9)	4 (17,4)
Perte ou crainte de perdre la ferme	17 (24,3)	4 (17,4)
Problèmes relationnels	28 (40,0)	7 (30,4)
problèmes conjugaux	18 (25,7)	4 (17,4)
<i>ruptures conjugales ou craintes</i>	13 (18,6)	3 (13,0)
<i>conflits, mésententes</i>	5 (7,1)	1 (4,3)
problèmes familiaux	15 (21,4)	4 (17,4)
<i>relations tendues ou coupures père-</i> <i>filS</i>	7 (10,0)	1 (4,3)
Isolement ou solitude	20 (28,6)	1 (4,3)
Décès d'une personne significative	4 (5,7)	1 (4,3)

#### 4.2.1 Problèmes de santé mentale

Les troubles mentaux sont prépondérants chez les agriculteurs québécois décédés par suicide au cours des années 1998 à 2013. La présence d'un trouble mental est de fait le problème le plus fréquemment relevé dans les dossiers de suicide. Toutes productions confondues, 48,6 % (34/7) des agriculteurs avaient un diagnostic d'un

<sup>64</sup> Excluant les troubles liés à l'utilisation d'alcool ou de drogue

trouble mental au moment du suicide. En tenant compte des résultats de l'enquête du coroner, douze autres agriculteurs faisaient possiblement face à un problème de santé mentale lors du passage à l'acte, portant le total à 46 (65,7 %). Par ailleurs, selon ce qui est rapporté dans les enquêtes du juge d'instruction ou de la police en Suisse, la prévalence de troubles mentaux diagnostiqués chez les agriculteurs décédés par suicide entre 1999 et 2009 y est de 26,1 % (6/23), ce qui est très inférieur aux chiffres du Québec.

La dépression est le trouble mental le plus fortement identifié au sein des agriculteurs québécois et suisses. La présence de lourdes psychopathologies est très faible.

#### 4.2.1.1 Dépression

Au Québec, le trouble dépressif (seul ou en comorbidité) représente 91,2 % des cas diagnostiqués (31/34) ; en Suisse, 100 % (6/6). Un trouble dépressif est diagnostiqué chez 44,3 % (31/70) des agriculteurs québécois, toutes productions confondues. Toutefois, ce taux monte à 61,4 % (43/70) en prenant également en considération les résultats de l'enquête du coroner. Sur ce point, il existe des particularités selon le secteur de production. L'écart le plus considérable entre les cas diagnostiqués et ceux probables se retrouve chez les producteurs de lait où 32,1 % (9/28) avaient un diagnostic alors que 64,3 % (18/28) souffraient potentiellement de dépression au moment du suicide. Chez les agriculteurs suisses décédés par suicide, seulement 26,1 % (6/23) avaient reçu un diagnostic de dépression.

#### 4.2.1.2 Dépression passée sous le radar

Un diagnostic de dépression est essentiellement obtenu auprès d'un médecin généraliste. Au Québec, les cas probables sont identifiés par la famille ou le coroner.

Il s'agit d'agriculteurs n'ayant pas consulté de médecin ou ayant consulté en présentant uniquement une symptomatologie physique. La dépression a alors échappé à la vigilance du professionnel de la santé. Ainsi cet agriculteur (A5) s'étant plaint de somnolence diurne et de fatigue constante nuisant à son travail quelques jours avant le passage à l'acte. Selon le coroner, il « présentait de toute évidence certains symptômes suggérant un état dépressif avec fatigue et problèmes de sommeil ». Dans le même sens, cet agriculteur (PL17) ayant consulté peu de temps avant le suicide pour de la fatigue, une moins bonne forme physique et de l'insomnie et ayant reçu une ordonnance de somnifères bien que présentant, selon le coroner, des signes de dépression.

#### 4.2.1.3 Non-adhésion au traitement

Lorsqu'il y a diagnostic d'une dépression, il y a généralement une information aux dossiers québécois et suisses de prescriptions médicales d'antidépresseurs. Cependant, il y a plusieurs indications selon lesquelles la médication ne venait que de débuter (entre 3 jours et 1 mois) ou n'était pas respectée. Il est notamment noté dans sept dossiers québécois et deux dossiers suisses que les effets positifs d'une médication n'ont pas eu le temps d'être observés par l'agriculteur.

L'ensemble de ces éléments l'ont conduit à une dépression majeure que la médication n'a pu enrayer en si peu de temps. (Dossier du coroner - A6)

Il était suivi médicalement [pour une profonde dépression]. Toutefois, la médication entreprise n'avait pas atteint l'effet optimal. (Dossier du juge d'instruction - F6)

De plus, une non-observance médicamenteuse est souvent remarquée par les coroners. On constate que les dernières ordonnances sont à peine entamées ou que l'agriculteur a diminué ou arrêté sa médication de lui-même. Au sein des 31

agriculteurs québécois médicamenteux pour un trouble dépressif, une non-observance est notée chez douze d'entre eux (38,7 %).

#### 4.2.1.4 Faiblesse associée à l'usage de la médication

Devoir prendre une médication pour contrer les effets d'une dépression peut être très difficile à accepter. Le médecin d'un producteur laitier (PL6) souligne que son patient n'était pas discipliné dans sa prise de médicaments : « Il n'était pas facile à soigner, celui-ci arrêta sa médication quand ça lui tentait ». Selon sa conjointe, il substituait alors l'alcool à la médication, le recours à un traitement pharmacologique étant vu comme une preuve de faiblesse.

Il prenait ses médicaments mais quand ça commençait à aller mieux, il les laissait de côté et recommençait à prendre de la boisson. [...] Il se préoccupait beaucoup de ce que les autres pouvaient penser s'ils apprenaient qu'il prenait des médicaments. Il avait peur que je pense que je le voyais comme un diminué. Il se souciait beaucoup de l'image qu'il projetait. (Rapport de police - PL6. Déclaration de la conjointe)

À cet égard, trois autres agriculteurs (A6 - PV9 - PV10) prenaient leur médication en secret par crainte d'une image de faiblesse et de la stigmatisation associée. De plus, la psychothérapie, parfois conseillée par le médecin, n'est généralement pas entreprise.

#### 4.2.1.5 Perte de contrôle et de capacités insupportables

Même lorsque diagnostiqués, les problèmes de santé mentale et leur lot de manifestations somatiques sont source d'incompréhension et de souffrance. Les effets sont intolérables pour certains. Cet agriculteur en dépression ne comprend pas ce qui lui arrive et se culpabilise de sa perte de contrôle.

Si aujourd'hui j'en arrive à ce point, c'est que je ne suis plus capable de vivre de cette façon. Je souffre énormément par mon manque cruel de sommeil. Je suis toujours épuisé, fatigué et je ne me reconnais plus du tout, je ne suis plus la personne que j'étais auparavant. [...] Comprenez-moi, je ne le savais pas que j'aurais pu faire une erreur bête à ce point [...] de ne pas avoir mieux pris le contrôle sur mon état d'esprit. [...] La santé est ce qu'on a de plus important, mais je l'ai perdue. (Lettre de suicide - PL5)

Comme le démontre cet extrait d'une autre lettre de suicide, la présence de symptômes dépressifs joue un rôle important dans le geste suicidaire, entre autres en raison de la diminution des capacités physiques et mentales.

Je ne peux plus supporter cet état de dépression qui me paralyse dans mes pensées, mes actions. Tout devient dur. Dès le matin, j'éprouve des difficultés à me motiver. Mes responsabilités sont de plus en plus dures à accomplir. (Lettre de suicide - C3)

#### 4.2.1.6 Pertes favorisant l'apparition de la dépression

Au-delà des statistiques sur la présence de troubles dépressifs au moment du suicide se trouvent des vies qui ont basculé à la suite de divers éléments d'adversité. Le rôle des problèmes psychosociaux et environnementaux dans l'apparition d'un trouble mental est quelque fois spécifié dans les dossiers de suicide. Diverses pertes ou craintes de pertes, dont celles de la ferme<sup>65</sup>, de la terre ou des animaux, du père, de la santé contribuent au développement de symptômes dépressifs et d'idées suicidaires. Voici quelques extraits de ces événements de la vie agricole ayant favorisé l'apparition de troubles psychiques, ou les ayant exacerbés.

Monsieur s'inquiétait grandement de l'avenir financier de la famille dû à une dégringolade du prix du porc sur le marché. M. Lapierre avait monté un

---

<sup>65</sup> Nous y reviendrons au paragraphe 4.2.5.

élevage porcin lui assurant une stabilité financière pour lui-même et les siens. Or, la compétitivité du marché étranger causait énormément de problèmes au marché canadien, incluant le marché local. La pensée de perte majeure de l'entreprise a fait sombrer M. Lapierre dans un syndrome dépressif l'amenant jusqu'au geste fatidique et irréversible. (Rapport de police - PP4)

En profonde dépression [...] Des problèmes liés à l'agriculture actuelle en étaient la cause. (Dossier du juge d'instruction - F6)

La possibilité de faillite et les déboires amoureux le rendaient très dépressif. (Rapport de police - PP5. Déclaration du médecin traitant)

Monsieur présente des signes de dépression manifeste depuis la mort de son oncle [7 mois plus tôt], avec qui il partageait le logis familial. Il semble très affecté par ce décès, devant vendre la plupart de ses animaux. « Ses animaux c'était comme ses enfants et il a été beaucoup affecté en les vendant » a déclaré sa sœur. Il souffre également de problèmes d'audition qui ne cessent de se détériorer. Celui-ci confirme à un proche qu'il « allait se fourrer une balle dans la tête » en cas de sa détérioration de sa condition d'acouphène. (Dossier du Coroner - PL31)

#### 4.2.1.7 Absence de lourde psychopathologie

Très peu d'agriculteurs suisses et québécois présentent de graves problèmes chroniques de santé mentale ou de lourdes psychopathologies. Ainsi, on ne trouve qu'un seul diagnostic récent de schizophrénie, et ce, chez les Québécois (1/70, soit 1,4 %). Néanmoins, il demeure la possibilité de troubles de santé mentale non diagnostiqués à l'exemple de cet agriculteur de 24 ans. Son entourage le décrit comme un homme ayant souvent des sautes d'humeur, effectuant de gros achats impulsifs, parfois violent et pouvant alors tout briser ce qu'il avait sous la main. Quelques mois avant le suicide, ses parents l'avaient emmené dans un hôpital pour le faire « soigner ». Mais il s'était enfui de l'hôpital sans « qu'aucun diagnostic ne soit posé ni aucun traitement instauré » (Dossier de police - PL9). De même, cet autre qui avait selon son frère des « high » et des « down » « comme un cycle de maniacodépressif » (Dossier de police - BB6).

#### 4.2.1.8 Faiblesse relative de la dépendance ou de l'abus d'alcool et de drogue

Tant au Québec qu'en Suisse, les proportions d'agriculteurs aux prises avec un problème d'abus ou de dépendance à l'alcool au moment du suicide sont nettement plus faibles que celles souffrant de dépression. Au Québec, on dénombre 7,1 % (5/70) de cas où un problème de dépendance à l'alcool a été diagnostiqué. Quant à la Suisse, un diagnostic d'alcoolisme est noté chez 8,7 % (2/23) des agriculteurs.

En ajoutant les cas probables de consommation abusive d'alcool suite aux témoignages de la famille et des proches lors des enquêtes de coroners, on constate que 18,6 % (13/70) des agriculteurs québécois avaient probablement un problème d'abus ou de dépendance à l'alcool, comme cet agriculteur (PL17) qui, selon son fils, avait un « problème de boisson qui l'amenait à consommer 4 caisses de 24 bières par semaine ». Cet autre agriculteur (PL7), en rémission depuis 4 mois, abusait par périodes. Il pouvait prendre de 16 à 24 bières par jour, arrêter pendant quelques mois, et en reprendre par la suite. Généralement, la consommation problématique d'alcool s'additionne à un autre trouble de santé mentale (10/13). Toutefois, le problème de dépendance à l'alcool est l'unique diagnostic chez trois agriculteurs œuvrant dans les productions végétales. Dans cet ordre d'idées, il semble exister une différence entre agriculteurs selon leur domaine de production. Ainsi, 40 % (6/15) de ceux œuvrant dans les productions végétales ont un problème diagnostiqué ou probable alors que ce pourcentage chute à 17,9 % (5/28) en production laitière.

Au Québec, il n'y a pas de mention de thérapies suivies pour abus ou dépendance à l'alcool. La lecture des rapports nous apprend que deux agriculteurs ont assisté à une unique rencontre des Alcoolistes anonymes ; en Suisse, un producteur de lait suivait un traitement médical d'aide au sevrage (*Antabuse*).

La dépendance aux drogues n'est pas un problème associé au suicide des agriculteurs suisses ou québécois. Aucun cas suisse n'est relevé et il n'est fait mention que d'un seul cas québécois, ce dernier étant en rémission au moment du suicide (PL30).

#### 4.2.1.9 Conséquences de l'abus d'alcool sur l'exploitation agricole et les relations familiales

Par ailleurs, il y a très peu d'indications dans les dossiers québécois ou suisses de suicide à l'effet que le problème d'alcool ait pu nuire à la ferme. Néanmoins, la consommation d'alcool était clairement préjudiciable à l'exploitation agricole tout comme aux relations familiales chez deux agriculteurs, l'un québécois et l'autre suisse. L'alcoolisme du premier (BB9) le faisait négliger son entreprise d'élevage de veaux et de porcs à un point tel qu'il éprouvait de graves problèmes financiers. Selon son beau-frère qui palliait aux soins des animaux, il buvait, la ferme allait plus mal, il buvait parce que la ferme allait plus mal. De plus, sa conjointe a déclaré que leur relation battait de l'aile parce qu'il promettait en vain de se prendre en main, ce qui l'avait poussée à partir quelques jours de la maison et à penser vouloir le quitter définitivement. Quant au second (F4), son fils a témoigné que l'année avant le suicide avait été « catastrophique » en raison de l'alcoolisme de son père. Il n'était pas souvent à la maison et fréquemment sous l'influence de l'alcool, ce qui avait des conséquences négatives sur son travail de même que sur les relations familiales.

#### 4.2.2 Problèmes de santé physique

Au moment du décès, 47,1 % des agriculteurs québécois et 34,8 % des agriculteurs suisses avaient des problèmes de santé physique. Ceux-ci n'étaient pas l'apanage des agriculteurs plus âgés. En effet, ils ont été perçus comme jouant un rôle dans la trajectoire suicidaire des agriculteurs de tous âges, soit de 26 à 75 ans au Québec et de

19 à 59 ans en Suisse. Au Québec, les plus vieux agriculteurs ne semblent pas préparés à une diminution normale de leurs capacités physiques avec l'âge. Ainsi, parmi les dix agriculteurs de 65 ans et plus, la moitié supportaient difficilement cette réduction de leurs capacités physiques.

Au cours de l'année précédant le décès, on retrouve notamment la présence de maladies aiguës ou chroniques (« poumon de fermier », problèmes cardiaques, diabète, etc.), de problèmes aigus ou chroniques (hernie, lombalgie, migraines, etc.), de maladies incurables (cancer, etc.), de fatigue et/ou d'épuisement, de blessures et de handicaps. La réduction de la capacité à travailler est presque toujours présente à l'image de cet agriculteur suisse qui touchait une rente d'invalidité de travail en raison d'une réduction de sa capacité d'accomplir ses travaux habituels (N7), ou de cet agriculteur québécois (PV9) présentant une douleur persistante dorsolombaire, dont le médecin avait conseillé une thérapie pour apprendre à respecter ses limites.

Ce qui suit présente six caractéristiques expérientielles des problèmes de santé physique.

#### 4.2.2.1 Répercussions psychologiques des limitations fonctionnelles

La limitation ou la diminution de leurs capacités de travail en raison d'un problème de santé physique est particulièrement mal vécue et constitue un des éléments retrouvés dans la trajectoire de suicide.

Selon l'épouse, [nom] qui a travaillé toute sa vie sur sa ferme jouissait d'une bonne santé jusqu'à il y a 3 ans où il a fait un ACV qui l'a beaucoup diminué physiquement et il n'acceptait pas cet état de fait. À plusieurs reprises, il lui disait qu'il se flamberait la tête avec son fusil... (Rapport du coroner - PV14)

La victime souffrait d'un problème d'invalidité à une jambe suite à une erreur médicale lors d'une opération. Il n'avait jamais accepté cet état de fait. (Dossier suisse de police - N1)

Les maladies ou les blessures entraînant des incapacités peuvent générer des souffrances physiques, mais peuvent également affecter l'estime d'eux-mêmes et alimenter de grandes souffrances psychologiques. « Tout son estime pour lui en avait pris un coup » raconte un proche d'un agriculteur québécois (PV11) ayant dû effectuer une réduction drastique de ses activités agricoles suite à des problèmes de santé.

À la suite d'un grave accident de travail, un producteur de lait (PL22) se considère « fini » physiquement. La vie de cet « agriculteur depuis toujours » a basculé du jour au lendemain. En nettoyant seul la presse à foin, les os de sa main et de son poignet droits ont été broyés par les rouleaux. On peut lire dans le rapport du coroner qu'avant l'arrivée des ambulanciers, cet agriculteur a déclaré à sa conjointe « qu'il est fini et qu'il sera manchot et qu'il faudra vendre la ferme ». Il entrevoit déjà la perte de sa main et de sa fonctionnalité sur la ferme tout comme la perte de la ferme elle-même, puisqu'il dit qu'ils devront vendre. Il se suicide une semaine après le « traumatisme sévère à la main droite ». Son épouse explique ainsi son geste :

Le fait d'être seul [à l'hôpital] n'a peut-être pas aidé car il ruminait et le fait qu'il savait qu'il nous laissait tout le travail à la ferme. Il a fait son geste à l'heure du train des vaches, je ne sais pas si c'est une coïncidence ou s'il n'était pas capable d'accepter qu'il ne pourrait plus le faire. [...] Je crois que la situation dans lequel [prénom de la victime] se trouvait physiquement a fait qu'il a cru nous rendre la vie plus facile en mettant fin à ses jours. (Dossier du coroner - PL22)

#### 4.2.2.2 Crainte de conséquences négatives sur la famille

À la suite d'une blessure ou d'une maladie, il existe cette anticipation de conséquences négatives sur les membres de leur famille, que ce soit la perception de reporter leur travail à la ferme sur eux, l'impression de ne plus être d'aucune utilité ou de devenir un fardeau.

mon corps n'avait plus assez de force [...] mon corps a lâché avant le moment rêvé. [...] J'ai honte de moi, mon corps est vide. [...] Je ne veux pas être un fardeau pour vous autres mais je vais vous supporter du mieux que je peux de l'autre côté [...]. Mon corps n'est plus capable et mon cerveau aussi il est brisé vide. (Lettres de suicide - V1)

#### 4.2.2.3 Rôle de pourvoyeur masculin mis à mal

Aux prises avec des problèmes de santé, des agriculteurs peuvent faillir à leur « devoir » d'homme de subvenir aux besoins de leur famille, ce qui ébranle un fondement de leur identité : « au repos forcé, il sent qu'il perd son identité d'homme pourvoyeur qui s'occupe de sa famille et il voit que sa famille se débrouille sans lui ». (Dossier du coroner - PL24. Évaluation psychosociale d'une travailleuse sociale)

#### 4.2.2.4 Fatigue nuisible au travail

Dans quatorze cas québécois et un cas suisse, il est fait mention de la présence de fatigue ou d'épuisement qui altère leur capacité de travail. Ils se plaignaient de la difficulté « à faire leurs journées », à « effectuer leur travail ». Ainsi, selon l'entourage d'un agriculteur multi-productions dans la quarantaine (PV7) dont la vie, depuis tout jeune, était axée sur le travail à la ferme, il était au moment du passage à l'acte « fatigué et épuisé ». Décrit comme un « gros travaillant orgueilleux et fier »

qui avait de la difficulté à s'arrêter, il n'avait pas vaqué à ses occupations habituelles durant l'hiver. Selon son épouse : « Il était fatigué. Il n'avait pas fait de sirop d'érable pour la première fois en 40 ans (il entaillait depuis l'âge de 7 ans) ».

Pour quelques-uns (5/14), il est difficile de départager entre la fatigue résultant de leur charge de travail ou de symptômes de dépression. Quoi qu'il en soit, la présence de fatigue entraînant la diminution de leurs capacités physiques est difficile à vivre. Les conséquences peuvent être majeures.

Selon son épouse, la victime avait maigri d'environ 50 livres et était épuisée. Il éprouvait de la difficulté à dormir et prenait des pilules à cet effet. Il avait même mis la ferme à vendre. (Rapport de police - PP3)

#### 4.2.2.5 Perspectives d'avenir annihilées par l'usure du corps

Le type et la charge de travail de l'agriculteur peuvent conduire à une usure prématurée du corps. Ils entraînent notamment des maux chroniques au dos, aux genoux, aux hanches, qui restreignent les capacités de travail et affectent leur moral. Cet éleveur de porcs québécois de 44 ans ne pouvait plus effectuer un travail physique en raison de douleurs constantes. Il écrit dans sa lettre de suicide qu'il est « magané » physiquement, qu'il tousse, a des maux de dos et de genoux. Il dit qu'il n'a pas le courage de retourner aux études.

ses genoux le faisaient souffrir, ce qui faisait qu'il ne sortait presque plus. [...] il avait les deux genoux finis. [...] il se disait trop vieux pour retourner à l'école. Il se disait fatigué... (Rapport de police - PP2. Déclaration de l'épouse)

Un agriculteur de chaque pays a le sentiment d'avoir épuisé son capital-santé et d'avoir atteint en quelque sorte sa date de péremption. Dans les deux cas, les proches

avaient été prévenus de leur intention de mettre fin à leurs jours à 50 ans en raison de divers problèmes de santé et de handicaps de longue date les faisant de plus en plus souffrir.

L'arrivée de ses 50 ans quelques semaines auparavant semble avoir eu un effet d'échéance car il appréhendait sévèrement la maladie. Il avait déjà exprimé des idéations suicidaires autour de ces thèmes. (Rapport du coroner - PL12)

À plusieurs reprises, il a affirmé qu'il ne voulait pas passer la cinquantaine, qu'il en avait assez et qu'il était au bout du rouleau. Il disait qu'il était foutu, pourri de l'intérieur. (Dossier du juge d'instruction - F15. Déclaration de l'épouse)

#### 4.2.2.6 Autodiagnostic de cancers

Dans les dossiers de quatre agriculteurs québécois et d'un agriculteur suisse, il est fait mention d'un cancer incurable ayant contribué fortement au geste suicidaire. Toutefois, il existe une particularité chez deux de ces agriculteurs québécois, ils se sont auto-diagnostiqués le cancer sans avoir fait aucune consultation médicale. Les résultats à l'autopsie n'ont rien indiqué d'anormal. La volonté de mettre fin à leur souffrance et à leur intérieur grugé ou mangé est soulignée par chacun.

Mes capacités physiques diminuent graduellement avec ma maladie qui progresse de plus en plus. [...] j'aime mieux mettre fin à mes jours, à cette souffrance qui gruge mon intérieur. (Lettre de suicide - PL12)

il disait qu'il avait peur de la souffrance et qu'il ne laisserait pas le cancer le manger. Il n'était pas dépressif... (Rapport du coroner - PV2)

### 4.2.3 Problèmes professionnels<sup>66</sup>

Des difficultés professionnelles se retrouvent fréquemment parmi les facteurs ayant joué un rôle dans la trajectoire suicidaire. Trente-neuf agriculteurs québécois (55,7 %) et sept agriculteurs suisses (30,4 %) ont rencontré des problèmes professionnels, incluant la perte de leur travail. Parmi ces problèmes, plusieurs ont été générateurs de stress et ont entraîné des effets négatifs sur la santé physique ou mentale.

Ce qui suit présente dix caractéristiques expérientielles des problèmes professionnels.

#### 4.2.3.1 Anxiété en surcharge de travail

L'ampleur de la tâche de même que les lourdes responsabilités sont évoquées dans un dossier suisse (1/23, 4,3 %) et quinze dossiers de suicide d'agriculteurs québécois (15/70, 21,4 %). L'excès de travail est rapporté comme un élément contribuant au développement d'idées suicidaires chez cet éleveur de bovins et producteur de grandes cultures, ayant mis fin à ses jours durant la haute saison en agriculture (BB15).

À chaque année sa conjointe cachait son arme au printemps, car c'était une période de l'année qu'il semblait trouver plus difficile, dû à la surcharge de travail. (Dossier de police - BB15)

Dans le même ordre d'idées, on peut lire dans le dossier médical de cet exploitant agricole décédé au cours de la période estivale (PV13) qu'il devait composer de façon cyclique, selon les aléas de la production agricole, avec une forte anxiété reliée à la « surcharge de travail et au stress ». Ainsi, travaillant au-delà de 80 heures par

---

<sup>66</sup> Les problèmes financiers sont présentés dans une section distincte.

semaine et dans l'impossibilité de prendre des vacances, ne voulant pas diminuer sa tâche pour ne pas alourdir celle de son frère associé, il est « anxieux avec des préoccupations essentiellement centrées sur la pression qu'il vit dans son travail ». Le médecin spécialiste note, que sujet au surmenage et à l'insomnie, il « conserve ses conduites pathologiques face à son travail » et il « entrevoit le suicide comme son unique porte de sortie pour diminuer cette pression du travail ». Le médecin lui avait demandé de réfléchir à des solutions concrètes pour ne plus considérer le suicide comme étant sa seule issue, mais il envisageait difficilement d'éventuels changements à sa charge de travail.

#### 4.2.3.2 Avoir et ne pas avoir de relève familiale, deux facilitateurs du geste suicidaire

Si l'impossibilité d'avoir un successeur familial s'ajoute aux divers risques auxquels sont exposés certains agriculteurs, il ne faut pas présumer pour autant que la présence d'une relève constitue un facteur de protection. En effet, avoir une relève potentielle à qui l'on peut transmettre le fruit de son travail et celui des générations précédentes peut être réconfortant lorsqu'un agriculteur broie du noir. Toutefois, d'autres se demandent pourquoi poursuivre si on n'a personne pour prendre la suite? C'est le paradoxe de la relève.

L'absence de relève constitue un facilitateur de suicide chez six agriculteurs québécois, dont cinq sont en production laitière. C'est l'hypothèse de l'épouse d'un producteur laitier aux prises avec une surcharge chronique de travail. Puisque les deux fils aux études ne semblaient pas intéressés à prendre la relève, puisque le travail était trop exigeant pour uniquement son mari et qu'il ne se voyait pas faire autre chose, son épouse croit qu'en « posant ce geste, il a voulu laisser sa famille décider de leur avenir et les libérer du fardeau de la ferme » (Dossier de police - PL14).

Par contre, pour cinq producteurs laitiers dont l'objectif ultime est la transmission de l'exploitation agricole familiale à la génération suivante, avoir un successeur prêt à reprendre l'exploitation a été un facteur facilitateur du passage à l'acte. La veille de son décès, ce producteur de lait à l'aube de la retraite a demandé à son fils « s'il serait capable de faire marcher la ferme seul après son départ et ce dernier lui confirme que "oui" ». (Dossier du coroner - PL17). Avoir une relève prête à reprendre le flambeau constitue en quelque sorte une autorisation à mourir. Dans cet ordre d'idées, un producteur de lait (PL12) fait part dans sa lettre de suicide de son accomplissement comme père d'avoir une relève assurée. Par son geste, il croit faire de la place pour la relève et en même temps, s'assurer d'une meilleure relève, une relève « *travaillante* ». Il insiste sur la nécessité de son suicide, seule option pour que les enfants s'impliquent davantage sur la ferme. Il écrit : « Papa est heureux de voir que les enfants sont prêts à relever le défi de me remplacer ». Il termine sa lettre en s'adressant à ses deux enfants, qu'il désigne comme sa relève, par : « Nos rêves sont presque tous accomplis, j'ai fêté mes 50 ans, et j'ai une relève solide, un c'est bien, mais deux c'est mieux comme dit le dicton du lait. » <sup>67</sup>

#### 4.2.3.3 Santé mentale minée par les poursuites, litiges ou démêlés judiciaires reliés à l'exploitation

L'aspect hautement stressant de décrets gouvernementaux ou autres décisions des pouvoirs publics entraînant une nouvelle division ou une perte des terres est relevé au Québec et en Suisse. Ces événements peuvent constituer pour certains la goutte d'eau qui fait déborder le vase. À cet effet, les litiges ou les démêlés judiciaires menaçant l'intégrité et même la survie de leur exploitation se retrouvent parmi les problèmes professionnels rencontrés au cours l'année précédant le suicide. Par exemple, de longs déboires avec une compagnie minière à propos de l'assèchement du puits de sa

---

<sup>67</sup> Notons que c'est une adaptation d'un thème publicitaire de la Fédération des producteurs de lait du Québec « Un verre de lait c'est bien, mais deux c'est mieux ».

ferme et d'une eau impropre à la consommation ont eu des effets dévastateurs sur la santé physique et mentale d'un agriculteur (D1). Il avait appris la veille de son décès que le procès était encore repoussé (Rapport du coroner - D1). Il avait alors dit à sa conjointe « qu'il était écoeuré de se battre » (Dossier de police - D1).

#### 4.2.3.4 Lourds conflits avec des membres de la famille travaillant sur l'exploitation

Parmi les problèmes auxquels ont été exposés les agriculteurs s'étant enlevé la vie, nous retrouvons les conflits importants avec des membres de leur famille travaillant sur l'exploitation. Chez cinq producteurs laitiers québécois, nous retrouvons des indications de problèmes familiaux reliés à l'exploitation, dont des conflits entre père et relève ou entre frères associés, au sujet du transfert ou du fonctionnement de la ferme. Un de ces producteurs de lait a plusieurs griefs envers son fils associé. Son autorité paternelle a été malmenée en raison du refus de son fils de se soumettre à ce qu'il attend de lui comme « ouvrage » sur la ferme. Il adresse des mots très durs à l'endroit de ce fils adulte : « Aujourd'hui, [prénom], tu as fini de me dire NON. Aujourd'hui, [prénom], c'est moi qui te dit NON pour l'éternité ». (Lettre de suicide - PL12)

Par ailleurs, les conflits peuvent conduire à des séparations professionnelles et familiales. Le conflit d'un jeune producteur laitier (PL30) avec sa famille a conduit à son exclusion de la ferme. Il a alors coupé tous les ponts avec sa famille. En outre, il devait être près de son père puisqu'il ne parvient pas à faire le deuil de ce dernier décédé 8 ans plus tôt. Des associations professionnelles père-fils se brisent comme cet agriculteur délaissé par sa famille à la suite de divulgations d'inceste à l'endroit de ses filles.

La victime ne voyait plus aucune solution à ses souffrances, aucun remède à sa maladie et surtout aucun moyen de racheter les actes commis par le passé. Sa grande culpabilité, le regard accusateur des autres sur lui, l'isolement familial et la perte d'autonomie sont autant de facteurs qui ont contribué à une grande dépression et au geste final posé sur sa personne. (Rapport de police - PV10)

#### 4.2.3.5 Retraite présagée et changement de rôle impossible à envisager

Le suicide de cinq agriculteurs québécois âgés de plus de 65 ans se situe dans un contexte d'anticipation de retraite du travail à la ferme. La perspective de cette étape de la vie, stressante et mal vécue, a joué un rôle dans la trajectoire suicidaire. Ainsi, dans les circonstances entourant le décès d'un de ces agriculteurs (PL17), le Coroner indique que la « réfection de sa ferme ainsi que le transfert de son entreprise le conduisant à la retraite ont amplifié son stress ». Il ajoute que des « signes dépressifs discrets, comme l'insomnie, la fatigue et des pleurs inappropriées pour des peccadilles sont passés inaperçus... ».

#### 4.2.3.6 Contexte difficile de transmission de la ferme

Cinq agriculteurs québécois sont en processus de transfert d'une ferme, dont quatre en production laitière. Un contexte ardu de transfert, suscitant par exemple des conflits importants entre les enfants, fait partie des difficultés du point de vue paternel. Du point de vue de la relève, la crainte d'une incapacité à assumer la tâche qu'incombe la reprise de la ferme paternelle est mise de l'avant.

#### 4.2.3.7 Difficulté d'adaptation aux changements dans le métier

Dans quatre dossiers de suicide, les agriculteurs ont fait des références spécifiques aux changements dans le métier d'agriculteur et aux nouvelles aptitudes à démontrer,

entraînant un sentiment décourageant d'être dépassés. L'estime de soi est mise à rude épreuve lorsqu'on n'arrive pas à suivre comme les autres. La psychologue consultée quatre jours avant le suicide par un de ces producteurs (BB15) écrit que son client éprouve « un sentiment d'échec à s'adapter aux nouvelles technologies, autre indice qu'il ne vaut rien. Le patient se compare à ses frères qui réussissent mieux que lui, autre indice qu'il ne vaut rien ».

#### 4.2.3.8 Stress des semailles et des récoltes

En raison de l'imprévisibilité météorologique, de l'incertitude des rendements, des sommes investies, de revenus ne pouvant être accumulés que sur une courte fenêtre de temps, quatre agriculteurs œuvrant de façon principale ou secondaire dans les cultures sont particulièrement éprouvés de façon récurrente par le stress et l'anxiété durant la période de semailles. « Mon père prenait des pilules pour dormir et toujours vers les semis au printemps et ce depuis des années », témoigne un fils de producteur agricole (Rapport de police - PL6).

#### 4.2.3.9 Autres facteurs de stress difficilement tolérables

Enfin, des crises sectorielles, la vente du cheptel laitier, de graves accidents de travail, des investissements majeurs sur l'exploitation agricole et la maladie dans le troupeau ont eu des répercussions, peu de temps avant le suicide, sur le moral de certains et engendré un stress difficilement supportable : « J'ai beaucoup de problèmes avec le stress et ça fait mal en dedans tous les jours et je vois noir » (Lettre de suicide - A3).

#### 4.2.3.10 Surinvestissement de la sphère professionnelle

Au-delà de la charge excessive de travail mentionnée précédemment parmi les difficultés auxquelles sont confrontés certains agriculteurs, il est aussi question dans treize dossiers québécois, d'un rapport excessif au travail, d'un surinvestissement de la sphère professionnelle. Leur profession a conditionné le temps et envahi tout l'espace. Ce quotidien axé sur le travail n'est pas uniquement le fait de personnes célibataires ou séparées. On retrouve treize agriculteurs mariés parmi ceux-ci.

Pas de loisirs, pas de vacances, pas de vie sociale. Cette vie régulée par le travail peut contribuer à l'isolement tout comme l'isolement peut favoriser ce surinvestissement. L'agriculteur ayant tout investi dans une seule sphère de sa vie devient très vulnérable lorsque cette sphère s'effondre. C'est alors que toute sa vie, n'ayant reposé que sur la ferme et son identité d'agriculteur, s'effondre également.

Un exemple représentatif de surinvestissement de la sphère professionnelle est cet agriculteur de 46 ans, marié et sans enfants (PV15). Selon l'entourage, il se disait fatigué, mais travaillait quasi continuellement. De fait, selon le témoignage des proches, il ne dormait que quelques heures par nuit et retournait travailler. Il négligeait sa vie conjugale à cause de son travail constant. Son épouse dit qu'il ne parlait pas, il travaillait toujours. Le soir du suicide, elle dit qu'elle ne sait pas à quelle heure est rentré son mari, ce dernier couchant dans un fauteuil au salon depuis quelques années. Dans ce contexte de travail à corps perdu, il a reçu un appel de son institution financière lui demandant de régler des paiements en retard. Cet appel semble avoir été l'élément déclencheur du geste suicidaire même s'il n'avait vraisemblablement pas de grosses dettes.

Pour un autre agriculteur de 48 ans, séparé et sans enfants (PL25), « sa ferme, sa cabane à sucre et le travail étaient toute sa vie ». Selon l'avis nécrologique publié dans le journal local, on peut lire : « sur sa ferme qu'il a tant aimée et où il allouait tout son temps, est décédé... ». Le coroner note qu'il travaillait sept jours sur sept, souvent jusqu'à épuisement. En interdiction de travailler à la suite d'un grave accident sur sa ferme patrimoniale, ne pas travailler « était l'enfer ». Il n'accepte pas de ne pas travailler, lui dont la vie a toujours été basée sur le travail et sur la fierté de sa ferme. Sa vie perdait son sens. Selon son entourage, pour ce seul héritier en tant qu'aîné, « le fait de n'être plus en mesure de pouvoir s'en occuper adéquatement [de la ferme] était un échec ».

L'investissement dans un seul champ de sa vie peut faire en sorte qu'il devienne extrêmement difficile de ne pas travailler ou de se retirer de ce travail. Selon son dossier médical, un producteur de cultures abritées (PV9) était très anxieux l'hiver en période de diminution du travail et souffrait alors d'insomnie. Cet agriculteur, qui a mis fin à sa vie en basse saison agricole, était on ne peut plus « nerveux » lorsqu'il ne travaillait pas. En outre, à 75 ans, il se valorisait toujours par le travail. Non seulement il ne supportait pas de ne pas travailler en période hivernale, mais il n'acceptait pas de moins travailler en saison de production en raison de la diminution de ses capacités physiques.

Un autre exemple de surengagement de la sphère professionnelle est ce producteur laitier marié (PL20) âgé de 85 ans. Il était en voie de transférer la ferme familiale transmise de père en fils depuis des générations. Jusqu'alors, toute sa vie avait été réglée par le travail de la ferme. À 85 ans, il effectuait encore son travail quotidien à l'étable. Il n'avait jamais cessé de s'y rendre deux fois par jour. La veille de son décès, son fils s'était rendu chez le notaire pour remettre une copie de l'entente signée par son père au sujet de la vente de la ferme. Il pouvait partir, le patrimoine

demeurerait dans la famille, mais il perdait sa raison de vivre, le centre et le sens de sa vie.

#### 4.2.4 Problèmes financiers

Au Québec, 32,9 % (23/70) des agriculteurs ont des difficultés financières au moment de s'enlever la vie, soit un producteur de lait sur quatre (25,0 %), et plus d'un agriculteur sur trois (38,1 %) dans les autres productions. En Suisse, il y a des indications de problèmes financiers pour 17,4 % des agriculteurs (4/23).

##### 4.2.4.1 Menace sur la sécurité financière et l'exploitation

Parmi ceux éprouvant des problèmes financiers, 11/23 des agriculteurs québécois craignaient une saisie ou une faillite imminente. En Suisse, 3/4 risquaient de perdre la ferme. Il ne semble pas y avoir de grande pauvreté, sauf peut-être une exception, cet agriculteur québécois (D1) ayant tout perdu dans ses déboires judiciaires avec une compagnie minière. Investissements financiers considérables pour moderniser l'exploitation, endettement trop élevé, dégringolade des prix de leurs produits, mauvais placements financiers, risque de saisie font partie des préoccupations des agriculteurs. Ils font peser une menace sur leur sécurité financière, et ultimement mettent en péril la ferme.

Il s'agit d'un agriculteur qui avait des difficultés économiques, ce qui avait entraîné des idées noires depuis quelques temps, sans qu'il n'ait émis d'idées suicidaires. (Dossier du juge suisse d'instruction - F17)

#### 4.2.5 Perte ou crainte imminente de perdre la ferme

Dix-sept agriculteurs québécois (24,3 %) et quatre agriculteurs suisses (17,4 %) ont perdu ou craignent de perdre leur exploitation pour divers motifs dont les difficultés financières. Plus les difficultés financières font craindre une faillite, une saisie, une perte de la ferme ou de la terre, plus elles ont leur importance dans le geste de s'enlever la vie, à l'exemple de cet agriculteur (BB6). Un conflit avec d'ex-associés, impliquant d'onéreux honoraires d'avocat, s'était réglé par un dernier jugement de la Cour en leur faveur, mais il n'avait plus de liquidités. Une saisie et un encan public étaient imminents. Il s'est enlevé la vie le jour de la présentation de l'huissier pour vérification avant saisie.

##### 4.2.5.1 Mourir pour ne pas tout perdre

Au Québec, la possession d'une assurance-vie, et encore davantage, l'accès à une assurance-prêt<sup>68</sup>, permettent à certains agriculteurs de se représenter de façon très positive le geste suicidaire. En effet, parmi les 23 agriculteurs aux prises avec des problèmes financiers, onze ont la croyance que les assurances sur les emprunts vont effacer les dettes ou que l'assurance-vie va améliorer la situation financière des proches. Les assurances leur permettent en conséquence de reprendre du contrôle sur leur situation financière. Cette croyance que les assurances vont solutionner les problèmes financiers et du coup, mettre à l'abri la famille financièrement, est un facteur contribuant au suicide. Lorsqu'il existe de surcroît un sentiment de pouvoir sauver l'entreprise avec les assurances, le risque de passage à l'acte est d'autant plus

---

<sup>68</sup> Par exemple, l'assurance-prêt présentée sur le site de Financement agricole Canada (FAC) : « Vous avez tout investi dans votre entreprise et de nombreuses personnes dépendent de sa réussite. Mais il arrive parfois qu'un accident se produise ou qu'un décès survienne prématurément, ce qui peut compromettre votre entreprise et exposer vos êtres chers à des soucis financiers si vous n'êtes pas protégé par une assurance-prêt. Cette protection souple et pratique est la meilleure façon d'avoir l'esprit en paix. » (FAC, 2020)

grand. Par ailleurs, ce geste leur permet non seulement de sauvegarder le patrimoine familial, mais également leur fierté et leur honneur.

Ainsi, un agriculteur (PL21) criblé de dettes, ayant déjà perdu son cheptel, était sur le point de perdre la terre familiale sur laquelle il travaillait depuis l'enfance avec son père. Il met fin à ses jours juste avant la rencontre qui aurait confirmé ses craintes. Son épouse lui avait « *conseillé de tout vendre et d'entreprendre un autre travail* », mais il avait selon elle, une « mentalité profondément enracinée d'agriculteur ». Sur le comptoir de la cuisine, il avait laissé des documents administratifs, dont les contrats d'assurance bien ordonnés et en évidence. En posant ce geste, il croit, grâce aux assurances, se sacrifier pour sa famille et s'en sortir la tête haute. Toutefois, le délai d'attente de deux ans, entre le contrat et le décès, pour le remboursement de l'emprunt par l'assurance n'ayant pas été respecté et l'assurance-vie n'ayant pas été payée, son geste aura été vain.

Un autre exemple est ce jeune éleveur (PP5) fortement endetté suite à l'achat de la ferme porcine familiale moins de deux ans auparavant et frappé de plein fouet par la crise porcine de 1998. Il croit avoir trouvé la solution à ses difficultés financières avec les assurances. La chute du prix du porc avait diminué considérablement sa capacité de remboursement. Subissant des pertes financières importantes et au bord de la faillite, il a mis fin à ses jours quelques jours avant l'annonce d'une aide gouvernementale aux producteurs de porcs. Pour lui, il n'était « pas question de faire faillite », d'autant plus que ses parents allaient perdre une somme substantielle s'il en arrivait là. À ses yeux, le suicide était la « seule solution » pour mettre fin à ses problèmes : « toutes ses dettes allaient tomber clair » après sa mort. Tout comme le précédent agriculteur, il avait laissé en évidence à la cuisine ses deux polices d'assurance. Tout comme lui également, son contrat d'assurance comportait une clause d'un minimum de deux ans après l'acquisition de l'assurance pour le

remboursement du prêt en cas de décès par suicide. Le paiement des dettes n'a donc pas eu lieu. Ces deux exemples montrent la confusion qui pouvait les habiter au moment du suicide.

D'autres agriculteurs ne supportent pas cette idée de faillite ou de saisie comme cet éleveur de porcs (PP4) lors d'une nouvelle crise frappant cette filière de production.

Il s'inquiétait grandement de l'avenir financier de la famille dû à une dégringolade du prix du porc sur le marché. Il avait monté un élevage porcin lui assurant une stabilité financière pour lui-même et les siens. [...] Ça le hantait beaucoup, il avait commencé à avoir peur de tout perdre. (Rapport de police - PP4)

Il disait qu'il était « fini<sup>69</sup>, qu'il allait faire faillite ». Dix jours avant le suicide, il avait dit à sa fille que ses prêts étaient assurés. Pour cet homme décrit comme très intègre, se faisant un devoir de payer tous ses comptes, il était impensable de faire faillite. Ses assurances sur les prêts lui permettent d'éviter la honte de la faillite et de sauver sa ferme.

On retrouve une mention d'assurances, dont des remarques très spécifiques par la personne ayant mis fin à ses jours, dans seize dossiers québécois de suicide. À cet égard, un producteur de lait (PL12) a énuméré toutes ses assurances dans sa lettre de suicide. Il a même joint une photocopie du contrat d'assurance sur les emprunts indiquant qu'en cas de suicide, pour les emprunts assurés depuis 6 mois ou plus, « aucune restriction ne s'applique » (Souligné par lui). Une autre lettre de suicide (C3) adressée à la conjointe illustre « l'avantage » du remboursement des prêts

---

<sup>69</sup> Le mot « fini » est utilisé à quelques reprises par des agriculteurs ayant mis fin à leur vie. Dans les autres cas, il était question d'hommes « finis » physiquement, c'est ce qui mettait fin à toute perspective d'avenir.

hypothécaires dans l'esprit de l'agriculteur qui se suicide : « Mon amour. Quel beau progrès — les prêts hypothécaires sont assurés ».

Même s'il n'est pas question d'assurances, on retrouve aussi chez un jeune agriculteur suisse cette notion de don de soi pour ne pas tout perdre. Ce célibataire avait de sérieuses difficultés financières qu'il croit résoudre en se suicidant. Croulant sous les dettes, il se sacrifie en quelque sorte pour ne pas que ses parents perdent tout.

Ces dernières années, pour que ça aille, j'ai employé mon argent pour faire tout marcher mais sous les dettes, la ferme ne va jamais tourner [...]. Si je le fais c'est pour vous, ce sera plus facile si je ne suis pas là, tout le monde vous aidera, mais pas si moi je suis encore là. [...] Si je le fais, c'est pour vous. (Extrait de lettre - F8)

#### 4.2.5.2 Plutôt mourir que de vendre

Par ailleurs, en raison d'un attachement émotionnel à la terre, à la ferme, aux animaux ou d'un devoir d'assurer la pérennité du patrimoine familial, la vente à l'extérieur de la famille peut être très douloureuse. Des sentiments de honte et d'échec peuvent s'ajouter lorsque la vente se produit pour éviter une faillite.

La vente de la ferme est non envisageable comme solution à des problèmes pour onze agriculteurs québécois, dont huit en production laitière. Devant de grandes difficultés financières, en présence de problèmes importants de santé ou autres, l'option de vente de la ferme familiale (souvent suggérée par la conjointe) est exclue : « Il n'a jamais été capable. Il ne pouvait pas s'en départir » (PL19). L'épouse avait déjà parlé de vendre la ferme, ce que ce producteur laitier ne désirait pas « car il ne se voyait pas faire un autre travail » (Rapport du coroner - PL14). Ils sont agriculteurs ou rien. Un sentiment de culpabilité et la peur du jugement dans une petite communauté peuvent

aussi être présents. La vente peut signifier sa propre mort : « S'il vendait, il vivrait plus » témoigne la fille d'un autre producteur de lait (PL6). S'ils vendent, ils ne vivent plus. Plutôt mourir... Certains se suicident le jour où une vente est conclue ou qu'un acheteur sérieux se présente.

Une rencontre pour la vente de la terre était prévue le jour du décès. (Rapport du coroner - PL 25)

Je crois aussi qu'il ne pouvait accepter le fait qu'il devait vendre la ferme familiale. Cette ferme appartenait aux [nom] depuis 150 ans. (Dossier de police - PL25. Enquêteur)

La mise en vente de la ferme, parce que la santé ne permet plus de continuer à pratiquer son métier, peut entraîner la perte de sa raison de vivre. Le dossier médical de ce célibataire âgé de 70 ans (BB7) indique qu'il est triste, anxieux, dépressif et qu'il ne dort pas depuis qu'il a mis sa ferme en vente. Il dit à son médecin « ne pas *filer* » comme quand sa mère était morte il y a quelques années. La perte de sa ferme lui fait éprouver les mêmes sentiments que la perte de sa mère. Il ne voit pas d'issue. En effet, la veille de son geste ultime, il a appelé une amie pour lui dire « qu'il n'aurait pas dû vendre sa terre mais qu'il ne se sentait plus la force de travailler et cultiver sa terre ». Il n'avait plus la force à 70 ans de poursuivre, mais ne supporte pas cette perte.

#### 4.2.6 Problèmes relationnels

Les relations conjugales ou familiales problématiques apparaissent dans 40,0 % (28/70) des dossiers d'agriculteurs québécois et 30,4 % (7/23) des dossiers suisses.

#### 4.2.6.1 Problèmes conjugaux

Des conflits ou des mésententes entre conjoints sont soulignés chez cinq agriculteurs québécois et un agriculteur suisse. Bien qu'ils n'entraînent pas de séparation, ces problèmes ont néanmoins constitué des éléments de vulnérabilité dans la trajectoire suicidaire. Par contre, treize agriculteurs québécois et trois agriculteurs suisses faisaient face à des difficultés de couple insolubles. Ils étaient dans un contexte de rupture conjugale et vivaient très mal cette situation.

Il aimait beaucoup son ex à s'en rendre malade. (Dossier de police - PV3. Déclaration de la sœur)

Il faut quand même préciser qu'à la suite de son divorce, notre fils a toujours dit qu'il voulait se supprimer. (Dossier du juge d'instruction - F5. Déclaration de la mère)

#### 4.2.6.2 Perte d'un important soutien affectif

Lorsque les agriculteurs connaissent ou ont connu d'autres éléments d'adversité, professionnels ou autres, les ruptures ou demandes de séparation ou de divorce ont souvent un effet déclencheur du geste suicidaire. On note dans les dossiers de suicide que des agriculteurs en difficulté refusent d'aller chercher une aide extérieure et s'appuient uniquement sur le soutien de leurs conjointes. Or, lorsque celles-ci, à bout de ressources, en viennent à les quitter ou menacent de les quitter, ils sont alors coupés de leur seule source de soutien.

Je suis partie parce c'était un homme qui avait besoin d'aide et j'étais plus capable de l'aider. [...] Il me promettait toujours qu'il allait pour de l'aide mais ce n'est que dernièrement qu'il est allé (médecin pour médicaments ± un mois). (Dossier de police - PV16. Déclaration de l'épouse)

Il n'y a qu'un seul cas (québécois) où aucun autre facteur que la perte fondamentale de l'être aimé n'est évoqué dans la trajectoire suicidaire. La perte de la conjointe a entraîné chez un « homme d'affaires prospère », qui possède une « immense ferme familiale », une grande souffrance et une perte du sens à sa vie : « Je te veux, je t'aime [...] Tu es la seule femme que j'ai aimée et adorée et maintenant que tu ne veux plus de moi, la vie n'a plus son sens ». (Lettre de suicide - PL13)

#### 4.2.6.3 Perte douloureuse de l'amoureuse, de l'associée et de la ferme familiale

La famille, élément très important en agriculture, peut également être menacée lors d'un divorce. Pour ce producteur laitier (PL23), père de jeunes enfants, tout ce qui comptait dans l'existence était la réussite de sa vie de famille et de la ferme familiale comme le démontrent plusieurs articles de revues agricoles où le couple est en vedette. Un divorce imminent impliquait non seulement la perte d'une vie amoureuse, mais aussi celle d'une associée, d'une vie familiale et d'une exploitation familiale.

Nous avons une ferme familiale, nous voulons qu'elle le demeure, à la fois pour nous et pour nos enfants, si jamais un jour ils prennent la relève. Et, pas question de la vendre. Même si ça se mettait à dérapier un jour, tout serait fait pour garder la ferme quand même. Nous ne nous sommes jamais donné de salaire et nous avons toujours investi dans la ferme. Nous mettons presque tout notre argent dans l'étable en gardant comme objectif de la garder le plus rentable possible. On veut continuer à faire ce qu'on aime et continuer d'en vivre en espérant que nos enfants aussi pourront en vivre à leur tour. (Extrait d'une entrevue pour la revue *Le producteur de lait québécois*<sup>70</sup>)

---

<sup>70</sup> La référence complète de l'article est volontairement omise pour protéger la confidentialité.

#### 4.2.6.4 Anticipation de répercussions désastreuses sur la ferme

Au caractère éprouvant et déstabilisant que peut représenter en soi une demande de divorce, s'est ajoutée pour certains agriculteurs la réclamation ou la crainte de la réclamation de la moitié de la ferme. Trois producteurs laitiers et un producteur bovin québécois redoutaient les effets d'un scindement des actifs de leur exploitation agricole. Au-delà de la perte de la compagne de vie, il y avait cette appréhension des conséquences sur l'intégralité de la ferme ou du patrimoine.

Selon les enfants de l'éleveur de bœufs, leur père était « *très dépendant* » de leur mère et ne « voulait pas divorcer » même si le « couple n'allait pas bien ». Il avait confié à son vieil ami son inquiétude « que sa femme récupère la moitié de ses biens » en cas si divorce (Dossier de police - BB2).

#### 4.2.6.5 Problèmes familiaux

Outre les problèmes de couple, les conflits avec un membre de la famille (autre que la conjointe) peuvent aussi être source de tension et de stress. Par ailleurs, ils réduisent une source importante de soutien. Des relations catastrophiques ou l'absence de contacts familiaux au cours de la dernière année font partie des éléments ayant contribué au suicide. Quinze agriculteurs québécois (21,4 %) et quatre agriculteurs suisses (17,4 %) étaient affectés par des mésententes familiales.

#### 4.2.6.6 Conflits père-fils

Des indications de relations très tendues ou de coupures père-fils sont présentes dans les dossiers de sept agriculteurs québécois et d'un agriculteur suisse. Les lettres de suicide de ce jeune éleveur suisse ayant de fréquents conflits avec son père sont

éloquentes à ce sujet. En voici deux extraits, le premier, trois jours avant le suicide, et le second, le matin même.

[Nom] me rabâche les oreilles, je suis à 2 doigts d'aller chercher le fusil que je me suis procuré ce soir mais j'ai encore peur de mourir...

à mon réveil [nom] m'a tellement gueulé dessus que j'ai décidé d'y aller... j'en peux plus. (Lettres de suicide - F8)

#### 4.2.7 Isolement ou solitude

Des mentions d'isolement ou de solitude sont relevées dans vingt dossiers d'agriculteurs québécois et un dossier suisse. Huit d'entre eux, âgés entre 44 et 70 ans, vivaient seuls.

##### 4.2.7.1 Solitude non tolérée

La solitude est mal vécue et souvent exprimée à leurs proches ou à leur médecin. Diverses allusions à cette solitude se retrouvent dans le dossier médical de cet agriculteur divorcé dans la quarantaine (PV4). « Il est triste et souffre de solitude ». « Il trouve dur de vivre seul ». « Il convient qu'il est important de briser l'isolement ». Cet autre agriculteur (V1) parle de sa solitude dans sa lettre de suicide à son épouse : « Oui j'aurai été aidé par bien des personnes mais ma solitude l'emporte ».

##### 4.2.7.2 Auto-isolement

Des agriculteurs s'étaient eux-mêmes retirés, l'isolement physique ou psychologique devenant tout à la fois facteur de risque et signe précurseur d'un comportement

suicidaire : « tous les matins, il se réfugiait seul dans la grange jusqu'en milieu d'avant-midi. Il appelait ça son refuge. Le matin du suicide, il s'était embarré dans la grange ». (Rapport du coroner - PL1)

#### 4.2.7.3 Isolement par le travail

La charge de travail ou le travail à corps perdu a contribué à l'isolement de certains. Selon son entourage, cet ancien producteur laitier reconverti dans les productions végétales ne faisait que travailler. Il ne parlait pas, il travaillait toujours (Dossier de police - PV15).

#### 4.2.8 Décès d'une personne significative

Le décès d'un proche au cours de l'année, ou du père, même s'il a eu lieu dans le passé, est noté parmi les facteurs ayant contribué au développement d'idées suicidaires.

##### 4.2.8.1 Perte douloureuse d'un proche au cours de l'année

La perte récente d'un être cher par mortalité a grandement atteint quatre agriculteurs au Québec et un en Suisse. Le décès de l'épouse est un des principaux facteurs explicatifs dans le dossier de cet agriculteur suisse âgé de 65 ans (F7). Il ne supportait pas cette perte survenue trois semaines auparavant. Il avait des propos suicidaires depuis. Tout comme dans un cas québécois (PL11), il exprime l'idée d'aller rejoindre son épouse. Pour les autres agriculteurs, la douleur de perdre un enfant ou un père a joué un rôle dans la trajectoire suicidaire. Il « voyait tout en noir » depuis le suicide de son père, le mois précédent, témoigne une conjointe (A5).

#### 4.2.8.2 Perte insupportable du père

Ce qui semble particulier dans le suicide de cinq agriculteurs québécois est le niveau de souffrance et de détresse causé par le décès de leur père, auquel pourrait s'ajouter le cas de la perte d'une figure paternelle (oncle avec lequel un agriculteur vivait depuis toujours). Ces six agriculteurs étaient âgés entre 26 et 55 ans au moment du décès du père ou de l'oncle, cinq d'entre eux étaient mariés. La perte paternelle a entraîné des symptômes dépressifs ou des propos suicidaires. De fait, ils peinent à reprendre leur vie en main, même plusieurs années après le décès, comme en témoignent des notes de suicide.

Je m'en viens papa. (Note - PL30)

Je suis mort en même temps que mon père [...]. Je suis comme un enfant dans un corps d'adulte. (Lettre - PV16)

L'épouse de ce dernier agriculteur (âgé de 50 ans lors de la mort de son père) fait une déclaration dans le même sens : « Mon mari était énormément dépendant de son père. Son père ne lui laissait jamais prendre de décisions malgré son âge [...]. Il ne se sentait pas normal, ça il le disait ». (Dossier de police - PV16. Déclaration de l'épouse)

La conjointe d'un septième agriculteur (PL6) croit que le mal de vivre de son mari remonte à l'époque où il avait perdu son père, à l'âge de 17 ans. Il avait alors dû assumer la responsabilité de s'occuper de la ferme familiale avec sa mère.

### 4.3 Notes de suicide

Une note de suicide a été laissée par 27 agriculteurs québécois (38,6 %) et cinq agriculteurs suisses (33,3 %). Elles varient de quelques mots à trois lettres écrites par la même personne sur quatre semaines. Plusieurs ne contiennent que quelques mots d'excuses, d'amour, d'adieu, de remerciements. On retrouve également des demandes d'aide pour la famille laissée derrière soi. Certaines lettres renferment des informations pratiques, des indications pour les funérailles, une liste des dettes, des numéros de téléphone importants, des directives pour l'exploitation agricole, des spécifications sur les assurances. À cet effet, il est mentionné dans plusieurs dossiers de suicide que les documents administratifs étaient bien ordonnés et en vue, témoignant d'une planification du geste.

Des mots écrits par les individus suicidaires expriment la souffrance qui les habitait lorsqu'ils étaient encore là pour se raconter.

Je m'excuse pour le mal que je vais causer mais j'ai mal depuis trop longtemps, désolé... (Extrait de lettre - A5)

Je ne peux plus supporter ce mal de vivre qui me suit depuis de trop nombreuses années. (Extrait de lettre - PV13)

D'autres sont persuadés qu'il ne leur reste que cette option pour mettre fin à leur souffrance, comme cet agriculteur québécois qui n'espère plus aucune aide de personne : « SVP comprenez-moi la médecine ne semblait pas pouvoir en faire plus pour moi et peut-être que certains intervenants n'ont pas saisi l'ampleur de ma détresse... » (Extrait de lettre - PL5)

L'option du suicide pour régler leurs problèmes et pour éviter que leurs difficultés ne contaminent leurs proches est aussi exposée dans cette lettre : « J'anticipe des jours très noirs avant que mes problèmes financiers et autres t'affectent toi. J'ai décidé de mettre fin à ma vie et à mes problèmes ». (Extrait de lettre - C3)

Des agriculteurs tiennent à déculpabiliser leur famille du geste fatal posé, comme celui-ci (PL26) qui écrit : « ne te culpabilise pas de ma mort parce que ce n'est pas de ta faute ». Ou cet autre (PL21) qui a écrit à son épouse et à chacun de ses enfants pour leur exprimer son amour et sa fierté d'eux tout comme pour leur expliquer qu'il ne part pas à cause d'eux, mais à cause de ses « problèmes grandissants ».

L'agriculture n'est jamais bien loin, même lorsqu'il ne semble pas y avoir de motif professionnel au suicide. Ainsi, la vie agricole apparaît en filigrane dans une lettre de suicide de 3 pages où un agriculteur (PL13) exprime tout son amour à l'être cher perdu.

Les nuits sont longues, excessivement longues, seul dans mon lit [...] J'ai étendu du fumier liquide le [date] avec [nom] sur la grosse ferme [...] et le [date] je recevais tes dernières demandes...

Les lettres allant au-delà de quelques mots contiennent souvent des directives concernant la ferme ou des référents agricoles comme le démontre une longue lettre d'un agriculteur québécois (PL12). Huit pages sont consacrées à des conseils (avec schémas et dessins à l'appui), recommandations et tâches pour la bonne continuation de la ferme, jusqu'aux orientations « pour être conforme à la loi ». Il détaille aussi les soins pour le troupeau et les transformations à apporter à l'étable pour améliorer la qualité de vie des vaches... Le suicide était hautement planifié pour cet agriculteur, néanmoins, il ne se fait pas avec désintéressement envers la ferme.

Le geste ultime peut être posé dans une grande ambivalence, comme en témoignent ces extraits de lettres écrites sur une période de quatre semaines par un jeune agriculteur suisse.

j'ai encore peur de mourir, mon cœur bat vite je suis angoissé. Je partirai quand j'arriverai à penser à tout ça de façon calme. [...] Demain, mercredi, j'espère avoir la force de partir. Je relis mardi soir des feuilles que j'ai écrites plus vite, je me rends compte que je n'ai pas de courage [...] [Nom] je t'aime très fort et même si je pars, ça ne changera rien à mon amour, pardonne-moi de t'abandonner mais je n'en peux plus. [...] Demain matin dernier délai pour partir... [Nom] je te serre très fort dans mes bras et te fais un immense câlin. Comme ils ont dit à Temps présent jeudi soir, tout le monde a peur de mourir, moi aussi, et il me faudra beaucoup de courage pour y aller. [...] [Nom] j'aurais tellement aimé te serrer 1 x encore dans mes bras... (Extrait de lettre - F8)

Dans l'extrait de lettre précédent, le suicide est associé au courage. Dans d'autres lettres, le suicide est associé à diverses croyances, dont celle d'une vie après la mort. On croit rejoindre une personne aimée ou pouvoir mieux prendre soin des siens de « là-haut » ou « de l'autre côté » : « Je sais que tu voulais rester avec moi cette après-midi, mais ton oncle est malade, alors je vais prendre soin de toi d'en Haut ». (Note à son neveu - A3)

Finalement, les notes expriment également le souhait de ne pas devenir un fardeau, et l'impression de se sacrifier pour le bien de leurs proches. Un agriculteur québécois (PP2) écrit que ce qui lui fait le plus mal est de « laisser ses deux filles chéries ». Toutefois, il croit que maintenant, elles sont assez fortes et qu'elles comprendront que « c'est peut-être la meilleure chose qui me reste à faire pour leur bien ». Il ajoute : « Papa n'est plus heureux comme il l'a déjà été, et ce ne serait pas correct de vous imposer cette attitude ».

#### 4.4 Traits de caractère ou de personnalité

##### 4.4.1 Peu d'impulsifs et agressifs

Les traits impulsifs et agressifs ressortent très peu chez les agriculteurs ayant mis fin à leur vie. Ils apparaissent dans la description de quatre agriculteurs québécois et d'un agriculteur suisse âgés entre 24 et 65 ans. Un jeune producteur laitier québécois (PL9), aux prises avec de graves problèmes financiers, « n'acceptait pas l'échec financier ». Pour éviter la faillite, il n'avait que l'option de vendre la ferme. Suite à un appel d'un acheteur sérieux, il avait dit à son frère associé « Vends là ! » « Vends là ! » Il se mit alors en colère, arracha le garde-fou de l'escalier et défonça le mur qui mène au sous-sol. « Deux-trois minutes plus tard, il y eut un coup de feu » (Dossier du coroner - PL9). La gestion des problèmes d'un agriculteur suisse de 48 ans (F12) est un autre exemple de traits agressifs et impulsifs. Il avait menacé de mettre le feu à la maison du représentant de l'Office des poursuites et peu de temps avant le passage à l'acte, il avait arraché les légumes chez l'agriculteur avec qui il avait un différend.

##### 4.4.2 « Renfermés » pour qui la verbalisation n'est pas aisée

En revanche, on retrouve plus souvent chez les agriculteurs québécois la description d'individus « renfermés », parlant peu, gardant tout à l'intérieur, n'exprimant pas leurs émotions, leurs pensées ou leurs problèmes (17/70). Le mot « renfermé » (10/70 dossiers, 14,3 %) est le plus fréquemment utilisé et désigne des individus de tout âge (entre 30 et 85 ans) œuvrant principalement dans les productions avec animaux. Cette caractéristique favorise l'isolement et l'absence de verbalisation nuit à l'expression des besoins d'aide. Dans le même ordre d'idées, la description de « solitaire » est nommée chez quatre agriculteurs.

#### 4.4.3 Autres caractéristiques

Parmi les particularités indiquées le plus fréquemment par l'entourage pour représenter les agriculteurs ayant mis fin à leurs jours, on retrouve « grand travaillant » chez cinq agriculteurs québécois de même que « anxieux », « soucieux », « nerveux ou stressé de nature » chez quatre agriculteurs.

#### 4.5 Exposition au suicide

L'information sur l'exposition directe ou indirecte au suicide n'est pas une information disponible dans les dossiers suisses de suicide. Au Québec, treize agriculteurs (18,6 %) ont été exposés au suicide<sup>71</sup> d'une personne de leur entourage. Dans dix cas, le suicide concernait un membre de la famille : parents (3), fratrie (3), fils (1), beau-frère (2), cousin (1). Des qualificatifs tels que « perturbé » et « éprouvé » sont employés pour décrire l'effet qu'avaient eu ces suicides de proches sur les agriculteurs. Dans les trois autres cas, il s'agissait de suicides d'agriculteurs. Par exemple, deux semaines avant le suicide d'un producteur bovin (BB9) âgé de 45 ans, il y avait eu le suicide d'un autre producteur bovin (BB4) âgé de 38 ans, dans le même village, et les deux par arme à feu.

---

<sup>71</sup> Le suicide peut dater de plus d'un an.

## 4.6 Manifestations suicidaires

### 4.6.1 Tentatives antérieures

Peu d'agriculteurs ont fait des tentatives, 7,1 % (5/70) au Québec et 8,7 % (2/23) en Suisse. Ceci s'explique entre autres par le fait que des moyens très létaux sont utilisés, comme nous le verrons dans la section 4.8.2.

### 4.6.2 Propos suicidaires et indices comportementaux

Un peu plus de la moitié des agriculteurs québécois (37/70) ont exprimé de quelque façon leur dessein de mettre fin à leur vie. Vingt-huit avaient manifesté récemment (moins de 3 mois) leur intention par des messages verbaux clairs à des membres de leur famille tels « j'vais me flamber la tête avec mon fusil », « J'vais me lancer devant une van » ou « Je m'vois pendu ». L'intention du passage à l'acte était moins directe chez quatre agriculteurs. On retrouve des messages tels « Je prie ma mère pour qu'elle vienne me chercher » ou « J'vais payer toutes les dettes et tout le monde aura la paix ». On constate souvent l'impuissance ou l'incrédulité des proches devant l'expression d'intentions suicidaires plus ou moins manifestes. Ceux-ci ne savent pas si c'est de l'exagération ou s'ils doivent vraiment se préoccuper.

Je voyais mon fils se diriger vers le suicide mais je me sentais impuissante pour l'aider. (Dossier de police - PP5. Déclaration de la mère)

Il avait fait part à son beau-frère et à sa belle-sœur de son intention de suicide si son épouse le quittait. Ils ne savaient pas s'ils devaient le prendre au sérieux. (Dossier de police - BB14)

Des indices comportementaux ont pu être observés chez six agriculteurs, dont la mise en ordre de la comptabilité et des assurances, ainsi que le retrait et l'isolement.

Les messages et les indices comportementaux sont semblables chez les agriculteurs suisses, mais le pourcentage ayant démontré des signes de leur intention d'en finir avec la vie est inférieur (8/23, 34,8 %).

#### 4.7 Utilisation des ressources professionnelles

La ressource (médecin, psychologue, travailleur social, centre de prévention de suicide, organisme communautaire, etc.) privilégiée par les agriculteurs québécois ou suisses dans l'année précédant le décès est un médecin. Une proportion importante d'agriculteurs québécois et suisses en a consulté un peu de temps avant leur suicide. Au Québec, parmi les 70 agriculteurs s'étant enlevé la vie, près de la moitié (34/70) avaient consulté un médecin au cours des six mois précédant le suicide, 41,4 % (29/70) dans les trois derniers mois, 34,3 % (24/70) dans le dernier mois et 17,1 % (12/70) dans la dernière semaine (entre quelques heures et 7 jours). Quant aux agriculteurs suisses, une consultation médicale dans le dernier mois est connue pour 21,7 % (5/23) et deux d'entre eux avaient consulté au cours des quatre derniers jours.

Lors de la consultation, le plus souvent auprès d'un médecin généraliste, un diagnostic de dépression ou d'anxiété a été obtenu pour 4/5 des agriculteurs suisses et 27/34 des agriculteurs québécois. La vérification d'idées suicidaires<sup>72</sup> en présence de dépression ne semble avoir été effectuée qu'auprès de neuf agriculteurs québécois et une évaluation du risque suicidaire n'est mentionnée que pour un seul de ces cas. Les

---

<sup>72</sup> Cette information n'est pas disponible dans les dossiers suisses.

notes d'un médecin une semaine avant le suicide de son patient démontrent des lacunes dans l'évaluation de la détresse et du risque suicidaire : « Le médecin note que le moral est quand même bon et qu'il n'a pas d'idée suicidaire » (Dossier du coroner - BB7). Parmi les autres hommes québécois ayant consulté, six l'ont fait pour des symptômes physiques ou de l'insomnie, sans référence à une quelconque souffrance psychologique. Des consultations de psychologues ou de travailleurs sociaux ne sont notées que pour trois agriculteurs québécois. Aucun organisme de prévention de suicide n'a été consulté par les agriculteurs ayant mis fin à leurs jours.

Par ailleurs, il est fait mention d'un refus clair de consulter un médecin ou une autre ressource d'aide dans 17,1 % (12/70) des dossiers d'agriculteurs québécois. L'absence de temps ainsi que le fait qu'ils n'étaient pas hommes à se confier ou à demander de l'aide font partie des explications invoquées. La « peur des commérages » dans de petites communautés ou la crainte de passer pour un « faible » a pu jouer un rôle pour certains agriculteurs anticipant des conséquences négatives sur leur réputation si on apprenait qu'ils consultaient une ressource d'aide.

Il arrivait que [nom] dise qu'il était au bout du rouleau. Je lui ai proposé de voir un médecin mais il disait qu'il n'avait pas le temps. (Dossier de police - BB14. Déclaration de l'épouse)

Il se sentait seul, il était dépressif mais il ne voulait pas d'aide. (Dossier de police - PL11. Déclaration du fils)

La victime n'était pas un homme à demander de l'aide. Il n'a jamais parlé à quiconque de ses problèmes. (Dossier de police - PV10. Notes de l'enquêteuse)

Très rébarbatif à l'idée d'un suivi dans son milieu par un CPS [...]. Très réfractaire aux mesures de protection dans son milieu. Attitude défensive et assez méprisante envers les CPS. (Dossier médical - PV13. Notes du psychiatre)

## 4.8 Lieux du suicide et moyens utilisés

« On a les cordes et la hauteur. » (Producteur de lait)

### 4.8.1 Lieux

De nombreux agriculteurs québécois et suisses, respectivement 61,4 % (43/70) et 73,9 % (17/23), se sont suicidés sur leur exploitation, à l'intérieur ou l'extérieur d'un bâtiment de ferme (étable, grange, garage pour la machinerie, cabane à sucre, chambre à lait, etc.). Ils étaient toujours seuls au moment du passage à l'acte. En outre, le lieu de travail des agriculteurs peut se situer à l'extérieur et couvrir un grand territoire où il est facile de s'isoler. Par exemple, des suicides se produisent sur les terres ou les érablières (au Québec). Néanmoins, un certain nombre de gestes fatals sont accomplis au domicile, respectivement 21 au Québec et 4 en Suisse. Ce sont généralement les suicides d'agriculteurs ayant des problèmes de santé et ceux davantage impulsifs (d'autant plus que les armes sont entreposées au domicile).

### 4.8.2 Moyens

La pendaison et l'arme à feu sont les moyens les plus souvent utilisés par les agriculteurs québécois et suisses pour s'enlever la vie. Cependant, la proportion de suicides par arme à feu est plus élevée du côté québécois (32,9 % c. 21,7 %) et la pendaison plus forte du côté suisse (65,2 % c. 50,0 %). Pour la pendaison, l'équipement de ferme (ballots de foin, moissonneuse-batteuse, pelles de tracteurs, etc.) est utilisé pour se hisser. Pour les cordes, ils ont recours à celles facilement accessibles sur une exploitation agricole (cordes pour attacher les ballots de foin, cordes à bétail, etc.). En outre, le nœud n'est pas étranger aux apprentissages sur une

ferme, par exemple, « une forme utilisée pour attacher les veaux avec une seule boucle et un seul cordon ». Les armes à feu sont le plus fréquemment des armes de chasse ou des armes achetées ou empruntées pour tuer des bêtes indésirables ou malades.

D'autre part, il existe au Québec certains scénarios de suicide très élaborés avec des moyens inusités. Il y a trois cas de tête écrasée ou sectionnée avec de l'équipement agricole, impliquant des calculs précis pour que le geste soit fatal. Deux de ceux-ci se sont produits à trois semaines d'intervalle. Deux éleveurs de chevaux font également usage de moyens inhabituels des autres agriculteurs (lacérations aux poignets dans la baignoire et lacérations aux poignets dans un étang).

Il existe par ailleurs des liens entre le lieu et le moyen utilisé. Ainsi, les suicides dans un bâtiment de ferme sont presque exclusivement par pendaison. Les suicides par arme à feu se font à l'extérieur. Lorsqu'ils se produisent à l'intérieur d'un bâtiment, il n'y a pas d'animaux présents. Les poutres de plafond des bâtiments agricoles constituent des supports pour la pendaison. Par exemple, la fille d'un agriculteur québécois (D1) a retrouvé après le suicide de son père trois autres cordes avec des nœuds coulants : une dans le hangar, une dans l'étable, et une autre dans le poulailler.

Passer à l'acte sous l'impulsion du moment caractérise peu de suicides. Il y a davantage d'indications de planification du geste telles que les moyens choisis, les longues lettres, la mise en ordre des papiers administratifs, les informations sur les assurances, etc.

#### 4.9 Faisabilité d'établir le taux de suicide des agriculteurs

Cette étude visait à évaluer la faisabilité, à l'aide des dossiers de coroners, de police et des juges d'instruction, de calculer le taux de suicide chez les agriculteurs québécois et suisses romands. Puisque les dernières statistiques québécoises portaient sur les années 1971 à 1987 et qu'il n'y avait aucune statistique suisse, la faisabilité d'estimer le taux de suicide au sein de ces populations d'agriculteurs a d'abord été évaluée pour les années 1999 à 2009. Lors d'une première étape de la recherche, l'accès à tous les dossiers de suicide d'agriculteurs québécois et suisses romands était souhaité.

Au Québec, le premier obstacle pour obtenir la liste de tous les suicides a été l'impossibilité de lancer une recherche par activité professionnelle dans les fichiers informatisés du Bureau du coroner en chef du Québec, là où sont conservés les dossiers de suicide. Après de nombreuses démarches infructueuses pour retracer des listes de décès par suicide d'agriculteurs, la seule option s'offrant à nous était un couplage de la liste informatisée de données nominatives du Bureau du coroner en chef avec celle du MAPAQ. Ainsi, la liste d'hommes morts par suicide entre 1999 et 2009 a été appariée avec la liste d'agriculteurs du MAPAQ. Afin de retracer les agriculteurs décédés par suicide, une comparaison des noms, prénoms, dates de naissance, dates de décès et municipalités de résidence a donc été réalisée par un fonctionnaire du MAPAQ<sup>73</sup>. Cependant, le processus d'appariement entre la banque de données du Bureau du coroner en chef et celle du MAPAQ n'a pas produit des chiffres fiables, rendant impossible l'estimation d'un taux de suicide. En effet, des erreurs ont été constatées autant dans les décès par suicide dans la population agricole masculine, constatés par les coroners, mais ne se retrouvant pas dans la liste appariée

---

<sup>73</sup> Nous n'avons pas l'autorisation de faire l'appariement nous-même.

(chiffres au numérateur) que dans l'effectif total d'agriculteurs (chiffres au dénominateur). En outre, comme il a été constaté dans Pickett et al. (2000), la question des patronymes au Québec pose un problème quasi insoluble pour ce type d'opération de croisement de noms. En effet, il y a des centaines de Jean Caron et de Michel Tremblay dans la province. Le dénominateur pose également problème car il faut statuer sur qui est producteur agricole ou non. Il y a des gentlemen farmers, des agriculteurs à temp partiel et des gens retirés de l'agriculture mais encore présents dans la liste du MAPAQ. Il a donc été impossible d'établir un taux valide et crédible.

Le résultat est une vaine tentative de saisir l'étendue du phénomène de suicide chez les exploitants agricoles de sexe masculin au Québec. Quant à l'accessibilité à des listes d'agriculteurs suisses décédés par suicide, elle était trop restreinte pour permettre d'établir un taux de suicide.

## CHAPITRE V

### DISCUSSION

Au terme de cette thèse, nous présentons notre contribution visant à améliorer un pan de la connaissance sur les facteurs de risque et de protection de la santé mentale et des conduites suicidaires des agriculteurs. Le contexte culturel et socio-économique tout comme l'imbrication des sphères professionnelle, privée, familiale et sociale sont en toile de fond. L'impact des changements sociaux, économiques et structurels sur le mode de vie et la santé mentale des agriculteurs avait été très peu étudié en épidémiologie (Klingelschmidt *et al.*, 2018). Afin de répondre aux questions et objectifs de recherche, les résultats quantitatifs et qualitatifs de l'enquête auprès de producteurs de lait québécois et suisses sont d'abord rassemblés, puis subséquentement ceux résultant de l'analyse de dossiers de suicide d'agriculteurs des deux pays. Les principaux résultats sont également mis en perspective avec la littérature sur la santé mentale et le suicide des agriculteurs. Ensuite, nous discutons des implications des résultats pour la recherche. Finalement sont présentées les forces et limites de notre recherche.

## 5.1 Mise en perspective des résultats de l'enquête

### 5.1.1 Comparaison entre producteurs de lait

Les agriculteurs suisses romands ont été choisis comme groupe de comparaison à leurs confrères québécois à la suite d'entretiens menés à l'été 2008 auprès d'interlocuteurs du monde agricole suisse. De fait, il y avait une apparente absence de suicides au sein de cette population. De plus, les interlocuteurs décrivaient au passé les conséquences psychosociales du changement profond de politique agricole entrepris en 1992. Or, selon des propos recueillis en 2013 auprès d'un pasteur ayant célébré des services funèbres d'agriculteurs s'étant donné la mort, la réalité de la détresse et du suicide en milieu agricole suisse était plus trouble qu'il n'y paraissait à première vue.

En premier lieu, l'enquête révèle que les producteurs laitiers suisses sont autant confrontés au stress, à la détresse ou aux idées suicidaires que les producteurs québécois. L'enquête ne permet pas de démontrer que les facteurs de protection de la santé mentale existent en plus grand nombre en Suisse. Au contraire, les répondants suisses sont moins susceptibles de pouvoir compter sur des personnes leur procurant un soutien social (émotionnel ou informationnel) élevé que leurs homologues québécois. De surcroît, les répondants suisses sont proportionnellement moins nombreux à être satisfaits de leur activité professionnelle et d'eux-mêmes. Il est vrai que le contexte suisse de la production laitière a fortement changé entre le moment du choix de ce pays comme comparaison et la période de l'enquête. Entretemps, on a assisté à une libéralisation accrue de l'agriculture et à la fin du système étatique de contingentement et de soutien des prix du lait. Lors de l'administration du questionnaire, les Suisses traversent une « crise du lait » comportant une chute importante du prix du lait. Le Québec, où prévaut un système de gestion de l'offre

(quotas) — faisant peser moins d’instabilité et d’imprévisibilité sur la production laitière, les prix et les revenus — est théoriquement plus favorable aux producteurs de lait. Alors que des témoignages québécois vantent le système de gestion de l’offre, des commentaires suisses illustrent un niveau plus élevé d’incertitude. Ces témoignages concordent avec les résultats statistiques où les répondants québécois sont proportionnellement moins nombreux à ressentir un degré élevé de stress au quotidien. Cependant, d’après les scores obtenus à l’échelle de détresse psychologique, des proportions à peu près identiques de producteurs de lait québécois et suisses se classent au niveau élevé de l’indice de détresse psychologique. Au-delà des conjonctures, il y a lieu de s’intéresser au poids de changements structurels sur la santé mentale des producteurs agricoles, tout comme de porter attention au contexte dans lequel se situent ces résultats (Baudelot et Gollac, 2015 ; ONS, 2014 ; Spoljar, 2014 ; Stark *et al.*, 2011).

À ce propos, les témoignages québécois font ressortir les exigences de performance et la pression sur les rendements. Cette pression « à grossir » ou « de performance » a été retrouvée lors d’entretiens en France, en Suisse et au Québec auprès de producteurs laitiers (Droz *et al.*, 2014). La course sans fin pour augmenter la taille des troupeaux, la productivité et la puissance de la machinerie, combinée à une modernisation de leur équipement et de leurs bâtiments, suscitait une « importante pression psychologique » auprès de ces trois groupes de producteurs de lait.

Les répondants québécois et suisses témoignent aussi de la lourdeur du travail avec « du vivant » requérant une vigilance constante, 365 jours par année. Dans une série de facteurs liés à l’exercice du métier, la charge globale de travail ainsi que la « paperasse » à remplir font partie des facteurs suscitant le plus de stress au Québec et en Suisse. Leur qualité de vie et leur santé en sont affectées. La charge administrative, identifiée à du temps perdu, est réprouvée. La surcharge de travail et les tracasseries

administratives ont aussi été identifiées comme d'importantes sources de stress pour les agriculteurs (Droz *et al.*, 2014 ; Judd *et al.*, 2006 ; Lobley *et al.*, 2004). À leur « vrai »<sup>74</sup> travail de production agricole s'est ajouté le poids du « faux » travail résultant, entre autres, de diverses contraintes gouvernementales et de « paperasse » administrative. Ces ajouts sont vus d'une part, comme une perte de contrôle et d'indépendance et d'autre part, comme une dévalorisation de leur savoir pratique.

La charge de travail se dégage comme un important facteur de stress pour les répondants québécois ou suisses. Un des importants résultats d'une très récente étude auprès d'agriculteurs norvégiens va dans ce sens (Logstein, 2020). On y révèle que de nombreux agriculteurs ont une charge de travail élevée ; celle-ci est prédictive de mauvaise santé mentale en fonction du niveau d'inquiétude de ne pas pouvoir faire tout ce qui doit être fait. Les contraintes de temps sont une préoccupation majeure pour ces agriculteurs. Dans un même ordre d'idées, nos résultats montrent que la satisfaction ou l'insatisfaction de l'activité professionnelle n'est associée ni au nombre d'heures minimales ou maximales de travail ni à la taille du troupeau, au sein des deux groupes de répondants. Il s'avère que ces conditions objectives de la charge de travail (nombre hebdomadaire d'heures de travail) et la taille du troupeau sont moins fréquemment et moins fortement associées à la santé mentale que la perception d'un déséquilibre de vie entre les activités professionnelles, familiales et personnelles. L'absence d'équilibre entre le travail et la vie hors-travail est l'un des facteurs de risque reconnus pour la santé physique et mentale d'une personne (Higgins *et al.*, 2008). Dans l'enquête, l'équilibre de vie est l'une des variables les plus fortement associées aux aspects positifs et négatifs de la santé mentale. Cette variable ne fait pas uniquement référence au temps de travail, mais aussi à son corollaire : l'absence de temps pour faire des activités autres que le travail. Elle renvoie au possible impact négatif du métier sur la vie hors-professionnelle. Ce

---

<sup>74</sup> Expression tirée de Vivéa (20007).

débordement du travail dans les autres sphères de vie est facilité par l'enchevêtrement de la vie familiale et professionnelle sur une ferme (Bossard *et al.*, 2013 ; Deffontaines, 2017 ; Fraser *et al.*, 2005). Le manque d'équilibre entre les différentes sphères de vie est avancé comme un des facteurs fragilisant la santé mentale et physique des agriculteurs.

Au-delà de la charge objective de travail, s'ajoute aussi le parallèle avec un entourage semblant bénéficier de meilleures conditions de travail et d'accès supérieur à des loisirs et des vacances. La comparaison avec les gens autour de soi a un effet sur le bien-être et la satisfaction de la vie et de ses domaines (Fortin et Traoré, 2007). Cette comparaison entraîne chez les producteurs laitiers un sentiment d'être défavorisés et à l'écart de la société, ce qui est également ressorti de témoignages d'agriculteurs français (Laplante, 2011 ; Vivéa, 2007).

Par ailleurs, quelle que soit la charge, le travail en lui-même est fortement valorisé sur une exploitation laitière et les temps libres sont source de culpabilité. La culture du travail continu est bien documentée dans cette population (Price et Evans, 2009 ; Roy, 2014 ; Solidarité Paysans, 2016). Les agriculteurs sont socialisés et élevés dans un contexte de valorisation du « grand travaillant » et de priorisation de l'exploitation agricole.

Lors de conjonctures défavorables, inspirés par la culture du travail, les producteurs laitiers cherchent à compenser des pertes financières par une augmentation de leur travail. C'est une des stratégies constatées par Bryant et Garnham (2013) lorsque des agriculteurs subissent d'importantes pertes financières. Ils cherchent habituellement à apporter des changements importants à la ferme, par exemple, en réduisant le nombre d'employés agricoles rémunérés ou en travaillant de plus longues heures. En effet, en

réponse à une importante baisse du prix du lait<sup>75</sup> et pour sauvegarder leur exploitation, des producteurs laitiers suisses affirment avoir haussé leur charge de travail. Cette stratégie axée sur le travail supplémentaire peut cependant avoir des effets néfastes sur leur vie conjugale et familiale, tout comme sur leur santé physique et émotionnelle. Elle peut en outre conduire à l'épuisement (Damaisin, 2020 ; Lenoir et Laplante, 2014).

Parmi l'éventail de facteurs de stress pouvant affecter l'agriculteur, les problèmes financiers ressortent parmi les plus significatifs dans plusieurs études (Eberhardt et Pooyan, 1990 ; Gray et Lawrence, 1996 ; Hawton *et al.*, 1998a ; Hossain *et al.*, 2008 ; McGregor *et al.*, 1995 ; Page et Fragar, 2002 ; Roy, 2014 ; Scarth *et al.*, 2000 ; Stallones, 1990 ; Swisher *et al.*, 1998 ; Turvey *et al.*, 2002). Des témoignages expriment le stress engendré par des pressions financières. Les préoccupations dues au bas prix du lait sont mises de l'avant par les Suisses, tandis que les Québécois s'expriment davantage sur leur niveau d'endettement.

Une bonne perception de sa situation financière est liée à toutes les mesures des aspects positifs de la santé mentale (hormis le soutien social), alors qu'une mauvaise évaluation est liée au stress, à la détresse et aux idées suicidaires.

Nous avons entendu sur le terrain québécois des agriculteurs parler de façon positive du suicide de confrères ayant laissé des exploitations en excellente santé économique grâce aux indemnités d'assurances sur les emprunts bancaires (Lafleur et Allard, 2006). Nous avons voulu explorer cette question du rôle potentiellement facilitateur de projets suicidaires avec une bonne couverture d'assurances, ainsi que l'ont avancé

---

<sup>75</sup> Rappelons que le questionnaire a été administré aux producteurs laitiers suisses dans un contexte de crise qui faisait suite à une importante diminution du prix du lait.

certaines études (Behere et Behere 2008 ; Pylka et Gunderson, 1992 ; Rosmann, 1999). Questionnés sur une hypothétique situation financière des proches à la suite d'un décès par suicide d'un agriculteur, les répondants québécois se démarquent de leurs confrères suisses par une proportion supérieure anticipant une amélioration de la situation financière familiale. Les Québécois attribuent alors majoritairement l'amélioration aux indemnités d'assurances sur les emprunts bancaires permettant d'assainir une situation financière.

Toutefois, un élément inattendu est ressorti. Plusieurs répondants québécois et suisses considèrent la perte du chef d'exploitation néfaste pour l'avenir financier. Pour la poursuite de l'entreprise, il apparaît que la perte d'un travailleur important, de surcroît décideur, est un facteur négatif. Les assurances peuvent améliorer la situation financière, mais en contrepartie, la perte du chef d'entreprise la détériore. La valeur accordée au travail et aux prises de décision du propriétaire de la ferme laitière peut devenir un facteur de protection contre la perspective potentiellement attrayante de régler des problèmes financiers à l'aide d'indemnités d'une assurance sur sa vie. Cependant, cette considération ne joue plus lorsque l'agriculteur croit qu'il est devenu un fardeau, entre autres pour des raisons de maladie.

Au sein des deux groupes de producteurs laitiers, la plus forte association avec l'acceptabilité du suicide est l'autoévaluation de sa santé. Les répondants en santé et en bonne forme sont moins enclins à considérer le suicide comme une « solution acceptable ». Les problèmes de santé physique (maladies incurables ou dégénératives, incapacité ou déchéance physique, handicap) arrivent au premier rang des motifs nommés par les répondants québécois et suisses pour justifier l'acceptabilité.

Outre les réponses aux circonstances dans lesquelles le suicide est une « solution acceptable », il y a très peu de témoignages portant directement sur la santé physique.

Quelques hommes en parlent, mais uniquement lorsqu'ils évoquent les conséquences de leur lourde charge de travail et de leur absence de congés. On déplore la fatigue, l'usure du corps mais on ne mentionne rien sur les maladies ou les handicaps.

Pourtant, une évaluation négative de leur santé et de leur forme est une des variables les plus fortement liées au stress et à la détresse des producteurs laitiers. Ce résultat s'inscrit dans la lignée d'une recension où une mauvaise santé physique ou des blessures passées, en nuisant entre autres à leur capacité de fonctionner dans leur rôle professionnel, font partie des facteurs de risque les plus cités pour leur influence négative sur la santé mentale des agriculteurs (Daghagh Yazd, 2019). Qui plus est, l'autoévaluation de la santé et de la forme est la variable la plus fortement associée aux idées suicidaires. La proportion de répondants déclarant avoir eu des idées suicidaires est donc nettement plus élevée en présence d'une autoévaluation négative que positive de leur santé et de leur forme. Les problèmes de santé physique sont de fait un facteur de risque de suicide identifié dans des études spécifiques aux agriculteurs (Booth *et al.*, 2000 ; Gunderson *et al.*, 1993 ; Kunde *et al.*, 2017 ; Malmberg *et al.*, 1999 ; Penttinen, 1995).

Lors d'entretiens auprès de producteurs laitiers de la France, du Québec et de la Suisse romande, ceux-ci ont très peu verbalisé les maux physiques (Droz *et al.* 2014). Ces auteurs avancent l'hypothèse qu'ils « font partie intégrante de la représentation du métier comme dur et “viril” (faut être dur à la tâche !) » (p. 112), et donc, ne méritent pas d'être mentionnés. Ce sont des femmes (exclues de notre échantillon) qui exposent l'importance d'une bonne santé pour tous les membres de la famille travaillant sur l'exploitation. Ceci est d'ailleurs conséquent avec le fait que les femmes sont généralement les gardiennes de la santé des membres de la famille (Droz *et al.*, 2014).

## 5.1.2 Santé mentale et idées suicidaires : similarités entre producteurs laitiers

### 5.1.2.1 Équilibre de vie, relations familiales, santé, situation financière

Tout bien considéré, l'enquête par questionnaire montre davantage de similitudes que de différences entre les deux groupes d'agriculteurs actifs en production laitière. Au Québec comme en Suisse, les éléments du métier engendrant en moyenne le plus de stress sont soit liés à la charge de travail, soit ont des répercussions financières négatives. Les indicateurs d'une moins bonne santé mentale (stress, détresse psychologique) de même que la présence d'idées suicidaires sont principalement associés à quatre facteurs : la santé et la forme, l'équilibre entre les sphères de vie, la situation financière et les relations familiales. En somme, plus la perception de la santé et de la forme, de l'équilibre de vie, de la situation financière ou des relations familiales est mauvaise, plus la proportion de répondants éprouvant un stress élevé au quotidien, se situant au niveau élevé sur l'échelle de détresse psychologique ou ayant des idées suicidaires, est haute. Parmi les répondants québécois et suisses, les indicateurs d'une santé mentale optimale (sentiment de bien-être, satisfaction à l'égard de la vie, accès au soutien social, sentiment d'appartenance à sa communauté) sont particulièrement liés aux trois facteurs suivants : la perception d'équilibre entre les sphères de vie, la satisfaction des relations familiales, le sentiment d'être en santé et en bonne forme. Ces facteurs sont communs aux aspects positifs et négatifs de la santé mentale. La perception de sa situation financière semble jouer un rôle plus important dans les aspects négatifs que positifs de la santé mentale.

### 5.1.3 Comparaison des producteurs laitiers québécois avec la population générale masculine

#### 5.1.3.1 Producteurs de lait désavantagés

S'il existe peu de différences lorsqu'on compare les producteurs de lait québécois aux producteurs suisses, il semble que ce soit tout autre chose lorsqu'on les compare aux hommes de la population générale. En effet, toutes choses étant égales par ailleurs, les répondants québécois sont proportionnellement plus nombreux à éprouver un stress quotidien élevé, à se situer au niveau élevé sur l'échelle de détresse, à avoir eu des idées suicidaires que les travailleurs (Vézina *et al.*, 2011) ou les hommes de la population générale québécoise (Baraldi *et al.*, 2015 ; Camirand et Légaré, 2010). Les résultats des études ayant eu recours à un indicateur de détresse auprès d'agriculteurs ne sont pas convergents. Puisque des échelles de mesure distinctes de la détresse ont été utilisées, sans compter les groupes différents testés, les comparaisons demeurent hasardeuses. Cela dit, les résultats québécois vont dans le sens de Wallis et Dollard (2008) qui ont constaté que comparativement à des personnes d'autres occupations, un échantillon de producteurs laitiers australiens (majoritairement composé d'hommes) montrait des niveaux plus élevés de détresse psychologique. En revanche, aucune différence n'a été mise en évidence entre des agriculteurs australiens comparativement à des résidents ruraux non-agriculteurs (Judd *et al.*, 2006).

En outre, les producteurs laitiers québécois semblent aussi désavantagés en ce qui concerne les éléments positifs de la santé mentale. Ils sont notamment considérablement moins nombreux à pouvoir compter sur des personnes leur procurant un soutien social émotionnel et informationnel que ce qu'on retrouve dans la population masculine générale (Camirand et Dumitru, 2011). Ce résultat converge avec des études antérieures qui ont montré que chez les hommes adhérant au rôle

traditionnel masculin, on constate une diminution de la quantité de soutien social perçu (Houle et al., 2009). Il y a également une plus faible proportion de producteurs laitiers à présenter un niveau élevé de bien-être (Bordeleau *et al.*, 2010). Les agriculteurs font face à plusieurs facteurs de stress et sont moins favorisés du côté des ressources de l'environnement, dont le soutien social. Or, un nombre élevé de facteurs de stress joint à un contexte social où les sources de soutien manquent peuvent accroître les sentiments de détresse, lesquels ont été associés à des problèmes de santé physique, de santé mentale et de conduites suicidaires (McEwen, 1998 ; OMS, 2014a). L'étude de Jones-Bitton *et al.* (2020) sur les agriculteurs canadiens parvient à un constat similaire avec des indicateurs différents. Ces derniers ont des scores plus élevés sur les éléments négatifs de la santé mentale (stress, anxiété, dépression) et moindres sur un facteur de protection (résilience), que les populations de comparaison. Toutefois, leurs populations de comparaison sont américaines.

#### 5.1.4 Santé mentale, idées suicidaires et caractéristiques du milieu social

Dans l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (Nanhou *et al.*, 2010), des liens ont été établis entre les idées suicidaires et certaines particularités du milieu social québécois. Selon ces auteurs, des caractéristiques du milieu social sont susceptibles d'agir comme facteurs de protection quant au suicide : le fait d'être en couple, d'habiter avec d'autres personnes, d'avoir un niveau élevé de soutien social, d'avoir des relations sociales (amis ou famille) satisfaisantes et d'avoir un fort sentiment d'appartenance à la communauté. Dans l'étude de McLaren et Challis (2009) sur les agriculteurs australiens, le soutien social et le sentiment d'appartenance sont des facteurs de protection pour les idées suicidaires. Parmi les répondants québécois et suisses, il s'avère que seuls les relations familiales satisfaisantes, la reconnaissance de son travail par la société et un fort sentiment d'appartenance à la communauté sont liés à la présence d'idées suicidaires. La proportion de répondants

aux prises avec des idées suicidaires est moins élevée parmi ceux bénéficiant d'un soutien social élevé, mais cette différence n'est pas significative.

Le fait de vivre seul n'est associé ni aux idées suicidaires ni au niveau de détresse chez les producteurs de lait. Ces résultats sont étonnants dans la mesure où le célibat dans le milieu agricole est souvent considéré comme un facteur de risque (Cohidon *et al.*, 2010 ; Deffontaines, 2014). Ces résultats vont aussi à l'encontre de ce qui a été constaté chez les hommes dans une population de travailleurs québécois (Vézina *et al.*, 2011) ou dans les enquêtes sur la santé populationnelle (par exemple, Bordeleau *et al.*, 2010), où les personnes vivant seules sont proportionnellement plus nombreuses au niveau élevé de l'échelle de détresse psychologique. En réalité, très peu de relations sont observées entre les composantes positives ou négatives de la santé mentale des producteurs laitiers et les facteurs sociodémographiques, dont le fait de vivre seul ou non.

Cependant, l'état matrimonial est parfois associé aux composantes négatives de la santé mentale, les producteurs laitiers veufs, séparés ou divorcés, étant proportionnellement les plus touchés par la détresse ou les idées suicidaires. Il semblerait que ce soit davantage le fait de se retrouver seul suite à une perte de sa conjointe, que le fait de vivre seul qui joue un rôle dans la santé mentale.

À la lumière des témoignages et des associations statistiques significatives avec la satisfaction ou l'insatisfaction des relations familiales, il semble que la qualité de ces relations, particulièrement celles entre le père-cédant et le fils-« relève », ait une importance manifeste sur le plan de la santé mentale et des idées suicidaires. Les cas les plus graves de conflits peuvent conduire à la rupture complète de liens familiaux, une situation très déstabilisante et éprouvante. Quoique la relation soit faible, le facteur de stress — lié au métier — le plus fortement associé aux idées suicidaires des

producteurs laitiers a trait aux « relations familiales/de couple ». Selon l'évaluation de la situation propre à chacun, le conflit relationnel et la mésentente peuvent en effet entraîner un stress psychologique et des souffrances, phénomènes liés à un risque accru de suicide (OMS, 2014a).

À cet égard, l'analyse de Deffontaines (2017) — sur le lien entre la régulation familiale de l'activité agricole et le suicide — met en évidence tout le poids des différends et des problèmes relationnels entre un fils destiné à reprendre l'exploitation et son père. D'ailleurs, comme il le souligne, les rapports familiaux conflictuels ont un impact d'autant plus important dans le monde agricole qu'on y retrouve, plus que dans d'autres secteurs d'activité, une socialisation personnelle, familiale et professionnelle entremêlée de même qu'un enchevêtrement couple-famille-travail. L'imbrication des sphères familiale et professionnelle a pour conséquence une alimentation des tensions familiales par les tensions professionnelles, et vice versa. Pour l'agriculteur, il n'y a plus de « de sphère de repli par rapport aux maux du travail » comme le souligne Deffontaines (p. 229).

En outre, compte tenu du rôle considérable de la cohésion familiale pour la bonne marche de l'entreprise, les agriculteurs sont plus vulnérables aux querelles familiales que les non-agriculteurs, d'autant plus que les conflits ruinent l'accès au soutien familial capital pour les agriculteurs (Swisher *et al.*, 1998). En effet, se brouiller peut les priver d'une source précieuse de réconfort, d'écoute, de compagnie et de conseils (Judd *et al.*, 2006 ; Loblely, 2004). C'est ce que rapportent les répondants suisses et québécois, leur soutien repose avant tout sur la famille. Celui-ci joue un rôle de grande importance dans le maintien d'une bonne santé mentale.

Dans l'enquête, le rôle de la reconnaissance de son travail dans la santé mentale a été exploré. Nous avons fréquemment entendu sur le terrain des doléances des agriculteurs sur le manque de ce « soutien d'estime ». Lors d'une enquête réalisée

auprès d'agriculteurs du Québec en 2006, plusieurs déploraient la dévalorisation et le manque de reconnaissance de leur profession par le gouvernement et la société (Lafleur et Allard, 2006). Cette absence de reconnaissance, notamment en rapport avec les efforts fournis, est un facteur de risque psychosocial identifié par Siegrist pour ses liens avec la santé physique et mentale. Son modèle sous-tend qu'une situation inéquitable de travail — marquée par une combinaison d'efforts élevés et de faibles récompenses d'ordre monétaire, organisationnel ou d'estime — est liée à un risque accru de troubles de la santé mentale, dont la dépression (Siegrist, 2008 ; Siegrist *et al.*, 2012 ; Vézina *et al.*, 2011). La reconnaissance de leur travail pose problème aux répondants québécois et suisses, du moins selon leurs témoignages.

Dans les deux groupes, la proportion de répondants ressentant un stress quotidien élevé, se situant au niveau élevé de l'indice de détresse psychologique ou étant aux prises avec des idées suicidaires est réduite lorsqu'ils ont le sentiment que leur travail est reconnu par la société. Ce résultat concorde avec les données empiriques quantitatives obtenues à partir d'une enquête menée auprès d'un échantillon représentatif d'agriculteurs norvégiens. Se sentir très apprécié en tant qu'agriculteur dans la société en général est associé à une meilleure santé mentale (Logstein, 2020). À l'inverse, la non-reconnaissance de leur travail fait partie des éléments pouvant contribuer aux dépressions et aux conduites suicidaires des agriculteurs identifiés par Salmona (2003). La question de la reconnaissance du travail par la société, marginalement abordée dans les recherches scientifiques auprès d'agriculteurs ou d'autres groupes professionnels, est certes à explorer davantage dans cette population compte tenu, entre autres, d'un nouveau facteur de dévalorisation, leur mise au ban par des groupes antispécistes. Dans un rapport de mission à la demande du premier ministre français, on peut lire à ce sujet :

La perception négative de l'agriculture par une partie de la société renvoie à ses agriculteurs une image dévalorisante de leur métier et de leur engagement qui, ajoutée aux nombreuses difficultés auxquelles ils sont confrontés, peut provoquer alors le sentiment de mal-être. (Damaisin, 2020, p. 12)

## 5.2 Mise en perspective des résultats d'analyse des dossiers de suicide

À partir des dossiers de suicide constitués lors des enquêtes légales et policières, l'objectif de cette étude était de mettre en exergue les éléments ayant contribué au suicide des agriculteurs québécois et suisses romands entre 1998 et 2013. Il est fréquemment entendu sur le terrain que les suicides d'agriculteurs sont liés à des problèmes financiers, d'où une incompréhension totale lorsque l'agriculteur ayant mis fin à sa vie avait une entreprise florissante. Or, le suicide est, faut-il le rappeler, un phénomène complexe et multifactoriel. De surcroît, dans le contexte de chevauchement des différentes sphères de vie d'un agriculteur, les facteurs de risque de suicide sont nécessairement interdépendants. La parole des agriculteurs décédés par suicide, ne serait-ce que par l'intermédiaire de leur entourage, n'avait guère été étudiée. En explorant ce qui a mené à la perte du sens de la vie chez ces agriculteurs, nous pourrions mieux intervenir auprès de cette population.

L'analyse des dossiers de suicide a permis de constater la présence fréquente d'un trouble mental, essentiellement de type dépressif, comme on l'observe dans la population générale. Cependant, des facteurs de vulnérabilité dans la sphère professionnelle sont présents chez un grand nombre d'agriculteurs. En outre, la dégradation de la santé ou de la forme physique contribue au geste de plusieurs agriculteurs, tout comme l'existence de difficultés financières et de relations familiales conflictuelles.

Le mince pourcentage de troubles dépressifs chez les agriculteurs suisses (25 %) peut être attribuable à une plus faible présence de la dépression au moment du passage à l'acte, mais il peut tout autant résulter d'une investigation sommaire des enquêteurs, tout comme d'un moindre dépistage ou d'une plus grande stigmatisation de la dépression dans la population agricole. À ce sujet, l'Observatoire suisse sur la santé déclare que la majorité des personnes qui se suicident souffrent de troubles psychiques pouvant être diagnostiqués, pourtant il n'est pas rare que ces troubles ne soient pas reconnus, qu'ils soient sous-estimés et que leur importance soit minimisée (Schuler et Burla, 2012). Cela dit, les différences relevées dans les facteurs de vulnérabilité affectant les agriculteurs québécois et suisses se situent davantage sur le plan des fréquences que sur le type de facteurs.

Pour mieux comprendre les suicides d'agriculteurs, il convient par ailleurs de les replacer dans la culture et la socialisation agricoles. Des éléments de vulnérabilité s'y trouvent, lesquels ont contribué plus fortement aux suicides que ce que nous avons anticipé ou relevé dans la littérature. Comme l'ont fait remarquer Price et Evans (2009), les universitaires, les groupes d'entraide, les décideurs politiques ne s'attaquent souvent qu'aux symptômes les plus visibles du mode de vie agricole patriarcal. Il faut aussi se pencher du côté de la culture des hommes qui s'enlèvent la vie, elle influence leur perception et leur interprétation d'une situation jugée sans issue et sans avenir tolérable (Stark *et al.*, 2011 ; Williams, 2001). Le lien potentiel d'éléments de fragilisation liés à la culture agricole avec des cas relevés dans des dossiers de suicide n'a à notre connaissance pas été étudié.

## 5.2.1 Culture et socialisation agricoles

### 5.2.1.1 Masculinité traditionnelle

La surmortalité des hommes par suicide soulève la question des normes culturelles de la masculinité et de la féminité (Bryant et Garnham, 2015 ; Pirkis *et al.*, 2017 ; Roy, 2014). De fait, la masculinité traditionnelle est encore prédominante dans le milieu agricole (Alston, 2012 ; Price et Evans, 2009). L'agriculture est intimement liée à des tâches particulièrement associées au genre masculin, que ce soit la connaissance des moteurs, la réparation des machines, les conversations autour du meilleur équipement de ferme à posséder. À cet égard, sur les exploitations agricoles, les garçons sont socialisés très jeunes à des aspects de la masculinité tels que la conduite de véhicules à moteur (camions, tracteurs ou autre machine) (Barlett, 2006). Un agriculteur qui n'adhère pas à cette mentalité renonce à un répertoire culturel bien établi d'estime de soi basé sur la possession d'une grosse machinerie (Peter *et al.*, 2006, p. 38). L'image traditionnelle de l'homme fort, autonome et en contrôle perdure. Leur conception rude et virile de la masculinité peut les rendre vulnérables lorsqu'ils ne rencontrent pas ces standards et les conduire à prendre plus de risques (Courtenay, 2006). Ils peuvent également se mettre davantage à risque en adhérant à certains préceptes traditionnels, dont le refus de demander de l'aide, un homme devant se débrouiller seul (Hammer *et al.*, 2013 ; Pirkis *et al.*, 2017). Il y a des indications dans un quart des dossiers québécois que les agriculteurs n'avaient pas voulu ou n'étaient pas allés chercher de l'aide. Le manque de temps et la crainte que ça se sache dans la communauté sont des motifs parfois mentionnés pour expliquer ce refus. Ces données corroborent ce qu'on peut retrouver dans la majorité de la littérature sur la population agricole masculine (Alston, 2012 ; Fraser *et al.*, 2005 ; Judd *et al.*, 2006 ; Peck *et al.*, 2002).

Un pasteur suisse rencontré en 2013 et ayant connu plusieurs agriculteurs s'étant enlevé la vie a constaté certains effets pervers d'une culture masculine patriarcale :

En campagne, c'est la culture patriarcale qui domine. Tout revient toujours à l'homme, si l'exploitation fonctionne bien, s'il fait bien vivre sa famille... c'est une question d'honneur et de sens. C'est le boomerang d'une société machiste : si ça va bien, c'est à cause de lui, si ça va mal, c'est aussi à cause de lui. Ça contribue à fragiliser des individus indépendants, dont l'exploitation ne dépend souvent que d'eux seuls.

#### 5.2.1.2 Culture du travail

Peter et ses collaborateurs (2006) rapportent une publicité télévisée destinée au secteur agricole à la fin des années 90 dans laquelle il était dit : « farmers invented hard work » (p. 36). Cette représentation des agriculteurs a été accueillie très favorablement par les participants masculins à leur étude. À ce sujet, il a été constaté que certaines organisations sont fières de développer une culture du travail propice au surengagement et peu ouverte à un équilibre entre le travail et la vie privée (Burke, 1999, 2001). La culture du dur labeur peut contribuer à miner la santé physique et émotionnelle. Plusieurs agriculteurs de notre étude semblent avoir adhéré à la valorisation du travail acharné. Cette culture du travail est indissociable de la priorité devant être accordée à l'exploitation agricole.

#### 5.2.1.3 Patrimoine familial à protéger et à transmettre

La représentation de l'entreprise agricole comme un bien patrimonial reçu des générations précédentes que l'on a le devoir de transmettre aux générations futures est bien connue en agriculture (Damaisin, 2020 ; Deffontaines, 2014 ; Droz, 2015 ; Jacques-Jouvenot, 1997 ; Solidarité Paysans, 2016). Un participant à l'étude qualitative de Price et Evans (2009) a bien expliqué l'enjeu en déclarant qu'il ne

pourrait pas vivre avec lui-même s'il était celui qui perdait la ferme et mettait fin à la lignée, reniant ainsi tout le travail que ses ancêtres avaient mis avant lui dans l'exploitation agricole. C'est souvent un patrimoine de plusieurs générations « de labeurs et de sueurs » a écrit un des participants à notre étude. Mettre fin à ce patrimoine était inimaginable pour certains agriculteurs de notre étude, c'était une souffrance insupportable. Il n'y avait plus de futur envisageable pour eux.

Il n'est pas exceptionnel que des agriculteurs voient déjà dans leurs tout jeunes enfants leur relève sur l'exploitation. Un tel héritage d'un patrimoine familial, d'un mode de vie, sans que ce soit un véritable choix, peut parfois peser trop lourd sur une vie. Le devoir de transmettre d'un côté ou de reprendre de l'autre côté ne laisse que peu de portes de sortie.

#### 5.2.1.4 Fusion de l'identité personnelle et professionnelle

Sur une exploitation agricole, les frontières entre la vie personnelle, familiale et professionnelle sont souvent très floues. Plus la socialisation des garçons a été axée sur leur futur d'agriculteurs depuis leur tendre enfance, plus l'identité personnelle est à risque de se confondre avec l'identité professionnelle. Lorsque l'identité et le sens de la vie reposent uniquement sur le travail à la ferme, la perte de celui-ci peut entraîner une grande détresse. De plus, faire le deuil de leur exploitation peut sembler impossible, car c'est la perte d'un mode de vie, d'un travail, d'une identité, d'un patrimoine familial, d'une maison, bref de leur moyen d'existence.

## 5.2.2 Problèmes professionnels ou liés au travail

La fréquence des problèmes reliés au travail s'apparente avec ce qui a été retrouvé dans l'étude par autopsies psychologiques de Malmberg *et al.* (1999), quoique la nature de certains problèmes diffère.

### 5.2.2.1 Agriculteur ou rien

Un point étonnant à première vue, mais qui s'explique avec les facteurs de vulnérabilité mentionnés ci-dessus, a été de constater l'impossibilité pour certains hommes de se projeter ailleurs que sur une exploitation agricole. Agriculteur, fils d'agriculteur, leur vie était régulée par les exigences agricoles et construite autour du travail. Pas de loisirs, pas de vacances, pas de vie sociale. La profession avait envahi tout leur espace-temps. Alors, lorsqu'un jour se présentent des difficultés mettant en péril ce mode de vie, tout s'écroule.

Dans un même ordre d'idées, la mise à la retraite et la perte du rôle professionnel et de l'identité peuvent contribuer fortement au passage à l'acte. Hawton et ses collaborateurs (1998a) arrivent à des constats semblables. Dans leur étude, hormis les difficultés financières, le problème professionnel le plus fréquent des agriculteurs décédés par suicide était l'anxiété à la veille de la retraite et la conséquente perte de rôle. De même, dans ses entretiens avec des éleveurs, Deffontaines (2014, 2017) a relevé le coût psychologique que peut entraîner la transmission de l'exploitation sur la relève, mais aussi sur les cédants. Ces derniers doivent faire face à un changement de statut, assumer une perte de contrôle sur le travail d'une vie et trouver une autre façon de s'accomplir ou de se réaliser.

### 5.2.2.2 Surengagement<sup>76</sup> dans le travail ou surinvestissement de la sphère professionnelle

Dans le cadre de leur étude exploratoire auprès d'éleveurs « bovins ou lait », Lenoir et Ramboarison-Lalao (2014) notent que c'est le « caractère obsessionnel du travail qui réduit violemment la personne à son identité d'agriculteur » (p. 54). Le surengagement empiète sur le temps de repos nécessaire à endiguer la fatigue (Delgènes, 2014). La combinaison d'une lourde charge de travail au fait d'être incapable de ne pas travailler augmente les risques d'épuisement, d'accidents de travail et de problèmes de santé. Des études française et suisse ont démontré que les agriculteurs étaient plus à risque de développer un *burnout* (que d'autres groupes socioprofessionnels ou la population générale) (Delgènes, 2014 ; Reissig, 2017). Quelles que soient les appellations — dépendance au travail, compulsion à travailler, surengagement dans le travail, hypertrophie de la sphère professionnelle — nous avons retrouvé des exemples de ce rapport excessif au travail.

L'impossibilité de décrocher de leur travail — de mettre « le piton à off »<sup>77</sup> parce que la ferme occupe toujours leurs pensées — nuit à leur investissement dans les sphères familiale et sociale. Le surtravail ou le travail à corps perdu peut être un moyen pour aider l'agriculteur à traverser une période difficile, faire face à une situation stressante ou douloureuse au plan émotionnel. Cette stratégie peut être favorisée par la charge de travail et la culture du travail. Ils peuvent ainsi s'anesthésier par le travail. Comme pour d'autres addictions, ces stratégies peuvent être efficaces à court terme, mais sont nuisibles à long terme et peuvent mener à des troubles psychiques et physiques

---

<sup>76</sup> Selon Jodoin (2000), les composantes du surengagement au travail sont : une implication trop intense vis-à-vis de son travail, c'est-à-dire une difficulté à ressentir de l'enthousiasme ailleurs que dans son travail ; une négligence de sa vie personnelle, voire de sa santé, à cause de son travail ; une obligation à travailler fort proche de la compulsion.

<sup>77</sup> Expression d'un agriculteur québécois pour signifier l'impossibilité de se détacher complètement de l'exploitation agricole, même en vacances.

graves (Séguin, 2009). En outre, le surtravail est malsain dans la mesure où il peut conduire à l'épuisement et à l'isolement social ou affectif, un engrenage inquiétant pouvant accroître leur vulnérabilité au suicide (Lenoir et Laplante, 2014).

Qui plus est, une vie fondée sur le travail peut contribuer à l'isolement tout comme l'isolement peut favoriser le surinvestissement dans le travail. À cet égard, on retrouve plus souvent chez les agriculteurs québécois la description d'individus « renfermés ». Cette caractéristique favorise l'isolement et l'absence de verbalisation nuit à l'expression des besoins d'aide. Pour améliorer la compréhension du suicide des agriculteurs, Deffontaines (2014) a mené des entretiens auprès de jeunes agriculteurs français sous l'angle de la souffrance sociale. Il est révélateur de constater que de nombreux interviewés ont utilisé ce même qualificatif « renfermé » pour désigner le caractère de celui qui a mis fin à sa vie.

### 5.2.2.3 Conditions de travail

Peu d'études se sont penchées sur les conditions de travail des agriculteurs pouvant exercer des effets négatifs sur la santé, dont les longues heures de travail exigeantes physiquement et les difficultés financières. Le couplage de ces rudes conditions de travail à l'isolement, à l'absence de soutien social et au manque d'accès à des services de santé pourrait être associé à un risque accru de stress, de dépression, et dans les cas extrêmes, de suicide (Browning *et al.*, 2008).

Un constat frappant dans les dossiers de suicide est la fréquente mention de fatigue et d'épuisement en raison du travail ou nuisible au travail. Cette fatigabilité accrue ne se retrouve pas dans les études plus anciennes de suicide d'agriculteurs (Booth *et al.*, 2000 ; Browning *et al.*, 2008 ; Klingelschmidt, 2018 ; Malmberg *et al.*, 1999). On peut faire l'hypothèse d'une intensification du travail agricole dans un environnement

axé sur la performance. L'incapacité de vaquer à leurs occupations en raison de fatigue et d'épuisement peut être liée à un burnout. Toutefois, il est difficile de départager entre la fatigue résultant de leur charge de travail ou des symptômes de dépression.

Dans des travaux plus récents, on note cette « fatigue de soi », cette « fatigue mentale » due aux nombreuses tâches à effectuer et aux multiples compétences à posséder dans un contexte de performance constante, d'autant plus si l'agriculteur n'a pas de conjointe avec qui partager les tâches et les responsabilités. La surcharge physique et mentale est très pénible à supporter pour une seule personne (Deffontaines, 2014, p. 17). La majorité des agriculteurs de notre étude ayant manifesté une fatigue physique et mentale ou exprimé que la tâche était trop lourde étaient mariés. Par contre, on ne connaît pas le niveau de participation à la ferme de la conjointe.

#### 5.2.2.4 Bouleversements dans les pratiques agricoles

Le genre d'informations recueillies lors d'entretiens en face à face est difficile à retrouver dans le type de matériau que nous avons utilisé. Néanmoins, il y a quelques indices de difficultés d'adaptation aux changements dans le métier et de sentiment décourageant d'être dépassés. Par contre, rien qui s'apparente à ce que Jacques-Jouvenot (2014) avance, soit que le rapport difficile aux nouveaux savoirs administratifs requis dans l'exercice de la profession agricole fait naître « la peur de ne pas y arriver » et ravive des blessures anciennes chez des agriculteurs dont le parcours scolaire a été marqué par l'échec, « d'où, parfois, la solution ultime » (p. 57).

Selon le pasteur suisse rencontré en 2013 et qui a connu, sur douze ans, une vingtaine de familles frappées par le suicide d'un paysan, plusieurs suicides seraient attribuables à la perte de sens de leur travail et à la remise en question de leur identité vécue lors du changement de paradigme dans la politique agricole suisse : « C'était des agriculteurs déboussolés et dévalorisés qui avaient l'impression qu'ils n'y arriveraient pas, qui avaient honte de ne pas être en mesure de suivre le nouveau modèle dominant, qui ne se reconnaissaient plus dans le métier ».

Il semble que ces agriculteurs ne pouvaient plus se raccrocher à un travail qu'ils ne contrôlaient plus. Les suicides se produisant lors de périodes lourdes de changements et de pertes de sens en agriculture ont été documentés entre autres par Salmona (2007).

#### 5.2.2.5 Problèmes financiers

La proportion d'agriculteurs québécois aux prises avec des problèmes financiers est, comme nous l'avons vu pour d'autres facteurs ayant contribué au geste suicidaire, très semblable à ce qui a été constaté dans l'étude britannique par autopsies psychologiques de Malmberg *et al.* (1999).

#### 5.2.2.6 Perte de la terre ou de la ferme

Comme dans l'étude de Malmberg et ses collaborateurs (1999), les difficultés financières sont considérées comme un élément de première importance dans le geste de s'enlever la vie, en particulier lorsqu'elles font peser une menace sur la survie de l'exploitation à laquelle on a tout donné.

Ces résultats rejoignent l'étude de Gray et Lawrence (1996) sur le stress auprès d'agriculteurs australiens. On y souligne que les pressions financières ne sont pas une condition suffisante en soi pour engendrer du stress. C'est la représentation de ce qui est en jeu, le sens accordé aux événements, les fondements de l'identité qui interviennent dans la relation entre les problèmes financiers et le stress. Lorsque l'agriculteur n'a jamais aspiré à être autre chose qu'agriculteur et que de surcroît, il anticipe la perte du patrimoine familial, la honte et la culpabilité s'ajoutent au désarroi. Il est alors difficile de vivre en étant celui qui a échoué à protéger et perpétuer le legs familial. Il est question d'estime de soi mise à mal, de fierté heurtée, de perte d'identité, de perte de sens de la vie. En outre, ces hommes se sentaient incapables ou impuissants, quoi qu'ils fassent, à changer leur situation, autrement que par le suicide (Williams, 2001).

Il est à noter que les réactions négatives face à la perte ou à la crainte imminente de perdre la terre ou la ferme ne surviennent pas seulement en présence d'une menace de faillite ou de saisie. En effet, en raison d'un fort attachement émotionnel à la terre, à la ferme, aux animaux, au patrimoine familial, il a été constaté auprès de notre échantillon d'agriculteurs que la vente pouvait être aussi douloureuse. Plutôt mourir que de vendre : « il ne vivrait plus s'il vendait ». En effet, la mise en vente de la ferme peut induire la même perte de sens de la vie, les mêmes sentiments de culpabilité et d'échec. Ainsi que le soulignent des études sur les hommes adhérant aux rôles masculins traditionnels, ceux-ci peuvent éprouver un plus grand sentiment de perte de contrôle, de honte, une diminution de leur estime de soi et une dégradation de leur état mental en situation d'échec (Houle *et al.*, 2008).

La vente de sa terre fait même éprouver à un agriculteur des sentiments identiques à ceux vécus à la perte de sa mère. On voit là une souffrance intolérable et un exemple d'affects reportés sur la terre. Pour certains individus, il est devenu inutile de

continuer à vivre, tant leur identité est enracinée dans l'agriculture. En les déracinant de leur terre, la vie n'avait plus de sens. Price et Evans (2009) l'avaient noté lors d'entretiens avec des agriculteurs, ceux-ci affirmant souvent qu'ils préféreraient « mourir » plutôt que de quitter la terre : ça ne vaudrait plus la peine de continuer.

#### 5.2.2.7 Crises économiques ou sectorielles

Les crises économiques de par leurs effets préjudiciables — pertes financières, risque de saisie, insécurité — sont associées à un risque accru de suicide (OMS, 2014a). Bossard *et al.* (2013) notent que l'excès de mortalité par suicide observé à partir de 2008 chez les agriculteurs français pourrait s'expliquer en partie par les fortes pressions financières subies depuis 2007 par le monde agricole en raison de la crise économique. L'impact des conjonctures défavorables est généralement peu documenté par les enquêteurs dans les dossiers de suicide. Néanmoins, les répercussions de crises dans le secteur porcin québécois sur les éleveurs ont été décrites dans les rapports d'enquête de la police. Ces producteurs présentaient des symptômes dépressifs à la suite de multiples préoccupations financières et à la crainte de tout perdre. Les crises semblent représenter un risque amplifié de suicide lorsque s'ajoutent un sentiment d'impuissance et une menace à l'intégrité et à l'honneur.

Chez ces éleveurs porcins, il avait été fait mention aux proches d'une assurance sur les emprunts. Le suicide peut alors être perçu comme une façon de reprendre le contrôle de leur vie et de mettre un terme à leur souffrance (Emslie *et al.*, 2006 ; Houle *et al.*, 2008). Nous pouvons émettre l'hypothèse qu'avec les assurances, ces éleveurs ont cru reprendre le contrôle de la situation, préserver leur famille et sauver leur honneur. Ce rôle des assurances comme éventuel moyen de résoudre par soi-même ses problèmes et de reprendre le contrôle n'a jamais été étudié auprès d'agriculteurs s'étant enlevé la vie. Mourir pour ne pas tout perdre.

### 5.2.3 Problèmes de santé mentale

Le principal trouble de santé mentale relevé dans les dossiers de suicide québécois et suisses — le trouble dépressif — est similaire à ce qu'on retrouve dans des études sur la population générale (Arsenault-Lapierre *et al.*, 2004 ; Séguin, 2009) ou sur des populations d'agriculteurs (Malmberg *et al.*, 1999). Très peu d'agriculteurs présentent de graves problèmes chroniques de santé mentale, ce qui peut indiquer l'impossibilité de gérer une ferme avec succès avec de tels problèmes (Malmberg *et al.*). Dans leur étude sur les trajectoires suicidaires de 18 agriculteurs australiens, Kund *et al.* (2017) ont identifié deux groupes distincts. Dans le second (n = 4 ; 22 %), les agriculteurs ont connu des troubles mentaux graves et des hospitalisations psychiatriques depuis le début de l'âge adulte et ont été fréquemment exposés au suicide. Au moment de leur décès, les agriculteurs étaient incapables de travailler en raison de leurs problèmes de santé mentale. Le concept épidémiologique de « l'effet travailleur sain » (McMichael, 1976, cité par Stallones et Beseler, 2016) pourrait s'appliquer à l'agriculture parce que les personnes avec de graves troubles mentaux seraient incapables de maintenir l'intensité du travail requise et seraient donc susceptibles de quitter l'agriculture. En outre, selon Stallones et Beseler, les agriculteurs possèdent souvent des fermes appartenant à leur famille depuis des générations, les familles ayant des antécédents de troubles mentaux n'auraient pas eu la résilience pour demeurer dans l'agriculture.

Un constat qui peut surprendre est la prévalence beaucoup plus faible de troubles liés à l'alcool et aux drogues parmi les agriculteurs québécois et suisses que dans d'autres populations masculines décédées par suicide (Arsenault-Lapierre *et al.*, 2004 ; Encrenaz *et al.*, 2016). Le peu d'indications dans les dossiers de suicide qu'un problème d'alcool ait pu nuire à la ferme est en concordance avec ces résultats. En outre, le taux relativement bas de dépendance à l'alcool est conforme à ce qui a été

retrouvé dans d'autres études sur des agriculteurs décédés par suicide (par exemple, Malmberg *et al.*, 2009).

Plusieurs recherches réalisées dans une perspective de genre avancent que la dépression chez les hommes s'identifiant davantage à des idéaux masculins traditionnels pourrait s'exprimer selon des symptômes différents des critères diagnostiques usuels. On pourrait noter par exemple la présence d'irritabilité, d'agressivité, d'abus d'alcool ou de drogues, de retrait social ou de comportements de fuite comme le surengagement dans le travail et/ou le sport (Kilmartin, 2005 ; Oliffe et Phillips, 2008 ; Tremblay, Roy, Morin, Desbiens et Bouchard, 2011 ; Roy, 2014). La dépression pourrait donc être sous-diagnostiquée et sous-traitée chez les hommes. Les informations recueillies dans les dossiers de suicide laissent soupçonner que s'il y a une forme d'expression plus masculine de la dépression chez les agriculteurs, ce pourrait être le surengagement dans le travail.

Une dépression masquée par une imposante symptomatologie physique — sans que rien d'anormal ne soit décelé — pourrait être une autre façon d'exprimer une souffrance plus compatible avec la masculinité traditionnelle. C'est une hypothèse pour quelques cas analysés. Le camouflage de la détresse sous des manifestations physiques serait plus répandu dans des milieux de travail traditionnellement masculins (Dejours et Bègue, 2009) ou dans les cultures où les troubles mentaux portent une grande stigmatisation (Kleinman, cité par Simon *et al.*, 1999).

#### 5.2.3.1 Consultation médicale avant le passage à l'acte

La proportion d'agriculteurs ayant consulté un médecin généraliste dans le mois précédant le suicide est inférieure à ce qui a été retrouvé par Malmberg et ses collaborateurs (1999). Malgré cela, plusieurs agriculteurs québécois et suisses ont

rencontré un professionnel de la santé peu de temps avant de s'enlever la vie. Peu d'entre eux présentaient uniquement des symptômes tels que la fatigue et de l'insomnie. Ces résultats semblent inférieurs à ce qu'on retrouve dans la littérature. En effet, des études ont démontré qu'avant de passer à l'acte, les agriculteurs consultent souvent leur médecin en exprimant exclusivement des symptômes physiques, sans référence à une quelconque souffrance psychologique (Hawton *et al.*, 1998 ; Booth *et al.*, 2000). Selon Malmberg et ses collaborateurs, un grand nombre de ces consultations ont représenté des occasions ratées de détection et de traitement de la dépression.

Or, ce n'est pas ce que nos résultats démontrent. En effet, un diagnostic de dépression ou d'un autre trouble mental a été posé pour la vaste majorité ayant eu une consultation médicale durant le mois précédant le passage à l'acte. Cependant, nous pourrions parler d'opportunités manquées de détection de l'ampleur du mal-être des agriculteurs, tout comme de lacunes importantes dans l'évaluation du risque suicidaire. Par ailleurs, lors d'un diagnostic de dépression, avec ou sans évaluation des idées suicidaires, nous avons plusieurs indications selon lesquelles la médication ne venait que de débiter ou n'était pas respectée. Le peu d'information donné par les médecins sur les effets des antidépresseurs pourrait être un des facteurs d'explication du manque d'adhésion à la médication. Pourtant, lorsque les patients sont mieux informés sur le traitement antidépresseur, ils sont plus susceptibles de démontrer une meilleure adhésion (Houle, Villaggi, Beaulieu, Lespérance, Rondeau et Lambert, 2013).

Des pensées exprimées par des agriculteurs ayant mis fin à leurs jours laissent croire que, pour certains d'entre eux, la prise de médication était associée à de la faiblesse, un homme devant pouvoir reprendre seul le contrôle de sa vie.

Lorsque diagnostiqués, les problèmes de santé mentale avec leur lot de manifestations somatiques, dont la fatigue, sont source d'incompréhension et de souffrance : la perte de contrôle sur leur tête et leur corps étant notamment difficile à accepter.

Finalement, très peu d'agriculteurs ont des antécédents de tentatives de suicide, alors que c'est un facteur présent dans au moins 40 % des cas de mortalités par suicide (Haut Conseil de la Santé Publique, 2016). Cela peut refléter la disponibilité de moyens extrêmement létaux de se suicider sur les exploitations et la volonté d'un agriculteur de prendre des mesures décisives. Nos résultats sont concordants avec la littérature sur le suicide des agriculteurs (Cohidon, 2010 ; Malmberg, 1999).

#### 5.2.4 Problèmes de santé physique

Même si les problèmes de santé physique et d'invalidité ont été identifiés comme un facteur de risque de suicide dans des études auprès d'agriculteurs (Booth *et al.*, 2000 ; Kunde *et al.*, 2017 ; Malmberg *et al.*, 1999), nous ne nous attendions pas à ce qu'ils jouent un rôle aussi considérable dans la trajectoire suicidaire de plusieurs agriculteurs. La santé et la forme physiques étaient « vitales » pour certains agriculteurs décédés par suicide et il semble qu'ils ne pouvaient continuer à vivre avec la perception de les avoir perdues. Cette perte réelle ou erronée<sup>78</sup> de la santé et de la forme physiques se retrouve chez des agriculteurs de tous âges, et non pas particulièrement chez les personnes âgées de 65 ans et plus comme dans la population générale (MSSS, 1998) ou dans d'études auprès d'agriculteurs (Boxer *et al.*, 1995 ; Gunderson *et al.*, 1993 ; Kunde *et al.*, 2017).

---

<sup>78</sup> On pense aux deux agriculteurs québécois qui se sont auto-diagnostiqué un cancer sans consultation médicale, perception qui s'est révélée fausse.

Les problèmes sont d'autant plus déterminants qu'ils affectent leur fonction sur la ferme. C'est comme s'il régnait une espèce de conception darwinienne où seuls les plus forts doivent survivre : si l'on n'est plus bon physiquement, on n'est plus bon à rien. À ce propos, certains agriculteurs plus âgés ne semblent pas préparés à un déclin normal de leurs capacités physiques avec l'âge, n'acceptent pas d'être diminués par la maladie ou un accident de travail et souffrent de ne pouvoir accomplir les tâches habituelles. De fait, un facteur fréquent relevé dans les trajectoires suicidaires de 18 agriculteurs australiens était la maladie physique et la douleur, en particulier chez les agriculteurs plus âgés (Kunde *et al.*, 2017). De façon générale, écrivent ces chercheurs, le suicide chez les personnes âgées est associé à la maladie physique, à des déficiences fonctionnelles et à d'autres pertes plutôt qu'à des problèmes financiers et professionnels. Cependant, il semble que les agriculteurs plus âgés, en raison de la nature manuelle de leur travail, dépendent davantage de leur santé physique. Par conséquent, le déclin de la santé physique serait peut-être un facteur plus saillant de contribution au suicide dans cette population. Pour d'autres chercheurs, ces suicides sont effectivement ancrés dans des contextes socioculturels subjectifs et à ce titre, les cultures agricoles de la masculinité et du vieillissement doivent être comprises et prises en compte (Bryant et Garnham, 2015, 2016 ; Garnham et Bryant, 2014).

Si des agriculteurs plus âgés sont fortement affectés par une réduction de leurs capacités physiques, des agriculteurs plus jeunes sont d'autant plus affligés par une usure physique prématurée. La réduction des capacités physiques, la difficulté à accomplir certaines tâches et l'impression d'être inutile semblent incompatibles avec l'ethos d'un homme agriculteur. À cela s'ajoutent la culpabilité de faire reposer leur charge de travail sur les autres membres de la famille, sans compter les incidences économiques négatives sur la ferme.

Lors d'entretiens avec des producteurs laitiers québécois, suisses et français, les chercheurs ont remarqué que ceux-ci parlaient peu de leurs multiples « petits » accidents : ils faisaient partie des risques d'un métier dur physiquement. Par contre, sont apparus dans les discours « les accidents graves entraînant une incapacité physique importante qui contraignent les agriculteurs à s'arrêter » (Droz *et al.*, 2014, p. 148). Or, lorsqu'un médecin annonce à un agriculteur qu'il est temps de penser à changer de métier en raison d'une incapacité physique, le contrecoup peut être énorme pour un homme qui n'a jamais envisagé être autre chose qu'agriculteur. En outre, il semble que les corps aient été soignés sans que la détresse morale n'ait été investiguée.

#### 5.2.4.1 Familiarité avec la mort des animaux

Des chercheurs (Gallagher et Sheehy, 1994 ; Hughes et Keady, 1996) ont avancé l'hypothèse que les agriculteurs, habitués à abrégé la vie d'un animal qui souffre ou à l'abattre s'il n'est plus d'aucune utilité fonctionnelle, pourraient en arriver plus rapidement à la solution de la mort pour mettre fin à leur souffrance. En outre, l'exposition répétée à la mort peut entraîner un processus d'habituation et de diminution de la peur de la mort et du suicide (Klingelschmidt *et al.*, 2018). Il est difficile de se prononcer sur les processus cognitifs en jeu. Toutefois, être moins ou n'être plus fonctionnel sur la ferme était intolérable pour certains agriculteurs ayant mis fin à leurs jours. Ces suicides sont enracinés dans un contexte socioculturel particulier et comme le mentionnent les chercheurs Bryant et Garnham (2015, 2016), la culture agricole de la masculinité est certainement à considérer.

#### 5.2.4.2 Autodiagnosics de maladie

Un résultat était assez étonnant au premier abord, soit l'autodiagnostic d'un cancer par deux agriculteurs ayant mis fin à leurs jours. Une autopsie a démontré qu'ils étaient dans l'erreur. D'un côté, on peut penser à un problème de santé mentale ou de somatisation. D'un autre côté, cela est conforme avec ce que nous entendons sur le terrain : non-consultations d'un médecin — auto-traitements — automédication — notions vétérinaires — pas de temps à perdre à aller voir un médecin.

#### 5.2.5 Problèmes au niveau relationnel

Dans l'étude de Malmberg *et al.* (1999) sur les suicides d'agriculteurs britanniques, les problèmes conjugaux et familiaux étaient assez fréquents. En outre, lors de leurs autopsies psychologiques, ces chercheurs ont retrouvé la présence de conflits avec d'autres membres de la famille travaillant à l'exploitation plus fréquemment que de difficiles conditions de travail. Nous avons relevé la présence des mésententes familiales, dont des relations très tendues père-fils, parmi les problèmes auxquels ont été exposés les agriculteurs ayant mis fin à leurs jours. Des conflits importants entre père et relève ou entre frères associés, au sujet du transfert ou du fonctionnement de la ferme ont notamment été identifiés.

##### 5.2.5.1 Vivre et travailler ensemble

Dans le monde agricole, les relations familiales occupent deux pôles opposés. Elles s'avèrent régulièrement un facteur majeur de protection de par l'important soutien, l'aide et le réconfort qu'elles procurent à ses membres. En revanche, dans certains dossiers de suicide, elles représentent un facteur de risque lorsqu'elles sont synonymes de conflits et de tensions. Ce statut ambigu de la famille agricole a été

relevé dans des études récentes (Deffontaines, 2014 ; Droz *et al.*, 2014). Il est le reflet d'une socialisation professionnelle et familiale entremêlée. Ainsi que nous l'avons déjà souligné, lorsqu'on travaille et vit ensemble, les rapports conflictuels professionnels tendent à devenir familiaux et inversement.

Les conflits avec un membre de la famille peuvent susciter des émotions négatives chez les agriculteurs : ressentiment, stress, colère, tristesse, souffrance. Pour plusieurs agriculteurs québécois et suisses décédés par suicide, les problèmes conjugaux et familiaux font partie des facteurs ayant contribué au geste suicidaire. Des relations très tendues père-fils (relève) semblent avoir un effet certain sur le suicide d'agriculteurs québécois et suisses. À ce sujet, le résultat le plus surprenant d'entretiens menés auprès d'exploitants agricoles français en difficulté ou de conjoints « n'est pas tant le poids des difficultés financières, reconnues depuis longtemps, que le poids du relationnel dans un milieu où l'on a plutôt tendance à parler d'isolement » (Solidarité Paysans, 2016, p. 3). On ajoute que les différends familiaux sont une source de mal-être et un facteur de risque pour la santé mentale, surtout lorsque le père maintient une forte emprise sur la gouvernance de l'exploitation.

#### 5.2.5.2 Séparation en milieu agricole

Les conflits relationnels, tels qu'une séparation ou un divorce, sont associés à un risque accru de suicide chez les hommes des pays occidentaux (OMS, 2014 ; Yip *et al.*, 2015). Selon Bessières et Gollac (2014), la menace que fait peser une séparation sur le devenir d'un patrimoine agricole a longtemps maintenu les agriculteurs à l'abri des ruptures conjugales. Toutefois, à l'instar d'autres groupes de la société, on relève une augmentation des séparations parmi eux. Mamlberg et ses collaborateurs (1999) mentionnent que la perte potentielle de la ferme peut être un facteur de risque

supplémentaire lors du divorce d'un agriculteur. Cette crainte de la perte ou d'un morcellement de l'exploitation a été nommée par quelques agriculteurs dont l'épouse voulait la séparation. Le divorce peut également impliquer une série de pertes importantes : vie de famille, présence des enfants, projet de ferme familiale. Pour reprendre une expression de Bessières et Gollac (2014), c'est alors que la rupture demandée par l'épouse signifie une « descente aux enfers tant familiale que professionnelle » (p. 18).

#### 5.2.5.3 Perte du père

La perte d'un être cher augmente le risque de comportement suicidaire (OMS, 2014a). On se réfère fréquemment à la douleur ou à la souffrance de perdre la personne aimée avec qui on partageait sa vie. La majorité des agriculteurs décédés par suicide étaient mariés ou vivaient en couple. Le décès de l'épouse est néanmoins un des facteurs explicatifs du développement de propos suicidaires chez deux agriculteurs dans la soixantaine. Une découverte surprenante a été de retrouver sept agriculteurs québécois qui ne se sont pas remis du décès de leur père. Si la famille agricole a un statut ambigu, le rôle du père n'en est pas moins trouble. Il tient du moins une place prépondérante, bénéfique ou préjudiciable, au sein de l'exploitation. Ces agriculteurs (âgés entre 26 et 55 ans au moment du décès du père) peinent à reprendre leur vie en main, même plusieurs années après le décès, certains ayant des symptômes dépressifs ou tenant des propos suicidaires depuis la mort du père.

Comme nous l'avons déjà mentionné, les pères et les fils partagent souvent un quotidien depuis l'enfance. Le manque peut se faire sentir dans la vie de tous les jours : aide, soutien, encadrement, conseils... Dans un esprit patriarcal, il peut arriver que le père tarde à transmettre l'entreprise familiale ou à laisser la possibilité au fils de prendre des décisions. S'il a tenu solidement les rênes et a toujours assumé toutes

les responsabilités, son ombre peut planer longtemps après son décès. Le fils est alors incapable de prendre sa succession, sans cette omniprésence du père. Il peut se dévaloriser, ne pas se sentir à la hauteur de ce que ce père était. Une lettre laissée par un agriculteur laisse croire que c'est ce qui s'est passé.

Le niveau de souffrance et de détresse causé par la perte de leur père peut avoir d'autres causes. Lors de nos entretiens informels en 2019 avec des agriculteurs, ceux-ci ont raconté avec émotion ce que représentait la perte du père, de celui avec qui ils avaient toujours travaillé, avec qui ils avaient eu une grande complicité. Un de ces agriculteurs a raconté à la blague, mais avec la larme à l'œil : « Il me manque tellement, depuis qu'il est mort, je n'ai jamais eu une aussi bonne ostinade [s'obstiner] avec quelqu'un, même pas avec ma femme ! ». En 2014, un autre agriculteur nous a raconté ses idées suicidaires, l'envie de se pendre au cours de l'année qui a suivi la mort de son père. Ce dernier n'était pas uniquement son père, c'était son confident, son ami, son conseiller, celui qui l'avait choisi, lui, pour être la relève de l'exploitation familiale. Lorsqu'il réfléchit à tous les bons moments qu'il a vécus depuis, il ne comprend pas qu'il ait alors pu penser à s'enlever la vie. L'importance de la perte du père n'est pas mentionnée dans d'autres études.

### 5.3 Implications pour la recherche

Cette recherche n'est basée que sur des analyses descriptives. La production d'analyses multivariées à partir des données du questionnaire permettrait d'évaluer la contribution relative des facteurs influençant la santé mentale et les idées suicidaires.

D'autre part, des trajectoires de vie pourraient être esquissées à partir de l'étude des dossiers de suicide.

Depuis le début de nos travaux sur la santé mentale et le suicide des agriculteurs, des stratégies de promotion, de prévention ou de postvention adaptées à la population agricole ont été mises en place, spécialement au Québec. Elles vont de l'implantation d'un réseau de sentinelles ayant une formation spécifique, à un service de première ligne basé sur une approche proactive et préventive, celui de « travailleurs de rang » formés en intervention et ayant une connaissance de l'agriculture, pour terminer par un protocole particulier de postvention. Or, ces initiatives — non coordonnées — devraient être évaluées de façon à constater si elles atteignent leur objectif de renforcer le filet de sécurité autour des agriculteurs.

Le taux de suicide des agriculteurs n'a pu être actualisé. Pourtant, il serait essentiel d'en connaître l'ampleur. Au Québec, le seul taux existant est très ancien, or c'est celui qui est toujours rapporté dans les médias et qui guide les interventions. Des stratégies de prévention de suicide ont été mises en place, mais il n'y a pas d'indicateurs permettant de voir si les suicides ont diminué ou non dans cette population. En collaboration avec les organismes intervenant lors d'un suicide, une procédure de tenue d'un registre des décès d'agriculteurs par suicide devrait minimalement être développée.

Le rôle de la reconnaissance de son travail par la société mériterait d'être approfondi, d'autant plus dans un contexte d'émergence de groupes hostiles à l'agriculture intensive et aux agriculteurs, particulièrement en élevage.

Les études sur la prévalence ou sur les facteurs de risque et de protection de la santé mentale et des comportements suicidaires ont presque exclusivement pour sujets des hommes. Or, étant donné l'importance que semble jouer la culture agricole, il serait intéressant de se tourner vers les exploitantes agricoles pour, entre autres, explorer si elles adoptent des stratégies d'adaptation semblables aux hommes agriculteurs ou aux femmes d'autres secteurs professionnels.

Dans la conjoncture d'une population agricole vieillissante, des travaux de recherche pourraient se pencher sur l'étude des suicides des agriculteurs âgés dans leur contexte social et culturel.

La création d'un centre de recherche en santé mentale et suicide en agriculture pourrait être développé. Ses fonctions pourraient être multiples : agir comme réseau de création et de diffusion de connaissances avec/vers les milieux de pratique, évaluer des programmes en place auprès des agriculteurs, constituer un répertoire des meilleures pratiques d'intervention, favoriser l'appropriation des travaux de recherche par la santé publique et la population, créer une base de données probantes qui consolide les connaissances sur les initiatives de prévention du suicide, etc.

Finalement, les implications pour la pratique sont considérables. Elles feront l'objet d'un document spécial par la doctorante.

#### 5.4 Forces et limites de l'étude

La principale force de cette recherche est l'utilisation, malgré sa complexité, d'un devis par méthodes mixtes. Aucune étude n'avait documenté la problématique de

santé mentale et de suicide auprès de plusieurs groupes d'agriculteurs (actifs, décédés par suicide, origine géographique différente). Plusieurs éléments nouveaux contribuant à faire progresser les connaissances ont été explorés. Le volet quantitatif de l'enquête par questionnaire a offert par exemple l'opportunité d'estimer la santé mentale d'un groupe d'agriculteurs et de faire une comparaison avec la population générale par le biais d'instruments de mesure validés. Les témoignages ont permis d'appuyer les résultats du volet quantitatif tout en fournissant des pistes d'interprétation aux résultats statistiques. L'analyse thématique tirée des dossiers de suicide est allée au-delà des différences sociodémographiques et de l'accès à des moyens létaux, contribuant ainsi à améliorer la compréhension d'un passage à l'acte. Le calcul de fréquences a rendu possible la comparaison avec les études sur le sujet. Ce devis mixte — en adoptant une approche complémentaire entre d'une part, les volets quantitatifs et qualitatifs et d'autre part, les questionnaires d'enquête et les dossiers de suicide — engendre une meilleure compréhension des phénomènes observés tout en permettant une triangulation des résultats. En dernier lieu, la sensibilité expérientielle<sup>79</sup> de la doctorante a été mise à profit, tout en faisant preuve de vigilance.

Sans reprendre tout ce qui a été mentionné précédemment sur les limites méthodologiques, rappelons que le caractère transversal de l'enquête par questionnaire ne permet pas d'attributions causales, ce qui invite à la prudence lors de l'interprétation des données. En outre, la santé mentale est influencée par une multitude de déterminants du travail et hors travail qui agissent de manière concomitante ou en synergie.

---

<sup>79</sup> L'expérience subjective, personnelle du chercheur est mise à profit.

De plus, les témoignages étant libres, certains thèmes abordés pourraient ne pas être représentatifs de l'ensemble des participants. Les résultats sur un large échantillon d'agriculteurs œuvrant en production laitière mettent néanmoins en lumière des associations significatives avec la santé mentale et les idées suicidaires. Par ailleurs, l'âge n'a pas été contrôlé pour la comparaison avec la population générale québécoise. On ne peut exclure que des différences entre les deux populations soient dues à une structure d'âge distincte. Enfin, la prépondérance de la santé physique n'a pas été anticipée par la doctorante, des précisions sur le type de maladies ou de limitations d'activités auraient été souhaitables.

L'intermédiaire de tiers pour comprendre les circonstances ayant conduit un agriculteur à s'enlever la vie est une autre limite. Ceux-ci n'ont pas nécessairement une connaissance des motifs profonds de la personne décédée. Toutefois, plusieurs proches sont généralement interviewés, ce qui réduit le biais d'information. En outre, des lettres de suicide permettent d'accéder à des motifs plus intimes. Au demeurant, les dossiers de suicide ne constituent pas la meilleure source pour étudier l'impact potentiel de la restructuration de milieux agricoles.

Un biais potentiel de participation a déjà été nommé. Ajoutons que des répondants au questionnaire ont eux-mêmes souligné d'éventuels biais.

Comme vous savez, les situations difficiles sont parfois saisonnières (récoltes, semences) et font parfois contradiction envers le sentiment personnel au milieu de l'hiver où on est un peu plus détendu. Il y aurait lieu d'en tenir compte.

Votre sondage me paraît intéressant. Toutefois, les gens qui sont très déprimés ne vont certainement pas remplir ce formulaire. À tenir compte dans votre résultat.

Une autre limite consiste en l'absence d'un processus d'accord inter-juge autant pour l'analyse thématique des témoignages de l'enquête que pour le contenu des dossiers de suicide. Finalement, la comparaison avec des groupes témoins, par exemple des propriétaires d'entreprises familiales, aurait permis de mettre davantage en lumière la spécificité des agriculteurs.

## CONCLUSION

La présente recherche avait pour principal objectif d'identifier la contribution de la vie professionnelle, au regard de l'enchevêtrement complexe des sphères de vie professionnelle, privée, familiale et sociale, dans la santé mentale et les conduites suicidaires des agriculteurs. L'utilisation d'une méthodologie mixte combinant les forces des approches quantitative et qualitative a permis de répondre aux questions et objectifs de recherche.

L'analyse à travers diverses lunettes de matériaux variés de recherche nous amène à un premier constat : les facteurs de risque et de protection de la santé mentale et des conduites suicidaires situés dans les différentes sphères de vie d'un agriculteur sont excessivement interdépendants. Dans ce contexte particulier, il convient de rappeler la déclaration de Dejours et Bègue (2009) à propos de la spécificité des suicides d'exploitants agricoles :

L'enchevêtrement complexe de l'activité de travail, non seulement avec l'espace privé mais avec la transmission de l'héritage et les traditions culturelles, ainsi qu'avec les conflits intergénérationnels, faisaient surgir des conjonctures où départager les processus en cause dans la psychopathologie des suicides a toujours été une tâche clinique difficile. (p. 8)

Toute cette recherche nous a appris qu'il peut être vain et contreproductif de vouloir départager la vie professionnelle tellement elle est imbriquée dans un mode de vie. En unissant tous les résultats des analyses quantitatives et qualitatives des questionnaires d'enquête et des dossiers de suicide, deux autres constats émergent : premièrement,

les facteurs de protection et de vulnérabilité présents chez les agriculteurs de deux zones géographiques séparées par un océan sont très semblables ; deuxièmement, les facteurs de risque ou de protection sont similaires ou complémentaires dans chaque matériau à l'étude.

Tout d'abord, la perception d'un équilibre entre la sphère professionnelle et les autres sphères de vie est associée à la santé mentale positive et son absence au stress et à la détresse. Le manque d'équilibre est un des facteurs fragilisant la santé mentale et physique des agriculteurs. Or, plusieurs d'entre eux semblent avoir adhéré à la culture du travail acharné et à la priorisation de l'exploitation agricole, ce qui ne va guère dans le sens d'un équilibre de vie. Le rapport excessif au travail favorise l'épuisement et l'isolement, éléments pouvant accroître la vulnérabilité à des problèmes de santé mentale et à des conduites suicidaires. L'hypertrophie de la sphère professionnelle, stimulée à la fois par la culture du dur labeur et la charge de travail, est un élément contribuant au suicide. En effet, lorsque l'identité et le sens de la vie reposent uniquement sur le travail à la ferme, l'agriculteur devient très vulnérable à des comportements suicidaires lorsqu'il perd son unique racine de vie.

Dans cet ordre d'idées, la fatigue et l'usure du corps sont déplorées dans les questionnaires et sont mentionnées dans les dossiers de suicide. Une intensification du travail agricole, couplée à de multiples compétences à posséder, et ce, dans un environnement axé sur la performance, pourrait contribuer à une hausse du stress et à une fatigabilité accrue.

Cela dit, les résultats de l'enquête et de l'analyse des dossiers de suicide attestent de l'importance d'être en santé et en bonne forme pour un agriculteur. Des problèmes réduisant leurs capacités physiques et affectant leur fonctionnalité sur l'exploitation peuvent contribuer à augmenter le risque suicidaire. Être en santé et en bonne forme

physiques s'avère un facteur de protection de la santé mentale et des idées suicidaires et à l'inverse, une autoévaluation négative devient un facteur de risque.

Un autre facteur d'importance est la situation financière. Une bonne perception de ses finances est liée à toutes les mesures des aspects positifs de la santé mentale (hormis le soutien social), alors qu'une mauvaise évaluation est liée au stress, à la détresse et aux idées suicidaires. Dans les dossiers de suicide, il apparaît que la perte du patrimoine familial due à des difficultés financières ou à des problèmes de santé physique est particulièrement insupportable. Pour certains, cela met fin à toute perspective d'avenir. Par ailleurs, on doit demeurer aux aguets lors de crises économiques ou de conjonctures agricoles défavorables. Elles peuvent créer un fort sentiment d'incertitude, une crainte de perdre tout son travail et celui des générations précédentes, et un sentiment douloureux d'échec.

Finalement, des relations familiales conflictuelles sont liées au stress, à la détresse et aux idées suicidaires des agriculteurs, alors que des relations satisfaisantes sont associées à une santé mentale positive. De graves mésententes père-fils sont particulièrement nocives et peuvent contribuer à élever le niveau de stress, de détresse et engendrer des comportements suicidaires. De fait, lorsque les tensions montent, elles se répercutent au travail et dans la famille. Il n'y a alors plus de refuge sûr et tranquille. De plus, le soutien familial si important pour les agriculteurs risque d'être affaibli. Cultiver des relations intergénérationnelles saines sur la ferme peut agir en tant que facteur de protection de la santé mentale et des conduites suicidaires.

Signalons qu'il y a de forts indices d'un niveau plus élevé de stress et de détresse au sein des agriculteurs québécois actifs en production laitière que parmi des travailleurs ou des hommes de la population générale. Ceci est d'autant plus inquiétant que la proportion d'agriculteurs bénéficiant de soutien social est très faible. Ils font face à de

nombreux facteurs de stress et sont moins favorisés du côté des ressources de l'environnement. Ce mélange peut accroître les sentiments de détresse, lesquels ont été associés à des problèmes de santé physique, de santé mentale et de conduites suicidaires.

Des éléments de fragilisation des agriculteurs ont émergé d'une part, d'importants changements structurels et de conjonctures négatives en agriculture. D'autres éléments de fragilisation ont émergé de la socialisation et de la culture agricole (culture du travail incessant, fusion de l'identité personnelle et professionnelle, difficulté à demander de l'aide, importance de la forme physique pour la fonction sur la ferme, obligations de transmission de la ferme et de poursuivre le travail de ses ancêtres, etc.).

Pour conclure, certaines pertes ou craintes de pertes, particulièrement intolérables et déstabilisantes, sont à l'origine d'une fragilisation de l'équilibre émotionnel d'agriculteurs ayant mis fin à leur vie. Celles reliées à l'exploitation agricole, au patrimoine familial et à l'identité (ferme, terres, troupeau et maison familiale), à la santé et aux capacités de travail, ont joué un rôle important dans l'apparition de troubles psychiques et de comportements suicidaires. D'autre part, la notion de perte de contrôle est importante. La solution de mettre fin à sa vie semble constituer un moyen pour un agriculteur de vaincre son impuissance et de reprendre un certain contrôle, qu'il croyait perdu, par exemple, lors d'une dépression ou face à une situation financière catastrophique.

Une surmortalité des agriculteurs par suicide a été établie dans plusieurs études épidémiologiques. Nous croyons que l'analyse des données documentaires tirées des rapports de producteurs décédés par suicide mène à une contribution inédite en démontrant que le mode de vie professionnel y contribue tout comme le contexte dans

lequel il s'insère. En définitive, nous répondons par l'affirmative à la question fondamentale que posaient Koskinen et ses collaborateurs en 2002 : « Is occupation relevant in suicide? »

ANNEXE A

AUTORISATIONS D'ACCÈS À DES LISTES NOMINATIVES  
COMMISSION D'ACCÈS À L'INFORMATION  
OFFICE FÉDÉRAL DE L'AGRICULTURE (OFAG)



**Commission d'accès  
à l'information  
du Québec**

**Siège**  
Bureau 1.10  
575, rue Saint-Amable  
Québec (Québec) G1R 2G4  
Téléphone : 418 528-7741  
Télécopieur : 418 529-3102

**Bureau de Montréal**  
Bureau 1B.200  
500, boulevard René-Lévesque Ouest  
Montréal (Québec) H2Z 1W7  
Téléphone : 514 873-4198  
Télécopieur : 514 844-6170

Sans frais : 1 888 528-7741 | [cai.communications@cai.gouv.qc.ca](mailto:cai.communications@cai.gouv.qc.ca) | [www.cai.gouv.qc.ca](http://www.cai.gouv.qc.ca)

Québec, le 31 mars 2010

Madame Ginette Lafleur

1776, [REDACTED]  
Longueuil (Québec) J4W 5T1

N/Réf. : 09 19 42

Madame,

Nous avons bien reçu votre demande d'autorisation afin de recevoir communication de renseignements personnels provenant du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) dans le cadre de votre étude intitulée « *Enquête sur la santé psychologique des producteurs et productrices de lait de la France, du Québec et de la Suisse Romande* ». Nous comprenons que le but de cette recherche est de mesurer la prévalence du taux de suicide chez les agriculteurs québécois et suisses, de les comparer et de les expliquer en lien avec un sondage postal. Ce sondage évalue la présence des facteurs de risque liés au suicide et les ressources de prévention du suicide.

Votre demande comporte deux volets. Le premier volet de votre demande vise à recevoir les coordonnées de 2 200 individus parmi la population d'agriculteurs du Québec. Nous retenons que ces individus seront rejoints par la poste pour effectuer un sondage anonyme afin de mesurer le phénomène.

Le second volet de votre demande vise à identifier les agriculteurs et leur type de production agricole à partir d'une liste d'hommes morts par suicide entre l'année 1999 et l'année 2009 fournie par le Bureau du coroner que vous aurez transmise au MAPAQ. Ce dernier organisme effectuera l'appariement des données fournies avec sa base de données pour identifier les sujets de recherche. Nous retenons que ces renseignements vous permettront d'établir des statistiques sur la prévalence du suicide chez les agriculteurs et à faire la demande de communication des rapports du coroner pour chacun des sujets de recherche identifiés.

Ainsi, après étude de cette demande et conformément à l'article 125 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (L.R.Q., c. A-2.1), la Commission vous autorise à recevoir du MAPAQ communication des renseignements suivants : nom, prénom, numéro civique, rue, ville et code postal pour 2 200 sujets correspondant aux critères d'inclusion décrits précédemment pour votre sondage postal. La Commission vous autorise également à recevoir du MAPAQ communication des renseignements suivants : nom, prénom, date de naissance, ville de résidence, statut de producteur agricole et la principale source de revenu correspondant aux hommes morts par suicide entre 1999 et 2009 ayant comme profession celle de producteur agricole.

Cette autorisation est cependant assortie des conditions suivantes :

- vous devez assurer la confidentialité des renseignements personnels que vous recevrez;
- vous devez faire signer un engagement à la confidentialité aux membres de l'équipe de recherche qui n'ont pas signé le formulaire de demande d'autorisation et à toute autre personne qui pourrait s'y joindre;
- vous devez utiliser les renseignements reçus aux seules fins de cette étude;
- dans vos rapports, vous ne devez pas publier de renseignements permettant d'identifier une personne physique;
- vous devez informer les personnes visées par votre étude des objectifs de la recherche, qu'elles sont libres d'y participer et qu'elles peuvent se désister à tout moment;
- vous devez informer les personnes visées par votre étude que vous avez obtenu leurs coordonnées auprès du MAPAQ avec l'autorisation de la Commission;
- vous devez détruire les renseignements personnels concernant les personnes qui refuseront de participer à votre étude, et ce, dès leur refus;
- vous ne devez pas communiquer un renseignement reçu à d'autres personnes que celles qui sont autorisées à le recevoir dans le cadre de cette recherche;

- vous devez détruire tous les renseignements pour lesquels l'autorisation de la Commission vous est accordée, au plus tard le 1<sup>er</sup> mai 2011.

Outre la présente autorisation, la Commission rappelle que la décision de vous communiquer les renseignements personnels demandés relève de la compétence du MAPAQ qui les détient légalement.

Veillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le secrétaire,

  
Jean-Sébastien Desmeules

JSD/MB/lp

p.j. (1)

c.c. M<sup>me</sup> Hélène Jolicoeur, MAPAQ



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

Eidgenössisches Volkswirtschaftsdepartement EVD  
Bundesamt für Landwirtschaft BLW  
Fachbereich Agrarinformationssystem

## **Contrat relatif à la communication des données d'exploitations agricoles provenant du système d'information sur la politique agricole (SIPA)**

conformément à l'ordonnance du 7 décembre 1998 sur le relevé et le traitement de données agricoles (RS 919.117.71, article 15, al. 1, let. i)

---

entre la **Confédération suisse**, représentée par l'**Office fédéral de l'agriculture OFAG**

et

**Institut de hautes études internationales  
et du développement  
M. Yvan Droz  
Case postale 136  
1211 Genève**

relatif à la livraison de données provenant du SIPA

---

L'Office fédéral de l'agriculture (OFAG) et l'Institut de hautes études internationales et du développement, représenté par M. Yvan Droz, conviennent de ce qui suit :

### **Art. 1 Objet du contrat**

L'OFAG livre les adresses de 2000 producteurs de lait sélectionnés au hasard dans les cantons suivants : Fribourg, Jura, Genève, Neuchâtel, Vaud et Valais, ainsi que la partie francophone du canton de Berne.

Les données livrées contiennent les informations suivantes :

Manfred Tschumi  
Mattenhofstrasse 5, CH-3003 Bern  
Tel. +41 31 322 25 23, Fax +41 31 322 26 34  
manfred.tschumi@blw.admin.ch  
www.blw.admin.ch

- Formule d'appel
- Nom
- Prénom
- Adresse
- NPA
- Localité

## **Art. 2 Mode de livraison des données**

La livraison a lieu une seule fois et comprend toutes les données mentionnées à l'article 1 concernant les exploitations agricoles disponibles électroniquement au moment de la livraison.

## **Art. 3 Utilisation des données**

Les données livrées sont utilisées exclusivement dans le cadre du projet « Enquête sur la santé psychologique des producteurs et productrice de lait de la France, du Québec et de la Suisse Romande ».

## **Art. 4 Protection des données**

Le destinataire des données est responsable, dans son domaine, de la protection des données. En particulier, l'accès aux données doit être restreint, contrôlé et protégé.

Les résultats fondés sur les données livrées ne peuvent être publiés qu'à condition que les personnes/exploitations concernées ne puissent pas être identifiées.

Les données livrées demeurent dans tous les cas propriété du fournisseur des données et ne peuvent pas être transmises à des tiers.

## **Art. 5 Durée du contrat**

Les données livrées, ainsi que les éventuelles copies de tout type, doivent être immédiatement détruites par le destinataire des données à l'issue du projet cité à l'art. 3. La date de l'élimination des données doit être communiquée par écrit au fournisseur des données.

## **Art. 6 Dispositions contractuelles générales**

En contrepartie de la livraison des données, les résultats du travail sont transmis pour information au fournisseur de données.

L'exactitude et de l'exhaustivité des données ne sont pas garanties. Le destinataire s'engage à signaler toutes les divergences constatées au fournisseur des données.

En cas de non-respect des dispositions contractuelles, le destinataire perd le droit de poursuivre le traitement des données et doit, à la demande du fournisseur des données, remettre à ce dernier les données qui lui ont été fournies. Le cas échéant, il doit également détruire immédiatement tout type de copie des données. Les dispositions pénales sont réservées.

---

Genève, .....  
 Institut de hautes études internationales  
 et du développement

.....  
 M. Yvan Droz

Berne, .....

Au nom de la Confédération suisse  
 Office fédéral de l'agriculture OFAG

.....  
 Christian Hofer  
 Sous-directeur

Berne, .....

Au nom de la Confédération suisse  
 Office fédéral de l'agriculture OFAG

.....  
 Manfred Tschumi  
 Responsable du Secteur Système  
 d'information sur la politique agricole

ANNEXE B

LETTRE DE SOLLICITATION  
LETTRE DE RAPPEL  
PAGE COUVERTURE DU QUESTIONNAIRE  
QUESTIONNAIRE



**THE GRADUATE INSTITUTE** | GENEVA  
 INSTITUT DE HAUTES ÉTUDES  
 INTERNATIONALES ET DU DÉVELOPPEMENT  
 GRADUATE INSTITUTE OF INTERNATIONAL  
 AND DEVELOPMENT STUDIES

Genève, le 15 février 2010

Chère productrice ou cher producteur de lait,

Nous sollicitons votre participation à un important projet de recherche visant à évaluer la santé psychologique des producteurs et productrices de lait de la FRANCE, du QUÉBEC et de la SUISSE. Vous faites partie d'un échantillon représentatif d'exploitants agricoles en production laitière de chaque pays. Cette enquête a reçu l'appui de plusieurs organisations du milieu agricole français, québécois et suisse romand.

Vous trouverez ci-joint à cette lettre, le questionnaire ainsi que les consignes permettant d'y répondre. Nous vous poserons des questions sur votre milieu de travail ainsi que sur votre vie quotidienne.

Le questionnaire est anonyme et vos réponses sont complètement confidentielles. Vous n'êtes pas tenu(e) de participer à l'enquête. Cependant, vous pouvez grandement nous aider en partageant avec nous vos expériences. En effet, votre participation nous permettra de réaliser le portrait le plus réaliste de la condition psychologique des producteurs et productrices de lait. Les résultats au questionnaire serviront à la prévention des problèmes pouvant affecter le milieu agricole.

Nous vous remercions grandement pour votre précieuse collaboration !

Si vous avez des questions ou commentaires sur l'enquête, n'hésitez pas à laisser un message au numéro de téléphone ou à l'adresse électronique ci-dessous, je serai heureuse de vous répondre.

Ginette Lafleur  
 Responsable de l'enquête



Institut de hautes études internationales et du développement (Genève) : ☎ +41 22 908 4347

✉ [lafleur.ginette@courrier.uqam.ca](mailto:lafleur.ginette@courrier.uqam.ca)



**THE GRADUATE INSTITUTE** | GENEVA  
 INSTITUT DE HAUTES ÉTUDES  
 INTERNATIONALES ET DU DÉVELOPPEMENT  
 GRADUATE INSTITUTE OF INTERNATIONAL  
 AND DEVELOPMENT STUDIES

- RAPPEL -  
 QUESTIONNAIRE SUR LA SANTÉ PSYCHOLOGIQUE

Genève, le 29 février 2010

Madame, Monsieur,

La semaine dernière, vous avez reçu un questionnaire portant sur la santé psychologique des producteurs et productrices de lait français, québécois et suisses romands. Je tiens à remercier tous ceux et celles qui ont pris le temps de participer à ce sondage, d'autant plus que je connais toute la paperasse que vous avez à remplir.

Si vous n'avez pas encore envoyé votre questionnaire, vous pouvez encore le faire jusqu'au 7 mars 2010. Sachez que nous respectons votre choix si vous ne désirez pas y répondre. Par ailleurs, plus nous recevrons de réponses, plus nous serons en mesure de présenter le portrait le plus juste et le plus réaliste de la situation des producteurs et productrices de lait d'aujourd'hui.

Si vous avez égaré votre questionnaire et que vous désirez le remplir, vous pouvez communiquer avec moi par téléphone ou courriel pour obtenir une autre copie.

Merci encore de nous fournir la matière première qui nous permettra de faire le point sur le niveau de stress ou de détresse psychologique du secteur de production laitière.

La responsable de l'enquête,

Ginette Lafleur

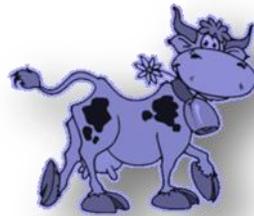


Institut de hautes études internationales et du développement (Genève) : ☎ +41 22 908 4347  
 ✉ [lafleur.ginette@courrier.uqam.ca](mailto:lafleur.ginette@courrier.uqam.ca)



**THE GRADUATE INSTITUTE** | GENEVA  
 INSTITUT DE HAUTES ÉTUDES  
 INTERNATIONALES ET DU DÉVELOPPEMENT  
 GRADUATE INSTITUTE OF INTERNATIONAL  
 AND DEVELOPMENT STUDIES

ENQUÊTE SUR LA SANTÉ PSYCHOLOGIQUE  
 DES PRODUCTEURS ET PRODUCTRICES DE LAIT  
 DE LA FRANCE, DU QUÉBEC ET DE LA SUISSE ROMANDE



NOUS SAVONS QUE VOUS N' AIMEZ PAS LA PAPERASSE



Toutefois, dans le contexte actuel de la production laitière en France, au Québec et en Suisse romande, il est très important de nous exprimer ce que vous pensez et ressentez.

Veillez retourner  ce questionnaire  avant le 20 décembre 2010

## ① INSTRUCTIONS

La présente étude, réalisée par Ginette Lafleur sous la direction de Michel Tousignant, Ph.D. (Université du Québec à Montréal) et Yvan Droz, Ph.D. (Institut de hautes études internationales et du développement, Suisse) a pour objectif d'établir un bilan de la santé psychologique des producteurs et productrices de lait de la France, du Québec et de la Suisse romande.

Les résultats de cette enquête serviront à la prévention des problèmes et au développement d'outils d'intervention spécialement adaptés à la situation des agriculteurs et agricultrices.

Cette enquête fait partie d'un projet de recherche intitulé « *Les conséquences sociopsychologiques des politiques agricoles : étude interdisciplinaire et comparative Suisse-France-Québec* » et subventionné par le Réseau suisse pour les études internationales (SNIS).

La participation à cette enquête est entièrement **volontaire**. Ce questionnaire devrait vous prendre entre 30 et 45 minutes à remplir. Toutefois, vous ne serez pénalisé(e) d'aucune façon si vous décidez de ne pas y répondre. Par ailleurs, nous vous incitons à le faire pour s'assurer de la justesse du portrait de la santé psychologique chez les producteurs et productrices de lait français, québécois et suisses.

Le sondage est **anonyme** et vous ne devez pas mettre des informations personnelles permettant de vous identifier sur le questionnaire. Les réponses à cette enquête seront traitées de façon strictement **confidentielle**. Lors de la présentation des résultats, toutes les informations permettant d'identifier une personne seront omises. De plus, les questionnaires seront conservés dans un local fermé auquel seule l'équipe de recherche aura accès. Ces questionnaires seront conservés pour une durée de 5 ans et seront détruits par la suite. En participant, vous acceptez donc que les informations que vous fournissez soient utilisées pour la réalisation du projet de recherche et pour la diffusion des résultats que ce soit sous forme orale ou écrite et ce, à la condition que votre identité demeure confidentielle.

Vous avez été sélectionné(e) au hasard pour participer à ce sondage. Vos coordonnées sont issues du fichier du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ). Votre nom et votre adresse serviront exclusivement à l'envoi de ce questionnaire et d'une lettre de rappel. Ces renseignements nominatifs seront détruits dès que l'analyse des questionnaires aura été faite. **De plus, le MAPAQ ne saura pas qui a participé ou non à l'étude.**

📧 N'oubliez pas : **ce n'est pas un examen**. Il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses. Ce qui nous importe, c'est de savoir **ce que vous ressentez et ce que vous pensez**.

📧 Même si vous avez l'impression que des questions se répètent, il est important de répondre à chacune d'entre elles.

📧 **Merci de votre collaboration essentielle à la réussite de cette enquête.** 😊

Veuillez poster ✉ le questionnaire dans l'enveloppe préaffranchie **avant le 17 décembre 2010**

*Ginette Lafleur, doctorante en Psychologie à l'Université du Québec À Montréal*

Vous pouvez contacter les directeurs suivants pour toute question engageant la responsabilité des chercheurs ou pour formuler une plainte.

<i>Michel Tousignant, Ph.D.</i>	<i>Yvan Droz, Ph.D.</i>
<i>Université du Québec à Montréal</i>	<i>Institut de hautes études internationales et du développement</i>
<i>Case postale 8888, succursale Centre-ville</i>	<i>Case postale 136</i>
<i>Montréal (Québec) H3C 3P8</i>	<i>1211 Genève 21</i>
<i>Canada</i>	<i>Suisse</i>
☎ <i>(514) 987-3000 poste: 4846</i>	☎ <i>011 33 5 61 50 48 24</i>
✉ <a href="mailto:tousignant.michel@uqam.ca">tousignant.michel@uqam.ca</a>	✉ <a href="mailto:yvan.droz@graduateinstitute.ch">yvan.droz@graduateinstitute.ch</a>

**Voici quelques questions sur le stress.  
Veuillez encercler vos réponses.**

- 1. En pensant à la quantité de stress dans votre vie, diriez-vous que la plupart de vos journées sont :**

0	1	2	3	4
pas du tout stressantes	pas tellement stressantes	un peu stressantes	assez stressantes	extrêmement stressantes

- 2. En pensant au stress dans votre vie de tous les jours, quelles sont les deux plus importantes sources qui contribuent aux sentiments de stress que vous pouvez avoir?**

- 1 Contrainte de temps / manque de temps
- 2 Problème ou état de santé – **physique**
- 3 Problème ou état de santé – **mentale ou émotionnelle**
- 4 Situation financière (p.ex., pas assez d'argent, dette)
- 5 Situation d'emploi (p.ex., heures de travail, conditions de travail, absence de vacances)
- 6 Soins à donner - à ses enfants
- 7 Soins à donner - aux autres
- 8 Autres responsabilités personnelles ou familiales
- 9 Relations interpersonnelles
- 10 Discrimination
- 11 Sécurité personnelle et celles des membres de la famille
- 12 Santé des membres de la famille
- 13 Autre \_\_\_\_\_
- 14 Aucune source de stress

3. Entourez le chiffre qui décrit le mieux le niveau de stress que suscite ou a suscité chacun des facteurs de la liste suivante au cours de la dernière année.

pas du tout stressant 0	pas tellement stressant 1	un peu stressant 2	assez stressant 3	extrêmement stressant 4	ce facteur ne me concerne pas		
			<b>NIVEAU DE STRESS</b>				
a. Bris de la machinerie	0	1	2	3	4	concerne pas	
b. Imprévisibilité de la météo	0	1	2	3	4	concerne pas	
c. Instabilité des marchés	0	1	2	3	4	concerne pas	
d. Endettement	0	1	2	3	4	concerne pas	
e. Exigences de performance	0	1	2	3	4	concerne pas	
f. Accords de libre-échange et mondialisation	0	1	2	3	4	concerne pas	
g. Diminution des revenus	0	1	2	3	4	concerne pas	
h. Exigences environnementales	0	1	2	3	4	concerne pas	
i. Charge de travail	0	1	2	3	4	concerne pas	
j. Augmentation des dépenses	0	1	2	3	4	concerne pas	
k. Maladies des animaux	0	1	2	3	4	concerne pas	
l. Conciliation travail /famille	0	1	2	3	4	concerne pas	
m. Cessation d'activité et transfert de la ferme	0	1	2	3	4	concerne pas	
n. Difficulté à trouver de la relève	0	1	2	3	4	concerne pas	
o. Coût et incertitude des quotas laitiers	0	1	2	3	4	concerne pas	
p. Rareté de la main-d'œuvre agricole	0	1	2	3	4	concerne pas	
q. Paperasse à remplir	0	1	2	3	4	concerne pas	
r. Prix du lait	0	1	2	3	4	concerne pas	
s. Relations familiales/de couple	0	1	2	3	4	concerne pas	
t. Relations avec les voisins	0	1	2	3	4	concerne pas	

pas du tout stressant 0	pas tellement stressant 1	un peu stressant 2	assez stressant 3	extrêmement stressant 4	ce facteur ne me concerne pas	
<b>NIVEAU DE STRESS</b>						
u. Relations avec les associés sur la ferme	0	1	2	3	4	concerne pas
v. Relations avec les employés sur la ferme	0	1	2	3	4	concerne pas
w. Gestion des volumes de lait	0	1	2	3	4	concerne pas
x. Obligation d'agrandir l'exploitation	0	1	2	3	4	concerne pas

**Voici des questions qui portent sur des sentiments que vous auriez pu vivre au cours du dernier mois. Veuillez indiquer la fréquence qui correspond le plus à ce que vous avez vécu.**

4. Au cours du dernier mois, à quelle fréquence vous êtes-vous senti(e) :	Jamais	Rarement	Parfois	La plupart du temps	Tout le temps
a. ...épuisé(e) sans véritable raison ?	0	1	2	3	4
b. ...nerveux (euse) ?	0	1	2	3	4
c. ... si nerveux (euse) que rien ne pouvait vous calmer ?	0	1	2	3	4
d. ... désespéré (e) ?	0	1	2	3	4
e. ...agité(e) ou ne tenant pas en place ?	0	1	2	3	4
f. ... si agité(e) que vous ne pouviez pas rester immobile ?	0	1	2	3	4
g. ... triste ou déprimé(e) ?	0	1	2	3	4
h. ... si déprimé(e) que plus rien ne pouvait vous faire sourire ?	0	1	2	3	4
i. ... que tout était un effort ?	0	1	2	3	4
j. ... bon (bonne) à rien ?	0	1	2	3	4

**Voici une série d'énoncés que des gens peuvent utiliser pour décrire leurs sentiments. Veuillez indiquer la fréquence qui correspond le plus à ce que vous avez vécu au cours du dernier mois.**

5. Au cours du dernier mois, pouvez-vous nous dire à quelle fréquence vous avez eu ces sentiments :

Presque toujours 4	Fréquemment 3	La moitié du temps 2	Rarement 1	Jamais 0
-----------------------	------------------	-------------------------	---------------	-------------

a. Vous vous êtes senti(e) en confiance.	4	3	2	1	0
b. Vous étiez satisfait(e) de vos réalisations, vous étiez fier (fière) de vous.	4	3	2	1	0
c. Vous étiez fonceur (fonceuse), vous avez entrepris plein de choses.	4	3	2	1	0
d. Vous vous êtes senti(e) équilibré(e) émotionnellement.	4	3	2	1	0
e. Vous vous êtes senti(e) aimé(e) et apprécié(e).	4	3	2	1	0
f. Vous aviez des buts et des ambitions.	4	3	2	1	0
g. Vous avez eu le goût de vous amuser, de faire du sport, de pratiquer vos loisirs et vos activités préférés.	4	3	2	1	0
h. Vous vous êtes senti(e) utile.	4	3	2	1	0
i. Vous avez souri facilement.	4	3	2	1	0
j. Vous avez été égal(e) à vous-même, naturel (naturelle) en toutes circonstances.	4	3	2	1	0
k. Vous aviez une bonne écoute pour vos amis et votre famille.	4	3	2	1	0

<b>Presque toujours 4</b>	<b>Fréquemment 3</b>	<b>La moitié du temps 2</b>	<b>Rarement 1</b>		<b>Jamais 0</b>	
<b>l.</b> Vous étiez curieux (curieuse) et intéressé(e) à toutes sortes de choses.	4	3	2	1	0	
<b>m.</b> Vous avez pu faire la part des choses lorsque confronté(e) à des situations complexes.	4	3	2	1	0	
<b>n.</b> Vous avez trouvé la vie excitante et vous avez eu envie d'en profiter.	4	3	2	1	0	
<b>o.</b> Votre vie était bien équilibrée entre vos activités familiales, personnelles et professionnelles.	4	3	2	1	0	
<b>p.</b> Vous étiez plutôt calme et posé(e).	4	3	2	1	0	
<b>q.</b> Vous avez facilement trouvé des solutions à vos problèmes.	4	3	2	1	0	
<b>r.</b> Vous avez été en bon terme avec votre entourage.	4	3	2	1	0	
<b>s.</b> Vous avez vécu avec modération, en évitant de tomber dans les excès.	4	3	2	1	0	
<b>t.</b> Vous avez eu l'impression de jouir de la vie.	4	3	2	1	0	
<b>u.</b> Vous aviez beaucoup d'humour, vous faisiez facilement rire vos amis.	4	3	2	1	0	
<b>v.</b> Vous étiez bien dans votre peau, en paix avec vous-même.	4	3	2	1	0	
<b>w.</b> Vous vous êtes senti(e) en santé et en pleine forme.	4	3	2	1	0	
<b>x.</b> Vous avez su affronter positivement des situations difficiles.	4	3	2	1	0	
<b>y.</b> Vous aviez un bon moral.	4	3	2	1	0	

6. Voici une série d'énoncés que les gens peuvent utiliser pour <u>se décrire</u> . Veuillez indiquer votre <u>niveau d'accord ou de désaccord</u> .	Tout à fait d'accord 	D'accord	Ni en accord ni en désaccord	En désaccord	Entièrement en désaccord 
a. Vous avez peu de contrôle sur ce qui vous arrive.	1	2	3	4	5
b. Vous ne pouvez vraiment rien faire pour résoudre certains de vos problèmes.	1	2	3	4	5
c. Vous ne pouvez pas faire grand-chose pour changer bon nombre de situations importantes dans votre vie.	1	2	3	4	5
d. Vous vous sentez souvent impuissant(e) face aux problèmes de la vie.	1	2	3	4	5
e. Vous trouvez parfois que vous vous faites malmener dans la vie.	1	2	3	4	5
f. Ce que votre avenir renferme dépend surtout de vous-même.	1	2	3	4	5
g. Vous pouvez réaliser à peu près tout ce que vous décidez de faire.	1	2	3	4	5

7. Au cours de votre vie, parmi les professionnels suivants, lesquels avez-vous déjà consultés, en personne ou par téléphone, au sujet de vos émotions, votre santé mentale ou votre consommation d'alcool ou de drogues ?

- |  |  |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Psychiatre                                | <input type="checkbox"/> Médecin de famille, généraliste |
| <input type="checkbox"/> Psychologue                               | <input type="checkbox"/> Infirmière (infirmier)          |
| <input type="checkbox"/> Travailleuse sociale (Travailleur social) | <input type="checkbox"/> Conseiller ou psychothérapeute  |
| <input type="checkbox"/> Conseiller religieux ou spirituel         | <input type="checkbox"/> Autre professionnel _____       |
| <input type="checkbox"/> Aucun                                     |  |

8. Avez-vous déjà utilisé une ligne d'aide téléphonique ou un groupe de soutien ou de discussion afin d'obtenir de l'aide pour vos problèmes reliés à vos émotions, votre santé mentale ou votre consommation d'alcool ou de drogues ?

Oui  Non

9. Dans la liste suivante, quels sont les deux qualificatifs qui correspondent le mieux à ce que représente pour vous votre entreprise laitière ? Cochez deux réponses.

- Source de revenus
- Raison de vivre
- Travail comme un autre
- Identité personnelle et sociale (statut de producteur de lait)
- Réalisation et accomplissement de soi
- Patrimoine familial
- Autre \_\_\_\_\_

10. Comment décririez-vous votre sentiment d'appartenance à votre communauté locale (par exemple, votre village, votre commune) ? Diriez-vous qu'il est :

Très fort  Plutôt fort  Plutôt faible  Très faible

11. Avez-vous le sentiment que votre travail est reconnu par la société ?

Pas du tout reconnu  Un peu reconnu  Moyennement reconnu  Très reconnu

12. Avez-vous le sentiment que votre travail est reconnu par votre entourage ?

Pas du tout reconnu  Un peu reconnu  Moyennement reconnu  Très reconnu

**Nous nous tournons parfois vers les autres pour avoir de la compagnie, de l'aide  
ou une autre forme de soutien.**

**13. Dans quelle mesure avez-vous accès aux types de soutien suivants quand vous en avez besoin :**

Jamais	Rarement	Parfois	La plupart du temps	Tout le temps
0	1	2	3	4

a. ... une personne pour vous venir en aide si vous deviez garder le lit?	0	1	2	3	4
b. ...une personne qui vous <u>écoute</u> quand vous avez besoin de parler?	0	1	2	3	4
c. ...une personne qui vous <u>conseille</u> en situation de crise?	0	1	2	3	4
d. ...une personne pouvant vous renseigner afin de vous aider à <u>comprendre</u> les situations que vous traversez?	0	1	2	3	4
e. ...une personne à qui vous confier ou à qui parler de vous et de vos problèmes?	0	1	2	3	4
f. ...une personne dont vous recherchez vraiment les conseils?	0	1	2	3	4
g. ...une personne à qui confier vos inquiétudes et vos peurs les plus intimes?	0	1	2	3	4
h. ...une personne à qui demander des suggestions quand vous avez un problème d'ordre personnel?	0	1	2	3	4
i. ...une personne qui comprend vos problèmes?	0	1	2	3	4

**14. Voici maintenant quelques questions sur votre satisfaction face à divers aspects de votre vie. Pour chaque question, veuillez indiquer votre niveau de satisfaction:**

Très satisfait(e) ☺	Satisfait(e)	Ni satisfait(e), ni insatisfait(e) ☺	Insatisfait(e)	Très insatisfait(e) ☹
5	4	3	2	1

a. Dans quelle mesure êtes-vous satisfait(e) de votre vie en général?	☺		☺		☹
	5	4	3	2	1
b. Dans quelle mesure êtes-vous satisfait(e) de votre principale activité professionnelle?	☺		☺		☹
	5	4	3	2	1
c. Dans quelle mesure êtes-vous satisfait(e) de vos activités de loisir?	☺		☺		☹
	5	4	3	2	1
d. Dans quelle mesure êtes-vous satisfait(e) de votre situation financière?	☺		☺		☹
	5	4	3	2	1
e. Dans quelle mesure êtes-vous satisfait(e) de vous-même?	☺		☺		☹
	5	4	3	2	1
f. Dans quelle mesure êtes-vous satisfait (e) de vos relations avec les autres membres de votre famille?	☺		☺		☹
	5	4	3	2	1
g. Dans quelle mesure êtes-vous satisfait (e) de vos relations avec vos amis?	☺		☺		☹
	5	4	3	2	1

#### Consommation d'alcool

**15. Au cours des 12 derniers mois, avez-vous consommé régulièrement de l'alcool en dehors des repas ? Cochez votre réponse ☑.**

Oui                       Non

**16. De façon générale, combien de consommations d'alcool (verre de bière, de vin, de spiritueux ou de toute autre boisson alcoolisée) prenez-vous en moyenne par jour ?**

\_\_\_\_\_ nombre de verres

<b>Consommation de médicaments</b>
------------------------------------

17. Au cours des 12 derniers mois, avez-vous consommé des médicaments, sous ordonnance ou non, pour aider à dormir ou réduire l'anxiété, ou comme antidépresseur ?

Oui  Non

<p><b>Les questions qui suivent abordent un sujet délicat, le suicide. Soyez assuré(e) que, comme tous les autres renseignements que vous avez fournis, ces réponses demeureront <u>strictement confidentielles</u>.</b></p>
--

18. Est-ce que vous connaissez un ou plusieurs cas de suicide d'agriculteur ou d'agricultrice ?

Oui  Non (Passez à la question 21.)

19. Combien en connaissez-vous ?

Nombre de femmes \_\_\_\_\_ Nombre d'hommes \_\_\_\_\_

20. Ce ou ces suicides d'agriculteurs ou d'agricultrices ont eu lieu quand ?

\_\_\_ Au cours de la dernière année

\_\_\_ 1 – 2 ans

\_\_\_ 2 – 5 ans

\_\_\_ 5 – 10 ans

\_\_\_ Il y a plus de dix ans

21. Suite à un décès par suicide d'un agriculteur, quelle sera, selon vous, l'évolution de la situation financière de ses proches ?

Pire  Sans changement  Meilleure  Ne sait pas

• Expliquez brièvement votre choix de réponse

---

22. Avez-vous déjà sérieusement songé à vous suicider ?

Oui  Non (Passez à la question 27.)

23. Est-ce que cela s'est produit au cours des 12 derniers mois ?

Oui  Non

24. Avez-vous déjà tenté de vous suicider ?

Oui  Non (Passez à la question 27.)

25. Avez-vous vu ou consulté un professionnel après votre tentative de suicide (incluant les contacts au téléphone) ?

Oui  Non (Passez à la question 27.)

26. Qui avez-vous consulté suite à votre tentative de suicide ? Cochez toutes les réponses appropriées.

<input type="checkbox"/> Médecin de famille ou généraliste	<input type="checkbox"/> Psychiatre
<input type="checkbox"/> Psychologue	<input type="checkbox"/> Conseiller ou psychothérapeute
<input type="checkbox"/> Infirmière (infirmier)	<input type="checkbox"/> Travailleuse sociale (travailleur social)
<input type="checkbox"/> Conseiller religieux ou spirituel	<input type="checkbox"/> Autre _____

27. Laquelle des deux opinions suivantes sur le suicide se rapproche le plus de la vôtre?

a. Le suicide est une solution acceptable dans certaines circonstances

Dans quelles circonstances \_\_\_\_\_

b. Le suicide n'est jamais une solution acceptable, quelles que soient les circonstances

**28. Dans la liste suivante, quels sont les deux qualificatifs qui correspondent le mieux à l'idée que vous avez du suicide?**

- Un acte de faiblesse
- Un sacrifice
- Un acte égoïste
- Un acte d'amour envers les générations futures
- Un acte de lâcheté envers les générations futures
- Une réaction à trop de stress
- Un acte de courage
- Une solution aux problèmes
- Un acte de folie
- Une souffrance insupportable
- Un acte de désespoir
- Autre \_\_\_\_\_

**Encore un petit effort, le questionnaire tire à sa fin ! 😊**

**Pour que nous puissions mieux comprendre les problèmes auxquels sont confrontés les producteurs laitiers de la France, du Québec ou de la Suisse romande, nous avons besoin de renseignements sur vous et votre exploitation.**

**29. Où habitez-vous?**

- France                       Québec                       Suisse romande

**30. Dans quelle région du Québec est située votre exploitation ?**

\_\_\_\_\_

**31. À quelle distance approximative se trouve votre plus proche voisin ?**

[[[ ] Kilomètres

**32. À quelle distance approximative se trouve votre plus proche voisin agriculteur ?**

[[[ ] Kilomètres

**33. Quel est votre sexe ?**     Masculin     Féminin

**34. Quel est votre âge?**    [[ ] Ans

**35. Quelle est votre situation matrimoniale ?**

- Marié(e)
- Union libre, concubinage
- Veuf(ve), séparé(e), divorcé(e)
- Célibataire, jamais marié(e), n'habite pas en couple

**36. À quel type de ménage appartenez-vous ?**

- Personne vivant seule
- Couple sans enfants
- Couple avec enfants
- Famille monoparentale
- Autre \_\_\_\_\_

**37. Combien d'heures par semaine travaillez-vous à votre exploitation agricole ?**

Au minimum [[ [ ] Heures                      Au maximum [[ [ ] Heures

**38. Avez-vous un autre emploi en plus de votre exploitation agricole ?**

Oui  Non (Passez à la question 40.)

**39. Environ combien d'heures par semaine travaillez-vous habituellement à votre autre emploi ?**

[[[ ] Heures

**40. Est-ce que votre conjoint(e) a un emploi à l'extérieur de la ferme ?**

Oui  Non (Passez à la question 43.)  Ne s'applique pas (Passez à la question 43.)

**41. Est-ce que l'emploi de votre conjoint(e) est à temps plein ou à temps partiel ?**

Temps plein  Temps partiel

**42. Quel est le métier actuel de votre conjoint(e)?** \_\_\_\_\_

**43. Quel est le plus haut niveau de formation que vous ayez acquis ?**

- Niveau primaire  
 Premier cycle du secondaire (Sec. 3)  
 Deuxième cycle du secondaire (formation générale ou professionnelle)  
 Niveau collégial  
 Niveau universitaire

**44. Quelle est la taille de votre cheptel ?**

[[[ ] Vaches laitières

**45. Quel est votre volume de production par jour ?**

[[[[ ] Litres

**46. Depuis combien d'années l'exploitation laitière est dans votre famille ?**

- moins de 10 ans       10 à 30 ans       plusieurs générations

**47. Comment percevez-vous votre situation financière ?**

- Tout va bien  
 La situation est quelque peu difficile  
 La situation est difficile  
 La situation est très difficile

**Pour quelles raisons** \_\_\_\_\_

**48. Comment percevez-vous l'évolution de votre situation financière dans les douze mois à venir ?**

- Amélioration       Détérioration       Statu quo       Ne sait pas

**Pour quelles raisons** \_\_\_\_\_

**49. Quel type de lait produisez-vous principalement ?**

- Lait d'industrie       Lait bio  
 Lait pour fromage AOC/AOP       Lait pour transformation fromagère

**50. Est-ce que vous exploitez la ferme seul(e)  ou en association  ?**

Avez-vous d'autres informations à formuler sur les sujets abordés dans ce sondage ?

---



---



---



---



---



---



---



---



---



---

**Merci d'avoir pris le temps de répondre à ce questionnaire ! Nous vous rappelons que l'information est anonyme et sera traitée de façon confidentielle.**

Si vous désirez plus d'information sur le questionnaire, vous pouvez contacter Ginette Lafleur :

☎ Montréal : (514) 987-3000 poste 1893

✉ [lafleur.ginette@courrier.uqam.ca](mailto:lafleur.ginette@courrier.uqam.ca)

#### Des ressources au Québec

- **Au Cœur des Familles Agricoles (ACFA)**

☎ 450 460-4632

✉ [acfa@videotron.ca](mailto:acfa@videotron.ca)

N.B. – Urgences : écoute téléphonique 7/7 jrs jusqu'à 22 h.

ACFA agit comme premier répondant pour les situations de détresse en milieu agricole. [www.acfareseaux.qc.ca/](http://www.acfareseaux.qc.ca/)

- **Centres de prévention du suicide (24/7)**

Service régional d'écoute et d'intervention téléphonique anonyme et confidentiel.

☎ Partout au Québec (sans frais) : 1 866 277-3553 (1 866-appelle)

ANNEXE C

AUTORISATIONS D'ACCÈS À DES DOSSIERS DE SUICIDE  
CORONER EN CHEF DU QUÉBEC  
TRIBUNAL PÉNAL DU CANTON DE FRIBOURG (POLICE)  
TRIBUNAL PÉNAL DU CANTON DE FRIBOURG (OFFICE DES JUGES  
D'INSTRUCTION)

Québec, le 4 décembre 2009

Madame Ginette Lafleur  
1726, Adoncour  
Longueuil (Qc) J4J 5L1

Objet : Consultation des archives des coroners aux fins d'une recherche  
sur le suicide en milieu rural agricole

Madame,

Nous avons reçu votre demande de consultation de nos archives. Cette demande porte sur les suicides en milieu rural survenus entre 1999 et 2009.

En vertu de l'article 31 de la *Loi sur la recherche des causes et des circonstances des décès* (LRCCD), je suis habilitée à vous autoriser à prendre connaissance des documents qui ne sont pas publics et qui constituent les archives des coroners et ce, à des fins d'étude, d'enseignement ou de recherche scientifique. Cependant, je ne puis permettre qu'un rapport d'un agent de la paix soit consulté, à moins que ce rapport n'ait été déposé en preuve lors d'une enquête ou encore d'avoir préalablement obtenu l'autorisation du ministre de la Sécurité publique.

Il me fait plaisir de vous autoriser, vous et votre équipe, la consultation des archives afin de permettre la réalisation de votre recherche sur le suicide en milieu rural.

Cette autorisation est conditionnelle à la signature d'un protocole visant à assurer la confidentialité des données recueillies; ce protocole devra être signé avant votre consultation.

Pour ce qui est de la consultation des rapports de police, je fais la demande au ministre de la Sécurité publique, M. Jacques P. Dupuis, pour qu'il m'autorise à vous permettre cette consultation. Dès que sa décision sera connue, nous vous en informerons. Le protocole de confidentialité s'applique également dans le cas où cette permission vous sera accordée.

Pour le suivi de ce dossier, je vous invite à communiquer avec M. Paul-André Perron, au numéro de téléphone (418) 643-1846, poste 222.

Veillez agréer, Madame, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



D<sup>re</sup> Louise Nolet  
Coroner en chef  
LN/PAP/mj  
Bureau le Collège 2, Bureau 290  
2575, boulevard Lévesque  
Oshes (Adoncour) J4J 5L1  
Téléphone : (418) 643-1846  
Télécopieur : (418) 643-1846  
Internet : www.ccoronier.qc.ca



CANTON DE FRIBOURG / KANTON FREIBURG

503 2008-216

Tribunal cantonal  
Kantonsgericht

Arrêt du 19 août 2008

président de la chambre pénale

COMPOSITION

Le Président : Georges Chanez  
Greffier : Charles Geismann

PARTIE

Ginette LAFLEUR, domiciliée Québec, requérante,

OBJET

Accès aux dossiers de la Police cantonale

Requête de Ginette Lafleur et préavis de Pierre Nidegger du 8 août 2008

considérant en fait et en droit

attendu que Ginette Lafleur, doctorante en psychologie communautaire à l'Université de Montréal, sollicite la Police cantonale fribourgeoise de lui apporter sa collaboration dans le cadre d'une étude comparative des suicides d'agriculteurs et d'éleveurs québécois et suisses romands au cours des vingt dernières années (courriel du 7.08.2008) ;

que, sa démarche ayant pour but de travailler, dans un esprit de prévention, sur les spécificités des milieux agricoles romand et québécois [collaboration UQAM-Montréal et IHEID-Genève], elle requiert de pouvoir consulter les dossiers relatifs à ce genre d'affaires dans le canton de Fribourg (ibidem) ;

que, compte tenu du cadre fixé, le Commandant de la Police cantonale propose d'autoriser l'accès à ces données de police (courrier de Pierre Nidegger, du 8.08..2008) ;

que, selon les Directives du Tribunal cantonal du 17 mai 2001 concernant la consultation des dossiers pénaux, prises en application de l'art. 71 CPP, l'autorité pénale saisie de la cause est compétente pour autoriser un tiers à consulter le dossier ou à recevoir des informations relatives à la procédure (Rapport TC 2001, p. 122) ;

qu'en l'occurrence, la demande pouvant concerner des dossiers ressortissant à plusieurs autorités pénales, il paraît rationnel que le Président de la Chambre pénale statue lui-même sur la requête ;

qu'une autorité qui n'est pas partie à la procédure peut consulter le dossier ou recevoir des informations sur la procédure si et dans la mesure où elle justifie d'un intérêt légitime et que la communication ne nuise ni à la procédure ni à des intérêts privés dignes de protection (art. 71 al. 1 CPP) ;

que ces conditions s'appliquent également à la consultation par des tiers du dossier d'une procédure close (art. 71 al. 2 CPP) ;

que les tiers concernés sont principalement des personnes procédant à des travaux scientifiques, car l'intérêt de simples curieux ne représente pas un intérêt digne de protection (PILLER/POCHON, Commentaire du code de procédure pénale du canton de Fribourg, 1998, p. 114 n. 71.5) ;

que tel est le cas de la requérante qui, dans le cadre de ses recherches portant sur le suicide en milieu agricole québécois, souhaite effectuer des comparaisons avec les paysans de la Suisse romande ;

que son intérêt est donc légitime, alors qu'une telle consultation ne saurait nuire à une procédure close ou en cours et à un intérêt privé digne de protection si la communication (renseignements ou documents) a lieu dans une forme appropriée, conformément à l'art. 69 al. 3 CPP ;

qu'au vu de ce qui précède, l'autorisation sollicitée doit être accordée, sans frais ;

que le Commandant de la Police cantonale est chargé de régler les modalités de la consultation qui aura lieu dans une forme appropriée (art. 69 al. 2 CPP; PILLER/POCHON, op. cit., p. 112 n. 69.6) ;

qu'il veillera à rappeler notamment le secret de l'instruction, la protection de la personnalité et l'anonymisation de toutes les données recueillies et publiées dans un but purement scientifique ;

I e p r é s i d e n t d e l a C h a m b r e a r r ê t e :

La requête est admise.

Partant, L'autorisation sollicitée est accordée dans le sens des considérants.

Fribourg, le 19 août 2008/cge

Le Greffier :

Le Président :

Cet arrêt est notifié à M. Nidegger, Commandant de la Police cantonale, place Notre-Dame 2 à Fribourg (PSA) et, pour information, à Mme Lafleur (Tlm : lafleur.ginette@courrier.uqam.ca).



CANTON DE FRIBOURG / KANTON FREIBURG

Tribunal cantonal  
Kantonsgericht

503 2009-404

**Arrêt du 1<sup>er</sup> décembre 2009****PRÉSIDENT DE LA CHAMBRE PÉNALE**

COMPOSITION

Président : Georges Chanez  
Greffier : Charles Geismann

PARTIE

**Ginette LAFLEUR**, doctorante (Ph D), Psychologie communautaire,  
Université du Québec, Montréal/Canada, **requérante**

OBJET

Accès aux dossiers de l'Office des juges d'instruction  
Requête du 1<sup>er</sup> décembre 2009

- 2 -

attendu que le Président de la Chambre pénale avait autorisé Ginette Lafleur, doctorante en psychologie communautaire à l'Université de Montréal, à consulter les dossiers de la Police cantonale dans le cadre d'une étude comparative des suicides d'agriculteurs et d'éleveurs québécois et suisses romands au cours des vingt dernières années (arrêt du 19.08.08) ;

que, pour ses recherches, la requérante aurait besoin de consulter également les dossiers de l'Office des juges d'instruction (requête du 27.11.09) ;

que, pour les mêmes motifs que ceux retenus dans l'arrêt du 19 août 2008, il y a lieu d'accorder l'autorisation sollicitée doit être accordée, sans frais ;

que le Greffier chef de l'Office des juges d'instruction ou son remplaçant est chargé de régler les modalités de la consultation qui aura lieu dans une forme appropriée. (art. 69 al. 2 CPP ; PILLER/POCHON, Commentaire du code de procédure pénale du canton de Fribourg, Fribourg 1998, p. 112 n. 69.6) ;

qu'il veillera à rappeler notamment le secret de l'instruction, la protection de la personnalité et l'anonymisation de toutes les données recueillies et publiées dans un but purement scientifique ;

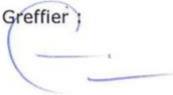
**l e p r é s i d e n t d e l a C h a m b r e a r r ê t e :**

La requête est admise.

Partant, l'autorisation sollicitée est accordée dans le sens des considérants.

Fribourg, ce 1<sup>er</sup> décembre 2009/cge

Le Greffier ;



Le Président ;



Cet arrêt est notifié à M. Brenta, Greffier chef de l'OJI (PP) et, pour information, à Mme Lafleur (TIm : lafleur.ginette@courrier.uqam.ca).

ANNEXE D

GRILLE DE COLLECTE DE DONNÉES  
DANS LES DOSSIERS DE SUICIDE

### Grille de collecte de données dans les dossiers de suicide

- Facteurs de risque ayant prédisposé ou contribué au suicide
- Facteurs de risque ayant déclenché ou précipité le geste suicidaire (Événements récents, stressants ou négatifs, pertes faisant sens pour la personne. Ceux-ci servent de déclencheurs d'un déséquilibre, induisent des sentiments négatifs)
- Facteurs de protection (Facteurs qui réduisent la probabilité d'adopter une conduite suicidaire)
- État de santé mentale (Présence diagnostiquée de psychopathologie ou suspicion par le coroner et la famille)
- État de santé physique (Douleurs chroniques, cancers, épuisement, usure prématurée du corps, etc.; handicaps ou accidents de travail invalidants)
- État des relations (relations conflictuelles, mécontentes)
  - Couple
  - Famille
  - Autres (associés, voisins, employés)
  - Isolement et/ou solitude
- État de la vie professionnelle
  - Contexte macroéconomique
  - Contexte microéconomique
  - Contexte transgénérationnel (relève)
  - Contexte de travail
- Traits de personnalité
- Utilisation des ressources ou refus d'aide (Toute ressource d'aide consultée au cours de la dernière année : médecin, psychologue, travailleur social, organisme communautaire, etc.)
- Manifestations suicidaires
- Tentatives antérieures
- Exposition au suicide (Identification de la personne qui s'est suicidée)
- Représentation du suicide
- Note de suicide
- Personne ayant trouvé le corps et circonstances
- Assurances

## RÉFÉRENCES

- Agence de la santé publique du Canada (2016). Rapport de l'administrateur en chef de la santé publique sur l'état de la santé publique au Canada, 2015 : La consommation d'alcool au Canada. Ottawa, Canada : auteur.
- Agerbo, E., Gunnell, D., Bonde, J. P., Mortensen, P. B. et Nordentoft, M. (2007). Suicide and occupation: The impact of socioeconomic, demographic and psychiatric differences. *Psychological Medicine*, 37, 1131-1140.
- Agricarrières - Comité sectoriel de main d'œuvre de la production agricole (2014, mars). *Rapport consolidé des 13 portraits régionaux du marché du travail du secteur de la production agricole*. Longueuil, Canada : auteur.
- Alston, M. (2012). Rural male suicide in Australia. *Social Science & Medicine*, 74 (4), 515-522.
- Anizon, E. et Remy, J. (2016). *Mon travail me tue : Burn-out : pourquoi nous craquons tous*. Paris, France : Flammarion.
- Arsenault-Lapierre, G., Kim, C. et Turecki, G. (2004). Psychiatric diagnoses in 3275 suicides: A meta-analysis. *BMC Psychiatry*, 4, 37.
- Association canadienne pour la prévention du suicide (ACPS) (2004). *Avant-projet de l'ACPS pour une stratégie nationale canadienne pour la prévention du suicide*. Edmonton, Canada : auteur.
- Association canadienne de sécurité agricole (ACSA) (2005). *Sondage national de détresse psychologique d'agriculteurs*. Canada : auteur. Repéré à <http://casa-acsa.ca/sites/default/files/fr/resources/print/Sondage%20national%20versionpublique-F.pdf>
- Axelson, J. A. (1985). *Counseling and development in a multicultural society*. Monterey, CA : Brook/Cole.
- Baechler, J. (1975). *Les Suicides*. Paris, France : Calmann-Lévy.
- Bandura, A. (1977). *Social learning theory*. Englewood Cliffs, NJ: Prentice Hall.
- Bandura, A. (1973). *Aggression: A social learning analysis*. New York, NY: Holt, Rinehart and Winston.
- Baraldi, R., Joubert, K. et Bordeleau, M. (2015). Portrait statistique de la santé mentale des Québécois. Résultats de l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes – Santé mentale 2012. Canada : Institut de la statistique du Québec.

- Barbançon, Y. (coordonnateur). (2002). *La sursuicidité en Bretagne : contribution à une explication socio-culturelle*. France : Mutualité française Bretagne. Repéré à <https://bdsp-ehesp.inist.fr/vibad/controllers/getNoticePDF.php?path=Ministere/Drass35/2002/sursuicidite.pdf>
- Barjolle, D., Chappuis, J. M. et Eggenschwiler, C. (2008). *L'agriculture dans son nouveau rôle*. Lausanne, Suisse : Presses polytechniques et universitaires romandes.
- Barlett, P. F. (2006). Three Visions of Masculine Success on American Farms. Dans H. Campbell, M. M. Bell et M. Finney (dir.). *Country Boys: Masculinity and Rural Life* (p. 47-65). University Park, PA: The Pennsylvania State University Press.
- Baudelot, C. et Gollac, M. (2015). Que peuvent dire les suicides au travail ? *Sociologie*, 2 (6), 195-206. <https://www.cairn.info/revue-sociologie-2015-2-page-195.htm>
- Beck, F., Guilbert, P. et Gautier, A. (dir.) (2007). *Baromètre santé 2005 : Attitudes et comportements de santé*. Saint-Denis, France: Institut national de prévention et d'éducation pour la santé.
- Beeson, P. G. (2000). Some notes and data on rural suicide. *Rural Mental Health*, 25 (3), 13-15.
- Beeson, P. G. (dir.). (1999). Farm Crisis [Special Issue]. *Party-Line, NARMH*, 37 (4), 1-46. Repéré à [http://www.narmh.org/publications/archives/Farm\\_Crisis.pdf](http://www.narmh.org/publications/archives/Farm_Crisis.pdf)
- Behere, P. B. et Bhise, M. C. (2009). Farmers' suicide: Across culture. *Indian Journal of Psychiatry*, 51 (4), 242-243. Repéré à <http://www.indianjpsychiatry.org/text.asp?2009/51/4/242/58286>
- Behere, P. B. et Behere, A. P. (2008). Farmers' suicide in Vidarbha region of Maharashtra state: A myth or reality? *Indian Journal of Psychiatry*, 50 (2), 124-127. Repéré à <http://www.indianjpsychiatry.org/text.asp?2008/50/2/124/42401>
- Belyea, M. et Lobao, L. (1990). Psychosocial consequences of agricultural transformation: the farm crisis and depression. *Rural Sociology*, 41 (1), 391-405.
- Bessière, C. et Gollac, S. (2014). Des exploitations agricoles au travers de l'épreuve du divorce : rapports sociaux de classe et de sexe dans l'agriculture. *Sociétés contemporaines*, 96, 77-108.
- Bland, R.C., Newman, S.C. and Dyck, R. J. (1994). The Epidemiology of Parasuicide in Edmonton. *Canadian Journal of Psychiatry*, 39, 391-396.
- Boarini, R., Johansson, A. et D'Ercole, M. (2006). *Alternative measures of well-being* (publication n° 476, Documents de travail du Département des affaires économiques). Paris, France : OCDE.
- Booth, N., Briscoe, M. et Powell, R. (2000). Suicide in the farming community: Methods used and contact with health services. *Occupational Environmental Medicine*, 57, 642-644.

- Booth, N. et Lloyd, K. (2000). Stress in farmers. *International Journal of Social Psychiatry*, 46 (1), 67-73.
- Bordeleau, M., Dumitru, V. et Plante, N. (2010). Santé mentale et bien-être des adultes québécois : un aperçu à partir de quelques indicateurs-clés. Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (cycle 1.2). Canada : Institut de la statistique du Québec. Repéré à [http://www.bdso.gouv.qc.ca/docs-ken/multimedia/PB01670FR\\_Enquete\\_sante2009H00F05.pdf](http://www.bdso.gouv.qc.ca/docs-ken/multimedia/PB01670FR_Enquete_sante2009H00F05.pdf)
- Bossard, C., Santin, G. et Guseva Canu, I. (2013). *Surveillance de la mortalité par suicide des agriculteurs exploitants : premiers résultats*. Saint-Maurice, France : Institut de veille sanitaire. Repéré à <http://arcade5962.org/actualites/rapport-surveillance-mortalite-suicide-agriculteurs-exploitants.pdf>
- Bossut, M. (2002). *Étude exploratoire sur les facteurs de risques psycho-sociaux en agriculture wallonne*. Belgique : Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation, Université de Liège. Repéré à <http://www.fapse.ulg.ac.be/Lab/trav/preventagri/Download/rapport%20rech%202002.pdf>
- Boulanger, S., Gilman, A., Deaville, J. et Pollock, L. (1999). *Farmers' Stress Survey: A questionnaire carried out at the Royal Welsh Show into stress factors experienced by farmers*. Pocatello, ID: Institute of Rural Health, Idaho State University.
- Bourdieu, P. (1997). *Méditations pascaliennes*. Paris, France : Seuil.
- Bourgault, P., Gallagher, F., Michaud, C. et Saint-Cyr-Tribble, D. (2010). Le devis mixte en sciences infirmières ou quand une question de recherche appelle des stratégies qualitatives et quantitatives. *Recherche en soins infirmiers*, 4 (103), 20-28.
- Bourgoin, N. (1999). Suicide et activité professionnelle. *Population*, 1, 73-101.
- Boxer, P. A., Burnett, C. et Swanson, N. (1995). Suicide and occupation: A review of the literature. *Journal of Occupational and Environmental Medicine*, 37, 442–452.
- Brandth, B. (2002). Gender identity in European family farming: A literature review. *Sociologia Ruralis*, 42 (2), 181-201.
- Bronfenbrenner, U. (1979). *The ecology of human development: Experiments by nature and design*. Cambridge, MA: Harvard University Press.
- Brown, C., Sereika, S. M., Bruehlman, R. D., Dunbar-Jacob, J. et Thase, M. E. (2007). How can you improve antidepressant adherence? *Journal of Family Practice*, 56 (5), 356-363.
- Browning, S. R., Westneat, S. C. et McKnight, R. H. (2008). Suicides Among Farmers in Three Southeastern States, 1990-1998. *Journal of Agricultural Safety and Health*, 14 (4), 461-472. <https://doi.org/10.13031/2013.25282>

- Brun, J.-P., Biron, C., Martel, J. et Ivers, H. (2003). *Évaluation de la santé mentale au travail: une analyse des pratiques de gestion des ressources humaines*. Québec, Canada : Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et en sécurité du travail.
- Bryant, L. et Garnham, B. (2016). Suicide and its prevention for ageing farmers: *Final Report*. Centre for Social Change, University of South Australia.
- Bryant, L. et Garnham, B. (2015). The Fallen Hero: Masculinity, shame and farmer suicide in Australia. *Gender, Place & Culture*, 22 (1), 67-82.
- Bryant, L. et Garnham, B. (2013). Beyond discourses of drought: The micro-politics of the wine industry and farmer distress. *Journal of Rural Studies*, 32 (C), 1-9.
- Bryman, A. (2006). Integrating quantitative and qualitative research: How is it done? *Qualitative Research*, 6 (1), 97-113.
- Burke, R. J. (2001). Workaholism in organizations: the role of organizational values. *Personnel Review*, 30, 637-45.
- Burke, R.J. (1999). Workaholism in organizations: The role of personal beliefs and fears. *Anxiety, Stress and Coping*, 13, 1-12.
- Bysaeth, B. (2010, 15 novembre). Un éleveur boute le feu à sa ferme et se donne la mort à Brot-Plamboz. *L'Express*, p.3.
- Camirand, J. et Dumitru, V. (2011). Profil et évolution du soutien social dans la population québécoise. Série Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, *Zoom santé* [Institut de la statistique du Québec], 29. Repéré à <http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/sante/bulletins/zoom-sante-201110.pdf>
- Camirand, H., Bernèche, F., Cazale, L., Dufour, R. et Baulne, J. (2010). *L'Enquête québécoise sur la santé de la population, 2008 : pour en savoir plus sur la santé des Québécois*. Canada : Institut de la statistique du Québec.
- Camirand, H. et Nanhou, V. (2008). La détresse psychologique chez les Québécois en 2005. Série Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes. *Zoom santé* [Institut de la statistique du Québec]. Repéré à <http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/sante/bulletins/zoom-sante-200809.pdf>
- Camirand, H. et Légaré, G. (2010). Santé mentale. Dans H. Camirand, F. Bernèche, L. Cazale, R. Dufour et J. Baulne (dir), *L'Enquête québécoise sur la santé de la population, 2008 : pour en savoir plus sur la santé des Québécois* (chapitre 4, p. 67-82). Canada : Institut de la statistique du Québec. Repéré à <http://www.equilibre.ca/documents/files/EQSP2008.pdf>
- Campbell, H., Bell, M. M. et Finney, M. (2006). Masculinity and Rural Life: Introduction. Dans H. Campbell, M. M. Bell et M. Finney (dir.), *Country Boys: Masculinity and Rural Life* (p. 1-22). University Park, PA: The Pennsylvania State University Press.
- Campéon, A. et Batt-Moillo, A. (2008). Évolution de l'environnement de travail et usure mentale en milieu agricole. *Santé Publique*, 20, 109-119. Repéré à <http://www.cairn.info/revue-sante-publique-2008-hs-page-109.htm>
- Célérier, S. (2014). La belle vie désespérée : ou les limites de la mesure des risques psychosociaux liés au travail. *Études rurales*, 1 (193), 25-43.

- Charlton, J., Kelly, S., Dunnell, K., Evans, B. et Jenkins, R. (1993). Suicide deaths in England and Wales: Trends in factors associated with suicide deaths. *Population Trends*, 71, 34-42.
- Clark, V. A., Aneshensel, C. S., Frerichs, R. R. et Morgan, T. M. (1983). Analysis of non-response in a prospective study of depression in Los Angeles County. *International Journal of Epidemiology*, 12, 193-198.
- Cohidon, C., Santin, G., Geoffroy-Perez, B. et Imbernon, E. (2010). Suicide et activité professionnelle en France. *Revue d'Épidémiologie et de Santé Publique*, 58, 139-150.
- Collins-Poulette, M. (2009). *Analyse globale portant sur le phénomène du suicide et schématisation. Rapport de recherche*. Canada : Centre de santé et de services sociaux – Institut universitaire de gériatrie de Sherbrooke. Repéré à [http://www.csss-iugs.ca/c3s/data/files/Analyse%20globale%20portant%20sur%20le%20phenomene%20du%20suicide%20et%20schematisation\\_cor2011.pdf](http://www.csss-iugs.ca/c3s/data/files/Analyse%20globale%20portant%20sur%20le%20phenomene%20du%20suicide%20et%20schematisation_cor2011.pdf)
- Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts (1993). *Le stress des agriculteurs : dimensions économiques, conséquences humaines* (rapport intérimaire de l'étude spéciale sur la sécurité dans les exploitations agricoles et les problèmes de santé connexes). Canada : auteur. Repéré à <http://www.parl.gc.ca/37/1/parlbus/commbus/senate/Com-f/AGRI-F/rep-f/farm-stress-f.htm>
- Commissaire à la santé et au bien-être (2012). *État de situation sur la santé mentale au Québec et réponse du système de santé et de services sociaux*. Canada : Gouvernement du Québec.
- Groupe AGÉCO (2019). *Faits saillants laitiers québécois* (basé sur la Commission canadienne du lait et Statistique Canada). Récupéré le 27 mai 2020 du site de l'auteur : <http://www.groupeageco.ca/fsl>
- Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois (CAAAQ) (2008). *Agriculture et agroalimentaire québécois : assurer et bâtir l'avenir : rapport*. Canada : ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec.
- Corcoran, P. et Nagar, A. (2010). Suicide and marital status in Northern Ireland. *Social Psychiatry and Psychiatric Epidemiology*, 45 (8), 795-800.
- Courtenay, W. H. (2006). Rural Men's Health: Situating risk in the negotiation of masculinity. Dans H. Campbell, M. M. Bell et M. Finney (dir.), *Country boys: Masculinity and rural life* (p. 139-158). University Park, PA: The Pennsylvania State University Press.
- Creswell, J. W. et Plano Clark, V. L. (2011). *Designing and conducting mixed methods research*. (2<sup>e</sup> éd.). Thousand Oaks, CA: Sage Publications.
- Creswell, J. W. et Plano Clark, V. L. (2007). *Designing and conducting mixed methods research*. Thousand Oaks, CA: Sage Publications.

- Cyrulnik, B. (2010). Préface. Dans J.-M. Deslauriers, G. Tremblay, S. Genest Dufault, D. Blanchette et J.-Y. Desgagnés (dir.), *Regards sur les hommes et les masculinités : comprendre et intervenir* (p.xv-xviii). Québec, Canada : Les Presses de l'Université Laval.
- Daghagh Yazd, S. (2019). *Impacts of climatic variability, water scarcity and socio-economic demographics on farmers' mental health in Australia*. (Doctoral thesis, The University of Adelaide, Centre for Global Food and Resources, Australia). <http://hdl.handle.net/2440/122612>
- Damaisin, O. (2020, novembre). *Identification et accompagnement des agriculteurs en difficulté et prévention du suicide - 29 propositions pour améliorer les actions de sensibilisation et d'accompagnement*. Ministère de l'agriculture et de l'alimentation. <https://www.vie-publique.fr/sites/default/files/rapport/pdf/277548.pdf>
- Dancey, C. P. et Reidy, J. (2007). *Statistiques sans maths pour psychologues*. Bruxelles, Belgique : De Boeck.
- Davezies, P. (1997, novembre). *Réflexions sur la santé au travail*. Communication présentée au colloque « Travail santé aujourd'hui au tournant du millénaire ».
- Deffontaines, N. (2017). *Les suicides des agriculteurs. Pluralité des approches pour une analyse configurationnelle du suicide* (thèse de doctorat non publiée). Université de Bourgogne Franche-Comté, France.
- Deffontaines, N. (2014). La souffrance sociale chez les agriculteurs : quelques jalons pour une compréhension du suicide. *Études rurales*, 1 (193), 13-24. Repéré à <http://www.cairn.info/revue-etudes-rurales-2014-1-page-13.htm>
- Dejours, C. (2005). Nouvelles formes de servitude et suicide. *Travailler*, 1 (13), 53-73. <https://doi.org/10.3917/trav.013.0053>
- Dejours, C. et Bègue, F. (2009). *Suicide et travail: que faire?* Paris : Presses Universitaires de France.
- Dejours, C. (1995). *Le facteur humain*. Paris : Presses universitaires de France.
- De la Chesnais, E. (2010, 26 avril). Un paysan français se suicide chaque jour. *Le Figaro*. Repéré à <https://www.lefigaro.fr/actualite-france/2010/04/26/01016-20100426ARTFIG00654-un-paysan-francais-se-suicide-chaque-jour-.php>
- Delgènes, J.-C. (dir.). (2014). Le syndrome d'épuisement, une maladie professionnelle : étude pour la reconnaissance du syndrome d'épuisement professionnel au tableau des maladies professionnelles. France : Technologia. Repéré à <http://www.technologia.fr/blog/wp-content/uploads/2014/04/BurnOutVersiondef.pdf>
- Denzin, N.K. (1978). *Sociological Methods*. New York, NY: McGraw-Hill.
- Desrosiers, P. (2015). Plus connecté et pourtant plus isolé. *Le bulletin des agriculteurs*, 98 (8), 54.
- Développement Féminin Agricole Moderne de l'Allier (DFAM) (2013). *Les risques psychosociaux dans le monde agricole*. Sainte-Thérence, France : auteur.
- Dillman, D. A. (2007). *Mail and internet surveys: The tailored design method*. Hoboken, NJ: Wiley.

- Dillner, L. (1994). Suicide amongst farmers provokes government action. *The British Medical Journal*, 308, 1001.
- Dionne, F. (2008). *Le psymal et les conduites suicidaires : La théorie, la pratique et la recherche* (thèse de doctorat non publiée). Université du Québec à Trois-Rivières, Canada.
- Droz, Y. (2015). Esquisse d'une typologie des très petites entreprises familiales. Dans D. Jacques-Jouvenot et Y. Droz (dir.), *Faire et défaire des affaires en famille* (p. 191-203). Charenton-le-Pont, France : Presses universitaires de Franche-Comté.
- Droz, Y., Miéville-Ott, V., Jacques-Jouvenot, D. et Lafleur, G. (2014). Malaise en agriculture. Une approche interdisciplinaire des politiques agricoles France-Québec-Suisse. Paris, France : Karthala.
- Droz, Y. et Forney, J. (2007). *Un métier sans avenir ? La Grande Transformation de l'agriculture suisse romande*. Genève, Suisse : Institut universitaire d'études du développement (IUED).
- Droz, Y. et Forney, J. (2003). *Les exclus du terroir*. Neuchâtel, Suisse : Service cantonal d'économie rurale.
- Droz, Y. et Miéville-Ott, V. (2001). On achève bien les paysans : reconstruire une identité paysanne dans un monde incertain. Genève, Suisse : Georg.
- Duberstein, P. R., Conwell, Y., Conner, K. R., Eberly, S. et Caine, E. D. (2004). Suicide at 50 years of age and older: Perceived physical illness, family discord and financial strain. *Psychological Medicine*, 34 (1), 137-46.  
<https://doi.org/10.1017/S0033291703008584>
- Dulac, G. (1997). *Les demandes d'aide des hommes*. Montréal, Canada : Centre d'études appliquées sur la famille (A.I.D.R.A.H.).
- Dupont, D. (2009). Une brève histoire de l'agriculture au Québec : de la conquête du sol à la mondialisation. Montréal, Canada : Fidès.
- Durkheim, E. (1897). *Le suicide. Étude de sociologie* (Livre II. Causes sociales et types sociaux). Repéré à [http://classiques.ugac.ca/classiques/Durkheim\\_emile/suicide/suicide\\_Livre\\_2.pdf](http://classiques.ugac.ca/classiques/Durkheim_emile/suicide/suicide_Livre_2.pdf)
- Durkheim, E. (1888). *Suicide et natalité. Étude de statistique morale*. Repéré à [http://classiques.ugac.ca/classiques/Durkheim\\_emile/textes\\_2/textes\\_2\\_07/suicide\\_natalite.pdf](http://classiques.ugac.ca/classiques/Durkheim_emile/textes_2/textes_2_07/suicide_natalite.pdf)
- Eberhardt, B. J. et Pooyan, A. (1990). Development of the farm stress survey: Factorial structure, reliability and validity. *Educational and Psychological Measurement*, 50 (2), 393-402.
- Eisner, C. S., Neal, R. D. et Scaife, B. (1998). Depression and anxiety in farmers. *Primary Care Psychiatry*, 4, 101-105.
- Emslie, C., Ridge, D., Ziebland, S. et Hunt, K. (2006). Men's accounts of depression: Reconstructing or resisting hegemonic masculinity? *Social Science & Medicine*, 62, 2246-2257. <https://doi.org/10.1016/j.socscimed.2005.10.017>

- Encrenaz, G., Miras, A., Contrand, B., Séguin, M., Moulki, M., Queinec, R., ...Lagarde, E. (2016). Suicide dans la Police nationale française : trajectoires de vie et facteurs associés. *L'Encéphale*, 42 (4), 304-313.
- Farhi, R. (2003). Le suicide en France : opinions et réalité. Étude réalisée d'après deux sondages de la SOFRES. Paris, France : L'Harmattan.
- Favreau, L. (2010, 22 mars). *L'agriculture au Québec : transformations et innovations*. Récupéré du site *Carnets de Louis Favreau* de la Chaire de recherche en développement des collectivités, Université du Québec en Outaouais : <http://jupiter.uqo.ca/ries2001/carnet/spip.php?article40>
- Financement agricole Canada (FAC) (2020). *Assurance-prêt*. Récupéré le 27 mai 2020 du site de l'auteur : <https://www.fcc-fac.ca/fr/financing/agriculture/loan-insurance.html>
- Findlay, L. C. et Sunderland, A. (2014). Soutien professionnel et informel en santé mentale déclaré par les Canadiens de 15 à 24 ans (Statistiques Canada, no 82-003-X au catalogue). *Rapports sur la santé*, 25 (12), 3-13.
- Forney, J. (2010). *Produire du lait, créer du sens : adaptations et résistances quotidiennes chez les producteurs de lait suisses romands* (thèse de doctorat, Université de Neuchâtel, Suisse). Repéré à <https://doc.rero.ch/record/18279/files/theseJForney.pdf>
- Fortin, É. et Traoré, I. (2007). Les Québécois sont-ils satisfaits de leur vie et du cadre de vie dans lequel ils évoluent? Série Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes. *Zoom santé* [Institut de la statistique du Québec]. Repéré à <http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/sante/bulletins/zoom-sante-200704.pdf>
- Fragar, L., Kelly, B., Peters, M., Henderson, A. et Tonna, A. (2008). Partnerships to promote mental health of NSW farmers: The New South Wales Farmers Blueprint for Mental Health. *Australian Journal of Rural Health*, 16, 170-175.
- France Soir (2009, 18 septembre). *Suicides en série chez les producteurs de lait*.
- Fraser, C. E., Smith, K. B., Judd, F., Humphreys, J. S., Fragar, L. J. et Henderson, A. (2005). Farming and mental health problems and mental illness. *International Journal of Social Psychiatry*, 51 (4), 340-349.
- Furukawa, T.A., Kessler, R. C., Slade, T. et Andrews, G. (2003). The performance of the K6 and K10 screening scales for psychological distress in the Australian National Survey of Mental Health and Well-Being. *Psychol Med*, 33 (2), 357-62. <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pubmed/12622315>
- Gallagher, A. G. et Sheehy, N. P. (1994). Suicide in Rural Communities. *Journal of Community & Applied Social Psychology*, 4 (3), 145-155.
- Gallagher, L. M., Kliem, C., Beautrais, A. L. et Stallones, L. (2008). Suicide and occupation in New Zealand, 2001-2005. *International journal of occupational and environmental health*, 14 (1), 45-50.
- Garland, M., Hickey, D., Corvin, A., Golden, J., Fitzpatrick, P., Cunningham, S. et Walsh, N. (2000). Total serum cholesterol in relation to psychological correlates in parasuicide. *British Journal of Psychiatry*, 177, 77-83.

- Garnham, B. et Bryant, L. (2014). Problematising the Suicides of Older Male Farmers: Subjective, Social and Cultural Considerations. *Sociologia Ruralis*, 54(2), 227-240.
- Gill, F. (2013). Succession planning and temporality: The influence of the past and the future. *Time & Society*, 22 (1), 76-91.
- Gray, I. et Lawrence, G. (1996). Predictors of stress among Australian farmers. *Australian Journal of Social Issues*, 31, 173-189.
- Gregoire, A. (2002). The mental health of farmers. *Occupational Medicine*, 52, 471-476.
- Greene, J. C. (2007). *Employing mixed methods in evaluation*. Urbana-Champaign, IL: Centers for Disease Control - American Evaluation Association, Summer Evaluation Institute, University of Illinois. Repéré à <http://www.inquirylearningcenter.org/wp-content/uploads/2015/08/Greene-mixed-methods-justification-2007-1.pdf>
- Groupe AGÉCO (2015, avril). *Étude sectorielle de la production agricole au Québec : volet main-d'œuvre* (rapport final présenté à Agricarrières). Canada : auteur.
- Guimet, J. (2004). *Les conséquences économiques et sociales des crises agricoles*. France : Conseil Économique et Social. Repéré à <http://www.conseil-economique-et-social.fr/rapport/doclon/04110327.pdf>
- Guiney, R. (2012). Farming suicides during the Victorian drought: 2001-2007. *Australian Journal of Rural Health*, 20 (1), 11-15.
- Gunderson, P., Donner, D., Nashold, R., Salkowicz, L., Sperry, S. et Wittman, B. (1993). The epidemiology of suicide among farm residents or workers in five north-central states, 1980-1988. *American Journal of Preventive Medicine*, 9, 26-32.
- Hagerty, B. M., Lynch-Sauer, J., Patusky, K. L., Bouwsema, M. et Collier, P. (1992). Sense of belonging: A vital mental health concept. *Archives of Psychiatric Nursing*, 6, 172-177.
- Hammer, J. H., Vogel, D. L. et Heimerdinger-Edwards, S. R. (2013). Men's help seeking: Examination of differences across community size, education, and income. *Psychology of Men & Masculinity*, 14 (1), 65-75.
- Harris, E. C. et Barraclough, B. (1997). Suicide as an outcome for mental disorder: A meta analysis. *British Journal of Psychiatry*, 170, 205-228.
- Hartley, D. (2001). Responding to the farm crisis in the UK. *Rural Mental Health*, 26 (4), 11-12.
- Haut Conseil de la santé publique (2016). *Évaluation du programme national d'actions contre le suicide 2011-2014*. France : auteur. Repéré à <http://www.hcsp.fr/Explore.cgi/avisrapportsdomaine?clefr=554>
- Hawton, K., Fagg, J., Simkin, S., Harris, L. et Malmberg, A. (1998). Methods used for suicide by farmers in England and Wales: The contribution of availability and its relevance to prevention. *British Journal of Psychiatry*, 173, 320-324.

- Hawton, K., Simkin, S., Malmberg, A., Fagg, J. et Harris, L. (1998). *Suicide and Stress in Farmers*. London, England: The Stationery Office.
- Hawton, K. et Van Heeringen, K. (2009). Suicide. *Lancet*, 373, 1372-1381.
- Hawton, K. et Williams, K. (2005). Media influences on suicidal behaviour: evidence and prevention. Dans K. Hawton, *Prevention and treatment of suicidal behaviour: from science to practice* (p. 293-306). Oxford, England: Oxford University Press.
- Hegney, D. G., Buikstra, E., Baker, P., Rogers-Clark, C., Pearce, S., Ross, H.,... Watson-Luke, A. (2007). Individual resilience in rural people: A Queensland study, Australia. *Rural and Remote Health*, 7 (620), 1-13. Repéré à [http://www.rrh.org.au/publishedarticles/article\\_print\\_620.pdf](http://www.rrh.org.au/publishedarticles/article_print_620.pdf)
- Hervieu, B. (2009, novembre). *Les transformations des modes d'organisation du travail et de la production en agriculture au début du 21<sup>e</sup> siècle*. Communication présentée au colloque annuel de la Société suisse d'ethnologie, Neuchâtel.
- Higgins, C., Duxbury, L. et Lyons, S. (2008). *Réduire le conflit entre le travail et la vie personnelle : Quoi faire? Quoi éviter?* Santé Canada. Repéré à [https://www.canada.ca/content/dam/hc-sc/migration/hc-sc/ewh-semt/alt\\_formats/hecs-sesc/pdf/pubs/occup-travail/balancing-equilibre/full\\_report-rapport\\_complet-fra.pdf](https://www.canada.ca/content/dam/hc-sc/migration/hc-sc/ewh-semt/alt_formats/hecs-sesc/pdf/pubs/occup-travail/balancing-equilibre/full_report-rapport_complet-fra.pdf)
- Hirsch, J. K. (2006). A review of the literature on rural suicide: Risk and protective factors, incidence, and prevention. *Crisis*, 27 (4), 189-199.
- Hossain, D., Eley, R., Coutts, J. et Gorman, D. (2008). Mental health of landholders in Southern Queensland: issues and support. *Australian Journal of Rural Health*, 16, 343-348.
- Houle, J., Villaggi, B., Beaulieu, M.-D., Lespérance, F., Rondeau, G. et Lambert, J. (2013). Treatment preferences in patients with first episode depression. *Journal of Affective Disorders*, 147(1-3), 94-100.
- Houle, J., Mishara, B. L. et Chagnon, F. (2008). An empirical test of a mediation model of the impact of the traditional male gender role on suicidal behavior in men. *Journal of Affective Disorders*, 107 (1-3), 37-43.
- Hoyt, D. R., Conger, R. D., Gaffney Valde, J. et Weihs, K. (1997). Psychological distress and help seeking in rural America. *American Journal of Community Psychology*, 25 (4), 449-470.
- Hudon, P. (2015, 24 juin). Rêver grâce à la gestion de l'offre [Lettre d'opinion]. *La Terre de chez nous*, p. 7
- Hughes, H. W. et Keady, J. (1996). The Strategy for action on farmers' emotions (SAFE): working to address the mental health needs of the farming community. *Journal of Psychiatric and Mental Health Nursing*, 3, 21-28.
- Inskip, H., Coggon, D., Winter, P. et Pannett, B. (1996). Mortality of farmers and farmers' wives in England and Wales 1979-80, 1982-90. *Occupational and Environmental Medicine*, 53, 730-735.

- Institut canadien d'information sur la santé (ICIS) (2009). *Améliorer la santé des Canadiens : explorer la santé mentale positive*. Ottawa, Canada : auteur. Repéré à [https://www.cihi.ca/en/improving\\_health\\_canadians\\_fr.pdf](https://www.cihi.ca/en/improving_health_canadians_fr.pdf)
- Institut canadien d'information sur la santé (ICIS) (2006). *Comment se portent les Canadiens vivant en milieu rural? Une évaluation de leur état de santé et des déterminants de la santé*. Ottawa, Canada : auteur. Repéré à [https://secure.cihi.ca/free\\_products/rural\\_canadians\\_2006\\_report\\_f.pdf](https://secure.cihi.ca/free_products/rural_canadians_2006_report_f.pdf)
- Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm) (2011). *Stress au travail et santé : situation chez les indépendants*. Paris, France : auteur. Repéré à <http://www.inserm.fr/content/view/full/40229>
- Institut de la statistique du Québec (2016). *Recueil des indicateurs de développement durable*. Canada : auteur. Repéré à [http://www.bdso.gouv.qc.ca/docs-ken/multimedia/PB01600FR\\_IndicateurDD\\_2012H00F00.pdf](http://www.bdso.gouv.qc.ca/docs-ken/multimedia/PB01600FR_IndicateurDD_2012H00F00.pdf)
- Jacques-Jouvenot, D. (2014). Une hypothèse inattendue à propos du suicide des éleveurs : leur rapport aux savoirs professionnels. *Études rurales*, 1 (193), 45-60. Repéré à <http://www.cairn.info/revue-etudes-rurales-2014-1-page-45.htm>
- Jacques-Jouvenot, D. (1997). *Choix du successeur et transmission patrimoniale*. Paris, France : L'Harmattan.
- Jacques-Jouvenot, D. et Laplante, J.-J. (2009). *Les maux de la terre : regards croisés sur la santé au travail en agriculture*. La Tour d'Aigues, France : Éditions de l'Aube.
- Johnson, R. B. et Onwuegbuzie, A. J. (2004). Mixed methods research: A research paradigm whose time has come. *Educational researcher*, 33 (7), 14-26.
- Jones-Bitton, A., Best, C., MacTavish, J., Fleming, S. et Hoy, S. (2020). Stress, anxiety, depression, and resilience in Canadian farmers. *Social Psychiatry and Psychiatric Epidemiology*, 55, 229–236. <https://doi.org/10.1007/s00127-019-01738-2>
- Judd, F., Jackson, H., Fraser, C., Murray, G., Robins, G. et Komiti, A. (2006). Understanding suicide in Australian farmers. *Social Psychiatry and Psychiatric Epidemiology*, 41, 1-10.
- Kalish, R. A. et Reynolds, D. K. (1976). *Death and ethnicity*. Los Angeles, CA: University of Southern California Press.
- Kelly, S. et Bunting, J. (1998). Trends in suicide in England and Wales, 1982–96. *Population Trends*, 92, 29-41.
- Kelly, S., Charlton, J. et Jenkins, R. (1995). Suicide deaths in England and Wales, 1982-92: The contribution of occupation and geography. *Population Trends*, 80, 16-25.
- Kerckhof, A., Schmidtke, A., Bille-Brahe, U., De Leo, D. et Lönnqvist, J. (dir.). (1994). *Attempted suicide in Europe: Findings from the WHO/Euro Multicentre Study on Parasuicide*. Leiden/Copenhagen, Danemark: Leiden University, DSWO Press and World Health Organisation.

- Kessler, R. C., Andrews, G., Colpe, L. J., Hiripi, E., Mroczek, D. K., Normand, S. L. T., ... Zaslavsky, A. M. (2002). Short screening scales to monitor population prevalences and trends in non-specific psychological distress. *Psychological Medicine*, 32 (6), 959-976. <https://doi.org/10.1017/S0033291702006074>
- Kessler, R. C., Barker, P. R., Colpe, L. J., Epstein, J. F., Gfroerer, J. C., Hiripi, E., ... Zaslavsky, A. M. (2003). Screening for serious mental illness in the general population. *Archives of General Psychiatry*, 60 (2), 184-189.
- Khan, N., Kennedy, A., Cotton, J. et Brumby, S. (2019). A Pest to Mental Health? Exploring the Link between Exposure to Agrichemicals in Farmers and Mental Health. *International Journal of Environmental Research and Public Health*, 16, 1327. <https://doi.org/10.3390/ijerph16081327>
- Khireddine-Medouni, I., Breuillard, É. et Bossard, C. (2016). *Surveillance de la mortalité par suicide des agriculteurs exploitants : Situation 2010-2011 et évolution 2007-2011*. Saint-Maurice : Santé publique France. Repéré à <http://www.santepubliquefrance.fr>
- Kilkkinen, A., Kao-Philpot, A., O'Neil, A., Philpot, B., Reddy, P., Bunker, S. et Dunbar, J. (2007). Prevalence of psychological distress, anxiety and depression in rural communities in Australia. *Australian Journal of Rural Health*, 15 (2), 114-119.
- Kilmartin, C. T. (2005). Depression in men: Communication, diagnosis and therapy. *Journal of Men's Health and Gender*, 2, 95-99.
- Kleinman, A. M. (1977). Depression, somatization and the "new cross-cultural psychiatry". *Social Science & Medicine*, 11 (1), 3-9.
- Klingelschmidt, J., Milner, A., Khireddine-Medouni, I., Witt, K., Alexopoulos, E. C., Toivanen, S., LaMontagne, A. D., Chastang, J.-F. et Niedhammer, I. (2018). Suicide among agricultural, forestry, and fishery workers: a systematic literature review and meta-analysis. *Scandinavian Journal of Work, Environment & Health*, 44 (1), 3-15.
- Koskinen, O., Pukkila, K., Hakko, H., Tiihonen, J., Erkki Väisänen, E., Särkioja, T. et Räsänen, P. (2002). Is occupation relevant in suicide? *Journal of Affective Disorders*, 70, 197-203.
- Kposowa, A. J. (2003) Divorce and Suicide Risk. *Journal of Epidemiology and Community Health*, 57 (12), 993.
- Kposowa, A. J. (1999). Suicide mortality in the United States: differentials by industrial and occupational groups. *American Journal of Industrial Medicine*, 36, 645-652.
- Kunde, L., Kølves, K., Kelly, B., Reddy, P. et De Leo, D. (2017). Pathways to Suicide in Australian Farmers: A Life Chart Analysis. *International Journal of Environmental Research and Public Health*, 14 (4), 352. <https://doi.org/10.3390/ijerph14040352>

- Lafleur G. et Allard M.-A. (2006). *Enquête sur la santé psychologique des producteurs agricoles du Québec: rapport final présenté à La Coop fédérée*. Canada : Centre de recherche et d'intervention sur le suicide, enjeux éthiques et pratiques de fin de vie (CRISE). Repéré à <http://www.crise.ca/pdf/lafleur-rapport-coop-2006.pdf>
- Laperrière, A. (1997). Les critères de scientificité des méthodes qualitatives. Dans J. Poupard, L.H. Groulx, J. P. Deslauriers, A. Laperrière, R. Mayer et A.P. Pires (dir.), *La recherche qualitative : enjeux épistémologiques et méthodologiques* (p. 365-389). Boucherville, Canada : Gaëtan Morin.
- Laplante, J.-J. (2011). *Cours n° 1666 - Les groupes de parole destinés aux exploitants-e-s* (document inédit, expériences menées à la Mutualité sociale agricole de Franche-Comté). Suisse : AGRIDEA
- Leenaars, A. A. (1998). Suicide, euthanasia, and assisted suicide. Dans A. A. Leenaars, S. Wenckstern, I. Sakinofsky, R. J. Dyck, M. J. Kral et R. C. Bland (dir.), *Suicide in Canada* (p.460-461). Canada: University of Toronto Press.
- Légaré, G., Gagné, M., St-Laurent, D. et Perron, P.-A. (2014). *La mortalité par suicide au Québec : 1981 à 2011 - Mise à jour 2014*. Canada : Institut national de santé publique du Québec. Repéré à [http://www.aqps.info/media/documents/DonneesINSPQ\\_MortaliteSuicideQc\\_1981-2011.pdf](http://www.aqps.info/media/documents/DonneesINSPQ_MortaliteSuicideQc_1981-2011.pdf)
- Lenoir, F.-R. et Laplante, J.-J. (2014). Agriculteurs. Dans P. Zawieja et F. Guarnieri (dir.), *Dictionnaire des risques psychosociaux* (p. 33-36). Paris, France : Seuil.
- Lenoir, F.-R. et Ramboarison-Lalao, L. (2014). Équilibre des sphères de vie et prévention des risques psychosociaux. Le cas des exploitants agricoles. *RIMHE : Revue Interdisciplinaire Management, Homme & Entreprise*, 12 (3), 45-61. <https://doi.org/10.3917/rimhe.012.0045>
- Lesage, A., Bernèche, F. et Bordeleau, M. (2010). Étude sur la santé mentale et le bien-être des adultes québécois : une synthèse pour soutenir l'action. Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (cycle 1.2). Canada : Institut de la statistique du Québec.
- Lesage, A., Rhéaume, J. et Vasiliadis, H.-M. (2009). Utilisation de services et consommation de médicaments liés aux problèmes de santé mentale chez les adultes québécois. Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (cycle 1.2). Canada : Institut de la statistique du Québec. Repéré à <http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/sante/etat-sante/mentale/medicaments-sante-mentale.pdf>
- Le Nouvelliste (2006, 18 novembre). *Le suicide frappe fort chez les agriculteurs*. Trois-Rivières, Canada : auteur.
- Le Point.fr (2016, 4 mars). *Agriculture : au bout de la crise, le suicide*. France : auteur. Repéré à [https://www.lepoint.fr/societe/agriculture-au-bout-de-la-crise-le-suicide-04-03-2016-2022951\\_23.php](https://www.lepoint.fr/societe/agriculture-au-bout-de-la-crise-le-suicide-04-03-2016-2022951_23.php)

- Libération (2009, 16 octobre). *Chez les agriculteurs aussi il y a beaucoup de suicides*. France : auteur. Repéré à [https://www.liberation.fr/futurs/2009/10/16/chez-les-agriculteurs-aussi-il-y-a-beaucoup-de-suicides\\_588114](https://www.liberation.fr/futurs/2009/10/16/chez-les-agriculteurs-aussi-il-y-a-beaucoup-de-suicides_588114)
- Le Téléjournal Radio-Canada (2004, 29 novembre). *Le stress de la vie agricole fait des victimes*. Canada : auteur. Repéré à [https://ici.radio-canada.ca/regions/manitoba/Tele/Chroniques/011204stressferme\\_19046.shtml](https://ici.radio-canada.ca/regions/manitoba/Tele/Chroniques/011204stressferme_19046.shtml)
- Lobao, L. et Meyer, K. (2001). The great agricultural transition: Crisis, change, and social consequences of twentieth century US farming. *Annual Review of Sociology*, 27, 103-124.
- Lobley, M., Johnson, G., Reed, M., Winter, M. et Little, J. (2004). *Rural Stress Review: Final Report*. England: Centre for Rural Research, University of Exeter.
- Logstein, B. (2020). *Farmers and mental health: A quantitative study of factors associated with mental health of farmers i Norway* (Doctoral thesis, NTNU, Trondheim, Norway).
- Logstein, B. (2016). Farm-Related Concerns and Mental Health Status Among Norwegian Farmers. *Journal of Agromedicine*, 21 (4), 316-326. <https://doi.org/10.1080/1059924X.2016.1211055>
- Lorenz, F. O., Conger, R. D., Montague, R. B. et Wickrama, K. A. S. (1993). Economic conditions, spouse support, and psychological distress of rural husbands and wives. *Rural Sociology*, 58, 247-268.
- Lorenz, F. O., Wickrama, K. A. S. et Yeh, H. (2004). Rural mental health: Comparing differences and modeling change. Dans N. Glasgow, L. W. Morton et N. Johnson (dir.), *Critical Issues in Rural Health* (p. 75-88). Ames, IA: ISU/Blackwell Press.
- Lunner Kolstrup, C., Kallioniemi, M., Lundqvist, P., Kymäläinen, H-R., Stallones, L. et Brumby, S. (2013). International Perspectives on Psychosocial Working Conditions, Mental Health, and Stress of Dairy Farm Operators. *Journal of Agromedicine*, 18 (3), 244-255.
- Luoma, J. B. et Pearson, J. L. (2002). Suicide and marital status in the United States, 1991–1996: is widowhood a risk factor? *American Journal of Public Health*, 92 (9), 1518-22.
- Mahieu, E. (2000). Un discours psychopathologique est-il encore possible ? *Abstract Psychiatrie*, 215, 10-11.
- Malik, R. (2012, 27 avril). Le grand silence des paysans. *Le Matin*, p. 2, 4-5.
- Malmberg, A., Hawton, K. et Simkin, S. (1997). A study of suicide in farmers in England and Wales. *Journal of Psychosomatic Research*, 43, 107-111.
- Malmberg, A., Simkin, S. et Hawton, K. (1999). Suicide in farmers. *British Journal of Psychiatry*, 175, 103-105.
- Manitoba Agriculture, Food and Rural Initiatives (2005). *The Human Harvest. Recognizing Farm Stressors*. Canada : auteur. Repéré à <http://www.gov.mb.ca/agriculture/homeec/cba26s01.html>

- Marcoux, I. (2003). Vers une meilleure compréhension de l'opinion publique envers l'euthanasie : une étude du rôle des connaissances et autres facteurs d'influence (thèse de doctorat non publiée). Université du Québec à Montréal, Canada.
- Massé, R., Poulin, C., Dassa, C., Lambert, J., Bélair, S. et Battaglini, A. (1998). Élaboration et validation d'un outil de mesure du bien-être psychologique : l'ÉMMDEP. *Revue Canadienne de Santé Publique*, 89 (5), 352-357.
- McCafferty, F. L., McCafferty, E. et McCafferty, M. A. (1992). Stress and suicide in police officers: paradigm of occupational stress. *Southern Medical Journal*, 85 (3), 233-243.
- McEwen, B. (1998). Protective and damaging effects of stress mediators. *New England Journal of Medicine*, 338, 171-179.
- McGregor, M., Willock, J. et Deary, I. (1995). Farmer stress. *Farm Management*, 9, 57-65.
- McIntosh, W. L., Spies, E., Stone, D. M., Lokey, C. N., Trudeau, A. T. et Bartholow, B. (2016). Suicide Rates by Occupational Group -17 States, 2012. *Morbidity and Mortality Weekly Report*, 65 (25), 641-645.  
<http://dx.doi.org/10.15585/mmwr.mm6525a1>
- McLaren, S. et Challis, C. (2009). Resilience among men farmers: The protective roles of social support and sense of belonging in the depression-suicidal ideation relation. *Death Studies*, 33, 262-276.  
<https://doi.org/10.1080/07481180802671985>
- McMichael, A. J. (1976). Standardized mortality ratio and the healthy worker effect scratching beneath the surface. *Journal of Occupational Medicine*, 81, 165-168.
- Melberg, K. (2003). Farming, stress and psychological well-being: The case of Norwegian spouses. *Sociologia Ruralis*, 43, 56-76.
- Meltzer, H., Griffiths, C., Brock, A., Rooney, C. et Jenkins, R. (2008). Patterns of suicide by occupation in England and Wales: 2001-2005. *The British Journal of Psychiatry*, 193, 73-76.
- Mendras, H. (1967). La fin des paysans : innovations et changement dans l'agriculture française. Paris, France : S.E.D.E.I.S.
- Mercier, J. (2012, 21 mars). Vous êtes plus que votre entreprise. *La Terre de chez-nous*, p. 20.
- Middleton, N., Whitley, E., Frankel, S., Dorling, D., Sterne, J. et Gunnell, D. (2004). Suicide risk in small areas in England and Wales, 1991-1993. *Social Psychiatry & Psychiatric Epidemiology*, 39, 45-52.
- Miles, M. B. et Huberman, A. M. (2003). *Analyse des données qualitatives* (2<sup>e</sup> éd.). Paris, France : De Boeck Supérieur.
- Miles, M. B. et Huberman, A. M. (1991). *Analyse des données qualitatives*. Paris, France : De Boeck Supérieur.
- Miller, K. et Burns, C. (2008). Suicides on farms in South Australia, 1997-2001. *Australian Journal of Rural Health*, 16 (6), 327-331.

- Ministère de la Santé du Nouveau-Brunswick (2007). *Se bancher à la vie. Programme provincial de prévention du suicide*. Canada : auteur. Repéré à <http://www.gnb.ca/0055/pdf/4768f-compressed.pdf>
- Ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) (1998). *Stratégie québécoise d'action face au suicide*. Canada : auteur.
- Mishara, B. L. (2003). Des pratiques novatrices pour la prévention du suicide au Québec : un défi de société. *Santé mentale au Québec*, 28 (1), 111-125.
- Mishara, B. L. et Tousignant, M. (2004). *Comprendre le suicide*. Canada : Presses de l'Université de Montréal.
- Monk, A. (2000). The influence of isolation on stress and suicide in rural areas: an international comparison. *Rural Society*, 10 (3), 393-403.  
<http://dx.doi.org/10.5172/rsj.10.3.393>
- Morse, J. (2010). Procedures and practice of mixed method design: Maintaining control, rigor and complexity. Dans A. Tashakkori et C. Teddlie (dir.), *Handbook of mixed methods in social and behavioral research* (2nd ed., 339-352). Thousand Oaks, CA: SAGE.
- Morse, J. M. (1991). Approaches to qualitative-quantitative methodological triangulation. *Nursing Research*, 40 (2), 120-3.
- Mutuelle sociale agricole (n.d.). *Plan national MSA de prévention du suicide 2016-2020*. Récupéré le 13 mai 2020 du site de l'auteur : <https://ssa.msa.fr/wp-content/uploads/2018/12/Plan-National-MSA-de-Prevention-du-suicide-2016-2020.pdf>
- Nashold, R. D. (1986). *Changes in Wisconsin farm and nonfarm suicide rates among males, 1961-1985*. Madison, WI: Center for Health Statistics, Division of Health.
- Nanhou, V., Fournier, C. et Audet, N. (2010). Idées suicidaires et tentatives de suicide au Québec : un regard sur les liens avec l'état de santé physique ou mental et le milieu social. Série Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes. *Zoom santé* [Institut de la statistique du Québec], 20. Repéré à <http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/sante/bulletins/zoom-sante-201001-20.pdf>
- NHS Health Scotland (2013). National guide on suicide prevention in rural areas. Part 2: Reference document Evidence-based approach and case study examples. Edinburgh: auteur.
- Nishimura, M., Terao, T., Soeda, S., Nakamura, J., Iwata, N. et Sakamoto, K. (2004). Suicide and occupation: Further supportive evidence for their relevance. *Progress in Neuro-Psychopharmacology and Biological Psychiatry*, 28 (1), 83-87.
- Observatoire national du suicide de France (ONS) (2014, novembre). *Suicide : état des lieux des connaissances et perspectives de recherche*. Paris : auteur. Repéré à <https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/rapportons2014-mel.pdf>
- Observatoire suisse de la santé (2009). *Suicides et tentatives de suicide*. Neuchâtel : auteur. Repéré à [http://www.ecoles-en-sante.ch/data/data\\_580.pdf](http://www.ecoles-en-sante.ch/data/data_580.pdf)

- Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) (2008, juin). Canada 2008. *Études économiques de l'OCDE, 2008/11*.
- Office fédéral de la santé publique (2005). *Le suicide et la prévention du suicide en Suisse - Rapport répondant au postulat Widmer* (02.3251). Liebefeld : auteur. Repéré à <http://www.parspas.ch/download-20-Rapport-Widmer---2005.html>
- Office fédéral de la statistique (2006). *Communiqué de presse numéro 0351-0608-70*. Neuchâtel, Suisse : auteur.
- O'Hagan, A. (2001). *The End Of British Farming*. London, England: Profile Books.
- Oliffe, J. L., Robertson, S., Frank, B., McCreary, D. R., Tremblay, G. et Goldenberg, L. (2010). Men's Health in Canada: A 2010 Update. *Journal of Men's Health*, 7 (3), 189-192.
- Oliffe, J. L. et Phillips, M. J. (2008). Men, depression and masculinities: A review and recommendations. *Journal of Men's Health*, 5 (3), 194-202. <https://doi.org/10.1016/j.jomh.2008.03.016>
- Oliffe, J. L., Ogrodniczuk, J. S., Bottorff, J. L., Johnson, J. L. et Hoyak, K. (2012). "You feel like you can't live anymore": Suicide from the perspectives of Canadian men who experience depression. *Social Science Medicine*, 74 (4), 506-514.
- Orbach, I. (1997). A taxonomy of factors related to suicidal behavior. *Clinical Psychology: Theory and Research*, 4, 208-224.
- Ordre des agronomes du Québec (2005, février). *Équilibre, bien-être, réciprocité : les mots-clés d'une agriculture durable dans une société durable!* (mémoire produit dans le cadre de la consultation publique sur le projet de Plan de développement durable du Québec). Canada : auteur.
- Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) (2001). Les Négociations Commerciales Multilatérales sur l'Agriculture - Manuel de Référence - I - Introduction et Sujets Généraux. Rome: auteur. Repéré à <http://www.fao.org/3/X7352F/x7352f00.htm#Contents>
- Organisation mondiale de la Santé (OMS) (2014a). *Prévention du suicide : l'état d'urgence mondial*. Repéré à [http://apps.who.int/iris/bitstream/10665/131801/1/9789242564778\\_fre.pdf?ua=1&ua=1](http://apps.who.int/iris/bitstream/10665/131801/1/9789242564778_fre.pdf?ua=1&ua=1)
- Organisation mondiale de la Santé (OMS) (2014b). *Action de santé publique pour la prévention du suicide : un cadre de travail*. Repéré à [http://apps.who.int/iris/bitstream/10665/112853/1/9789242503579\\_fre.pdf](http://apps.who.int/iris/bitstream/10665/112853/1/9789242503579_fre.pdf)
- Organisation mondiale de la Santé (OMS) (2014c). *10 faits sur la santé mentale*. Repéré à [https://www.who.int/features/factfiles/mental\\_health/fr/](https://www.who.int/features/factfiles/mental_health/fr/)
- Organisation mondiale de la Santé (OMS) (2006a). *Preventing suicide a resource at work*. Repéré à [http://whqlibdoc.who.int/publications/2006/9241594381\\_eng.pdf](http://whqlibdoc.who.int/publications/2006/9241594381_eng.pdf)
- Organisation mondiale de la Santé (OMS) (2006b). *Journée mondiale de la santé mentale 2006. Sensibiliser et réduire les risques : troubles mentaux et suicide*.

- Repéré à  
<http://www.who.int/mediacentre/news/releases/2006/pr53/fr/index.html>
- Organisation mondiale de la Santé (OMS) (2003a). *La santé mentale dans la Région européenne de l'OMS*. Repéré à  
[http://www.euro.who.int/data/assets/pdf\\_file/0008/87695/RC53\\_fdoc07.pdf?ua=1](http://www.euro.who.int/data/assets/pdf_file/0008/87695/RC53_fdoc07.pdf?ua=1)
- Organisation mondiale de la santé (OMS) (2003b). *Country reports and charts*. Genève : auteur.
- Organisation mondiale de la Santé (OMS) (2002a). *La prévention du suicide : indications pour professions de santé primaire*. Repéré à  
[www.who.int/entity/mental\\_health/media/en/427.pdf](http://www.who.int/entity/mental_health/media/en/427.pdf)
- Organisation mondiale de la Santé (OMS) (2002b). *Rapport mondial sur la violence et la santé*. Repéré à  
[http://www.who.int/violence\\_injury\\_prevention/violence/world\\_report/fr/full\\_fr.pdf](http://www.who.int/violence_injury_prevention/violence/world_report/fr/full_fr.pdf)
- Organisation mondiale de la Santé (OMS) (2001). *La prévention du suicide : indications pour les médecins généralistes*. Repéré à  
[http://www.who.int/mental\\_health/media/en/57.pdf](http://www.who.int/mental_health/media/en/57.pdf)
- Organisation mondiale de la santé (OMS) en collaboration avec Programme des Nations Unies pour l'environnement (UNEP) (1990). *Public health impact of pesticides used in agriculture*. Repéré à  
<https://apps.who.int/iris/handle/10665/39772?locale=fr>
- Paillé, P. et Mucchielli, A. (2008). *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales*. Paris, France : Armand Colin.
- Page, A. N. et Fragar, L. R. (2002). Suicide in Australian farming, 1988-1997. *Australian and New Zealand Journal of Psychiatry*, 36, 81-85.
- Panelli, R. et Gallagher, L. M. (2003). "It's your whole way of life really": Negotiating work, health and gender. *Health and Place*, 9 (2), 95-105.
- Payne, S., Swami, V. et Stanistreet, D. L. (2008). The social construction of gender and its influence on suicide: a review of the literature. *Journal of Men's Health*, 5 (1), 23-35.
- Pearlin, L. I. et Schooler, C. (1978). The Structure of Coping. *Journal of Health and Social Behavior*, 19 (1), 2-21.
- Peck, D., Grant, S., McArthur, W. et Godden, D. (2002). Psychological impact of foot-and-mouth disease on farmers. *Journal of Mental Health*, 11, 523-531.
- Penttinen, J. (2001). Risk of suicide and accidental death among subjects visiting a doctor because of mental disorder: A matched case-control study in Finnish farmers. *Journal of Occupational Health*, 43, 107-110.
- Peter, G., Bell, M. M., Jarnagin, S. et Bauer, D. (2006). Cultivating dialogue: Sustainable agriculture and masculinities. Dans H. Campbell, M. M. Bell et M. Finney (dir.). *Country boys: Masculinity and rural life* (p. 27-45). University Park, PA: The Pennsylvania State University Press.

- Peter, G., Bell, M. M., Jarnagin, S. et Bauer, D. (2000). Coming back across the fence: Masculinity and the transition to sustainable agriculture. *Rural Sociology*, 65 (2), 215-233. <https://doi.org/10.1111/j.1549-0831.2000.tb00026.x>
- Pickett, W. (1999, 10 mars). Le suicide sur les fermes canadiennes. *La Terre de chez nous*.
- Pickett, W., Davidson, J. R. et Brison, R. J. (1993). Suicides on Ontario farms. *Revue canadienne de santé publique*, 84 (4), 226-30.
- Pickett, W., King, W. D., Faelker, T., Lees, R. E. M., Morrison, H. I. et Bienefeld, M. (2000). *Le suicide chez les exploitants agricoles canadiens*. Agence de santé publique du Canada. Repéré à <http://www.phac-aspc.gc.ca/publicat/cdic-mcc/pdf/cdic203f.pdf>
- Pires, A. (1997). Échantillonnage et recherche qualitative : essai théorique et méthodologique. Dans J. Poupard, L.H. Groulx, J. P. Deslauriers, A. Laperrière, R. Mayer et A.P. Pires (dir.), *La recherche qualitative : enjeux épistémologiques et méthodologiques* (p. 4-88). Boucherville, Canada : Gaëtan Morin.
- Pichard, G. (coord.) (2007). Formation et publics fragilisés. Repenser les dispositifs de formation et le rôle des formateurs pour prendre en compte les risques de fragilisation des agricultrices et des agriculteurs. Paris, France : Projet Kaléinove - Fonds pour la formation des entrepreneurs du vivanat (VIVEA). Repéré à <https://www.vivea.fr/wp-content/uploads/2013/05/Formation-et-publics-fragilises-Rapport.pdf>
- Pirkis, J., Spittal, M. J., Keogh, L., Mousaferiadis, T. et Currier, D. (2017). Masculinity and suicidal thinking. *Social Psychiatry and Psychiatric Epidemiology*, 52 (3), 319–27.
- Price, L. (2012). The emergence of rural support organisations in the UK and Canada: Providing support for patrilineal family farming. *Sociologia Ruralis*, 52 (3), 353-376.
- Price, L. et Evans, N. (2009). From stress to distress: Conceptualizing the British family farming patriarchal way of life. *Journal of Rural Studies*, 25, 1-11.
- Prévitali, C. (2015). Les conditions du suicide des professionnels agricoles. *Pensées plurielles*, 38 (1), 105-121. <https://doi.org/10.3917/pp.038.0105>
- Pylka, K. P. et Gunderson, P. D. (1992). An epidemiologic study of suicide among farmers and its clinical implications. *Marshfield Clinic Bulletin*, 26, 29-57.
- Radio Sputnik (2016, 3 février). *Taux de suicide en France : les agriculteurs payent le plus lourd tribut*. France : auteur. Repéré à <https://fr.sputniknews.com/france/201602031021447272-suicide-france-europe-rapport/>
- Ragland, J. D. et Bergman, A. L. (1990-91). Farm Crisis and Suicide: Dying on the Vine? *Omega*, 22 (3), 173-185.
- Raine, G. (1999). Causes and effects of stress on farmers: a qualitative study. *Health Education Journal*, 58, 259-270.

- Raimbault, A. et Bleu Contentin, F. (2016, 4 février). Crise agricole : « Mon mari s'est suicidé, il ne pouvait plus faire vivre sa famille ». *France Bleu.fr*. Repéré à <https://www.francebleu.fr/infos/agriculture-peche/crise-agricole-mon-mari-s-est-suicide-il-ne-pouvait-plus-faire-vivre-sa-famille-1454577650>
- Ramirez-Ferrero, E. (2005). *Troubled Fields: Men, Emotions and the Crisis in American Farming*. New York, NY: Columbia University Press.
- Rasclé, N. (2003). Le soutien social dans la relation stress-maladie. Dans M. Bruchon-Schweitzer et R. Dantzer (dir.), *Introduction à la psychologie de la santé*. Paris : Presses universitaires de France.
- Reissig, L. (2017). Fréquence des burnouts dans l'agriculture suisse. *Recherche Agronomique Suisse*, 8 (10), 402-409.
- Robitaille, A., Orpana, H. et McIntosh, C. N. (2011). Propriétés psychométriques, structure factorielle et invariance de la mesure des versions française et anglaise de l'échelle de soutien social de l'Étude des issues médicales (Statistique Canada, no 82-003 au catalogue). *Rapports sur la santé*, 22 (2), 33-42.
- Rosmann, M. R. (1999). Injury and the farm economy. *Midwest Injury Control, Fall* (1-2).
- Ross, N. (2002). Community belonging and health (Statistics Canada, Catalogue 82-003). *Health Reports*, 13 (3), 33-39. Repéré à <http://www.statcan.gc.ca/pub/82-003-x/2001003/article/6105-eng.pdf>
- Roy, P. (2014). *Pratiques masculines : expérience et adaptation au stress vécues par les agriculteurs québécois* (thèse de doctorat, Université Laval, Québec, Canada). Repéré à <https://corpus.ulaval.ca/jspui/bitstream/20.500.11794/25385/1/31197.pdf>
- Saint-Pierre, M. R. (2009). Une nouvelle génération de programmes de soutien financier à l'agriculture : pour répondre aux besoins actuels et soutenir l'entrepreneuriat. Québec, Canada : Ministère du Conseil exécutif.
- Salmona, M. (2007). Dépressions et suicides dans le monde des petits paysans. *Rhizome*, 28, 5-9. Repéré à <http://fr.calameo.com/read/004135317a97c3c345a9e>
- Salmona, M. (2003). Les champs de la détresse. *Agrobiosciences*, 44-47. Repéré à <http://www.agrobiosciences.org/img/pdf/salmona-44-47.pdf>
- Sanne, B., Mykletun, A., Moen, B. E., Dahl, A. A. et Tell, G. S. (2004). Farmers are at risk for anxiety and depression: The Hordaland Health Study. *Occupational Medicine*, 54, 92-100.
- Scarth, R. D., Stallones, L., Zwerling, C. et Burmeister, L. F. (2000). The prevalence of depressive symptoms and risk factors among Iowa and Colorado farmers. *American Journal of Industrial Medicine*, 37, 382-389.
- Schaufeli, W. B., Taris, T. W. et Bakker, A. B. (2008). It takes two to tango: Workaholism as working excessively and working compulsively. Dans R. J. Burke et C.L. Cooper (dir.), *The long work hours culture. Causes, consequences and choices* (p. 203-226). Bingley, UK: Emerald.

- Schellenberg, R., Olson, K. et Fuller, D. (1985). *Burnout and stress in farmers*. Paper presented at National Association for Rural Mental Health at Cornell University, Ithaca, New York.
- Schuler, D. et Burla, L. (2012). *La santé psychique en Suisse*. (Monitoring 2012. Rapport 52). Neuchâtel : Observatoire suisse de la santé. Repéré à [http://www.obsan.admin.ch/sites/default/files/publications/2015/obsan\\_52\\_rapport.pdf](http://www.obsan.admin.ch/sites/default/files/publications/2015/obsan_52_rapport.pdf)
- Schuler, D., Rüesch, P. et Weiss, C. (2007). *La santé psychique en Suisse* (Document de travail 24). Neuchâtel : Observatoire suisse de la santé. Repéré à [http://www.obsan.admin.ch/sites/default/files/publications/2015/arbeitsdokument-24-f\\_0.pdf](http://www.obsan.admin.ch/sites/default/files/publications/2015/arbeitsdokument-24-f_0.pdf)
- Séguin, M. (2009). *Le suicide : le comprendre pour le prévenir*. Montréal, Canada : Éditions au Carré.
- Sherbourne, C. D. et Stewart, A. L. (1991). The MOS Social Support Survey. *Social Science and Medicine*, 32 (6), 705-714.
- Shields, M. (2008). Appartenance à la communauté et auto-évaluation de l'état de santé (Statistique Canada, no 82-003-X au catalogue). *Rapports sur la santé*, 19 (2), 1-11. Repéré à [http://doc.hubsante.org/opac/doc\\_num.php?explnum\\_id=4326](http://doc.hubsante.org/opac/doc_num.php?explnum_id=4326)
- Shneidman, E. S. (1999). Le tempérament suicidaire, risques, souffrances et thérapies. Bruxelles, Belgique : De Boeck.
- Siegrist J. (1996). Adverse health effects of high effort low-reward conditions. *Journal of Occupational Health Psychology*, 1, 27-41.
- Siegrist, J. (2008). Chronic psychosocial stress at work and risk of depression: evidence from prospective studies. *European Archives of Psychiatry and Clinical Neuroscience*, 258 Supplement 5, 115-119.
- Siegrist, J., Lunau, T., Wahrendorf, M. et Dragano, N. (2012). Depressive symptoms and psychosocial stress at work among older employees in three continents. *Globalization and Health*, 8, 27. <https://doi.org/10.1186/1744-8603-8-27>
- Simon, G. E., VonKorff, M., Piccinelli, M., Fullerton, C. et Ormel, J. (1999). An international study of the relation between somatic symptoms and depression. *The New England Journal of Medicine*, 341 (18), 1329-35. <https://doi.org/10.1056/NEJM199910283411801>
- Solidarité Paysans (2016). Des agriculteurs sous pression : une profession en souffrance. Rapport d'étude sur les mécanismes psychosociaux en jeu chez les agriculteurs en difficulté. Bagnolet, France : auteur. Repéré à [www.solidaritepaysans.org/download.php?file=actualites\\_nat/etudesolidaritepaysans\\_rapportcomplet\\_mars2016.pdf](http://www.solidaritepaysans.org/download.php?file=actualites_nat/etudesolidaritepaysans_rapportcomplet_mars2016.pdf)
- Solidarité rurale du Québec (2007). Contribution de l'agriculture au développement rural et à l'occupation des territoires du Québec : un autre modèle est possible (mémoire présenté dans le cadre de la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'alimentaire du Québec). Canada : auteur. Repéré à

- [http://www.caaag.qouv.qc.ca/userfiles/File/Memoires%20nationales%20Quebec/33-Q-Solidarite\\_rurale\\_Qc.pdf](http://www.caaag.qouv.qc.ca/userfiles/File/Memoires%20nationales%20Quebec/33-Q-Solidarite_rurale_Qc.pdf)
- Spoljar, P. (2015). Modernisation de l'agriculture et santé mentale : les contradictions au travail. *Perspectives interdisciplinaires sur le travail et la santé*, 17 (1). Repéré à <https://journals.openedition.org/pistes/4430>
- Spoljar, P. (2014). Problématique suicidaire en agriculture : une difficile évaluation. *Perspectives interdisciplinaires sur le travail et la santé*, 16 (3). Repéré à <http://pistes.revues.org/3650>
- Stack, S. (2003). Media coverage as a risk factor in suicide. *Journal of Epidemiology and Community Health*, 57 (4), 238-240.
- Stack, S. (2001). Occupation and suicide. *Social Science Quarterly*, 82 (2), 384-396.
- Stack, S. (2000). Work and the economy. Dans R. W. Maris, A. L. Berman et M. M. Silverman (dir.), *Comprehensive textbook of suicidology* (p. 193-221). New York, NY: The Guilford Press.
- Stallones, L. (1990). Suicide mortality among Kentucky farmers, 1979-1985. *Suicide and Life-Threatening Behavior*, 20, 156-163.
- Stallones, L. et Beseler, C. L. (2016). Assessing the connection between organophosphate pesticide poisoning and mental health: A comparison of neuropsychological symptoms from clinical observations, animal models and epidemiological studies. *Cortex*, 74, 405-416. <https://doi.org/10.1016/j.cortex.2015.10.002>
- Stark, C., Belbin, A., Hopkins, P., Gibbs, D., Hay, A. et Gunnell, D. (2006). Male suicide and occupation in Scotland. *Health Statistics Quarterly*, 29, 26-29.
- Stark, C., Gibbs, D., Hopkins, P., Belbin, A., Hay, A. et Selvaray, S. (2006). Suicide in farmers in Scotland. *Rural and Remote Health*, 6 (509), 1-9. Repéré à [http://rrh.deakin.edu.au/publishedarticles/article\\_print\\_509.pdf](http://rrh.deakin.edu.au/publishedarticles/article_print_509.pdf)
- Stark, C. R., Riordan, V. et O'Connor, R. (2011). A conceptual model of suicide in rural areas. *Rural and Remote Health*, 11 (2), 1622.
- Statistique Canada (2020). *Tableau 32-10-0130-01 Nombre de bovins, selon la classe et le type d'exploitation agricole (x 1 000)*. Canada : auteur. Repéré à <https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/cv.action?pid=3210013001#timeframe>
- Statistique Canada (2014). *CANSIM* (tableau 105-0501, no 82-221-X au catalogue). Canada: auteur. Repéré à <http://www.statcan.gc.ca/tables-tableaux/sum-som/102/cst01/health107b-fra.htm>
- Statistique Canada (2011). *Recensement de l'agriculture*. Canada : auteur. Repéré à <https://www.statcan.gc.ca/fra/ra2011/index>
- Statistique Canada (2009). *Les statistiques : le pouvoir des données! Méthodes d'échantillonnage*. Canada : auteur. Repéré à <http://www.statcan.gc.ca/edu/power-pouvoir/ch13/5214895-fra.htm>
- Statistique Canada (2008). *Indicateurs de la santé* (vol. 1(1), no 82-221-X au catalogue). Canada : auteur. Repéré à <http://www.statcan.gc.ca/pub/82-221-x/82-221-x2008001-fra.htm>

- Statistique Canada (2006). *Recensement de l'agriculture*. Canada : auteur. Repéré à <https://www150.statcan.gc.ca/n1/ca-ra2006/index-fra.htm>
- Stewart, P. (2002). Rapport sur les maladies mentales au Canada. Ottawa : Santé Canada.
- Sturgeon, R. et Morrissette, P. J. (2010). A qualitative analysis of suicide ideation among Manitoban farmers. *Canadian Journal of Counselling/Revue canadienne de counseling*, 44 (2), 191-207.
- Swami, V., Stanistreet, D. et Payne, S. (2008). Masculinities and suicide. *The Psychologist*, 21 (4), 308-311.
- Swisher, R. R., Elder, G. H., Lorenz, F. O. et Conger, R. D. (1998). The long arm of the farm: how an occupation structures exposure and vulnerability to stressors across role domains. *Journal of Health and Social Behavior*, 39, 72-89.
- Swissinfo.ch (2010, 28 juillet). Armes à feu: l'occasion fait le suicidé. *Swissinfo.ch*. Repéré à <https://www.swissinfo.ch/fre/societe/armes-à-feu--l-occasion-fait-le-suicide/18419676>
- Taghavian, F. Vaezi, G. Abdollahi, M. et Malekirad, A. A. (2016). A Comparative Study of the Quality of Life, Depression, Anxiety and Stress in Farmers Exposed to Organophosphate Pesticides with those in a Control Group. *Journal of Chemical Health Risks*, 6 (2), 143-151.
- Thébaud-Mony, A. (2007, 15mars). Le suicide apparaît comme un acte ultime de résistance. Propos recueillis par Sonya Faure, *Libération*. Repéré à [https://www.liberation.fr/futurs/2007/03/15/le-suicide-apparait-comme-un-acte-ultime-de-resistance\\_87545](https://www.liberation.fr/futurs/2007/03/15/le-suicide-apparait-comme-un-acte-ultime-de-resistance_87545)
- Thomas, H. V., Lewis, G., Thomas, D. R., Salmon, R. L., Chalmers, R. M., Coleman, T. J., ... Softley, P. (2003). Mental health of British farmers [with Commentary]. *Occupational and Environmental Medicine*, 60 (3), 181-186. <https://doi.org/doi:10.1136/oem.60.3.181>
- Torske, M. O., Bjørngaard, J. H., Hilt, B., Glasscock, D. et Krokstad, S. (2016). Farmers' mental health: A longitudinal sibling comparison – the HUNT study, Norway. *Scandinavian Journal of Work, Environment & Health*, 42 (6), 547-556.
- Tousignant, M. (2010). Pour une psychosociologie du désespoir et du suicide. *TranSfaire & Cultures. Revue d'Anthropologie Médicale Clinique*, 3, 37-50.
- Tremblay, G., Roy, P., Morin, M.-A., Desbiens, V. et Bouchard, P. (2011). Conflits de rôle de genre et dépression chez les hommes. *Revue québécoise de psychologie*, 32 (1), 181-200.
- Tremblay, G., Cloutier, R., Antil, T., Bergeron, M. E. et Lapointe-Goupil, R. (2005). *La santé des hommes au Québec*. Sainte-Foy, Canada : ministère de la Santé et des Services sociaux et Institut de la statistique du Québec.
- Turcotte, D., Dufour, F. et Saint-Jacques, M.-C. (2009). Les apports de la recherche qualitative en évaluation de programmes. Dans M. Alain et D. Dessureault (dir.), *Élaborer et évaluer les programmes d'intervention psychosociale* (p. 195-219). Québec, Canada : Presses de l'Université du Québec,

- Turvey, C., Stromquist, A., Kelly, K., Zwerling, C. et Merchant, J. (2002). Financial loss and suicidal ideation in a rural community sample. *Acta Psychiatrica Scandinavica*, 106, 373-380.
- Van Heeringen, K. (2012). Stress–Diathesis Model of Suicidal Behavior. Dans Y. Dwildi, *The Neurobiological Basis of Suicide* (chap. 6). Boca Raton, FL: CRC Press/Taylor & Francis.
- Vézina, M., Bourbonnais, R., Marchand, A. et Arcand, R. (2008). *Stress au travail et santé mentale chez les adultes québécois. Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes* (cycle 1.2). Canada : Institut de la statistique du Québec. Repéré à [http://www.bdso.gouv.qc.ca/docs-ken/multimedia/PB01670FR\\_Enquete\\_sante2008H00F02.pdf](http://www.bdso.gouv.qc.ca/docs-ken/multimedia/PB01670FR_Enquete_sante2008H00F02.pdf)
- Vézina, M., Cloutier, E. Stock, S., Lippel, K., Fortin, É., Delisle, A.,... Prud'homme, P. (2011). *Enquête québécoise sur des conditions de travail, d'emploi, et de santé et de sécurité du travail (EQCOTESST)*. Canada : Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et sécurité du travail, Institut national de santé publique du Québec et Institut de la statistique du Québec. Repéré à <https://www.irsst.qc.ca/media/documents/PubIRSST/R-691.pdf>
- Voyer, P. et Boyer, R. (2001). Le bien-être psychologique et ses concepts cousins, une analyse conceptuelle comparative. *Santé mentale au Québec*, 26 (1), 274-296.
- Walker, J. L. et Walker, L. S. (1988). Self-reported stress symptoms in farmers. *Journal of Clinical Psychology*, 44, 10-16.
- Wallis, A. et Dollard, M. F. (2008). Local and global factors in work stress – The Australian dairy farming exemplar. *Scandinavian Journal of Work, Environment and Health, Supplement*, 6, 66-74.
- Walter, M. (2000). *Quels sont les facteurs de risque précédant la crise suicidaire ? Le point de vue du clinicien*. France : INSERM. Repéré à <http://psydoc-fr.broca.inserm.fr/conf&rm/conf/confsuicide/walter.html>
- Welke, C. K. (2005). Farm/ranch stressors and the distress and job satisfaction of farm family members: The buffering effects of perceived social support. *Dissertation Abstracts International: Section B: The Sciences and Engineering*, 65 (7-B), 3733.
- White, J. et Jodoin, N. (1998). *Before-the-Fact Interventions: A Manual of Best Practices in Youth Suicide Prevention*. Canada: British Columbia Ministry for Children and Families.
- White, J. et Jodoin, N. (2004). Guide des stratégies prometteuses pour la prévention du suicide chez les jeunes Autochtones. Canada : Centre pour la prévention du suicide.
- Williams, J. M. G. (2001). *The Cry of Pain*. London, England: Penguin.
- Williams, J. M. G. et Pollock L. (2001). Psychological aspects of the suicidal process. Dans . K. Van Heeringen (dir.), *Understanding Suicidal Behaviour: The Suicidal Process Approach to Research, Treatment and Prevention* (p. 71-94). West Sussex, England: John Wiley.

- Williams, P. et McDonald, A. (1986). The effect of non-responding bias on the results of two-stage screening surveys of psychiatric disorder. *Social Psychiatry*, 21, 182-6.
- Woo, J.- M. et Postolache, T. T. (2008). The impact of work environment on mood disorders and suicide: Evidence and implications. *International Journal on Disability and Human Development*, 7 (2), 185-200.
- Wyche, K. F. et Rotheram-Borus, M. J. (1990). Suicidal behavior among minority youth in the United States. Dans A. R. Stiffman et L. E. Davis (dir.), *Ethnic issues in adolescents' mental health* (p. 323-383). Newbury Park, CA: Sage.
- Yip, P. S. F., Yousuf, S., Chan, C. H., Yung, T., Wu, K. C.-C. (2015). The roles of culture and gender in the relationship between divorce and suicide risk: A meta-analysis. *Social Science & Medicine*, 128, 87-94